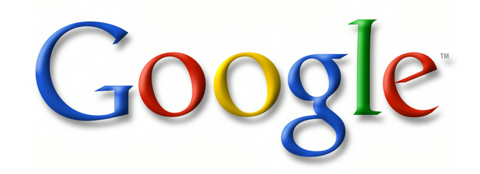




12 50

LA

FEMME ACCOMPLIE.

好逑傳

Hao ch'iu chuan.

HAO-KHIEOU-TCHOUAN,

OU LA

FEMME ACCOMPLIE.

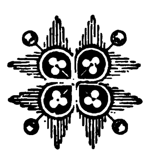
ROMAN CHINOIS,

Traduit sur le texte original

PAR

M. GUILLARD D'ARCY,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



PARIS.

BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE LONDRES,

Rue du Cloître-Saint-Benoit, 7.

1842


A mon Père.

Les savantes recherches des missionnaires ont jeté de grandes clartés sur l'histoire, la législation, l'état des arts et des sciences à la Chine; mais leurs écrits contiennent peu de détails sur la vie intime du peuple Chinois. On dirait qu'elle a été pour eux à peu près lettre close, et cela se conçoit. Celui qui ne saurait de la France que ce qu'il en aurait appris dans les livres d'histoire même les plus estimés, pourrait-il se vanter de connaître la société française? Non, sans doute. C'est qu'il y a dans les nations, comme dans les individus, deux faces bien différentes : l'une, tout extérieure, toute d'apparat sous laquelle elles paraissent en quelque sorte drapées; l'autre, intérieure, domestique sous laquelle elles se montrent à nu; et cette face de la vie des peuples n'est pas la moins intéressante pour l'observateur. Les savants seuls connaissaient la Chine, et, avant la publication du *Yu-Kiao-Li,* si le grand nombre croyait aux Chinois, ne pourrait-on pas dire, sans craindre d'être taxé d'exagération, que ce n'était guère qu'à

l'état de magots ou de figures à paravents qu'ils s'offraient à l'imagination. Le *Yu-Kiao-Li* nous en a beaucoup plus appris sur les habitudes des grands et des lettrés, et *Blanche et Bleue* sur les classes moyennes à la Chine, que tous les travaux des missionnaires. Cependant tout n'est pas dit encore, et le roman que nous publions aujourd'hui nous semble devoir ajouter à ce que l'on savait déjà sur ce peuple si peu connu, si intéressant à connaître, et vers lequel se tournent maintenant les regards de toutes les nations européennes.

Sous le titre de *The Fortunate Union,* M. Davis publia, en 1829, une traduction anglaise de cet ouvrage. Cette traduction, fort bien faite, n'est guère connue parmi nous que du très-petit nombre de personnes qui s'occupent de l'étude des langues orientales, et particulièrement du Chinois. On peut dire que le *Hao-Khieou-Tchouan* est un ouvrage nouveau pour la généralité des lecteurs Français; et en nous chargeant de la longue et difficile mission de le leur faire connaître, nous avons espéré qu'il ne serait pas sans intérêt pour eux.

Entendons-nous cependant. Si vous cherchez dans un roman chinois le genre d'intérêt qui

anime nos romans modernes, fermez le livre; car vous n'y trouverez ni amours délirants, ni situations saisissantes, ni catastrophes épouvantables. L'auteur est Chinois, ce sont des Chinois qu'il fait mouvoir et agir sous nos yeux; il nous les peint, non pas peut-être comme nous les aurions imaginés, mais tels qu'il les voit et qu'ils sont réellement; et si l'on se reporte au temps où il écrivait [1], temps où nous étions encore à demi-barbares, peut-être son ouvrage ne paraîtra-t-il pas sans mérite.

A l'aide de quelques coupures, il eut été facile de lui donner une marche plus vive, plus rapide; il eut été alors un peu plus français. Mais aurait-il gagné à perdre de sa physionomie chinoise? Il est permis d'en douter. Nous pensons, qu'en général, on doit s'abstenir de ces mutilations; qu'il faut montrer les auteurs étrangers avec la physionomie qui leur est propre; et cette obligation nous semble d'autant plus impérieuse que la réputation dont ils jouissent parmi leurs compatriotes, est mieux établie. Le *Hao-Khieou-Tchouan* est un des

[1] Sous les Ming, famille impériale qui occupa le trône de 1368 à 1644.

plus célèbres romans chinois ; son auteur est un des dix *tsaï-tseu* ou écrivains élégants de la Chine ; et son ouvrage, dès son apparition, prit, parmi les compositions littéraires du même genre, un rang distingué dont le temps ne l'a pas fait déchoir. Si quelque chose nous a soutenu dans nos moments de découragement, c'est la pensée qu'un ouvrage qui fait les délices des hommes supérieurs d'un empire où les lettres ont été de tout temps en honneur, ne peut paraître totalement dépourvu de mérite à des lettrés européens.

En terminant ces courtes observations, qu'il nous soit permis de payer notre tribut de reconnaissance à l'habile professeur de chinois du collége de France, M. Stanislas Julien, dont on connaît la bienveillance pour tous ceux qui s'occupent de littérature chinoise.

G. D'A.

LA

FEMME ACCOMPLIE.

CHAPITRE PREMIER.

LE HÉROS VISITE LA CAPITALE ET S'INTÉRESSE A UN AMANT MALHEUREUX.

Qu'on admire la profondeur des fleuves, l'élévation des montagnes, l'immensité des cieux ;
Les siècles succèdent aux siècles ;
Aux générations passées succèdent sans interruption des générations nouvelles ;
Et cependant combien sont rares les hommes vraiment vertueux !

Qu'il veille ou qu'il dorme, *elle* occupe toutes ses pensées.
Quel amant n'est point épris des sourcils de celle qu'il aime !
Mais hélas ! les rites n'ont point présidé à leur première entrevue,
Et des obstacles sans nombre s'élèvent contre une union si belle !

On raconte que, sous une des précédentes dynasties, il y avait à Ta-Ming-Fou dans le Pe-Tchi-Li, un

jeune bachelier dont le nom de famille était Tie, son surnom était Tchoung-Yu, son titre honorifique, Ting-Seng. Ses traits avaient cette délicatesse qu'on admire chez les personnes de l'autre sexe, et de là lui était venu le nom de Tie la Belle-Fille, par lequel on le désignait en plaisantant dans la ville qu'il habitait. Un extérieur aussi doux devait faire supposer un caractère facile; mais celui de Tie-Tchoung-Yu tenait de la nature du fer[1]. Aimant avec ardeur la vertu, mais bouillant, emporté, il était entraîné, en quelque sorte malgré lui, à des actes d'une violence extrême, et alors, il n'était pas facile de l'apaiser. Dans ses rapports avec le monde, il était cérémonieux et froid envers les riches et les grands, et en même temps prompt à s'offenser du moindre manque d'égards; mais s'il rencontrait par hasard un ami modeste et pauvre, il l'emmenait dans sa maison, buvait avec lui et causait gaîment tout le jour, sans montrer ni ennui ni fatigue. Il avait, d'ailleurs, une excellente qualité : si un homme vraiment malheureux s'adressait à lui, sans s'informer s'il était riche ou pauvre, noble ou du peuple, il venait à son secours. Quant à ceux qui, par des paroles flatteuses ou de basses complaisances, cherchaient à obtenir ses bonnes grâces, il ne voulait seulement pas les entendre; aussi était-

[1] Allusion au nom du héros. Tie, en chinois, signifie Fer.

il généralement aimé, mais personne n'osait l'approcher sans motif.

Son père, lettré des plus renommés, s'appelait Tie-Yng. C'était un homme d'une droiture et d'une fermeté rares ; il était inspecteur-général [2] et s'était rendu célèbre par la hardiesse des remontrances qu'en plus d'une occasion il n'avait pas craint d'adresser à l'empereur. Heou-Chi, sa femme, avait suivi son mari à la cour ; mais craignant les malheurs que pouvait attirer sur eux le caractère emporté de leur fils, ils avaient pris le parti de le laisser dans la maison paternelle.

A tant de beauté, la nature avait joint les qualités les plus éminentes de l'esprit. Tchoung-Yu s'était élevé sans effort au-dessus de tous les jeunes gens de son âge. Il passait ses journées, enfermé dans sa maison, partageant son temps entre les livres, le vin, et la poésie ; et le soir, pour se délasser de ses études, il recherchait les arbres en fleurs, faisait des promenades sur l'eau ou des courses sur les montagnes.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de quinze ou seize ans, son père et sa mère voulurent le marier. « Le ma-

[2] Ce sont des visiteurs ou des censeurs publics, chargés de parcourir les provinces, quelquefois sans se faire connaître, pour observer la conduite des gouverneurs, des préfets et autres magistrats provinciaux, et en rendre compte directement à l'empereur. On dit qu'ils sont les yeux et les oreilles du prince.

riage n'est guère du goût de votre fils, leur dit-il: il n'en est pas d'une épouse comme d'un ami. Entre amis, tant qu'on se convient, on reste unis; cesse-t-on de se convenir, on se sépare, c'est bien; mais le mariage est le plus important des cinq devoirs [1] qui règlent les actions de l'homme : il dure autant que la vie. Si le sort vous a fait rencontrer une méchante femme, la garder ou la quitter sont deux partis également malheureux. Veuillez donc, pour une chose de cette importance, me donner du temps pour me décider et faire un choix. »

Les parents, convaincus de la justesse de ses raisons, n'insistèrent pas davantage : c'est ainsi que sans se marier et même sans y avoir songé, il atteignit l'âge de vingt ans.

Un jour que, retiré dans son appartement, il partageait son temps entre le vin et la lecture, il tomba sur les représentations que Pi-Kan adressa à son souverain, représentations qu'il paya de la vie [2]. « Pi-Kan, se dit-il à lui-même, fit preuve d'une fidélité admirable, sans doute; mais il se serait montré bien plus habile et sa vertu aurait été bien plus digne d'admiration, si le roi, touché de ces re-

[1] 1° Entre le roi et les sujets; 2° entre le père et les enfants; 3° entre le mari et la femme; 4° entre les frères; 5° entre les amis.

[2] Pi-Kan était un des ministres de Chéou-Sin, dernier roi de la dynastie des Chang. Cette dynastie occupa le trône depuis 1766 jusqu'à 1122 avant notre ère. Elle dura 634 ans, et eut trente rois.

présentations, fût revenu à la vertu et si le ministre fidèle eût été récompensé comme il le méritait. Mais, dans l'ardeur de son zèle, Pi-Kan ne s'inquiéta pas du résultat, et non-seulement il manqua son but, mais encore il provoqua la colère de son souverain et le poussa à consommer sa perte. A quoi servit sa fidélité ? »

Il prit encore quelques tasses. « Mon père, continua-t-il, est dans une situation semblable ! Chargé du ministère de la parole, il est connu par l'indépendance de son caractère et la franchise de ses discours. Qui sait si une fin aussi tragique ne l'attend pas ! »

Cette idée remplit son cœur d'une tristesse profonde ; il aurait voulu pouvoir se trouver, comme par enchantement, auprès de son père, afin de l'aider de ses conseils. L'esprit troublé par des pensées sans ordre et sans suite, il passa la nuit dans l'agitation la plus vive, et se leva le lendemain dès que le jour parut. Il confia à un vieux serviteur la direction des affaires de la maison, ordonna qu'on lui préparât un cheval et les choses nécessaires pour le voyage, et, suivi seulement d'un petit domestique nommé Siao-Tan, il se dirigea vers la capitale pour aller voir son père et sa mère.

Mourir pour son prince est le devoir d'un fidèle ministre;

Trembler pour son père est le comble de la piété filiale;
Quelque nombreux que soient les liens qui unissent les hommes entr'eux,
Les saints devoirs doivent passer avant tout.

Tie-Tchoung-Yu s'avançait rapidement vers la capitale, et, dans son empressement d'arriver, il se trouva, sur la fin du second jour, éloigné de toute hôtellerie. La nuit approchait, et il ne lui resta d'autre parti à prendre que de suivre un sentier qui conduisait à un village peu éloigné de la grande route. Ce village était considérable et ses maisons éparses à droite et à gauche. Dans la disposition d'esprit où il se trouvait, Tie-Tchoung-Yu, indifférent sur le choix d'un gîte, descendit à la première porte qui se trouva devant lui, confia son cheval à Siao-Tan, et lui-même entra pour appeler les gens de la maison.

Une vieille femme en sortit, laquelle, reconnaissant à ses habits qu'il était bachelier, lui dit: Monsieur vient de la capitale pour voir M. Weï? Monsieur ne connaît pas sans doute sa maison et il désire que je la lui indique.

— Je ne viens pas voir M. Weï, et je me rends dans la capitale, lui répondit Tchoung-Yu; je me suis égaré et je cherche un gîte pour la nuit.

— N'est-ce que cela! reprit la vieille, je puis

vous en donner un ; mais nous sommes pauvres, et si vous ne trouvez pas chez nous un bon lit, vous aurez la bonté de nous excuser.

— N'importe, une nuit est bientôt passée. » Il lui fit alors ses remercîments, et ordonna à Siao-Tan de lui apporter ses effets. La vieille dit à celui-ci de conduire le cheval dans l'écurie située sur le derrière de la maison, et ayant introduit Tchoung-Yu dans une petite chambre latérale, elle lui offrit de prendre le thé.

Tchoung-Yu, après avoir bu quelques tasses, reprit la conversation : « Qu'est-ce qui vous a fait supposer, lui dit-il, que je venais de la capitale pour voir M. Weï? quel est-il? que fait-il? pourquoi vient-on le voir? »

— Vous ignorez sans doute, répondit la vieille, que, dans l'origine, notre village ne portait pas le nom de Weï. Mais il y a bien long-temps qu'il en sortit un homme de ce nom qui, par son savoir, s'éleva au rang de président des conseils royaux. Sa famille devint si riche qu'elle posséda la plus grande partie des terres du pays, et si nombreuse que, sur dix habitants, il y en avait sept du nom de Weï; ils finirent par donner leur nom au village : tant de prospérité ne dura pas long-temps. Au bout d'un certain nombre d'années, toute cette fortune s'évanouit, et les membres de cette famille, réduits

à un très-petit nombre, se virent obligés de laisser leurs champs sans culture. Toutefois, depuis quelque temps, leur fortune semblait prendre une tournure plus favorable. Un Weï, à l'âge de seize ou dix-sept ans, avait obtenu au concours le grade de bachelier. Le hasard lui fit connaître dans la capitale un bachelier comme lui, qui, charmé de trouver tant de savoir uni à tant de jeunesse, le prit en affection et lui promit sa fille. Mais ils étaient pauvres tous deux, et il fut convenu que le mariage ne se ferait que dans trois ou quatre ans. Dernièrement, un seigneur riche et puissant vit la jeune fiancée, fut charmé de sa beauté et la fit demander à ses parents qui la lui refusèrent. Furieux de ce refus, le grand seigneur, abusant de son pouvoir, eut recours à la violence, la fit enlever, et ces jours passés, on vint annoncer ce malheureux évènement à M. Weï. Celui-ci désespéré se rendit en toute hâte dans la capitale, et fit pendant tout un jour les recherches les plus minutieuses sans pouvoir retrouver la trace ni de sa fiancée ni de ses parents. Il aurait bien voulu porter une accusation contre le ravisseur; mais il n'avait pas de témoins à produire. D'ailleurs son ennemi est un homme puissant : quelle justice pouvait-il espérer ? Aujourd'hui, désolé, il est revenu auprès de sa mère, et après avoir beaucoup pleuré avec elle, il

est sorti avec la résolution de se précipiter dans le grand canal. Sa pauvre mère, avec quelques voisins, du nombre desquels se trouve mon mari, se sont mis à sa poursuite; mais je ne sais s'ils sont parvenus à l'atteindre. Vous êtes arrivé sur ces entrefaites, monsieur ; j'ai pensé que vous étiez un de ses amis, et qu'ayant appris son malheur vous veniez pour le voir.

Comme elle finissait de parler, on entendit au dehors un grand bruit de voix confuses. Ils se précipitèrent tous deux vers la porte, et virent un groupe de villageois entourant un jeune homme vêtu de bleu qui se couvrait la figure de ses mains et pleurait. La vieille reconnut son mari au milieu de la foule, et lui cria de rentrer parce qu'il leur était survenu un hôte. Le mari, s'entendant appeler, rentra. « Nous avons un hôte, dites-vous? » Et apercevant Tie-Tchoung-Yu : « Est-ce monsieur ? » dit-il.

Oui, répondit-elle : monsieur s'est égaré et il désire un gîte pour la nuit.

— Eh bien, puis qu'il en est ainsi, pourquoi ne vous hâtez-vous pas d'aller préparer le souper. Que faites-vous ici ?

— Ce n'est pas par curiosité que je reste ici, répondit la vieille. Mais sur la demande de monsieur, je lui racontais l'histoire de M. Weï. Puisque

vous voilà, expliquez-nous comment il se fait que la fiancée ayant été enlevée en plein jour par une troupe nombreuse, il ne se trouve personne qui l'ait vue. Comment se fait-il que M. Weï l'ayant cherchée de tous côtés avec le plus grand soin, il n'en ait pas découvert la moindre trace.

— Comment il n'en a pas découvert la moindre trace? s'écria le mari : comment personne ne l'a vue? Uniquement parce que son ennemi est puissant et peut nuire, et dans ce cas, qui voudrait parler d'une chose qui ne le regarde pas et s'attirer quelque méchante affaire.

— Ah! on n'ose pas parler, dit la vieille.

— Sans doute, reprit le villageois. Mais lors même qu'on aurait fourni les preuves les plus claires, on n'aurait pas obtenu davantage.

— S'il en est ainsi, M. Weï en mourra certainement. Hélas! hélas! Et en parlant ainsi, la vieille sortit pour préparer le souper.

— Que vous êtes faibles et pusillanimes, vous autres villageois, dit en souriant Tchoung-Yu. Mais je crois que vous n'êtes pas bien informé, et que vous parlez un peu au hasard.

— Comment, je ne suis pas bien informé! Nous savons très-bien les choses, moi et les autres.

— Vos informations, ou les avez-vous prises?

— Vous êtes étranger, monsieur; vous n'êtes ici

qu'en passant ; vous ne connaissez pas les personnes. Je puis donc sans crainte en parler devant vous. Eh bien ! répondez : cette femme, où croyez-vous qu'elle est cachée ?

— Sans doute dans la partie la plus secrète du palais du ravisseur.

— Si cela était ainsi, dit le vieillard, on entre dans le palais et on en sort à tous les instants du jour, et il devrait être facile de confondre le coupable. Mais on dit que ce méchant homme est un heou [1] héréditaire à qui l'Empereur, pour récompenser les glorieux services qu'il a rendus, a donné ce palais de repos. L'entrée en est interdite à tout le monde. Ces jours passés, un de mes neveux, qui allait à la ville vendre ses légumes, vit, de ses propres yeux, conduire dans ce palais la jeune femme enlevée.

— Puisqu'il l'a vue, s'écria Tchoung-Yu, pourquoi n'en a-t-il pas instruit aussitôt M. Weï, pour qu'il put réclamer sa fiancée ?

— A quoi cela aurait-il servi? D'ailleurs, j'en ai secrètement parlé moi-même à M. Weï ; mais il s'est refusé à toute démarche, pensant qu'elle serait sans résultat.

1 Nom de dignité : c'est la seconde de celles que l'empereur conférait autrefois : 1° kong ; 2° heou ; 3° pe ; 4° sse ; 5° nan. — Le titre de heou correspond, dit-on, à celui de duc parmi nous.

— Savez-vous où est situé ce palais ?

— Il est situé à deux lis [1] environ au nord de la porte de Tsi, répondit le vieillard ; tout le monde le connaît, mais qui oserait y entrer ?

Comme il parlait ainsi, la vieille, ayant préparé le souper, vint prier Tchoung-Yu de passer dans la salle à manger. Le repas fini, il ordonna à Siao-Tan de dresser son lit, et il s'endormit jusqu'au lendemain.

Le jour suivant, après le déjeûner, il ordonna à Siao-Tan de peser cinq tsian [2] d'argent et de les donner au maître de la maison ; et après lui avoir fait lui-même ses remercîments, il prit congé de lui. Comme il montait à cheval pour s'éloigner, le villageois s'approcha de lui : « Je vous en prie instamment, monsieur, lui dit-il ; que rien de ce qui s'est dit hier entre nous ne transpire dans la capitale : la moindre indiscrétion à cet égard pourrait causer de grands malheurs. »

— Je n'en dirai pas un mot, lui répondit Tchoung-Yu. Soyez sans inquiétude » : et il partit.

Que les hommes faux et rusés vantent leur profonde sagesse ;
Qui ne sait que le hasard renverse le plus souvent leurs calculs.

[1] Dix lis équivalent à peu près à une de nos lieues.

[2] C'est la dixième partie du liang, ou once chinoise. L'once vaut 7 f. 41.

C'est en vain qu'on pense échapper aux regards des hommes ;
Au-dessus de nous est l'auguste Ciel qui lit clairement au fond des cœurs.

Tie-Tchoung-Yu suivait à cheval la grande route. Il avait parcouru à peine deux ou trois lis, quand il aperçut au-devant de lui un jeune homme cheminant par intervalles à pas lents ou précipités, tantôt regardant le ciel, tantôt se courbant jusqu'à terre. « Hélas ! hélas ! disait-il, est-il un malheur égal au mien? » C'était le jeune bachelier de la veille. Dès que Tchoung-Yu l'eut reconnu, il hâta le pas de son cheval, et ayant atteint le jeune homme, il mit pied à terre, et lui frappant légèrement sur l'épaule : « M. Weï, lui dit-il, ne vous désolez pas ainsi. Votre malheur n'est pas irréparable. Votre serviteur vous aidera de tous ses efforts, et bientôt, il l'espère, votre bien-aimée vous sera rendue. »

Le jeune homme, étonné, releva brusquement la tête ; mais en voyant l'air noble de Tchoung-Yu, il se contint. Ne comprenant rien à ce discours, il répondit d'un ton qui exprimait la surprise et le doute : « Seigneur, vous êtes d'un rang élevé, et votre serviteur est obscur et pauvre ; il ne mérite pas que vous fassiez attention à lui. Comment avez-vous appris son nom et le malheur qui l'accable? C'est le

Ciel qui vous a inspiré ces consolantes paroles, elles méritent toute la reconnaissance de votre serviteur. Mais il est tombé entre les mains des esprits malfaisants, et quelque grand que soit votre courage, quelque immense que soit votre pouvoir, il craint que vous ne puissiez trouver un remède à ses maux.

— Ce n'est rien, dit Tchoung-Yu, en riant, une simple piqûre d'abeille. Si je ne lève pas tous les obstacles, dites que l'antiquité a eu ses génies, mais que les temps modernes n'ont rien qu'ils puissent leur opposer. Vous tirer d'affaire n'est qu'un jeu !

Ces paroles redoublèrent l'étonnement du jeune homme. « Seigneur, s'écria-t-il, votre pouvoir est immense sans doute, et dans le trouble de ses idées votre serviteur a peut-être manqué au respect qui vous est dû ! Osera-t-il vous demander quel est votre illustre nom, quel est votre noble rang ; qu'il sache, pour ne l'oublier jamais, à qui il aura de si grandes obligations ! »

— Il n'est pas nécessaire que vous le sachiez aujourd'hui. Mais quels sont vos noms et quels sont vos projets pour l'avenir. Veuillez me les dire, car il importe que je sois instruit de tous ces détails.

— Mon nom est Weï-Peï, mon nom d'honneur Jeou-Kiao. Après l'affreux malheur qui m'est arrivé

je voulais me donner la mort ; mais ma pauvre mère serait restée sans soutien, et j'ai pensé qu'il valait mieux souffrir et vivre pour elle. D'ailleurs, notre sublime empereur peut-il tolérer que presque en sa présence, l'infâme qui m'a si brutalement ravi ma fiancée, quel que soit l'éclat de son rang, viole impunément les lois et les rites. C'est impossible ! Après une nuit passée dans l'incertitude, j'ai composé un mémoire que j'emportais dans la capitale. Indifférent pour ma misérable vie, j'étais résolu à poursuivre mon ennemi de juridiction en juridiction. Je sais bien que cet homme étant noble et riche, tandis que je suis, moi, obscur et pauvre, la lutte n'est pas égale entre nous ; mais les choses en sont venues à ce point que ces considérations ne peuvent plus m'arrêter.

A ces mots, il tira de l'intérieur de sa manche le mémoire qu'il avait écrit, et le présenta à Tchoung-Yu, en disant : « Veuillez le lire, seigneur, et vous connaîtrez toutes mes infortunes, » et il recommença à se lamenter et à pleurer.

Tchoung-Yu lut ce mémoire avec beaucoup d'attention. Il apprit alors que le beau-père de Weï-Peï était un bachelier nommé Han-Youen, et que le ravisseur de sa fiancée était le noble Ta-Kouay. « Ce mémoire est ce qu'il doit être, dit-il ensuite. Il est clair et bien fait ; mais ce n'est que, mis sous les

yeux de l'empereur, qu'il produira l'effet que vous avez le droit d'en attendre. Si vous vous contentez de le soumettre aux tribunaux, les magistrats s'appuient réciproquement, et aucun ne se prononcera en votre faveur; si vous le remettez vous-même, ce sera encore agir dans le vide, et par conséquent sans utilité pour vous. Confiez-le moi : je ne réponds de rien, mais peut-être trouverai-je quelque moyen de vous être utile. »

A cette proposition, Weï-Peï croisa ses mains sur sa poitrine et s'inclina jusqu'à terre, en disant : Seigneur, votre bonté est à mes maux ce qu'est le printemps à l'arbre qui se meurt; mais pendant que vous vous occuperez avec tant de bienveillance des intérêts de votre serviteur, lui conviendrait-il, à lui, de rester dans l'inaction? Cela ne peut être ainsi. Veuillez donc me permettre de suivre les pas de votre cheval jusqu'à la ville, où je me tiendrai prêt à exécuter vos ordres.

— Si nous allions ensemble jusqu'à la ville, cela éveillerait les soupçons, et l'ennemi se tiendrait sur ses gardes. Retournez chez vous, je vous en prie, et n'en sortez pas de dix jours. Si l'affaire prend une tournure favorable, je vous en préviendrai secrètement.

— Votre bonté, dit Weï-Peï, est sublime comme le Ciel, immense comme la terre; mais le pauvre

bachelier est destiné au malheur, et il le craint bien, c'est vainement que votre cœur s'intéresse à lui. En proférant ces tristes paroles, de grosses larmes coulaient de ses yeux.

— Frère, qu'y a-t-il dans l'empire dont un homme tel que vous doive désespérer de venir à bout. Reprenez courage et cessez ces pleurs qui ne peuvent convenir qu'à une femme.

— Je me soumets à vos avis, dit Weï-Peï, en le remerciant de nouveau. Tchoung-Yu, sans lui répondre, glissa le mémoire dans sa manche, pressa les mains du bachelier dans les siennes, et, suivi de Siao-Tan, s'éloigna de toute la vitesse de son cheval.

Weï-Peï, immobile sur le bord de la route, le suivit long-temps des yeux. Son cœur, agité d'émotions diverses, était partagé entre la crainte et l'espérance. Ce qui venait de se passer lui semblait être un rêve brillant et non une réalité qui eut fait son bonheur et à laquelle il n'osait croire. Il resta dans cet état de trouble inexprimable tant qu'il put distinguer l'ombre du cheval de Tchoung-Yu, et ce ne fut que lorsqu'il l'eut perdu de vue qu'il regagna lentement sa demeure.

L'âme troublée ne sait où trouver le repos;
Des pensées douloureuses viennent seules l'assaillir.

Et qu'on ne dise pas que les larmes sont le partage exclusif des enfants et des femmes :

L'homme le plus ferme a souvent versé des pleurs.

Le village de Weï n'était qu'à quarante ou cinquante lis de la capitale. Tchoung-Yu fit ce trajet si rapidement qu'il y fut rendu vers le milieu du jour. Son projet était de montrer le mémoire de Weï-Peï à son père et de le consulter sur les moyens de parler à l'empereur et d'en obtenir l'ordre de s'emparer de Ta-Kouay.

Arrivé à la porte particulière de l'hôtel de son père, il fut surpris du silence qui régnait dans l'intérieur et de ne voir aucun domestique. Saisi d'une crainte secrète, et ne sachant que penser, il sauta à bas de son cheval et monta rapidement dans la salle d'audience : il n'y trouva aucun des employés qui avaient l'habitude de s'y tenir. Encore plus alarmé, il courut aux appartements intérieurs : la porte en était fermée. Alors il appela à grands cris. Les femmes de sa mère, ayant reconnu sa voix, vinrent lui ouvrir. « Hélas ! hélas ! seigneur, » s'écrièrent-elles en l'apercevant, « votre illustre père est en prison par ordre de l'empereur. Un mémoire qu'il a présenté et qui a déplu à sa majesté, est la cause de son infortune. Qui sait, hélas ! si dans sa colère, l'empereur n'ordonnera pas sa mort. Quel bon-

heur que vous soyez arrivé. Entrez promptement pour délibérer sur ce qu'il y a à faire? »

— « Mais quel est le crime de mon père? dit Tchoung-Yu, au comble de l'effroi. Pourquoi est-il en prison? » Et sans attendre la réponse, il se précipita dans l'appartement intérieur. Dès que sa mère l'aperçut, elle dégagea ses bras de ses manches, les leva vers le Ciel, et s'écria en sanglottant :

— O mon enfant, que vous arrivez à propos! Votre père, vous le savez, a, dans tous les temps, rempli scrupuleusement tous ses devoirs envers l'empereur; soir et matin il lui rendait un compte exact de son administration : c'est son dernier mémoire qui a attiré sur lui le malheur que nous déplorons. O mon fils! c'est une affaire de vie ou de mort.

A ces paroles Tchoung-Yu comprit toute la gravité du danger; mais voyant le désespoir de sa mère, il se jeta à ses genoux et fit tous ses efforts pour la calmer. « Ma mère, lui dit-il, pourquoi vous désoler ainsi. L'affaire est grave sans doute, mais peut-être y a-t-il quelque moyen de s'en tirer. Dites-moi, ma mère, quel était l'objet du mémoire présenté par mon père et en quels termes il était conçu pour exciter à ce point la colère de l'empereur? »

Heou-Chi lui fit signe de se relever et de s'asseoir. « Il y a quelques jours, lui dit-elle, votre père, reve-

nant chez lui après l'audience, rencontra un vieillard avec sa femme qui, les cheveux en désordre, et les habits déchirés, se jetèrent au-devant de son cheval en réclamant justice. Votre père leur ayant demandé qui ils étaient, et de quoi ils avaient à se plaindre, le vieillard répondit qu'il était bachelier, et se nommait Han-Youen; qu'il avait une fille fiancée à un jeune homme, mais non encore mariée; que Ta-Kouay, homme d'un rang élevé, ayant entendu vanter sa beauté, avait chargé quelqu'un de la demander pour en faire sa femme du second rang; qu'il avait répondu que sa fille était engagée et que, dût-il lui en coûter la vie, il ne consentirait pas au déshonneur de son enfant; que ce refus, accompagné d'expressions sévères, avait provoqué la colère de Ta-Kouay, lequel, abusant de son pouvoir, avait ordonné à une troupe de misérables à sa solde, de s'introduire chez lui, et d'enlever sa fille; que lui, Han-Youen, s'était mis à leur poursuite, mais qu'il avait fait d'inutiles efforts pour arracher sa fille aux ravisseurs.

« Votre père, à ce récit, éprouva la plus violente ndignation; et sans délai, il adressa à l'empereur un rapport dans lequel il blâmait avec sévérité la conduite de Ta-Kouay et demandait son châtiment. Votre père aurait dû sans doute, avant de présenter son rapport, retenir Han-Youen et sa femme pour

s'assurer de leur témoignage ; mais, dans son indignation, il oublia sa prudence accoutumée. Quand un ordre de l'empereur chargea le Tribunal des Peines d'examiner l'affaire, le misérable Ta-Kouay usant de ses richesses et de son pouvoir pour se mettre au-dessus des lois, fit disparaître Han-Youen et sa femme, et cacha si bien leur fille à tous les regards, que quand le tribunal eut à s'occuper de cette affaire, il ne se trouva personne pour soutenir l'accusation. Alors, d'accusé qu'il était, Ta-Kouay est devenu accusateur, et a rejeté sur votre père l'accusation de vouloir nuire à un sujet fidèle et d'abuser de sa charge pour tromper le prince. Les membres du Tribunal des Peines, gagnés par ses présents, se sont prononcés en sa faveur et ont demandé la condamnation de votre père. L'empereur irrité et le croyant coupable, l'a fait jeter en prison. La chambre des inspecteurs-généraux, dont il est membre, est disposée à tout tenter pour le sauver ; mais sans preuves, que peuvent-ils faire? Je tremble, mon fils, et je ne vois que malheurs dans l'avenir. »

Tchoung-Yu, à ce récit, sentit son cœur soulagé d'un grand poids. « Ma mère, dit-il gaîment, je vous en conjure, plus d'inquiétude pour mon père. Tout ce qui aurait un rapport quelconque avec les mystères du palais, pourrait présenter un danger

plus ou moins sérieux; mais l'enlèvement de la fille de Han-Youen n'offre rien que de très-ordinaire; et quant au lieu où les ravisseurs l'ont cachée, ce n'est qu'une bagatelle pour le préfet, et il n'y a pas à s'en inquiéter. »

— Mon enfant, dit Heou-Chi, l'affaire peut n'être pas grave, mais elle n'est pas à négliger; tant qu'on ignorera la retraite de la jeune fille, votre père passera pour coupable d'avoir voulu tromper le prince.

— Si mon père, à l'aide de faux noms et de faits supposés, eut accusé Ta-Kouay, certainement il aurait trompé le prince. Mais le bachelier Han-Youen est un homme connu; sa fille a été enlevée en plein jour, sous les yeux d'un grand nombre de personnes; il était du devoir du magistrat chargé du ministère de la parole de prendre connaissance de l'affaire et d'en faire son rapport au prince : comment pourrait-on l'accuser d'avoir voulu le tromper?

— O mon fils, comment ne voulez-vous pas que je me tourmente! je ne serai rassurée sur le sort de votre père que quand j'aurai la certitude que les ravisseurs sont arrêtés et que l'on aura découvert le lieu où ils cachent leur proie.

— Comment n'y parviendrait-on pas? Les voleurs et les malfaiteurs de toute espèce se dégui-

sent de mille manières ; ils se cachent dans les coins les plus secrets de la terre et des mers, et cependant on parvient à les découvrir ; et l'on ne trouverait pas Han-Youen et les siens qui ont été traités d'une manière si indigne, presque sous les yeux de l'empereur ? Du reste, votre fils est déjà sur leurs traces, et il n'a plus qu'à étendre la main pour les saisir. Calmez-vous donc, ma mère, je vous en conjure.

— Dites-vous vrai, s'écria Heou-Chi ?

— Oserais-je mentir en présence de ma mère !

— Eh bien ! reprit-elle avec l'expression de la joie, réparez vite vos forces et allez à la prison apprendre ces heureuses nouvelles à votre père, et mettre fin à ses angoisses.

Alors elle ordonna à ses femmes de servir à son fils le repas de midi. Quand il eut mangé, sa mère le pria de changer d'habit, et elle ordonna à un certain nombre de ses domestiques de se tenir prêts à l'accompagner à la prison. Tie-Tchoung-Yu, après un moment de réflexion, leur enjoignit de ne pas se presser ; il entra dans la bibliothèque, et écrivit une lettre pour l'empereur ; il demanda ensuite à sa mère le sceau de son père ; il prit encore le mémoire de Weï-Peï, serra le tout ensemble dans une de ses manches, et, suivi de ses domestiques, il se rendit à la prison du tribunal criminel.

Il est beau de rester calme dans le malheur.

C'est dans le moment du danger qu'il faut déployer toutes ses ressources.

Si l'on accorde à la force brutale les hommages qui ne sont dus qu'au vrai courage,

Comment les hommes remarquables par le génie et la force d'âme vivraient-ils dans la postérité ?

Quand Tie-Tchoung-Yu arriva à la prison, le gouverneur, ayant appris qu'il était fils de Tie-Yng, l'inspecteur-général, le reçut avec les plus grands égards. « Le seigneur votre père est là, lui dit-il, en l'introduisant dans une petite chambre obscure ; vous pouvez entrer et le voir : comme il peut vous être agréable de lui parler sans témoins, je ne vous accompagnerai pas. »

Tchoung-Yu le remercia et entra dans la chambre. Le vieillard était assis et non enchaîné, dans une attitude noble et calme ; le jeune homme s'avança tristement et s'inclina quatre fois jusqu'à terre. « Mon père, dit-il, Tchoung-Yu est bien coupable d'avoir tardé si long-temps à venir. »

Tie-Yng tressaillit à sa vue ; il se leva et dit d'un ton sévère : « Je suis ici pour avoir rempli fidèlement mon devoir et pris la défense des lois de l'empire. Mais vous, quand vous devriez être chez vous à étudier, que venez-vous faire en ces lieux? »

— Mon père s'est conduit en fidèle ministre, ré-

pondit le jeune homme; en apprenant le danger dans lequel l'avait entraîné son zèle à remplir son devoir, le mien n'était-il pas d'accourir près de lui?

— Vous prouvez par là votre piété filiale, dit Tie-Yng, en poussant un profond soupir, mais cela changera-t-il les dispositions de l'empereur. En ma qualité de censeur je devais signaler les abus; je l'ai fait. Que je sois ou non écouté, que je doive vivre ou mourir, mon sort dépend de l'empereur, et votre présence ici est sans utilité pour moi.

— Sans doute, c'est le devoir d'un censeur de signaler les abus, reprit Tchoung-Yu, mais il doit prendre son temps pour cela. Le moment est-il favorable? A-t-il l'espoir d'être écouté? qu'il parle; dans le cas contraire, il doit se taire. Si, sans avoir égard aux circonstances et uniquement pour faire preuve de hardiesse, on s'épuise en représentations inutiles, c'est se conduire comme ces hommes inconsidérés qui courent après le vent, ne prennent que l'ombre, et assourdissent le prince de leurs cris, dans l'espoir de se rendre illustres. Sont-ce là de fidèles ministres? Remplissent-ils le but que se proposait l'empereur en leur confiant des emplois?

— Quand je présentai mon rapport, les preuves ne me manquaient pas, et je ne pouvais prévoir les trames perfides de ce misérable et ce qui m'arrive aujourd'hui. Lorsque Han-Youen et sa femme vin-

rent me demander justice, sans délai j'exposai l'affaire, et j'obtins de l'empereur l'ordre qui chargeait le Tribunal des Peines de s'emparer des coupables, ainsi que du bachelier et de sa femme. Pouvais-je soupçonner que déjà tous les deux avaient été enlevés par le perfide, cachés sans qu'on put retrouver leurs traces, et qu'ainsi l'accusation retomberait sur moi? Peut-on, après cela, m'accuser d'avoir couru après le vent, de n'avoir saisi que l'ombre et d'avoir voulu tromper l'empereur? L'événement n'a pas répondu à mes espérances, mais il m'était impossible de le prévoir.

— Sans doute, dit Tchoung-Yu, il ne nous est pas donné de lire dans l'avenir. Toutefois il est des précautions que la prudence indique et qui ne doivent pas être négligées. Mais ne parlons plus du passé sur lequel nous ne pouvons revenir, et occupons-nous de ce qui nous reste à faire dans notre position actuelle. Mon père, il faut déjouer les trames perfides de vos ennemis. Tandis qu'ils font tous leurs efforts pour vous perdre, vous conviendrait-il de rester passivement enfermé dans cette prison?

— Il le faut bien, puisqu'il m'est impossible d'en sortir; et d'ailleurs, tant que je n'aurai pas découvert la trace de ceux dont vous parlez, à quoi bon m'inquiéter de ce qu'il y aurait à faire?

— Mon père, ce ne sont pas les indices qui man-

quent, mais le Tribunal des Peines favorise le perfide Ta-Kouay, et se refuse à employer la force. Hâtez-vous de demander à l'empereur l'autorisation de poursuivre vous-même l'affaire, et vous en verrez bientôt la fin.

— Il ne me serait pas difficile d'obtenir cette autorisation. Mais si après que je l'aurai obtenue, les coupables se dérobent encore à mes recherches, n'aurai-je pas moi-même aggravé mes torts?

— Votre fils sait où sont retenus Han-Youen, sa femme et sa fille ; mais l'accès de ce lieu étant interdit à tous, il faut, pour y pénétrer, une autorisation de l'empereur. Obtenez cette autorisation, et avec de la prudence vous parviendrez au but de vos recherches.

— Le Tribunal des Peines a fait dans ce même but des recherches infructueuses; moi-même, de concert avec mes puissants collègues, je me suis livré sans succès aux plus minutieuses perquisitions; et vous, à peine arrivé dans la capitale, vous prétendriez être plus heureux! Imprudent jeune homme, craignez de trop compter sur votre sagacité.

— Dans une affaire où votre vie est intéressée, votre fils oserait-il parler à la légère!

Alors, Tchoung-Yu, s'étant assuré que personne ne pouvait l'entendre, raconta la rencontre qu'il avait faite de Weï-Peï, et tout ce qu'il avait ap-

pris du vieux villageois. Tirant ensuite de sa manche le mémoire de Weï-Pei, il le présenta à son père.

Tie-Yng, après l'avoir lu, s'écria transporté de joie : « Lors même qu'on ne parviendrait pas à découvrir la retraite de Han-Youen, de sa femme et de sa fille, il y a dans ce mémoire de quoi me disculper du crime dont je suis accusé : mais je ne puis encore m'empêcher de douter qu'ils soient cachés où vous dites.

— L'entrée de ce palais étant interdite à tout le monde, ce n'est que là qu'ils peuvent être cachés, répliqua Tchoung-Yu. Se peut-il que vous conserviez encore quelque doute à cet égard?

— Mais, n'est-il pas à craindre que lorsque le perfide verra l'affaire prendre une tournure fâcheuse pour lui, il ne fasse mourir ses prisonniers pour qu'il ne reste aucune trace de son crime?

— Ta-Kouay est méchant, sans doute. Il est l'esclave du vin et des femmes; c'est un homme qui, pour satisfaire ses passions, abuse de son pouvoir et de ses richesses; mais je ne pense pas que sa méchanceté aille jusqu'au meurtre. D'ailleurs cette jeune fille est belle, et l'amour violent qu'il a conçu pour elle lui ferait rejeter cette cruelle résolution. Son palais lui offre un asile inviolable; les membres du Tribunal des Peines lui sont dévoués; vous êtes confiné dans une prison : d'où pourraient donc lui

venir ses craintes? Pourquoi sacrifierait-il à sa sûreté, qu'il ne peut croire menacée, les personnes dont nous nous occupons? Rassurez-vous, mon père, et ne conservez plus de doute, votre fils vous en conjure.

— Vous avez raison mon fils, dit Tie-Yng, après un moment de réflexion. D'ailleurs, au point ou en sont les choses, nous ne pouvons agir autrement. Je vais écrire à l'empereur : vous, cependant, allez me chercher mon sceau.

— Ne vous inquiétez pas de cela, mon père; voici le sceau et une lettre que j'ai faite, veuillez la lire. Si vous jugez qu'il n'y ait rien à changer, j'irai la porter à l'instant. « A ces mots, il la remit à Tie-Yng, qui lut ce qui suit :

— L'inspecteur général du Ho-Nan, maintenant en prison, Tie-Yng, demande humblement et avec les plus vives instances, l'autorisation de faire lui-même les recherches qui peuvent conduire à la vérité, et prouver son innocence. Se servir des oreilles et des yeux de ses sujets, est la plus sainte vertu du souverain; donner ses humbles avis, c'est le devoir d'un fidèle ministre. C'est pourquoi le magistrat chargé du ministère de la parole, s'est permis de rapporter ce qu'il avait appris; mais comme il n'a pu en fournir la preuve, la peine en est retombée sur lui. Il accusa naguère auprès de votre majesté

le noble Ta-Kouay, qui, en plein jour, avait fait enlever la fille du bachelier Han-Youen, déjà fiancée à un autre, pour en faire sa femme du second rang. Cet acte de violence blesse à la fois la morale et les rites, et mérite, sans nul doute, d'être puni. Votre humble sujet supplia votre majesté de charger le Tribunal des Peines d'informer contre celui qui s'en était rendu coupable, dans le but de venger les lois et la morale outragées. Il ne pouvait prévoir que, semblable à un génie malfaisant ou à un dangereux reptile, Ta-Kouay ferait disparaître l'accusateur pour mieux tromper le ciel (l'empereur), et que le tribunal criminel, au mépris des lois et de l'équité, condamnerait le censeur comme coupable envers votre majesté. Ministre intègre et fidèle, quel intérêt pouvait-il avoir à la tromper! Le ciel connaît la pureté de son cœur. Il ne lui reste qu'à demander humblement à son auguste maître d'avoir pitié d'un sujet faussement accusé, de le charger d'un ordre secret et de lui en confier l'exécution. Si l'ordre étant reçu le matin, il ne livre pas le soir Han-Youen et les siens, il aura mérité mille morts; mais s'il parvient à les retrouver, il demande que l'on voie dans ce résultat de ses recherches la preuve éclatante de son innocence. Si dans sa miséricorde, le fils du ciel lui accorde cette faveur, il le supplie de la tenir secrète, de peur que le perfide

Ta-Kouay n'en soit informé et ne change d'asile. Il demande en outre, qu'aucun lieu ne soit à l'abri des investigations auxquelles il aura à se livrer pour parvenir à la connaissance parfaite de la vérité. Votre humble sujet attend avec anxiété l'ordre de votre majesté. A l'appui de sa demande est joint le mémoire de Weï-Peï.

La lecture de ce placet causa une grande satisfaction à Tie-Yng. « Il ne laisse rien à désirer, dit-il ; il expose clairement les faits et répond parfaitement à mes idées : je n'y trouve rien à changer. »

Après l'avoir plié et y avoir apposé son sceau, il fit venir le gouverneur de la prison et le pria de le présenter pour lui. Le gouverneur y consentit et se rendit au palais, après avoir reçu les instructions de Tie-Yng.

Mais quel fut le résultat de cette démarche? Comment la cage de jaspe fut-elle ouverte et la serrure d'or forcée? C'est ce qu'on ne saura que dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

LE TIGRE EST ATTAQUÉ DANS SON ANTRE ET LA PIERRE PRÉCIEUSE RETROUVÉE.

Dans les affaires de ce monde, on place avant tout l'observation des rites :

Mais qui ne sait qu'il est des cas où il faut savoir s'en affranchir.

Li-yng fit rompre la colonne et l'on vante sa sagesse; [1]

Tchang-Kien se fit annoncer et tout le monde l'accusa d'imprudence. [2]

Cherchez le lièvre dans les bois et dans les pâturages qu'il aime,

Et ne craignez pas d'imiter les ruses de l'oiseau de proie.

Il faut savoir au besoin mettre de côté les lois de l'empire,

Et régler sa conduite suivant les circonstances.

La réponse à la lettre que Tie-Yng avait adressée

[1] Li-Yng faisant des recherches pour trouver une femme qui avait été enlevée, avait fouillé vainement dans toute la maison du ravisseur. Soupçonnant enfin que les colonnes de bois de la maison étaient assez grosses pour renfermer l'objet de ses recherches, il les fit fendre, et l'y trouva en effet.

[2] Tchang-Kien, ayant à s'emparer d'un criminel d'un rang élevé, eut la sottise de se faire annoncer; le coupable ainsi prévenu se garda bien de l'attendre.

à l'empereur par le conseil de son fils ne se fit pas attendre long-temps. Au bout de deux jours, un message secret lui fut envoyé dans sa prison : il se hâta de l'ouvrir. L'empereur lui accordait l'autorisation de se saisir lui-même de Ta-Kouay. Le cœur rempli de joie, il disposa la table des parfums et y déposa l'ordre impérial devant lequel il se prosterna en action de grâce de la faveur qu'il venait d'obtenir. Il prit ensuite l'écrit révéré, le replia soigneusement sans le montrer à personne, et se mit à réfléchir sur la conduite qu'il avait à tenir.

— L'ordre est en règle, dit-il ; mais si malheureusement je ne réussis pas à prendre le ravisseur, que deviendrai-je?

Il consulta Tchoung-Yu : son projet était de sortir aussitôt de prison et de se mettre à la poursuite de Ta-Kouay.

— Pas encore, mon père, dit Tchoung-Yu ; si vous vous hâtez de sortir de prison, cela sera remarqué, et le bruit pourra en venir jusqu'à Ta-Kouay, qui ne manquera pas de se tenir sur ses gardes. Restez encore ici : de mon côté, je sortirai sans bruit, j'irai forcer son palais, et dès que Han-Youen, sa femme et sa fille seront en mon pouvoir, je vous ferai prévenir. Alors vous arriverez à cheval, vous proclamerez l'ordre de l'empereur et vous vous emparerez du coupable. Ne pensez-vous pas, mon père, que ce serait mieux ainsi?

— Vous avez raison, dit Tie-Yng en faisant un signe d'approbation ; il vaut mieux que l'ordre de l'empereur reste secret.

Il pria le gouverneur de la prison de n'en rien dire, donna en particulier ses instructions à son fils, et lui recommanda la plus grande diligence.

Tchoung-Yu regagna sa maison promptement et sans bruit, instruisit sa mère de ce qui se passait, et la pria de lui donner la masse d'armes de cuivre qui avait servi à ses jeux dans son enfance : elle pesait plus de vingt livres. Le jeune homme avait acquis une grande habileté dans le maniement de cette arme, et l'exercice avait développé ses forces.

Tie-Yng, appelé à la cour par ses nouvelles fonctions, craignant que son fils, en son absence, ne fît un mauvais usage de cette arme, avait ordonné à sa femme de l'emporter. Comme Tchoung-Yu s'était alors abstenu de toute observation sur cet ordre de son père, et que même il n'en avait plus parlé, sa mère fut étonnée de la demande qu'il lui faisait dans un pareil moment. « Cette arme, lui dit-elle, votre père vous défendit autrefois de vous en servir. Que voulez-vous en faire aujourd'hui ? »

— Je vais, dit Tchoung-Yu, pénétrer dans l'antre du tigre, ne dois-je pas pourvoir à ma défense ?

Sa mère n'insista plus ; elle envoya chercher l'arme et la lui remit en lui recommandant de ne

s'en servir que pour se défendre et non pour attaquer, ce que Tchoung-Yu lui promit. Il ordonna ensuite à une vingtaine de ses gens de le suivre à quelque distance, mais pourtant d'assez près pour pouvoir accourir à ses cris, si les circonstances l'exigeaient. Il se fit apporter du vin, en but modérément, revêtit un costume militaire sous lequel il ressemblait à un esprit céleste, se saisit de sa masse d'armes, couvrit le tout d'un habit de lettré, s'élança sur son cheval blanc, et suivi seulement de Siao-Tan, il s'achemina à petits pas vers la porte de Tsi.

Il y parvint sans avoir été remarqué de personne. La porte une fois franchie, il lâcha les rênes à son cheval, et bientôt il aperçut, à gauche de la grande route, un palais d'une somptueuse apparence. Tchoung-Yu comprit que c'était celui qu'il cherchait. Aussitôt il mit pied à terre, et remettant son cheval à Siao-Tan, il s'approcha à petits pas du palais qu'il examina avec beaucoup d'attention. De chaque côté était un arc de triomphe surmonté d'une inscription en l'honneur de celui qui l'habitait. Chaque inscription était en quatre caractères, sur l'une, on lisait :

Le mérite conduit au palais du nord.

Sur l'autre :

La vertu frappe le ciel du midi.

Dans le milieu se trouvaient trois grandes portes au-dessus desquelles on lisait en gros caractères d'or : DONNÉ PAR L'EMPEREUR. Ces trois portes étaient très-exactement fermées.

Tchoung-Yu reconnut qu'il était impossible d'entrer par là. « Puisque ces portes ne s'ouvrent pas, se dit-il à lui-même, il doit y avoir, selon l'usage, une petite porte latérale par où l'on entre et l'on sort. » Suivant un sentier tracé le long d'un mur élevé, il trouva à moitié chemin une petite porte à battants, peinte en rouge brun, fermée comme les autres, et protégée par une forte serrure. Sur cette porte, on voyait les restes des dix caractères d'or indiquant la dignité de Ta-Kouay, dégradés et brisés par le battement continuel des battants. Ayant regardé par une fente, il reconnut que les verroux n'étaient pas poussés en dedans. Sur l'un des côtés était peint en gros caractères, l'avis suivant :

Ordre du prince Ta-Kouay : L'accès de ce palais donné par l'empereur est interdit à tout le monde. Nul, quelle que soit sa condition, ne peut ni entrer ni même regarder dans l'intérieur, sous les peines les plus sévères. Qu'on se tienne pour averti.

Dans l'intérieur étaient deux loges remplies de serviteurs auxquels la garde du palais était confiée. Tie-Tchoung-Yu, en les apercevant, comprit qu'il ne fallait pas leur donner l'alarme ; il revint sur ses

pas et regagna à la hâte le lieu où il avait laissé Siao-Tan avec son cheval. Il se dépouilla de ses vêtements de lettré, et se montrant dans tout l'éclat de son costume militaire, il saisit d'une main sa masse d'armes et s'élança sur son cheval. « Vous, dit-il à Siao-Tan, appelez mes gens, suivez-moi, et attendez les évènements. Si nous parvenons à nous emparer de quelqu'un, de toute la vitesse de votre cheval, courez l'annoncer à mon père, et le prier d'arriver promptement. »

Après avoir ainsi donné ses instructions à Siao-Tan, il lâcha la bride à son cheval et galoppa jusqu'à la petite porte. Il descendit, sa masse à la main, et se mit à appeler à grands cris. « Par ordre de l'empereur, dit-il, je veux voir Ta-Kouay. Allez vite m'annoncer. » A ses cris, quatre ou cinq domestiques portant de grands bonnets de cérémonie et vêtus d'habits magnifiques, accoururent de l'intérieur : « Monseigneur n'est pas ici, il est à la ville, » répondirent-ils surpris et troublés.

— Mensonge ! s'écria le jeune homme, je sais positivement qu'il est chez lui. Misérables esclaves, si vous osez résister à un ordre de sa majesté, je vous ferai tous prendre et mettre à mort.

Les domestiques épouvantés se regardent entr'eux, mais la frayeur les empêche de répondre.

— Hâtez-vous, dit Tchoung-Yu, en criant encore

plus fort; que tardez-vous? ouvrez, si vous tenez à la vie.

— Monseigneur n'est pas ici, dit enfin un vieux domestique qui avait repris courage; en son absence, qui oserait ouvrir cette porte? Et lors même qu'elle serait ouverte, vous n'oseriez braver la défense de l'empereur qui interdit cette entrée à tout le monde.

— J'entrerai, dit Tchoung-Yu avec un redoublement de colère, j'ai un ordre de l'empereur; si vous n'ouvrez pas, j'ouvrirai.

A ces mots, il s'approcha de la porte et déchargea sur la serrure un violent coup de sa masse. Tout le palais en retentit, la serrure et la chaîne qui la retenait tombèrent brisées, et aussitôt les deux battants s'ouvrirent d'eux-mêmes. Tchoung-Yu entra fièrement.

Les domestiques effrayés n'essayèrent pas de l'arrêter; ils reculèrent en désordre dans l'intérieur du palais, en protestant à grands cris contre cet acte de violence.

Lorsque Ta-Kouay, au faîte des honneurs et de la puissance, avait fait enlever et conduire chez lui la fille de Han-Youen, il avait cru n'avoir à faire qu'à un simple bachelier, trop misérable pour demander et obtenir une réparation. Il n'avait pas prévu que Tie-Yng, l'inspecteur-général, se mêlerait de l'affaire et deviendrait son accusateur. Quand l'em-

pereur irrité chargea le Tribunal des Peines d'informer contre lui, il eut peur. Ne sachant comment sortir d'embarras, il ne lui resta d'autre parti à prendre que de faire enlever Han-Youen et sa femme, de les cacher dans son palais, et de les empêcher ainsi de témoigner contre lui. Cette retraite ne lui paraissant pas assez sûre et craignant qu'on ne parvint à les y découvrir, il eut d'abord l'idée de les cacher ailleurs. Mais plus tard, voyant que le Tribunal des Peines se montrait plein de bienveillance pour lui, et que loin de poursuivre l'affaire, il faisait jeter Tie-Yng en prison, son inquiétude se dissipa. Depuis, il avait vécu dans la sécurité la plus parfaite. Son seul déplaisir était de voir la fille de Han-Youen persister dans sa résistance et préférer la mort au déshonneur. De leur côté, Han-Youen et sa femme s'obstinaient à refuser leur consentement. Afin de les gagner, il avait été pour eux plein de soins et de prévenances, mais ils étaient restés inflexibles.

Ce jour-là même, exaspéré par tant d'opiniâtreté, il s'était assis dans la salle d'audience, s'était fait amener Han-Youen, et après avoir ordonné qu'on le dépouillât de ses habits et qu'on lui liât les pieds et les mains, il allait lui faire donner la bastonnade, espérant ainsi vaincre sa résistance.

— Quoique vous ayez le grade de bachelier,

lui dit-il, vous êtes maintenant en mon pouvoir ; si je veux vous faire mourir, cela m'est aussi facile que de tuer un poulet ou un chien. Quelle réparation pourrez-vous obtenir?

— Vous pouvez faire mourir le pauvre lettré, dit Han-Youen ; mais il n'est pas facile de tromper le Ciel, et on ne viole pas impunément les lois de l'empire. L'heure du repentir est toujours trop tardive ; que monseigneur réfléchisse avant de commettre ce crime.

— Vous me conseillez de réfléchir, réfléchissez plutôt vous-même. Qu'y-a-t-il de déshonorant, pour la fille d'un pauvre lettré comme vous, d'être la seconde femme d'un homme de mon rang? Si vous y consentez, dès demain et pour le reste de vos jours, vous aurez des habits magnifiques et vous ferez une chère de roi. Cela ne vaut-il pas infiniment mieux que votre misère présente?

— Le bachelier est pauvre, répondit Han-Youen, mais enfin il est bachelier et il tient à son honneur : d'ailleurs, *il vaut mieux marcher devant une poule que derrière un bœuf,* dit le proverbe. Un disciple du Saint voudrait-il, pour les plaisirs que donne la richesse, déshonorer la brillante doctrine de l'empereur !

A ces mots, Ta-Kouay, furieux, donna le signal du supplice de Han-Youen ; mais au même instant, quatre ou cinq des serviteurs préposés à la garde

des portes se précipitèrent dans la salle en poussant de grands cris.

— Hélas! monseigneur, un inconnu revêtu d'un costume militaire, ayant à la main une masse d'armes de cuivre, vient d'arriver ; il se dit chargé d'un ordre de l'empereur pour arrêter quelqu'un. Vos serviteurs ont voulu l'empêcher d'entrer ; mais lui, d'un grand coup de sa masse, a brisé la serrure et est entré malgré eux. Ils ignorent qui il est, mais bientôt il sera ici ; et ils viennent en toute hâte prévenir monseigneur de se tenir sur ses gardes.

A cette nouvelle, Ta-Kouay fut frappé de stupeur. Les yeux hagards, il cherchait en lui-même dans quelle partie des appartements intérieurs il pourrait se réfugier : Tie-Tchoung-Yu ne lui en laissa pas le temps. Toujours courant, il était arrivé jusque dans la salle d'audience. Quand il vit Ta-Kouay debout devant lui, il leva les mains et le salua. « Noble seigneur, lui dit-il, je viens par l'ordre de sa majesté pour vous entretenir d'une affaire qui vous intéresse ; résisteriez-vous à la volonté de l'empereur, et refuseriez-vous de me recevoir ? »

Ta-Kouay, voyant que la fuite était impossible, ne put se dispenser de venir au-devant de Tchoung-Yu. « Si vous avez un ordre de l'empereur, lui dit-il, pourquoi ne m'en avoir pas fait prévenir afin que la table des parfums fût disposée pour le recevoir ?

Pourquoi vous introduire chez moi d'une manière aussi inconvenante? »

— L'ordre de l'empereur était secret et exigeait la plus grande diligence. Il ne devait point être divulgué, et l'exécution n'en pouvait être différée.

En parlant ainsi, Tchoung-Yu fit un pas en avant, et, tenant d'une main sa masse d'armes, de l'autre il saisit vigoureusement Ta-Kouay. « Noble seigneur, lui dit-il, l'empereur vous a donné ce palais pour y passer vos jours dans le calme et la retraite et non pour en faire un tribunal. Permettez-moi de vous demander quel est cet homme garotté que vous faites si cruellement châtier. »

Ta-Kouay, depuis l'enlèvement de Han-Youen, avait senti combien sa conduite envers lui était criminelle. En entendant citer à tout moment un ordre de l'empereur, sa terreur ne connut plus de bornes, et il aurait bien voulu trouver un moyen de s'échapper : mais, retenu comme il l'était, le seul parti qu'il eut à prendre était de payer d'audace ; aussi, répondit-il avec assurance : « Cet homme est à moi, il n'est pas justiciable des lois de l'empire ; mais, ajouta-t-il, vous avez à m'entretenir de la part de sa majesté. » Et en parlant ainsi, il fit signe à ses gens d'emmener Han-Youen. Tchoung-Yu s'y opposa, car il avait encore quelques questions à adresser au vieillard ; et celui-ci, qui était resté au fond de la

salle, saisit ce moment pour s'écrier : « Le bachelier Han-Youen ne peut être le domestique de cet homme ; il m'a fait enlever, et je suis retenu de force dans cette maison. Sauvez-moi la vie, seigneur, je vous en conjure. »

En l'entendant se nommer, Tchoung-Yu éprouva la joie la plus vive ; mais il n'en laissa rien paraître, et feignant de douter de la vérité de ses paroles : « Si vous êtes le bachelier Han-Youen, dont, par l'ordre de l'empereur, le Tribunal des Peines est chargé de s'emparer en quelque lieu qu'il le trouve, d'où vient que vous vous cachez au fond de ce palais? Serait-ce par mépris des ordres de l'empereur? La mort même n'expierait pas une aussi criminelle insolence! »

Sur ces entrefaites, Siao-Tan était arrivé; et son maître lui ayant donné ses ordres à voix basse, il sortit, fit signe à sa troupe d'entrer, ce qu'elle fit, et courut, de toute la vitesse de son cheval, informer Tie-Yng de ce qui se passait.

Alors, Tchoung-Yu parlant à ses gens : « Cet homme, dit-il, en désignant Han-Youen, a désobéi aux ordres de l'empereur ; qu'on s'en empare ! » S'adressant ensuite au vieillard : « Si vous avez reçu de lui quelque injure, il fallait vous adresser au Tribunal des Peines pour en obtenir la réparation. D'où vient que vous êtes caché ici et semblez par là approuver sa conduite? »

— Quand ce méchant homme eût enlevé ma fille, dit Han-Youen en versant d'abondantes larmes, je fis tout ce qui était en mon pouvoir; je demandai justice, mais j'espérais peu l'obtenir. Lorsque le Tribunal des Peines fut chargé d'informer, pourquoi aurais-je fui? Mais pauvre, faible et sans protecteur, tout-à-coup des esclaves robustes, payés par le misérable, m'enlevèrent aussi facilement que le tigre emporte un agneau. Ma femme et moi fûmes conduits ici et plongés dans une humide et sombre prison. Tous les jours, il nous menaçait du bambou, espérant arracher par la peur notre consentement à ce mariage. A tout moment nous attendions la mort, lorsque vous êtes comme descendu du ciel pour nous sauver. Grâce à vous, seigneur, nous reverrons la lumière du jour; mais nous aurions supporté la mort plutôt que de céder aux vues de cet homme indigne.

— N'avez-vous pas dit que vous étiez ici avec votre femme et votre fille, dit Tchoung-Yu.

— Oui, répondit Han-Youen : ma malheureuse femme est dans une des chambres les plus reculées du palais. Quant à ma fille, je sais qu'elle est enfermee dans l'étage supérieur où, nuit et jour, elle appelle la mort; et dans ce moment, j'ignore si elle est encore vivante ou morte.

Tchoung-Yu, indigné, ordonna à ses gens de

prendre avec eux Han-Youen, et d'aller dans les appartements intérieurs, à la recherche de sa femme et de sa fille. Ta-Kouay comprit que tout était perdu, et qu'il ne lui restait aucun espoir de salut. Dans son trouble, il perdit toute retenue.

— Ce palais, vociféra-t-il, ce palais m'a été donné par l'empereur. Par mon rang, je ne suis pas soumis aux lois ordinaires ; je ne reconnais d'autre juge que sa majesté, d'autre volonté que la sienne. Mais qui êtes-vous, vous, qui osez, armé de la sorte, et de votre autorité privée, briser les portes, entrer dans un palais inviolable et me faire un si cruel affront. Votre crime n'admet point de pardon, et au lieu de prendre la défense des autres, vous devriez plutôt songer à vous défendre vous-même.

A ces mots, il fit un violent effort pour se dégager des mains de Tchoung-Yu et se saisir de lui ; mais n'ayant pu y parvenir, il appela ses gens à son secours et leur ordonna de s'emparer du jeune homme.

Les domestiques qui avaient appris la position fâcheuse de leur maître s'étaient empressés d'arriver pour le défendre au besoin ; mais quand ils avaient vu Tie-Tchoung-Yu le saisir d'une main et de l'autre brandir fièrement son arme, ils n'avaient pas eu le courage d'avancer ; cependant quand Ta-Kouay leur ordonna de s'en emparer, quelques-uns des plus audacieux se précipitèrent en avant.

Le jeune homme furieux et la menace à la bouche : « Qui de vous osera m'approcher, misérables ! » s'écria-t-il.

Et saisissant Ta-Kouay par le milieu du corps, il s'en servit comme d'une arme, et d'un seul coup renversa tous les domestiques les uns sur les autres.

Ta-Kouay avait environ quarante ans. C'était un homme usé par le vin et la débauche ; sa faiblesse était extrême, et il ne put opposer aucune résistance. Après cette rude secousse, ses yeux se couvrirent d'un voile, et, la respiration entrecoupée, c'est à peine s'il put faire un signe de la main et dire à ses gens, d'une voix expirante : « Restez tranquilles ! restez tranquilles ! »

Cependant, quelques amis de Ta-Kouay et du même rang que lui, avertis de ce qui se passait, s'étaient empressés d'accourir. A leur arrivée, trouvant Ta-Kouay dans la situation critique que nous venons de décrire, ils adressèrent quelques remontrances à Tie-Tchoung-Yu. « Seigneur, dirent-ils, modérez votre colère ; parlons avec calme de l'affaire qui vous amène, et cessez une violence intolérable envers un homme de son rang et si blessante pour son honneur.

— Cet homme, dit Tchoung-Yu, a trompé son souverain et violé les lois de la morale : voilà son crime. La mort serait pour lui un supplice trop

doux. Qu'importe son rang ! Qu'importe son honneur !

— Seigneur, si votre accusation est juste, si vraiment il est coupable de quelque crime, l'empereur saura le faire punir, mais il ne saurait approuver les moyens violents que vous employez.

— Vos paroles ont une apparence de raison, mais vous ne pouvez apprécier toute l'horreur de son crime ; les termes me manquent pour l'exprimer.

— Seigneur, nous ignorons les motifs de la conduite que nous avons vu tenir en ces lieux. Y êtes-vous venu pour venger une injure particulière ou pour faire rendre justice à quelque parent injustement opprimé ? Veuillez nous en instruire, et alors nous serons en état de juger.

— Ce n'est pour aucun de ces motifs. Je suis venu en vertu d'un ordre de Sa Majesté pour arrêter quelques personnes.

— Puisque vous agissez en vertu d'un ordre secret, pourquoi ne le lisez-vous pas afin de faire cesser tous les doutes.

— La chose est facile, dit Tchoung-Yu ; qu'on se hâte de préparer la table des parfums.

Des ordres furent donnés à cet effet. Cependant Ta-Kouay avait retrouvé l'usage de ses sens : se

voyant entouré d'amis nombreux et puissants, il reprit courage.

— Nobles amis, s'écria-t-il, gardez-vous de croire à ce que vous dit cet homme. Il n'est point un agent du magistrat chargé de poursuivre les crimes : comment serait-il chargé d'un ordre de l'empereur? C'est quelque ami de Han-Youen qui, pour s'introduire dans ce palais et aider cet homme à en sortir, s'est dit porteur d'un ordre impérial. S'introduire dans un asile inviolable, frapper un homme de mon rang sont des crimes qui ne méritent pas de pardon. Il ne doit pas nous échapper, l'honneur de tous les grands y est intéressé et vous devez m'aider à le faire punir. Ordonnez qu'on aille prévenir les magistrats, qu'en plein jour, un scélérat s'est violemment introduit chez moi pour m'assassiner; et s'ils ne s'empressent pas de venir à mon aide, demain ils seront punis comme ils l'auront mérité.

Les amis de Ta-Kouay, l'entendant parler de la sorte, crurent qu'il disait la vérité. « Jeune homme, dirent-ils à Tchoung-Yu, ces violences obtiendraient à peine quelque succès à la faveur de l'obscurité de la nuit, ou, par quelque hasard heureux, dans un village désert ou dans quelque maison isolée. Mais ici, presque sous les yeux de l'Empereur et en plein jour, comment avez-vous pu l'espérer? Si

vous êtes porteur d'un ordre de Sa Majesté, hâtez-vous de le produire ; si, au contraire, vous en avez imposé, vous vous êtes rendu coupable d'un grand crime. Avouez vos desseins sans détour, déclinez votre nom, dites toute la vérité, peut-être alors pourrons-nous user d'indulgence envers vous et vous faire grâce. Sans cela, vous auriez les ailes du Man et la force du tigre, que vous ne parviendriez pas à vous échapper de nos mains.

Tchoung-Yu sourit. « Si je voulais sortir, dit-il, qui oserait m'en empêcher? Mais il sera assez tôt pour partir quand l'ordre sera lu et les coupables en lieu sûr. »

— Si vous avez cet ordre, pourquoi ne pas le faire connaître à l'instant.

— Je suis seul ici, et il est entouré, lui, de ses amis et de ses gens. Si je faisais connaître la teneur de l'ordre, il pourrait en détourner le sens, et alors n'aurais-je pas perdu et mon temps et ma peine? Puisqu'il a fait avertir les magistrats, nous attendrons qu'ils arrivent : il sera impossible alors qu'on donne à cet ordre une signification qu'il n'a pas.

Cette proposition parut raisonnable ; on envoya les domestiques presser les magistrats qui arrivèrent bientôt l'un après l'autre.

Le sous-préfet ne se fit pas long-temps attendre. Lorsqu'il sut de quoi il s'agissait, il déclara

qu'il ne pouvait rien décider. Sur ces entrefaites le préfet arriva : les amis de Ta-Kouay allèrent au-devant de lui pour le recevoir, et l'affaire lui fut expliquée avec soin. « Il est difficile, dit le magistrat, de distinguer de quel côté se trouve la vérité, de quel côté le mensonge; cet homme a-t-il ou n'a-t-il pas un ordre de Sa Ma-jesté? c'est ce dont il faut d'abord s'assurer. »

Alors il ordonna qu'on préparât la table des parfums. En un instant elle fut dressée au milieu de la salle : une cassolette remplie de parfums exquis fut placée dessus, et, à l'aide d'une torche, le feu fut mis au brasier. Le préfet prit alors la parole : « Jeune homme, dit-il à Tchoung-Yu, si vous avez un ordre de l'Empereur, le moment de le produire est arrivé ; mais si vous avez agi sans autorisation, vous aurez encouru toute la sévérité de la loi. »

Tchoung-Yu se disposait à répondre quand les domestiques vinrent annoncer que l'inspecteur-général Tie-Yng descendait de cheval à la porte. A cette nouvelle inattendue la frayeur de Ta-Kouay fut extrême. « Il était en prison ! s'écria-t-il; comment en est-il sorti ? »

Il parlait encore lorsqu'on vit Tie-Yng entrer gravement dans la salle ; il portait dans ses mains un morceau d'étoffe de soie jaune plié avec soin ; il le déposa sur la table avec respect, l'ouvrit et en tira

le décret impérial. A cette vue, Tchoung-Yu entraîna Ta-Kouay devant la table, le fit mettre à genoux et ordonna à ceux qui gardaient Han-Youen de le conduire au fond de la salle et de se prosterner. S'adressant ensuite à tous les assistants : « Ta-Kouay, dit-il d'un ton de voix élevé, s'est rendu coupable d'un grand crime ; il a fait enlever Han-Youen, sa femme et sa fille ; ils sont ici. Puisqu'il refuse de les rendre, je demande qu'on lise l'ordre de Sa Majesté, et après cela qu'on entre dans l'appartement intérieur pour s'emparer d'eux. »

Tie-Yng, ayant reconnu les deux magistrats parmi les assistants, s'adressa au préfet : « Seigneur, votre présence ici est un bonheur : veuillez approcher et nous lire cet ordre de sa majesté. » Le préfet, ne pouvant s'y refuser, prit l'ordre des mains de Tie-Yng qui alla s'agenouiller devant la table à côté de Ta-Kouay ; le préfet lut alors à haute voix ce qui suit :

« L'inspecteur général Tie-Yng nous informe que Ta-Kouay a fait méchamment enlever Han-Youen, sa femme et sa fille. Cela étant, d'où vient que le Tribunal des Peines n'a pas encore découvert le lieu où ils sont retenus ?

« Tie-Yng est chargé de les prendre partout où il pourra les trouver ; quand ils seront en son pouvoir, le Tribunal des Peines aura à revoir plus soi-

gneusement cette affaire et à nous en rendre compte. Si dans l'espace de trois jours Tie-Yng n'a rien découvert, pour avoir trompé son souverain, il subira les peines lés plus sévères. »

Quand le préfet eut fini sa lecture, Tie-Yng remercia l'empereur de la haute faveur qu'il lui accordait et se releva pour saluer tous les grands qui étaient présents. Mais ceux-ci, après la lecture de l'ordre, voyant que l'affaire de Ta-Kouay prenait une fâcheuse tournure, s'étaient retirés sans bruit l'un après l'autre; la plupart des domestiques en avaient fait autant: il n'était resté dans la salle que les deux magistrats. Ta-Kouay comprit que tout espoir était perdu pour lui; il se releva, s'avança humblement vers Tie-Yng, et, croisant les mains sur sa poitrine, il dit :

— Je suis coupable! mais j'espère, seigneur, que vous me traiterez avec indulgence.

— Je ne demande qu'une chose, dit Tie-Yng; c'est d'être complètement justifié de l'imputation d'avoir voulu tromper Sa Majesté. C'est dans ce palais que Han-Youen, que vous y voyez encore, était prisonnier; il n'est pas difficile de prévoir qu'on y trouvera aussi sa femme et sa fille. Ordonnez donc qu'on nous les amène; cela conviendra mieux que de nous obliger à aller les chercher nous-mêmes.

— Han-Youen est venu de lui-même, répondit

Ta-Kouay ; quant à sa femme et à sa fille, en vérité, elles ne sont pas ici.

— Si monseigneur affirme qu'elles n'y sont pas, il ne m'appartient pas d'affirmer le contraire ; mais nous devons nous conformer aux ordres de Sa Majesté, et nous assurer par nous-mêmes de la vérité.

A ces mots, Tie-Yng ordonna à Tchoung-Yu de prendre avec lui tous ses serviteurs ainsi que Han-Youen et de procéder aux recherches.

Ta-Kouay aurait voulu s'y opposer ; mais comment l'aurait-il pu ? Les domestiques avaient déserté la maison, et aucun des membres de sa famille n'était présent.

A peine eut-on pénétré dans les appartements intérieurs qu'on entendit de douloureux gémissements. « Cessez vos pleurs mon enfant, s'écria Han-Youen ; le ravisseur est arrêté ; vous reverrez la lumière du jour ; nous venons à votre secours et bientôt vous serez délivrée. » Kiu-Chi, la femme de Han-Youen qui était enfermée dans une des chambres latérales, ayant reconnu la voix de son mari, s'écria de son côté : « Je suis ici, hâtez-vous, délivrez-moi ! » on courut aussitôt à la porte ; mais elle était fermée.

Tchoung-Yu, d'un coup de sa masse, força la serrure, et la porte s'ouvrant, donna passage à

Kiu-Chy qui, dans une sorte d'égarement, se précipita dans les divers appartements du palais, appelant sa fille à grand cris et témoignant, par des exclamations douloureuses, sa crainte de ne pas la retrouver vivante.

— Elle vit, dit Han-Youen; tout à l'heure encore je l'ai entendue se plaindre.

Kiu-Chy monta rapidement à l'étage supérieur; la fille qui avait entendu la voix de son père, avait voulu descendre, mais elle en était empêchée par quelques femmes qu'on lui avait données pour la servir. « Voici l'ordre de l'empereur, dit Kiu-Chy, qui oserait faire résistance? » Alors les femmes la laissèrent libre.

Il y avait dans cette chambre de superbes vêtements de soie richement brodés, et une grande quantité de pierres précieuses : la jeune fille choisit le voile le plus simple qu'elle put trouver pour en couvrir sa figure et ses cheveux en désordre; on l'aida à descendre à l'étage inférieur, où elle fut reçue par son père, et tous trois, suivis de Tie-Tchoung-Yu et de tous ses gens, se rendirent dans la grande salle où Han-Youen, sa femme et sa fille tombèrent aux pieds de Tie-Yng, et le front contre terre, lui exprimèrent toute leur reconnaissance. « Le pauvre bachelier, dit Han-Youen, sa femme et sa fille, doivent la vie à votre excellence. Puisse le sou-

venir de vos vertus, aller à la postérité la plus reculée ! »

— Vous ne me devez aucun remercîment, dit Tie-Yng ; rendez grâce plutôt à la céleste bonté de l'empereur. Mais votre affaire dépend encore du Tribunal des Peines ; j'ignore ce qu'il en décidera. S'adressant ensuite au sous-préfet : « Ces trois personnes, lui dit-il, appartiennent à l'empereur, vous pouvez les faire remettre par vos gens au Tribunal des Peines ; mais peut-être est-il plus convenable que vous les lui remettiez vous-même. « Le sous-préfet ordonna aussitôt à ses gens d'emmener Han-Youen, sa femme et sa fille, et de le suivre.

Quand ils furent sortis, Tie-Yng, montrant du doigt Ta-Kouay, dit au préfet :

— Cet homme, par les services qu'il a rendus et le rang élevé qu'il occupe, a droit à quelques égards ; il convient donc que votre seigneurie le conduise elle-même à ses juges : quant à moi, je suis encore sous le poids d'une accusation, et je vais attendre en prison ce qu'il plaira à Sa Majesté d'ordonner de moi. » A ces mots il se leva, sortit avec Tie-Tchoung-Yu, remonta à cheval et s'éloigna.

Attaquer le tigre dans son antre convient au courage du héros ;

Suivre le renard à la piste est le fait de l'homme prudent.

La restitution des perles à Ho-Pou

Prouve qu'une fois en mille ans le ciel produit un Yu-Heou.

Après le départ de Tie-Yng, Ta-Kouay essaya de tous les moyens que pouvaient lui donner son crédit et ses richesses pour intéresser le préfet en sa faveur, et obtenir de lui qu'il ne le livrât pas au Tribunal des Peines. Notre intention n'étant pas d'entrer dans les détails de ce qui se passa entre le magistrat et l'accusé, nous nous bornerons à dire que tous les efforts de ce dernier échouèrent auprès du préfet.

De son côté, Tie-Yng, rentré dans sa prison, fit un rapport circonstancié de tout ce qui s'était passé dans le palais de Ta-Kouay. Ce rapport fut adressé à l'empereur ; le lendemain il reçut la réponse suivante :

« Tie-Yng, en découvrant et saisissant dans un lieu privilégié Han-Youen, sa femme et sa fille, a justifié l'accusation qu'il avait portée, et prouvé par là qu'il n'avait pas voulu nous tromper ; qu'il soit donc libre et qu'il rentre provisoirement dans son emploi. Après la décision du Tribunal des Peines, de plus hautes fonctions lui seront confiées en récompense de ses services : respectez ceci. »

Tie-Yng, après avoir rendu grâce à l'empereur des bontés dont il l'honorait, sortit de prison et rentra chez lui ; il y fut reçu par sa femme et son

fils avec des démonstrations de joie que nous n'entreprendrons pas de décrire.

Cependant le Tribunal des Peines qui, une fois déjà, s'était montré si favorable à Ta-Kouay, aurait bien voulu le couvrir encore de sa protection et le traiter avec indulgence, mais il n'osa pas le déclarer innocent ; l'enlèvement de Han-Youen, de sa femme et de sa fille, l'accusait trop hautement. Il ne put donc que le déclarer coupable ; mais à la fin du rapport, il hasarda quelques mots en sa faveur.

« Peut-être, disait-il, on pourrait considérer que Ta-Kouay, parvenu à un âge mûr, est encore sans enfant ; que profondément épris de cette jeune fille, il n'a été poussé à l'enlever que par un désir immodéré d'en obtenir un héritier. Du moment qu'elle est entrée dans sa maison, il n'a eu pour elle que de bons procédés, et il n'a usé envers elle d'aucune violence. Les services rendus par ses ancêtres lui donnent peut-être aussi des droits à l'indulgence de Votre Majesté ; mais il n'appartient pas à d'humbles sujets d'en dire davantage ; son sort est entre vos mains, et nous attendons vos ordres avec le plus profond respect. »

Deux jours après, le décret de l'empereur parut ; il était ainsi conçu :

« Ta-Kouay, revêtu des plus hautes dignités, ou-

bliant les vertus qu'elles lui commandaient, et faisant de ses richesses et de son pouvoir un abus coupable, a fait enlever la fille du bachelier Han-Youen déjà fiancée au bachelier Weï-Peï. Cette conduite est contraire aux lois et aux rites. Accusé par l'inspecteur-général Tie-Yng, loin de se repentir du crime dont il s'était rendu coupable, il a fait enlever Han-Youen et sa femme, les a enfermés dans le palais que nous lui avons donné, et, à son tour, a reproché à Tie-Yng de nous avoir porté une accusation mensongère : son crime est sans excuse. S'il était jugé dans toute la rigueur de la loi, il devrait être dépouillé de tous ses honneurs et puni de mort; mais, en considération des grands services rendus par ses ancêtres, nous userons d'indulgence à son égard. Nous le condamnons à rester prisonnier dans son palais pendant trois ans, et à donner à Han-Youen, en dédommagement de tout ce qu'il a souffert, son revenu d'une année. La fille de Han-Youen, ayant su se conserver vertueuse et pure, nous ordonnons qu'on choisisse un jour heureux et qu'on l'unisse à Weï-Peï. Han-Youen qui, même en présence de la mort, s'est montré un digne disciple de la pure doctrine, sera élevé, pour sa noble conduite, à un emploi digne de ses talents, et sera préposé à la perception des tributs. Tie-Yng qui, ferme et inébranlable dans son devoir, ne s'est pas

laissé effrayer par le rang élevé de l'accusé et l'a poursuivi jusque dans sa retraite, est nommé, en témoignage de notre satisfaction, président de la chambre des inspecteurs-généraux ; enfin, les appointements du Tribunal des Peines, lequel a si injustement favorisé Ta-Kouay, sont suspendus pendant trois mois : respectez cet ordre. »

Quand ce décret eût été rendu public, il ne fut bruit dans la capitale que de Tie-Tchoung-Yu, de l'intelligence et de l'intrépidité dont il avait fait preuve dans cette circonstance. Chacun voulait le connaître : du matin au soir ce n'était que visites et et offres d'amitié. Han-Youen qui lui devait un emploi plus élevé, et Weï-Peï une épouse, avaient pour lui une reconnaissance sans bornes : ils le vénéraient non-seulement comme un père et une mère, mais encore comme une brillante émanation du Ciel.

Tie-Yng en conçut de l'inquiétude ; souvent il disait à son fils : « Le Ciel n'aime pas que les hommes soient vains et orgueilleux ; le bonheur et l'adversité se tiennent de près. Vous m'avez vu naguère, pour un crime dont j'étais innocent, jeté dans une sombre prison ; le malheur semblait ne pouvoir m'abaisser davantage, et, par un hasard qu'on peut dire heureux, un retour subit de la faveur impériale a porté ma fortune plus haut que jamais. Ta-Kouay, dans la retraite à laquelle il est condamné,

pourra-t-il oublier son amour, et ne cherchera-t-il pas à tirer une vengeance éclatante des affronts qu'il a essuyés? » Ministre de l'empereur, je lui appartiens tout entier. La vie, la mort, le bonheur ou l'infortune, je dois tout accepter de lui; mais vous, à qui l'orient, l'occident, le midi, le nord, tous les lieux doivent être indifférents, pourquoi ne quitteriez-vous pas ce dangereux séjour? Plus votre nom acquerra de célébrité, plus vous verrez vos liaisons s'étendre, et plus s'augmentera le nombre de vos ennemis. Sous prétexte de voyager pour votre instruction, fuyez dans un pays lointain. La tête du dragon paraît d'autant plus merveilleuse qu'on n'en voit pas la queue : moins vous serez connu et plus vous paraîtrez extraordinaire.

— Votre fils est fatigué de tout cela, répondit Tchoung-Yu, et partage vos idées à ce sujet; mais quand il pense que par la nature de vos fonctions vous êtes exposé à la haine des hommes et que vous restez seul pour vous en défendre, son esprit ne peut être tranquille.

— J'ai pour me défendre mes actions, ma droiture et la vertu. Maintenant que, par bonheur, le fils du Ciel me connaît et m'a élevé aux hautes fonctions que j'exerce, je crains peu la calomnie et je ne prévois pas de grands malheurs. Partez donc

sans inquiétude; allez, appliquez-vous à l'étude, imitez les saints et les sages, et étudiez-vous surtout à modérer l'impétuosité et l'ardeur de votre caractère.

Tchoung-Yu s'inclina jusqu'à terre et promit de se conformer à ces sages conseils. Deux ou trois jours après, se voyant plus recherché que jamais, il fit ses préparatifs de voyage, et après avoir pris respectueusement congé de son père et de sa mère, il reprit avec Siao-Tan le chemin de Ta-Ming-Fou.

Il vint, attiré par les inquiétudes que lui causait le sort de son père;
Il part pour éviter les malheurs dont il est menacé.
Si vous demandez le résultat de ces voyages,
L'auguste Ciel ne l'a pas encore révélé.

L'invasion du palais de Ta-Kouay, la délivrance de Han-Youen et l'élévation de Tie-Yng étaient déjà connues à Ta-Ming-Fou quand Tie-Tchoung-Yu y arriva. A la nouvelle de son retour, ses parents, ses amis, la province entière, tout fut en rumeur.

— Si cela devait durer toujours ainsi, se dit Tchoung-Yu, j'aurais mieux fait de rester dans la capitale auprès de mes parents : suivons les conseils de mon père. Sous prétexte de voyager pour mon instruction, éloignons-nous !

Un mois après, il confia le soin de sa maison à un

vieux domestique, fit ses préparatifs, se munit d'argent et d'armes, et partit suivi seulement de Siao-Tan.

Mais si l'on veut connaître les suites de cette résolution, les embarras et les dangers qui résultèrent de services mutuellement rendus, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

CHOUÏ-PING-SIN CHANGE ADROITEMENT LA FLEUR.

Personne n'ignore que la faiblesse est le partage de la femme :
Mais tout le monde ne sait pas qu'elle peut quelquefois se montrer habile et sage.
— D'un seul mot elle élude la difficulté;
Par un détour adroit elle évite le malheur suspendu sur sa tête.
Admirable jeune fille, elle ne dit pas un mot, elle ne fait pas un signe,
Et au moment voulu, sa ruse réussit au gré de ses désirs.
— Elle laisse ses ennemis exécuter leurs desseins perfides;
Mais enfin, quoique lentement, le moment du repentir arrive pour eux.

Pour obéir aux ordres de son père, Tie-Tchoung-Yu avait résolu de voyager ; mais il ne savait encore de quel côté il devait tourner ses pas. « Le Chan-Toung, se dit-il à lui-même, est la terre des grands hommes : c'est de là que sont sortis tant d'hommes remarquables par leurs talents et leurs vertus ; di-

rigeons-nous de ce côté, peut-être aurai-je le bonheur d'en rencontrer quelques-uns. » Décidé par cette considération, il ordonna à Siao-Tan de se procurer une mûle, et se mit aussitôt en route pour le Chan-Toung.

Celui qui veut se livrer à l'étude doit fermer sa porte;
Mais celui qui cherche la sagesse ne doit pas reculer même devant les voyages lointains.
Ce n'est qu'après avoir exploré les monts et les mers,
Qu'il sera en état de diriger son âme dans les voies de la vertu.

Tchoung-Yu se dirigea donc vers le Chan-Toung: mais, pour un moment, nous allons cesser de nous occuper de lui.

Dans Li-Tching, ville du troisième ordre du département de Tsi-Nan-Fou, dans la province de Chan-Toung, vivait un homme d'un rang élevé. Son nom de famille était Chouï, son surnom était Kiu-I, son titre honorifique Tien-Seng. Il avait été membre du tribunal militaire, et s'y était fait un nom illustre par la fermeté et l'indépendance de son caractère. A l'âge d'environ soixante ans, il avait eu la douleur de perdre sa femme qui ne lui avait pas donné de fils et ne lui avait laissé qu'une fille d'une incomparable beauté, nommée Ping-Sin. Ses sourcils étaient comme la feuille du saule prin-

tanier, et sa figure avait le doux éclat d'une belle fleur d'automne. Mollement élevée dans l'appartement intérieur, elle avait toute la délicatesse d'une *étoffe de soie;* mais quand les circonstances l'exigeaient, elle pouvait se montrer prudente et ferme comme on l'est rarement, même parmi les hommes.

Chouï-Kiu-Y adorait sa fille; c'était son trésor. Comme les devoirs de sa charge le retenaient à la cour, il avait confié à Ping-Sin, qui lui tenait lieu de fils, la conduite de sa maison et la direction de ses affaires; c'est ainsi qu'elle avait atteint l'âge de dix-sept ans, sans que son père eût songé à la marier.

Chouï-Kiu-Y avait malheureusement un frère plus jeune que lui; ce frère se nommait Chouï-Joun. Il affichait de grandes prétentions au savoir, mais il était, au fond, d'une ignorance extrême : l'illustration que ses aïeux s'étaient acquise dans les hautes fonctions qu'ils avaient remplies, et l'honneur qui lui en revenait, suffisaient à son ambition. Passant sa vie dans la société de gens sans mœurs et sans foi, l'oisiveté avait bientôt amené la misère; et quand, par des moyens peu honorables, il était parvenu à se procurer quelqu'argent, faute d'ordre, il se trouvait bientôt aussi misérable qu'auparavant. Le sort voulut que cet homme eût trois fils dignes en tout de continuer leur père. Chouï-Joun avait

aussi une fille d'une laideur extrême, et plus ignorante encore que ses frères. Elle se nommait Hiang-Kou ; elle était née la même année que sa cousine Ping-Sin, et n'avait que deux mois de plus qu'elle.

Voyant que son frère n'avait pas d'héritier, Choui-Joun convoitait l'administration de sa fortune qui était considérable. Mais tant que Ping-Sin ne serait pas mariée, comment parvenir à ce but si désiré? la chose était impossible : aussi il ne se passait pas de jour qu'il ne lui fît faire, par ses parents ou par ses amis, quelque proposition de mariage. On vantait les immenses richesses de l'un, les emplois élevés occupés par un autre : dans un troisième, c'était la jeunesse, le mérite ou la beauté et la grâce de sa personne. Mais ceux qui pouvaient lire dans le cœur de Ping-Sin voyaient bien que pour le moment elle n'était pas disposée à se donner un maître, et que tous ces discours ne faisaient aucune impression sur elle.

Choui-Joun ne savait plus quel moyen employer, quand il apprit que le fils du conseiller-d'état Kouo-Loung-Toung cherchait à se marier : aussitôt il alla le voir pour lui proposer sa nièce. Kouo-Khi-Tsou, le fils du conseiller, était un franc libertin.

— Je ne la connais pas, dit-il, comment est-elle?

Choui-Joun lui fit alors le plus pompeux éloge de sa beauté et de son esprit ; cependant, Kouo-Khi-

Tsou hésitait encore. Choui-Joun en conçut de l'inquiétude, et pour lever tous les doutes et le déterminer, il convint avec lui de lui procurer en secret la vue de la jeune fille.

Les deux frères vivaient depuis long-temps séparés; mais les maisons qu'ils habitaient n'en formaient autrefois qu'une, et par des ouvertures pratiquées dans le mur de séparation, on pouvait facilement voir de l'une dans l'autre. C'est là que Choui-Joun conduisit Kouo-Khi-Tsou pour lui montrer sa nièce. Celui-ci, transporté de l'incomparable beauté de la jeune fille, déclara qu'il n'aurait de repos que lorsqu'il l'aurait obtenue pour épouse. Il envoya quelqu'un en faire immédiatement la demande; mais M[lle] Ping-Sin répondit par un refus positif.

Kouo-Khi-Tsou, désespéré, ne vit d'autre parti à prendre que de mettre, à l'aide de riches présents, le préfet Yo-Chi dans ses intérêts. Celui-ci savait que Choui-Ping-Sin était la fille d'un membre du tribunal militaire et craignait de s'engager dans quelque démarche imprudente; mais il ne voulait pas non plus désobliger Kouo-Khi-Tsou. Il fit deux visites à Ping-Sin, et n'ayant pu changer sa résolution, il jugea à propos de ne plus se mêler de cette affaire.

A quelque temps de là, Heou-Hiao, qui com-

mandait l'armée, éprouva une sanglante défaite. L'empereur, irrité contre Choui-Kiu-Y, qui avait fait choix de ce général, le dépouilla de ses fonctions et l'exila à la frontière de l'empire. Bientôt après, l'empereur appela le ministre Kouo-Loung-Toung dans son conseil. Ces deux nouvelles, qui parvinrent en même temps au préfet, amenèrent un changement dans sa manière de voir, et Kouo-Khi-Tsou étant venu le supplier de nouveau, il lui parut convenable de favoriser les vues du jeune homme : dans ce dessein, il envoya chercher Choui-Joun.

— Quand les jeunes gens des deux sexes ont atteint l'âge de se marier, lui dit-il, et qu'une occasion favorable se présente, le sage ne doit pas la laisser échapper. Les filles doivent obéir à leur père, c'est la loi commune : mais il est des positions dans la vie qui ne permettent pas d'attendre les ordres d'un père, et dans ce cas, il convient de se soumettre à la nécessité. Votre nièce a atteint l'âge de porter les Ky [1]: elle a perdu sa mère et n'a pas de frère pour la protéger; elle habite seule dans sa maison avec un certain nombre de jeunes esclaves, ce qui n'est pas très-décent. Si son père était encore dans la capitale et dans une position à se choisir un gen-

[1] Ky. Ce sont des aiguilles de tête que les femmes ont le droit de porter à quinze ans, mais que les filles ne portent qu'à vingt.

dre, elle devrait attendre ses ordres; mais il est malheureusement exilé à la frontière. Qui peut savoir s'il vit encore? Pourquoi donc ne pas se conformer aux circonstances? Votre nièce, enfermée dans l'appartement intérieur, ne peut faire un choix. N'est-ce pas à vous, qui êtes son oncle, à le faire pour elle? L'empereur vient d'élever Kouo-Loung-Toung à la dignité de membre du conseil suprême; Kouo-Khi-Tsou lui-même, est doué de talents remarquables. Il la demande encore; c'est un excellent parti, et vous ne devez pas, pour satisfaire un caprice d'un jour, compromettre tout l'avenir de cette jeune fille. Je vous ai prié de venir pour vous entretenir à ce sujet; si vous ne suivez pas le conseil que je vous donne, non-seulement vous ferez manquer un riche mariage à votre nièce, mais encore vous perdrez l'occasion d'obtenir pour vous-même des avantages considérables.

Chouï-Joun se rendit facilement à un avis qui s'accordait si bien avec ses désirs secrets.

—Déjà plus d'une fois, dit-il, j'ai parlé en faveur de ce mariage; mais ma nièce, élevée par mon frère avec trop d'indulgence, s'abandonne à tous ses caprices, sans s'inquiéter des lois de la bienséance. Aussi, à toutes mes propositions de mariage, a-t-elle opposé la résistance la plus absolue. Fort, maintenant, de l'approbation et des sages conseils de votre seigneurie,

je retourne auprès d'elle pour lui communiquer vos instructions. Elle objectera peut-être l'ignorance où elle est de la volonté de son père; mais quand elle connaîtra les ordres de votre seigneurie, elle ne refusera certainement pas d'obéir.

A ces mots, il prit congé et se rendit en toute hâte à la maison de son frère, demanda à voir sa nièce, et dès qu'il l'aperçut, affectant une grande frayeur : — Dernièrement, dit-il, quand le préfet vint vous faire des propositions de mariage, vous devez vous rappeler tous les efforts que je fis, mais sans succès, pour vous décider à les accepter ; vous savez aussi ce que dit le proverbe : Résistez à un sous-préfet, dans sa colère il causera votre ruine ; c'est encore plus vrai d'un préfet. Tant qu'a duré le pouvoir de votre père, on a eu des égards pour vous ; mais maintenant qu'il a encouru la disgrâce de l'empereur, le préfet pensant qu'il ne reviendra pas de son exil, ne garde plus de ménagements ; il se permet d'étranges paroles, et si vous lui résistez encore, qui peut savoir ce qu'il en adviendra. Vous êtes orpheline et sans défense ; je n'ai pas le moindre pouvoir ; comment pourrions-nous lui résister? Réfléchissez, d'ailleurs, au mariage qu'on vous propose. Kouo-Loung-Toung vient d'être nommé ministre, et Kouo-Khi-Tsou est un jeune homme charmant et du plus grand mérite. Vous ne l'avez refusé

que parce que, dans ce moment, vous n'avez pas de goût pour le mariage. Cela peut durer ainsi deux ou trois ans : mais où trouverez-vous, plus tard, un parti aussi convenable sous le rapport du rang et de la richesse? Cela vaut bien la peine d'y penser.

— Ce n'est point par obstination que j'agis ainsi, répondit Ping-Sin; mais dans une affaire aussi importante que le mariage, une jeune fille ne peut se décider toute seule, et doit attendre l'ordre de ses parents. Mon père est exilé; ma mère m'a été enlevée il y a long-temps; de qui pourrai-je prendre des ordres?

— Le préfet a déjà levé cette difficulté. Il faut, dit-il, se plier aux circonstances : quand on ne peut avoir l'autorisation du père, il faut se procurer celle du magistrat. D'ailleurs, sans parler du magistrat, l'oncle peut représenter le père. Persistez-vous encore dans votre refus?

Ping-Sin laissa tomber sa tête sur sa poitrine, dans l'attitude de la réflexion. — Le magistrat, dit-elle enfin, tout respectable qu'il est, n'est pas de la famille; mais si mon oncle consent à représenter mon père en cette circonstance, la chose mérite considération.

— Pourquoi non, dit Choui-Joun; l'oncle et le père n'ont-ils pas une origine commune?

— Le consentement de mon père m'avait toujours paru indispensable; mais puisque vous pouvez le

remplacer, je vous confie entièrement le soin de cette affaire. Remplissez jusqu'au bout le rôle de père, et ne me consultez pas davantage à ce sujet.

Choui-Joun fut ravi de l'entendre parler ainsi. — Vous voilà donc enfin raisonnable ! s'écria-t-il. Si je n'avais pas pu représenter votre père, me serais-je donné tant de mal pour faire réussir cette affaire? Mon enfant, écoutez-moi : vous ne pouviez vraiment faire un plus brillant mariage ; vous le reconnaîtrez plus tard. Une fois unie à Kouo-Khi-Tsou, vous pourrez prier votre beau-père, qui est ministre, de présenter une pétition à sa majesté, et, par son entremise, obtenir peut-être la grâce de votre père.

— Quel bonheur, s'il en était ainsi, s'écria Ping-Sin.

— C'est bien, reprit Choui-Joun ; mais le préfet attend ma réponse. Ecrivez de votre main le billet d'âge [1], j'irai le lui porter; de cette manière il ne pourra douter de votre consentement.

— Il importe peu que je l'écrive moi-même, dit Ping-Sin ; écrivez-le, mon oncle ; de la part d'une jeune fille, cela paraîtrait inconvenant.

— Puisque je représente votre père, je le puis

[1] Le billet d'âge est un morceau de papier rouge sur lequel on écrit huit caractères qui marquent l'année, le mois, le jour et l'heure de la naissance. On l'envoie au fiancé qui fait déterminer, d'après ces éléments astrologiques, le jour heureux pour le mariage. V. Duhalde, t. 3, p. 40.

sans inconvénient. Qui pourrait y trouver à redire? Cependant, je serais bien aise d'avoir de votre main vos huit caractères.

Ping-Sin, pour le satisfaire, prit un pinceau, de l'encre, et un papier rouge, écrivit les huit caractères sur deux colonnes, en quatre rangées, et les présenta à Choui-Joun, qui, transporté de joie, se hâta de se rendre chez lui. — Enfants, s'écria-t-il en voyant ses trois fils, enfin le mariage avec Kouo-Khi-Tsou est décidé.

— Mais, objecta l'aîné de ses enfans, hier encore, notre sœur de l'autre côté du mur (notre cousine), y opposait la plus vive résistance. D'où vient qu'aujourd'hui *elle* consent du premier mot.

— Elle n'y trouvait qu'un empêchement; c'était l'absence de son père. Mais je lui ai dit qu'en ma qualité d'oncle je pouvais le remplacer, et elle s'est rendue à cette raison.

— Elle y a consenti dans le moment, c'est bien! mais je crains que la réflexion ne la fasse changer d'avis.

— Elle n'en changera pas. Je l'ai tant pressée, qu'enfin elle a écrit de sa main les huit caractères. — A ces mots, les tirant de sa manche, il les présenta à ses enfants.

— Parfait! parfait! s'écrièrent-ils tout joyeux; un changement n'est plus possible.

— C'est bien ! très-bien ! sans doute, mais ce n'est pas tout, dit Choui-Joun, d'un air moins satisfait.

— Qu'y a-t-il encore?

— Elle prétend que, puisque je représente son père, c'est à moi d'écrire le billet d'âge, de faire le présent et tout ce qu'on fait ordinairement en pareil cas ; direz-vous encore : parfait !

— Il faut savoir dépenser un peu pour gagner beaucoup. Si nous reculions devant cette petite dépense, nous ne pourrions demain ni recevoir les riches présents qui lui seront faits, ni prendre possession de toute sa fortune.

— C'est fort bien dit, sans doute ; mais où prendre de l'argent?

— Vraiment, je n'en sais rien.

Le père et les enfants, après s'être consultés pendant quelque temps, se décidèrent à vendre une partie de leur garde-robe, et parvinrent ainsi à se procurer quelqu'argent. Ils en achetèrent un grand carré de satin rouge sur lequel ils fixèrent d'une manière solide et élégante les huit caractères en or, et formèrent ainsi un magnifique billet d'âge que Chouï-Joun s'empressa de porter lui-même au préfet. — Les désirs de votre seigneurie sont des ordres pour moi, lui dit-il ; voici le billet d'âge que vous m'aviez demandé.

Le préfet, extrêmement satisfait, lui dit d'aller, de

sa part, prier le sous-préfet de se charger de faire le mariage. Celui-ci ayant reçu les ordres de son supérieur ne put se dispenser d'obéir. Il fit choix d'un jour heureux, et, accompagné de tambours et d'instruments de musique, il alla, en cérémonie, porter le billet d'âge à Koue-Khi-Tsou. La vue du plus riche trésor aurait causé moins de joie au jeune homme; il ordonna un magnifique festin, et rendit au sous-préfet toute sorte d'honneurs. Quelques jours après, il acheta les plus riches présents de noces, choisit à son tour un jour favorable, et pria le sous-préfet, en sa qualité de négociateur, de les accompagner, au son des instruments, jusqu'à l'hôtel de Choui.

Le jour d'avant, Choui-Joun avait prévenu Ping-Sin de cette visite. — Depuis que mon père ne l'habite plus, cette maison est triste et déserte, lui avait-elle répondu : puisque mon oncle représente mon père et qu'il a déjà remis le billet d'âge, ne serait-il pas plus convenable que les présents de noces fussent portés dans sa maison. D'ailleurs, n'avons-nous pas une origine commune, et n'est-il pas indifférent que les présents soient reçus dans cette maison ou dans la vôtre?

— Soit, dit Choui-Joun; mais je pense qu'il convient que la lettre de remerciment soit écrite au nom de votre père.

— Si vous écrivez au nom de mon père, vous cessez de le représenter. D'ailleurs, il est sous le poids d'une condamnation; et si vous écrivez en son nom, je crains que cela ne nous porte malheur et ne produise un fâcheux effet sur la famille de Kouo-Khi-Tsou. Après avoir reçu les présents et avoir présidé à toutes les cérémonies, vous n'iriez pas jusqu'au bout! Vous répondriez au nom de mon père! c'est ce que je ne saurais comprendre. Il est certain qu'il serait mieux de répondre en votre nom.

— Vous avez raison, dit Chouï-Joun.

Il envoya acheter du papier doré et pria Ping-Sin d'écrire en sa présence la lettre de remercîment.

— Je veux bien l'écrire moi-même, dit Ping-Sin; mais il sera bon de dire aux étrangers que c'est l'écriture d'un de vos fils, de peur qu'on ne se moque de vous.

Chouï-Joun y ayant consenti, Ping-Sin écrivit au nom de son oncle une lettre de remercîment pour les présents envoyés à sa fille. Quand elle eût fini, elle lui lut ce qu'elle avait écrit.

— Pourquoi dire, *ma fille?* dit Chouï-Joun.

— Ne me tenez-vous pas lieu de père? Pourquoi ne diriez-vous pas ma fille?

— A la bonne heure! — Chouï-Joun prit le billet et sortit. — Cette lettre, dit-il à ses fils, est

écrite en mon nom, et j'y donne à ma nièce le nom de fille. Ainsi, nous sommes sûrs d'obtenir, non-seulement les présents de noces, mais encore tous les biens de la famille.

Le père et les enfants se livrèrent entr'eux à la joie la plus vive : le lendemain, ils se couvrirent la tête de bonnets de cérémonie, et se revêtirent de leurs plus riches habits. La grande porte fut ouverte pour laisser passer les présents, et le salon de réception fut décoré de tentures de soie et de tapis de diverses couleurs. Au son d'une musique retentissante, ils allèrent au-devant du sous-préfet : des billets d'invitation avaient été envoyés d'avance aux autorités du pays, aux parents et aux amis de la famille, et toute la journée se passa en festins et en réjouissances de toute espèce.

Ping-Sin ne s'en occupa nullement. Quand les convives se furent retirés, Chouï-Joun ouvrit la porte de communication, et engagea sa nièce à venir voir les dispositions qui avaient été faites. — Qui donc, ajouta-t-il, doit garder ces magnifiques présents ?

— Puisque mon oncle représente mon père et qu'en cette circonstance il s'est donné tant de soin et a fait tant de dépense, c'est lui qui doit naturellement les garder. Peut-il faire une semblable question ? Ce n'est pas tout encore : mon père n'ayant

pas d'héritier, tous ses biens doivent appartenir à mon oncle ainsi qu'à ses enfants. Mais il est exilé, et dans l'incertitude de sa vie ou de sa mort, votre nièce se voit dans la nécessité de les conserver encore : elle n'oserait en disposer de sa propre autorité.

A ces paroles, Choui-Joun tout transporté, battit des mains. — En vérité, ma nièce, vous êtes une excellente, une admirable jeune fille, s'écria-t-il. Est-il possible de montrer plus d'intelligence et de mieux parler ! — Alors il fit venir ses trois fils et sa fille, et après avoir examiné les présents de noces dans les plus grands détails, on les enferma soigneusement.

L'amour immodéré du gain ruine souvent la meilleure affaire :
L'avarice obscurcit le jugement des hommes.
Quelque parfumée que soit l'amorce,
Tout dépend de l'avidité du poisson.

Plus d'un mois s'était écoulé. Kouo-Khi-Tsou, après avoir convenablement disposé sa maison et mis toute son attention à choisir le jour le plus heureux, fit annoncer qu'il allait arriver avec les sing [1], les siao [2], les tambours et une suite nombreuse pour recevoir sa fiancée.

[1] Sing, instrument percé de plusieurs trous, ressemblant à la flûte.
[2] Siao, petite flûte.

A cette nouvelle, Choui-Joun rassembla tous les siens, et, par la petite porte de communication, courut en toute hâte prévenir Ping-Sin et l'engager à se tenir prête.

— A quoi? dit Ping-Sin, feignant de ne pas le comprendre, et de l'air le plus indifférent.

— Vous voulez plaisanter, sans doute? s'écria Choui-Joun avec une inquiétude marquée; Kouo-Khi-Tsou arrive pour vous épouser, la musique et la chaise d'allégresse sont à la porte, il est impossible que vous l'ignoriez : pourquoi donc me faire cette question?

— Kouo-Khi-Tsou se marie et c'est ma cousine qu'il *épouse* : en quoi cela me regarde-t-il?

A ces mots, l'inquiétude de Choui-Joun fut à son comble. — C'est de vous, s'écria-t-il, que Kouo-Khi-Tsou est épris; c'est vous qu'il a demandée; c'est vous qu'il vient épouser et non pas votre cousine. Un beau museau vraiment! Aurait-t-il envoyé pour elle d'aussi magnifiques présents!

— En l'absence de mon père, dit Ping-Sin, la direction de sa maison est entre mes mains; je ne peux pas me marier; ce ne peut être moi qu'il vient épouser.

Choui-Joun fut anéanti : il s'efforça pourtant de tourner la chose en plaisanterie. — C'est charmant en vérité, lui dit-il; mais votre conduite n'est pas fort sage.

— Si je ne veux pas me marier, qui pourrait m'y contraindre? et d'ailleurs, qu'y a-t-il à reprendre dans ma conduite?

— Si vous ne vouliez pas vous marier, pourquoi écrire votre billet d'âge? Pourquoi me le remettre? Je l'ai porté aussitôt à Kouo-Khi-Tsou; et maintenant vous aurez beau dire : — je ne veux pas me marier, — c'est un son qui n'aura pas d'écho.

— Mon oncle, c'est assez rêver! réveillez-vous. Je n'ai jamais songé à l'épouser; pourquoi aurais-je écrit pour lui mon billet d'âge?

— Chère nièce, dit Choui-Joun en riant, à quoi sert de parler comme vous le faites? Quand dernièrement je fis frapper en or les huits caractères que vous aviez écrits de votre propre main, étais-je sous l'influence d'un rêve? En cette circonstance je me suis montré plus sage que vous. Je les ai soigneusement conservés, et tout ce que vous pourrez dire ne fera rien contre une pareille preuve.

— S'il est vrai que j'aie donné à mon oncle mon billet d'âge écrit de ma main, je ne m'en dédirai pas; mais si cela n'est pas, qu'il cesse de me tourmenter à ce sujet. Qu'il aille le chercher le billet, nous l'examinerons ensemble.

— Vous avez raison, dit Choui-Joun. — Il courut chez lui, prit le billet d'âge qu'elle lui avait remis quelques jours auparavant, et se fit accompagner de

ses fils pour la confondre en leur présence. D'aussi loin qu'il l'aperçut, il lui montra le billet. — Nierez-vous, dit-il, qu'il soit écrit de votre main? Qu'avez-vous à répondre à cela?

— Je me contenterai de vous demander, mon oncle, si vous savez le jour de ma naissance.

—Vous êtes née le quinzième jour de la huitième lune, à l'heure Haï[1]; ce même soir, nous avons bu joyeusement ensemble, votre père et moi : c'est un jour que je ne puis oublier.

— Et ma cousine Hiang-Kou, quel jour est-elle née?

— Elle est née le sixième jour de la sixième lune, à l'heure Ou[2]; la chaleur était excessive, ce qui fit courir à sa mère les plus grands dangers.

— Examinez ce billet d'âge : à quel jour, à quel mois se rapporte-t-il?

— Ce billet, dit Choui-Joun, ne porte que les huit caractères astrologiques; il ne peut indiquer ni la lune ni le jour; à quoi bon l'examiner?

— Mais quelle est la signification de ces huit caractères?

—En vérité, je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que, ces jours passés, je les fis faire en or, et qu'ils pèsent ensemble un liang trois tsian quatre fan.

[1] Haï. De la neuvième à la onzième heure de nuit.

[2] Ou. Entre onze heures et une heure de jour.

— Ces huit caractères sont ceux du billet d'âge de ma cousine ; que voulez-vous donc de moi ? pourquoi tout ce bruit? pourquoi venir me tourmenter ainsi ?

— C'est le vôtre, s'écria Choui-Joun désespéré, car c'est vous qui l'avez écrit ; pourquoi dire que c'est celui de votre cousine?

— Ne vous emportez pas, mon oncle ; mais envoyez chercher un calculateur de naissances, et demandez-lui à quel jour, à quel mois, ces huit caractères se rapportent : après cela il ne vous restera plus de doute.

En entendant sa nièce parler ainsi, Choui-Joun fut frappé de stupeur. — Ma pauvre enfant a été vendue par vous ! s'écria-t-il enfin en frappant violemment du pied. Vous avez voulu vous jouer d'elle ; mais craignez que la vérité ne se fasse jour : cette odieuse ruse ne réussira pas. Kouo-Khi-Tsou, les magistrats, tout le monde sait qu'il ne s'agissait que de votre mariage ; tout le monde sait que c'est vous que Kouo-Khi-Tsou voulait épouser. Quand toutes les personnes honorables qui se sont mêlées de ce mariage seront unanimes pour vous accuser, que pourrez-vous dire pour votre justification ?

— Ma justification sera facile. Si Kouo-Khi-Tsou voulait m'épouser, c'était chez moi qu'il devait envoyer ses présents ; pourquoi les a-t-il envoyés chez mon oncle? pourquoi mon oncle les a-t-il reçus et

en a-t-il adressé des remercîments pour sa fille? Quand, dans tout cela, il n'y a pas eu un mot qui se rapportât à moi, à qui fera-t-on croire que c'est de moi qu'il s'agissait?

— Je dirai que c'est vous qui avez voulu que je vous tienne lieu de père; que c'est pour cela que je vous ai appelée ma fille; que tout cela a été convenu entre nous.

— Si mon oncle n'avait pas de fille, l'explication qu'il donne pourrait être admise. Mais mon oncle a une fille qui est bien véritablement à lui; et en admettant que sa nièce fût aussi une fille pour lui, il devait distinguer entre l'aînée et la cadette. Vous vous êtes servi du nom général de fille : dans un cas pareil, si vous étiez magistrat, vous seriez le premier à vous condamner.

A ces raisons qui lui semblent convaincantes, Choui-Joun ne trouve rien à répondre : dans son désespoir, il se frappe la poitrine, se roule par terre, et du ton le plus lamentable : — Assez ! assez ! je le vois, vous avez juré ma perte. Kouo-Khi-Tsou est connu pour la violence de son caractère, et son père vient d'être honoré de la charge de ministre; il a fait à cause de vous de grandes dépenses, et pour combler la mesure, aujourd'hui, à l'occasion de son mariage, il a invité tous ses nobles parents à un grand repas : depuis ce matin la musique et la chaise

d'allégresse attendent, et le soir venu, il arrivera à cheval pour vous recevoir. Si vous refusez de le suivre, sa colère ne connaîtra plus de bornes, il ne me fera pas grâce, il me tuera !..... mon sort est entre vos mains...... si vous persistez à vouloir me nuire, j'oublierai de mon côté toute l'affection que j'avais pour vous, et je déposerai ma plainte entre les mains des magistrats. Je prouverai que vous m'avez trompé, et que je n'ai pas voulu tromper Kouo-Khi-Tsou : le préfet jugera entre nous, et quand on en sera venu là, quelle que soit votre éloquence, vous aurez beau dire et beau faire, vous ferez une triste figure. — A ces mots, il recommença ses lamentations.

— Si vous m'accusez, mon oncle, ma justification sera facile : il me suffira de dire que, profitant de l'exil de mon père, vous avez voulu forcer la pauvre orpheline à se marier pour vous emparer des biens de sa famille. Il est à craindre que votre crime ne paraisse plus grand que le mien.

Ces paroles portèrent la frayeur de Choui-Joun à son comble. — Je n'ai certainement pas l'intention de vous accuser, s'écria-t-il ; mais si je ne le fais, quelle sera pour moi la fin de tout ceci?

— Mon oncle ! si, sans me mêler en rien dans cette affaire, vous ne voulez qu'échapper à ses conséquences, il n'y a rien de plus facile.

En l'entendant parler de la sorte, Choui-Joun cessa de pleurer. — Pour se tirer de là, dit-il, il faudrait être un esprit, un être divin : d'où vient que vous le trouvez si facile?

— Si mon oncle veut suivre mes conseils, l'affliction dans laquelle il est plongé maintenant, fera place à la joie la plus vive.

A ces paroles extraordinaires, Choui-Joun regarda Ping-Sin d'un air hébété.

— Dans ce moment où la mort est suspendue sur ma tête, dit-il tristement, quelle joie pourrais-je espérer? Sauvez-moi de la colère de Kouo-Khi-Tsou, je n'en demande pas davantage!

— Ma cousine Hiang-Kou a plus de dix-sept ans, et il est temps qu'elle se marie, reprit Ping-Sin. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion qui se présente de lui donner un mari? Le mariage une fois conclu, quel mal pourrait-il en résulter?

Choui-Joun laissa retomber sa tête sur sa poitrine en poussant de profonds soupirs. Tout-à-coup, avec un mélange de crainte et de joie, il s'écria : — Sans doute, c'est un moyen de sortir d'embarras : mais votre cousine est si laide et vous ressemble si peu! Après le mariage, que dira Kouo-Khi-Tsou, quand il la verra? Je tremble à l'idée des reproches qu'il sera en droit de me faire.

— Le billet d'âge que vous lui avez porté est

bien véritablement celui de ma cousine; les présents qu'il a faits, c'est chez vous qu'il les a envoyés; dans votre lettre de remercîment, il n'est question que de votre fille; aujourd'hui, c'est chez vous qu'il vient chercher son épouse; évidemment, c'est ma cousine qui doit l'épouser. Quel reproche serait-il en droit de vous faire? Lors même qu'il croirait avoir lieu de se plaindre, vous n'avez rien fait contre les lois : que pourriez-vous craindre de lui? Ce mariage conclu, vos honneurs seront grands comme le Tay-Chan[1] : quoi que vous ayez fait auparavant, tout sera facilement oublié. Avais-je tort de vous dire que votre tristesse se changerait en joie?

Jusque-là, Choui-Joun l'avait écoutée en silence : tout-à-coup sa figure s'épanouit de joie.

— Mon enfant, s'écria-t-il, jeune et sans expérience comme vous êtes, où votre esprit va-t-il chercher de si admirables inventions? Se peut-il, qu'après avoir, par votre supercherie, mis mes jours dans le plus grand danger, vous me rappeliez si facilement à la vie?

— Votre nièce n'aurait jamais eu l'audace de vous tromper, mon oncle; mais il fallait me défendre et me tirer de l'embarras où vous m'aviez mise.

— N'en parlons plus, dit Choui-Joun. Mais

[1] Nom d'une montagne célèbre dans la province de Chan-Toung.

votre cousine va se marier sans avoir été préparée à cette idée ; sa figure est peu agréable, et elle n'a pas le talent d'en dissimuler la laideur. Ne viendrez-vous pas l'aider à faire sa toilette de noces?

Ping-Sin y consentit avec plaisir : elle prit avec elle deux de ses femmes, et se rendit chez sa cousine. Elle lui fit arranger les cheveux, laver la figure, nettoyer les dents et peindre les sourcils. Ces préparatifs durèrent depuis midi jusqu'à la nuit. On couvrit sa tête d'ornements divers enrichis de pierres précieuses et son corps de vêtements de soie brodée de diverses couleurs. Enfin on l'inonda des parfums les plus suaves et les plus précieux.

Ping-Sin lui recommanda ensuite d'affecter beaucoup de réserve et de modestie en entrant dans l'appartement intérieur ; d'insister pour que les lumières fussent éteintes, afin d'éviter de montrer trop tôt sa figure, et de se retirer de bonne heure dans la chambre nuptiale pour se livrer au repos. Elle ordonna aux femmes de chambre de ne pas épargner le vin au nouvel époux, quand viendrait le moment de vider la coupe d'alliance, et de faire de leur mieux pour l'enivrer. Si, après avoir vu sa figure, Kouo-Khi-Tsou éclatait en plaintes et menaçait de maltraiter Hiang-Kou, Ping-Sin conseilla à sa cousine d'affecter un grand désespoir et de l'effrayer par la menace de se donner la mort. Hiang-Kou,

quoique d'une intelligence bornée, comprit parfaitement l'importance de ces conseils, et promit de les suivre. Sa toilette se termina enfin, et elle se montra radieuse comme les trois étoiles dans le ciel.

Le soir, Kouo-Khi-Tsou, monté sur un cheval magnifique et suivi d'une troupe nombreuse de domestiques, arriva pour recevoir sa fiancée. Chouï-Joun, tremblant de tous ses membres, plaça sa fille dans la chaise. Aussitôt, une musique joyeuse se fit entendre, et la troupe se mit en marche.

La ruse est habilement ourdie,
Mais elle ne peut échapper à sa pénétration.
— En vain l'oiseau de proie compte sur sa puissance;
La victime, en changeant de séjour, parvient à se soustraire à ses coups.

Kouo-Khi-Tsou, persuadé que c'était Ping-Sin qu'il avait épousée et qu'il emmenait chez lui, avait peine à contenir les transports de sa joie. Il l'escorta jusqu'à la porte de son hôtel ; quand Hiang-Kou sortit de la chaise, une troupe de femmes qui l'attendaient s'empara d'elle et l'aida à marcher jusque dans le salon. Sous le grand voile de soie brodée qui lui couvrait la tête, et les riches habits dont elle était ornée, on l'aurait prise pour une immortelle, et tous les assistants, persuadés que c'était

Choui-Ping-Sin, donnèrent les marques les plus bruyantes de leur admiration.

Après les révérences prescrites par les rites, on entra dans la chambre où le repas nuptial avait été préparé [1]. Le vin fut versé dans la coupe d'alliance et présenté aux nouveaux époux. Hiang-Kou fut invitée à boire à son mari : mais celle-ci, qui n'avait pas oublié les instructions qu'on lui avait données, courut se cacher derrière les rideaux, et toutes les instances du monde ne purent l'en faire sortir. Kouo-Khi-Tsou attribua cette conduite à un excès de pudeur; il ne voulut pas la contraindre, et, quittant la chambre, il se rendit dans la grande salle où ses parents et ses amis célébraient à table son mariage. Entraîné par l'exemple, et, pour répondre à leurs félicitations, buvant avec tout le monde, il fut bientôt dans une ivresse complète. Dans cet état, il rentra dans la chambre qui n'était éclairée que par un petit nombre de lumières. La

[1] Avant de s'asseoir, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, et celui-ci, à son tour, en fait deux devant elle : ensuite ils se mettent à table; mais avant de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part quelques viandes pour être offertes aux esprits. Lorsqu'ils ont un peu mangé, en gardant un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table ; l'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari. Alors on apporte deux coupes pleines de vin : ils en boivent une partie, et mêlent dans une seule coupe ce qui reste, qu'ils se partagent ensuite et achèvent de boire. (Grosier, *descript. de la Chine*, t. v, p. 276.)

jeune femme était blottie dans le lit : il s'en approcha en chancelant. — La nuit est fort avancée, lui dit-il ; pourquoi ne dormez-vous pas encore?

Hiang-Kou, effrayée, détourna son visage, et, d'une voix faible, ordonna à ses femmes d'éteindre les lumières. Les femmes ne bougeaient pas et regardaient Kouo-Khi-Tsou : il comprit leur intention.

— Puisque madame vous l'ordonne, leur dit-il, éteignez les lumières et retirez-vous. — Elles obéirent aussitôt, et Kouo-Khi-Tsou, impatient, se dépouilla à tâtons de ses habits, et se mit au lit.

Le lendemain, quand le jour parut, il se tourna, joyeux, du côté de sa femme. Au lieu de la beauté délicate qu'il avait vue à la dérobée, il n'aperçut qu'un large front, un visage carré, les traits les plus communs et les plus repoussants. Il bondit sur son lit, et se jetant sur ses habits : — Vous n'êtes pas mademoiselle Chouï ! s'écria-t-il avec angoisse, vous n'êtes pas celle que j'ai épousée ! qui donc êtes-vous ?

— Qui dit que je ne suis pas mademoiselle Chouï? dit Hiang-Kou ; regardez-moi avec attention.

Kouo-Khi-Tsou la regarda de nouveau, et secouant la tête : — Hélas ! hélas ! ce n'est pas elle ! s'écria-t-il douloureusement. Chouï-Ping-Sin était belle comme le nénuphar flottant sur l'eau, belle

comme le saule, à travers la vapeur. Je ne vois ici rien qui lui ressemble. Ah ! ce vieux chien de Choui-Joun m'a cruellement trompé !

— Vous m'avez épousée, je suis votre femme, s'écria Hiang-Kou furieuse. Osez-vous bien, en ma présence, insulter aussi grossièrement mon père ?

Ces paroles redoublèrent la colère de Kouo-Khi-Tsou. — Assez ! assez ! s'écria-t-il ; c'est sa fille Ping-Sin qu'il m'a fait voir en secret. Vous l'appelez votre père : vous êtes sans doute sa fille, mais non pas celle que je voulais épouser.

— Peut-on être stupide à ce point ! dit Hiang-Kou, en s'asseyant sur le lit et commençant à s'habiller. Ping-Sin est la fille de mon oncle, l'ex-membre du tribunal militaire ; si c'est elle que vous vouliez épouser, il fallait aller la lui demander à la frontière. Pourquoi vous adresser à mon père ? Le billet d'âge qu'il vous a remis, c'est le mien ; dans le billet de remercîment qu'il vous a adressé à l'occasion des présens, il n'était question que de sa fille ; ne l'avez-vous pas vu ? que parlez-vous de sa nièce ? C'est chez mon père que vous avez envoyé les présents d'usage ; c'est dans sa maison que vous êtes venu me prendre ; pouvez-vous dire que ce n'était pas sa fille que vous vouliez épouser ? Ma famille est illustre ; vous m'avez épousée publiquement et selon les rites ; vous m'avez emmenée dans votre maison

où vous avez réuni vos parents et vos amis dans un splendide festin; aucune des cérémonies prescrites n'a été omise et vous ne craignez pas de me tenir aujourd'hui un langage aussi insultant! Comment pourrai-je, à l'avenir, remplir convenablement mes devoirs de femme et vous donner des descendants capables d'offrir les sacrifices funèbres aux ancêtres? Plutôt mourir mille fois!

A ces mots, elle s'élance de son lit en versant un torrent de larmes. Elle invoque à grands cris le ciel et la terre et se jette sur un grand mouchoir rouge avec l'intention apparente de s'étrangler. Kouo-Khi-Tsou avait été assez douloureusement surpris en reconnaissant que ce n'était pas Ping-Sin; mais quand il vit Hiang-Kou prête à se donner la mort, il fut saisi d'une frayeur inexprimable.

Aveuglé par la violence de la passion, il était tombé dans un piége adroitement dressé; mais ce n'est que dans le chapitre suivant que nous raconterons les suites de la cruelle déception qu'il éprouve.

CHAPITRE IV.

KOUO-KHI-TSOU COURT APRÈS LA LUNE ET NE PREND QUE SON OMBRE.

Que les hommes sont ignorants et ridicules !
Ils ne connaissent pas même ce qu'ils ont sous les yeux.
Les rêves du printemps sont déjà loin d'eux et ils vivent encore dans leur pensée;
Les nuages de l'automne se sont évanouis, et ils les voient encore se mouvoir au-dessus de leurs têtes.
Quand le ciel l'ordonne, on voit échouer les plans les mieux dressés :
Le cheval sauvage qui n'est pas dirigé par le frein est peu servi par sa vitesse.
Le projet est bien conçu et plein d'audace,
Et cependant il suffit d'une simple jeune fille pour le déjouer.

Nous avons dit le mariage de Kouo-Khi-Tsou, son désappointement quand il découvrit que sa femme était une autre que Ping-Sin, les arguments irrésistibles employés par Hiang-Kou, enfin la résolution de celle-ci de se donner la mort, et la crainte

de Kouo-Khi-Tsou de ne pouvoir l'empêcher d'exécuter ce dessein.

Il appela les femmes de chambre, et la remit entre leurs mains en leur ordonnant de la surveiller de près : lui-même, après avoir donné à sa toilette les soins accoutumés, sans rien dire à ses parents ni à ses amis, se rendit secrètement chez le préfet, et se plaignit amèrement à ce magistrat de la manière indigne dont Choui-Joun s'était joué de lui.

— C'est bien Choui-Ping-Sin qu'il m'a fait voir en secret, lui dit-il; c'est son billet d'âge qu'il m'a envoyé; il a reçu les présents d'usage, et maintenant que le mariage est consommé, il se trouve que c'est sa fille Hiang-Kou qu'il m'a fait épouser. L'argent que j'ai dépensé m'importe fort peu [1] : mais avoir été joué comme un enfant par ce misérable, c'est ce que je ne saurais supporter. Seigneur, par l'estime que vous avez pour mon père, je vous en conjure instamment, infligez-lui une punition sévère : ce sera un adoucissement à mes maux.

— Sans doute, Choui-Joun vous a trompé, lui répondit le préfet, après un instant de réflexion, mais votre conduite a été bien imprudente ! En recevant le billet d'âge, vous auriez dû vous informer

[1] Il arrive quelquefois que l'époux peu satisfait de la beauté de sa fiancée, la renvoie chez elle après l'avoir vue ; il suffit qu'il consente à perdre, pour s'en débarrasser, la somme qu'il a donnée pour l'obtenir.

de la lune et du jour de la naissance de la fiancée : j'y ai été trompé comme vous. Peut-être direz-vous qu'on ne pouvait prévoir ce qui est arrivé? Mais, mon jeune ami, au lieu de faire porter vos présents dans la maison de Choui, le membre du tribunal militaire, pourquoi les envoyer chez Choui-Joun? Lorsqu'en vous répondant, il donnait à sa nièce Ping-Sin le nom de fille, n'auriez-vous pas dû concevoir quelque soupçon? Et hier encore, en allant chercher votre femme chez Choui-Joun, n'était-ce pas dire clairement que c'était sa fille que vous épousiez! Aujourd'hui, le mariage est consommé; il n'y a plus à s'en dédire : vous êtes irrévocablement unis. Si vous l'accusiez d'une substitution de personnes, qui voudrait vous croire? C'est par une violation des rites que vous avez obtenu de voir Ping-Sin à la dérobée; il faut vous garder d'en parler. Vous demandez qu'on punisse Choui-Joun; mais je pense qu'il vaut mieux le voir avant de prendre un parti contre lui. Rentrez tranquillement chez vous, mon jeune ami, et soyez sans inquiétude. Je vais secrètement mander Choui-Joun, je l'interrogerai avec soin, et peut-être parviendrai-je à en tirer des renseignements qui pourront nous être utiles.

Kouo-Khi-Tsou, ne pouvant obtenir davantage, prit congé du magistrat. De retour chez lui il s'efforça

par de douces paroles de calmer Hiang-Kou : mais revenons à Chouï-Joun.

Le soir même du mariage de sa fille, une sueur glacée parcourut tous ses membres ; il se coucha, espérant que le sommeil calmerait ses terreurs, mais il lui fut impossible de dormir. Aussitôt que le jour parut, il envoya chez Kouo-Khi-Tsou savoir adroitement ce qui se passait ; l'envoyé revint bientôt lui annoncer que tout paraissait tranquille.

— Kouo-Khi-Tsou, se dit-il à lui-même, n'est pas un homme endurant, il ne me pardonnera jamais.

Il avait passé une grande partie du jour, le cœur rempli des plus mortelles angoisses, quand un messager du préfet vint lui dire que sa seigneurie avait à lui parler. Quelle que fût sa frayeur, Chouï-Joun ne pouvait refuser d'obéir ; il tâcha de s'armer d'assurance et se rendit chez le préfet. Celui-ci le fit entrer dans un cabinet retiré, lui dit de s'asseoir, et, après avoir renvoyé les domestiques, lui parla ainsi :

— Vous savez fort bien que la femme que je vous ai dernièrement demandée en mariage, de la part de Kouo-Khi-Tsou, était votre nièce Ping-Sin ; mais, par une ruse diabolique, à la fleur vous avez substitué un bâton. En mettant votre fille à la place de

Ping-Sin, non-seulement vous avez trompé Kouo-Khi-Tsou, mais vous m'avez trompé moi-même. Aujourd'hui Kouo-Khi-Tsou, désespéré et furieux, est venu déposer sa plainte entre mes mains et réclamer contre vous toute la rigueur de la loi. Par égard pour votre illustre famille, soupçonnant d'ailleurs que, pour agir ainsi, vous avez eu quelque motif secret, je vous ai fait appeler pour vous interroger et obtenir de vous la vérité tout entière : c'est le seul moyen d'atténuer votre faute.

Choui-Joun épouvanté tomba aux genoux du préfet. — Votre coupable serviteur dépend uniquement de votre seigneurie, s'écria-t-il ; sa vie et sa mort sont entre vos mains ; comment oserait-il vous tromper? Ce qui s'est passé hier a été tout à fait indépendant de sa volonté ; c'est la suite de difficultés intérieures qu'il va vous dévoiler sans détour. Puisse-t-il, par un aveu sincère, mériter votre indulgence et obtenir son pardon !

— Puisqu'il en est ainsi, dit le préfet, asséyez-vous et parlez.

Choui-Joun se releva, s'assit et commença en ces termes : — Le mariage dont votre indigne serviteur et Kouo-Khi-Tsou avaient eu l'idée, et qui fut ordonné plus tard par votre seigneurie, était en effet celui de ma nièce. Nous n'avions pas prévu que la jeune fille, qui est douée d'une grande fermeté de

caractère, s'y refuserait obstinément. Votre serviteur voyant que toutes ses instances étaient vaines, lui communiqua l'ordre de votre seigneurie, mais il ne fut pas plus heureux ; il insista, en lui représentant que son opiniâtreté pourrait attirer sur sa famille de bien grands malheurs. Alors elle changea de langage et dit que si votre serviteur voulait représenter son père elle n'aurait plus d'objection à faire. Pour écarter tout obstacle à l'union projetée, il céda à son désir ; mais, pour lui ôter tout prétexte de se rétracter, il lui témoigna le désir qu'elle écrivît de sa propre main son billet d'âge. Elle fit peu de résistance, et, prenant un pinceau, elle se mit à écrire. Votre serviteur pouvait-il concevoir le moindre soupçon et se douter que c'était le billet d'âge de sa fille qu'elle avait écrit ? Sans y regarder, il vint le présenter à votre seigneurie qui le chargea de le remettre au sous-préfet, avec invitation à ce dernier de le porter lui-même à Kouo-Khi-Tsou. La joie de celui-ci fut extrême ; il envoya les présents d'usage ; ils furent reçus par votre serviteur qui, à l'instigation de sa rusée nièce, répondit par un billet dans lequel il l'appelait sa fille. Le jour fixé pour le mariage étant arrivé, votre serviteur la pressa de se préparer ; mais changeant tout-à-coup de langage, elle lui déclara qu'elle ne le comprenait pas. Dans cette situation désespérée, la mort était le seul refuge de

votre serviteur. Pour me tirer d'embarras, elle me proposa (cette idée ne vint pas de moi) de mettre ma fille à la place. Je résistai d'abord, mais que pouvais-je faire? il ne me restait pas d'autre ressource, et je finis par consentir. Ma fille est laide, ignorante, sans esprit ; mais enfin elle est légitimement mariée, et sans doute c'était la volonté du ciel. Je vous ai dit toute la vérité, seigneur, et votre serviteur espère que vous le traiterez avec indulgence.

Le préfet fut charmé de ce récit qu'il avait écouté avec beaucoup d'attention. — Quelle présence d'esprit ! quelle fermeté ! quelle prudence dans un âge aussi tendre ! s'écria-t-il ; votre nièce est vraiment digne d'admiration et de respect. Je crois que vous m'avez dit l'exacte vérité ; mais il est à craindre que Kouo-Khi-Tsou, qui a si fort à se plaindre, ne se résigne pas facilement à son sort.

— La colère de Kouo-Khi-Tsou, reprit Choui-Joun, vient uniquement de ce qu'il n'a pas épousé ma nièce ; si elle en avait épousé un autre que lui, le mal serait sans remède. Hier elle est parvenue à lui échapper, mais heureusement pour lui elle n'a pas quitté l'appartement intérieur : si Kouo-Khi-Tsou ne peut vaincre la passion qu'il a conçue pour elle, permettez à votre serviteur de tenter, pour réparer ses torts, un moyen d'amener sa nièce à faire ce qu'il désire.

— Si vous pouvez amener votre nièce à épouser Kouo-Khi-Tsou, dit le préfet charmé de cette proposition, il ne sera plus question de cette affaire. Mais à beaucoup de pénétration elle joint beaucoup de prudence ; comment parviendrez-vous à la tromper ?

— Jusqu'au mariage de ma fille elle s'est tenue très-soigneusement en garde contre moi et elle a pu m'en imposer ; mais aujourd'hui, il n'y a rien de semblable à craindre. Ce mariage consommé lui a rendu la sécurité qui lui manquait auparavant, et cette sécurité même pourra nous servir. Que votre seigneurie fasse venir Kouo-Khi-Tsou et me permette de lui proposer un admirable stratagème qui se présente à mon esprit.

— En faveur de vos louables intentions, je ne pousserai pas plus loin les choses contre vous : mais si vous essayez encore de me tromper, redoutez toute ma colère.

Alors on envoya chercher Kouo-Khi-Tsou qui ne se fit pas attendre. Après les révérences d'usage, Choui-Joun lui raconta ce qui venait de se passer.

— Si par votre entremise, s'écria le jeune homme passant de la colère à la joie la plus vive, j'obtiens la possession de votre nièce, votre fille n'a rien à redouter de moi ; elle sera traitée avec les plus grands égards. Mais votre nièce est douée d'une grande

pénétration : quel moyen comptez-vous employer pour arriver à ce but?

— Le voici, dit Choui-Joun. Que mon gendre retourne auprès de ma fille et lui montre un visage satisfait : point de reproche, point de colère. Le troisième, le sixième ou le neuvième jour qu'il ordonne un grand festin auquel il aura soin d'inviter tous ses parents et ses amis. Les hommes seront dans la salle extérieure avec leurs seigneuries les magistrats; et, dans l'appartement intérieur, les femmes, au nombre desquelles se trouvera ma nièce. Les choses ainsi disposées, et quand Ping-Sin sera arrivée, mon gendre n'aura qu'à se présenter avec le billet d'âge dont il aura eu soin de changer les caractères, et à demander à leurs seigneuries de décider qu'elle lui appartient légitimement. Votre serviteur sera là pour vous soutenir, et il n'y a pas à craindre qu'elle s'envole. Que vous semble de ce projet?

— Admirable! s'écria Kouo-Khi-Tsou transporté de joie.

— Le moyen est bon sans doute, dit le préfet, mais je crois votre nièce trop pénétrante pour s'y laisser prendre.

— Si elle voit le troisième et le sixième jour se passer sans observation, dit Choui-Joun, et la position de ma fille assurée, elle ne concevra pas le moindre soupçon : l'invitation ne lui arrivant qu'a-

près le neuvième ou le douzième jour, sa sécurité n'en sera que plus grande; et d'ailleurs, comme proche parente, elle ne peut se dispenser de se rendre à votre invitation : comment alors ne réussirions-nous pas?

La délibération se termina là : Kouo-Khi-Tsou et Choui-Joun prirent congé du préfet, et, après beaucoup de recommandations réciproques, ils se séparèrent.

La voie de l'homme vertueux est unie et droite;
Mais celle du méchant est tortueuse.
Si l'on ne voyait pas quelquefois des exemples de vertu,
Comment la pure doctrine pourrait-elle se répandre?

Laissons Kouo-Khi-Tsou rentrer chez lui pour faire les préparatifs nécessaires, et revenons à Chouï-Joun. Pénétré de ce que lui avait dit le préfet, il ouvrit la porte de communication et se rendit chez Ping-Sin.

— Mon enfant, s'écria-t-il en affectant un air joyeux, hier, à propos de ce mariage, j'ai eu tort de m'emporter contre vous : sans votre heureux expédient, dans quel état serions-nous aujourd'hui?

— Les choses ne pouvaient être autrement, dit Ping-Sin, je n'ai aucun mérite à cela.

— J'avais cependant des craintes : mais voyant que tout est calme ce matin, je commence à espérer que rien de fâcheux ne nous surviendra.

— Ce calme ne me rassure pas ; on est convaincu sans doute que les reproches ne remédieraient à rien : mais il est probable qu'il se trame quelque chose en secret.

— Il se trame quelque chose en secret ! se dit Chouï-Joun quand il fut sorti. Est-il possible que cette jeune fille ait tant de pénétration? Je crains bien qu'elle ne refuse l'invitation de Kouo-Khi-Tsou.

Le neuvième jour, Kouo-Khi-Tsou envoya les billets d'invitation : un pour Chouï-Joun et un pour chacun de ses fils. Ces quatres billets étaient en son nom ; mais son père et sa mère étant dans la capitale, un cinquième pour Ping-Sin était écrit au nom de Hiang-Kou.

Chouï-Joun les prit et les porta tous à Ping-Sin.

— Votre grande douleur se changera en joie, vous l'avez dit ! s'écria-t-il en riant : puisqu'il nous invite à célébrer le douzième jour, c'est une chose assurée maintenant. Nous devons accepter son invitation et sanctionner par notre présence l'union des deux familles.

— Il le faut, sans aucun doute, dit Ping-Sin.

— Puisqu'il en est ainsi, il ne convient pas que nous y allions les mains vides. Il faut se procurer

les présents d'usage et les envoyer un jour d'avance, afin qu'étant ainsi prévenu que nous irons tous, Kouo-Khi-Tsou ordonne les apprêts du festin.

— Faites, dit Ping-Sin. »

Choui-Joun présenta aussitôt à sa nièce un grand papier rouge et la pria d'inscrire les objets qu'elle jugeait convenable d'offrir. Ping-Sin, sans se faire prier, prit un pinceau, désigna un nombre considérables d'objets, et chargea son oncle de les acheter. Choui-Joun, transporté de joie, prit la liste. S'applaudissant du succès de sa ruse qui déjà avait réussi à moitié, il s'empressa d'envoyer un message secret à Kouo-Khi-Tsou pour l'en instruire. Après cela, il fit venir un astrologue qu'il chargea de composer le billet d'âge de sa nièce, et l'envoya également à son gendre, en lui recommandant de faire sur celui qu'il avait déjà reçu les changements nécessaires pour s'en faire une arme contre Ping-Sin.

Cependant son inquiétude était grande. Craignant que sa nièce ne s'aperçût qu'on voulait la tromper et qu'elle ne changeât d'avis, il était constamment à l'affût de ce qu'elle disait, de ce qu'elle faisait : mais Ping-Sin semblait ne rien voir, et sa bouche restait muette. Ce silence inquiétait Choui-Joun. Ne pouvant goûter un instant de repos, il fit secrètement prier sa fille d'envoyer, la veille de la fête, deux de

ses femmes pour renouveler son invitation : ce qui fut fait.

— Madame, dirent-elles à Ping-Sin, présente ses très-humbles salutations à Mademoiselle; elle sent vivement les obligations qu'elle a à Mademoiselle et la prie de venir demain de bonne heure, afin qu'elle puisse lui en témoigner elle-même toute sa reconnaissance.

— C'est demain qu'on fête le mariage de votre maîtresse, dit Ping-Sin : j'irai certainement lui faire mon compliment.

Elle fit apporter le thé, et, pendant que les deux suivantes en prenaient quelques tasses, elle leur adressa quelques questions.

— Que fait maintenant votre maîtresse? leur dit-elle.

— Elle ne fait rien, répondit l'une d'elles.

— Ce matin, dit l'autre, elle était occupée à fixer quelque chose sur un carré de soie rouge, mais je ne sais comment on nomme cette chose-là.

— C'était peut-être quelques caractères d'or.

— Justement, répondit la suivante.

Aussitôt Ping-Sin détourna la conversation et ne les questionna pas davantage. Les deux femmes ayant fini de prendre le thé prirent congé d'elle après lui avoir fait renouveler la promesse de se rendre à l'invitation de leur maîtresse.

A cette nouvelle, Choui-Joun fut transporté de joie. Le lendemain de grand matin, Kouo-Khi-Tsou remit aux deux suivantes une petite boîte d'or contenant dix grosses perles de la plus belle couleur, et les chargea d'aller les porter à Ping-Sin.

— Notre maîtresse, lui dirent-elles, nous a chargées de porter secrètement ces perles à Mademoiselle; elle la prie de les garder : ce sont ses propres paroles.

— Ces perles sont d'une grande beauté et d'un prix inestimable, dit Ping-Sin après les avoir examinées. Si elles sont à vendre, il m'est impossible de les acheter; si votre maîtresse veut me les offrir, vous pouvez les reprendre; j'irai la voir tout à l'heure et je les recevrai de sa main. — Les deux suivantes embarrassées reprirent les perles et se retirèrent.

Bientôt après Choui-Joun vint lui demander de quelle chaise et de quel parasol elle voulait se servir, et de combien d'hommes elle se ferait accompagner.

— Mon père étant exilé, lui répondit Ping-Sin, il serait inconvenant de se servir de la grande chaise et du parasol jaune : une petite chaise convient mieux à notre fortune présente. Hier le fermier de la ferme du midi est venu me porter le riz de sa redevance, et j'ai gardé deux de ses hommes : ne vous inquiétez pas de cela, mon oncle.

— Aujourd'hui, reprit Chouï-Joun, Kouo-Khi-Tsou réunit chez lui toute son illustre famille; alliés depuis si peu de temps avec lui, n'est-il pas convenable que nous nous présentions avec quelque appareil? Si vous arrivez dans une misérable chaise à deux porteurs, et sans parasol, ne craignez-vous pas qu'on ne se moque de vôtre équipage?

— Qu'on se moque; je ne ferai rien contre les convenances.

— Puisque votre résolution est prise, dit Chouï-Joun après avoir essayé vainement de vaincre sa résistance, nous allons partir les premiers, d'une manière décente, mes fils et moi. Vous viendrez ensuite comme il vous plaira. —En disant ces mots il sorti et prit les devants avec ses trois fils.

Leur ruse grossière est commc la pierre qui roule au hasard:
Son esprit pénétrant ressemble au voyageur qui marche droit à son but;
Ils suivent tantôt une voie tantôt une autre,
Et se consument en efforts inutiles.

En apprenant que Ping-Sin avait promis de venir chez lui, Kouo-Khi-Tsou ne put modérer les transports de sa joie. Il envoya à plusieurs reprises presser les magistrats d'arriver pour l'aider dans ses projets, comme ils le lui avaient promis. Il avait prié en

outre trois ou quatre de ses compagnons de débauche d'assister aux cérémonies. Son projet était de soutenir que les perles avaient été reçues comme présent de noces, et le billet d'âge en caractères d'or devait servir de preuve contre Ping-Sin. Il fit choix de sept ou huit femmes vigoureuses auxquelles il recommanda d'entourer Ping-Sin, à sa sortie de la chaise, de la soutenir dans leurs bras, et dans le cas où, se doutant de ce qui se tramait contre elle, elle tenterait de se donner la mort, de faire tous leurs efforts pour l'en empêcher. Il avait choisi l'appartement le plus retiré de son hôtel et l'avait fait décorer des étoffes les plus riches et les plus précieuses ; il se flattait par ce moyen de la réconcilier avec sa situation et de parvenir à toucher son cœur.

Depuis le matin jusque vers le milieu du jour, des gens ne firent qu'aller et venir de chez lui chez Ping-Sin pour s'informer de ce qui se passait ; enfin on vint lui annoncer que Ping-Sin était montée dans sa chaise et sortie de chez elle, et l'instant d'après, un autre émissaire vint lui dire que la chaise était déjà à moitié chemin. A cette nouvelle le cœur de Kouo-Khi-Tsou s'épanouit de joie. Aussitôt il ordonna aux musiciens de se ranger des deux côtés de la grande porte, et, à l'arrivée de la chaise, de faire retentir l'air du son de leurs instruments. Lui-mê-

me, dans son impatience, s'élança hors de la porte pour la voir arriver : il vit au loin s'avancer rapidement une petite chaise précédée de quatre femmes de chambre et suivie d'un petit nombre de domestiques. C'était pour lui comme un être immortel qui revenait habiter parmi les hommes.

Quand la chaise fut arrivée à une petite distance de la porte, Kouo-Khi-Tsou, pour obéir aux convenances, s'empressa de rentrer. Les magistrats étaient déjà rendus dans le salon : en apprenant que Ping-Sin approchait, ils ne purent s'empêcher d'en éprouver du regret. — Jusqu'ici, se dirent-ils, cette jeune fille a montré une pénétration admirable ; quel malheur que maintenant elle tombe dans le piége qui lui est tendu !

Cependant la chaise était arrivée devant la porte : lorsque les porteurs l'eurent posée à terre, les quatre femmes en soulevèrent la courtine. Déjà Ping-Sin était levée pour sortir, et les sept ou huit femmes qui l'attendaient à la porte s'avançaient pour la soutenir, quand tout-à-coup les tambours et la musique retentirent ; à ce bruit inattendu Ping-Sin changea de couleur.

— Ces tambours, cette musique, se dit-elle, ne me présagent rien de bon. Il y a là des hommes qui veulent me nuire ; si j'entre, je tombe dans quelque piège. — Elle se rassit et ordonna à ses deux por-

teurs de la reconduire chez elle. Cet ordre était à peine donné que la chaise se trouva replacée sur leurs épaules : ils s'éloignèrent aussitôt avec toute la rapidité possible, les quatre femmes marchant en avant et les domestiques derrière.

La riche proie n'est pas loin de la gueule du dragon;
Pour couper la barbe du tigre, il faut être bien près de ses mâchoires.
— Sa pénétration éclate comme l'or et le jade;
Leur stupidité et leur scélératesse se montrent dans tout leur jour.

En entendant le bruit des tambours et la musique, Kouo-Khi-Tsou comprit que Ping-Sin était arrivée. Dans son impatience, il se cacha dans un coin pour la voir entrer. Tout-à-coup le bruit des tambours et de la musique cessa de se faire entendre, et les femmes rentrèrent en désordre. Kouo-Khi-Tsou, plein d'inquiétude, sortit du lieu où il était caché et courut à elles.

— Pourquoi Mlle Chouï n'entre-t-elle pas? s'écria-t-il.

— Seigneur, Mlle Chouï sortait déjà de sa chaise : mais quand la musique s'est fait entendre elle a été saisie de frayeur. Ces tambours, cette musique ne me présagent rien de bon, a-t-elle dit; il y a là des hommes qui veulent me nuire : si j'entre, je tombe

dans quelque piège. Aussitôt elle est rentrée dans sa chaise et s'est fait reconduire chez elle.

— Et vous ne l'en avez pas empêchée, s'écria Kouo-Khi-Tsou furieux.

— Seigneur, vous ne l'auriez pas pu vous-même, tant son départ a été précipité.

Kouo-Khi-Tsou désespéré, fit courir après elle; mais la chaise était déjà loin et il fut impossible de l'atteindre.

Kouo-Khi-Tsou, resta quelque temps comme anéanti, mais bientôt il courut au salon et raconta sa disgrâce aux magistrats. Ils en furent l'un et l'autre surpris et joyeux en même temps.

— Cette jeune fille est vraiment étonnante! s'écria alors le préfet. Se peut-il, qu'en entendant les tambours et la musique, elle ait compris qu'on lui tendait un piège! Votre nièce, dit-il à Choui-Joun, est sans doute habile dans l'art de la divination.

— Dès son enfance, répondit Choui-Joun, elle lisait avec son père des livres étranges, et prédisait en famille la bonne ou la mauvaise fortune; mais nous n'avions pas foi en ses prédictions. Aujourd'hui, par hasard, elle a deviné juste. — Les deux magistrats et tous les assistants témoignèrent leur surprise et leur admiration.

Kouo-Khi-Tsou, dans un découragement mortel, envoya encore à Ping-Sin deux femmes avec un nou-

veau message. — C'est aujourd'hui le douzième jour, lui dirent-elles de sa part; toute la famille est rassemblée pour le célébrer; mademoiselle est invitée à se réunir à elle. Notre maître n'a pas de mauvais dessein. Pourquoi, étant venue jusqu'à la porte, mademoiselle s'en est-elle retournée si précipitamment?

— Voici la réponse de mademoiselle Chouï, dirent les deux suivantes à leur retour : — Croyant aux bonnes intentions de votre maître, je me rendais chez lui sans défiance; maintenant, je ne puis plus douter de ses mauvais desseins. Il a falsifié le billet d'âge; les perles qu'il m'a envoyées devaient passer pour des présents de noces, et en invitant les deux magistrats, il comptait sur leur appui pour me contraindre à l'épouser. Sans le bruit des tambours et de la musique, je serais tombée dans le piège qu'il m'avait tendu. Allez, présentez à votre maître mes salutations les plus respectueuses; qu'il se contente de la femme qu'il a épousée et qu'il renonce au vain espoir d'une union entre lui et moi.

Le préfet et toutes les personnes présentes accueillirent cette réponse avec un murmure d'admiration. — Vraiment! s'écria-t-on tout d'une voix, cette demoiselle Chouï n'est pas une femme ordinaire. — Cet incident fut, jusqu'au dîner, le sujet de la conversation. A midi, l'ordre de servir fut donné, et le repas fini, les convives se dispersèrent.

Kouo-Khi-Tsou, désespéré, retint Chouï-Joun qui se disposait à sortir. — J'y ai mûrement réfléchi, lui dit-il; votre nièce, quelle que soit son intelligence et sa pénétration, fut-elle même un être divin, n'aurait pu soupçonner mes projets : vous êtes tous deux d'accord pour me tromper.

Effrayé de cette accusation imprévue, Chouï-Joun tomba aux genoux de Kouo-Khi-Tsou, et, prenant le ciel à témoin : — Si j'ai communiqué vos projets à ma nièce, s'écria-t-il, si je me suis ligué avec elle pour vous tromper, puisse la peste envahir ma maison.

— Si vous ne me trompez pas, dit Kouo-Khi-Tsou s'empressant de le relever, si vous n'êtes pas d'accord avec elle, je vous le déclare, à cause même de cette intelligence et de cette pénétration extraordinaires qui la rendent si supérieure à toutes les autres femmes, je ne renoncerai jamais à elle.

— Mon fils, si vous ne voulez pas renoncer à elle, cessez au moins de m'en vouloir; j'ai un dernier moyen dont vous pourriez encore essayer.

— Quel est-il?

— Le vingtième jour de la neuvième lune est l'anniversaire de la mort de la mère de ma nièce. Tous les ans à la même époque, elle se rend religieusement à la ferme du midi pour déposer sur sa tombe les offrandes funèbres. Elle reçoit en même

temps les redevances de ses fermiers, et passe une partie du jour à visiter les chrysanthêmes en fleur. Chaque année il en est de même. Ce jour venu, montez à cheval, cachez un certain nombre de vos gens autour de la ferme, et attendez que, après avoir offert le sacrifice, ma nièce s'en retourne chez elle. Tombez alors sur les porteurs, mettez-les en fuite, et faites-la conduire dans votre maison. Réglez avec vos gens les dispositions à prendre; mais que ce projet réussisse ou non, promettez-moi de ne plus me tourmenter à ce sujet.

— Parfait! parfait! parfait! s'écria Kouo-Khi-Tsou, tout d'une haleine. Ce projet est d'une exécution simple et facile : je n'y changerai rien. Je ne crains qu'une chose, c'est que, le jour venu, le mauvais temps ne l'empêche de sortir.

— Ma nièce est d'une piété rare : ni le vent ni la pluie ne l'empêcheront de s'acquitter de son devoir.

Ces paroles rassurèrent complètement Kouo-Khi-Tsou, et leur projet étant bien arrêté, ils se séparèrent.

Que les hommes ordinaires n'élèvent pas leurs vues jusqu'aux êtres célestes;
Qu'ils sachent que le dieu du mariage est armé d'un fouet de fer.
— Il cherche avant tout sa propre satisfaction,
Mais l'objet de ses vœux est au-dessus de sa portée.

Laissons Kouo-Khi-Tsou se préparer à son entreprise et suivons Chouï-Joun qui rentre chez lui.

Il se hâta d'aller trouver sa nièce. — Kouo-Khi-Tsou, lui dit-il avec colère, n'avait que de bonnes intentions. Pourquoi ces soupçons ridicules? Pourquoi venir jusqu'à sa porte et vous en retourner ensuite? Non-seulement vous avez troublé la fête, mais encore vous m'avez compromis par cette conduite inconvenante.

— Je n'ai pas besoin, dit Ping-Sin, de chercher à deviner ce qu'il avait dans le cœur : il doit le savoir mieux que personne.

— J'en jure par le grand Fo (Bouddha), s'écria Chouï-Joun en joignant les mains, vous êtes injuste à son égard. Son unique but aujourd'hui était de réunir sa famille; je puis jurer qu'il n'a pas de reproche à se faire.

— En entendant les trois coups de tambour, j'ai pensé qu'il se tramait quelque chose contre moi. J'ai déjoué ses projets aujourd'hui; mais je suis convaincue qu'il n'en restera pas là. Il fera encore quelques tentatives pour s'emparer de moi; l'avenir le prouvera, mon oncle, et vous reconnaîtrez alors que je n'ai pas été injuste à son égard.

Chouï-Joun ne sut que répondre. Honteux et confondu, il ne lui resta, pour se tirer d'embarras, d'autre parti à prendre que de se retirer au plus vite.

Le vingtième jour de la neuvième lune, Ping-Sin ordonna à ses gens de préparer les choses nécessaires pour les cérémonies du sacrifice qu'elle voulait offrir sur la tombe de sa mère à la ferme du midi. La veille de ce jour, elle avait invité Choui-Joun et ses trois fils à y venir avec elle.

— C'est demain, s'était dit Choui-Joun après y avoir long-temps réfléchi, que Kouo-Khi-Tsou doit enlever ma nièce. Cela ne peut pas se faire sans quelque tumulte, et si j'allais avec elle, je pourrais m'attirer quelque fâcheuse affaire. — Et il avait répondu que le lendemain il serait retenu par une affaire de la plus haute importance, et qu'il lui serait impossible de l'accompagner.

— Si mon oncle ne peut venir, dit Ping-Sin, mes cousins ne le peuvent-ils pas non plus?

— Les deux aînés seront occupés à la maison; mais le plus jeune peut vous accompagner et aller visiter avec vous la tombe de votre mère.

La chose ainsi réglée, il en donna secrètement avis à Kouo-Khi-Tsou, et lui fit dire que ne voyant aucun avantage à y aller lui-même, il y avait envoyé son fils qui pourrait tout voir et tout entendre.

Cette maison de campagne était située à douze ou treize lis de la ville. Dès que le jour parut, Ping-Sin sachant que la route était longue, se leva pour faire les préparatifs, et enfin elle monta dans une

grande chaise fermée des quatre côtés par d'épais rideaux. Le parasol jaune ouvrait la marche ; derrière, étaient quatre de ses femmes dans quatre petites chaises séparées : son jeune cousin et quelques domestiques suivaient à cheval. C'est dans cet ordre qu'ils sortirent lentement de la ville et se dirigèrent vers la ferme du midi pour accomplir les rites funéraires.

> La fleur est réfléchie dans la glace brillante;
> L'image de la lune scintille au sein de l'onde et défie la main des hommes.
> — Aurait-on pu prévoir qu'après tant de peines et d'efforts,
> *Elle* serait aussi insaisissable que l'image réfléchie dans le fleuve?

Quand Choui-Ping-Sin arriva à la ferme, le fermier en ouvrit la grande porte et fit respectueusement poser la chaise dans la salle principale. Dès qu'elle fut entrée, on ferma soigneusement la porte, laissant les cavaliers en dehors.

A peine Ping-Sin fût-elle assise, que la femme du fermier fit servir le thé. Ping-Sin fit inviter son jeune cousin à monter pour le prendre avec elle : le thé pris, elle demanda à la fermière si tout était prêt pour le sacrifice.

— Tout est prêt, répondit-elle, on n'attend que mademoiselle pour les cérémonies.—Ping-Sin se leva aussitôt ainsi que son cousin, et se rendit à la tombe

de sa mère, placée derrière la ferme, sur un tertre élevé. Elle présenta en pleurant les offrandes prescrites, et brûla des images de papier doré.

La cérémonie terminée, elle se rendit dans un pavillon situé à l'occident de la ferme pour jouir de la vue des chrysanthèmes en fleur. A chaque extrémité de la ferme s'élevait un grand pavillon. Le pavillon oriental était entouré de superbes pêchers dont les fleurs étaient destinées à réjouir la vue à l'époque du sacrifice du printemps. En face du pavillon occidental, le terrain était parsemé de chrysanthèmes qui avaient la même destination à l'époque du sacrifice d'automne. On était alors dans cette dernière saison.

Ping-Sin monta au haut du pavillon occidental, et ayant regardé autour d'elle, elle ne put s'empêcher d'admirer les couleurs des chrysanthèmes dont les fleurs épanouïes brillaient du plus vif éclat et étaient comme un immense tapis d'or étendu sur la terre.

« L'enclos est couvert de leur ombre légère ; un
« parfum éloigné s'exhale de leurs fleurs disposées
« sur trois rangs. Par des nuances plus ou moins
« vives, elles reflètent par leur mélange une lu-
« mière dorée, semblable à celle du soleil. Leurs
« feuilles altérées s'abreuvent de la brillante rosée
« qui les couvre, tandis que le vent les caresse de
« son aile légère.

« En les voyant ainsi courber leurs têtes languissantes, on compâtit à leur sort, et l'on sent s'éveiller dans son âme des idées en harmonie avec l'automne. Et qu'on ne dise pas qu'elles ne sont faites que pour des yeux indifférents! Apprenez qu'elles ont inspiré Tao-Youen-Ming, le voluptueux poëte [1].

Quand Ping-Sin, du haut du pavillon de l'ouest, ut cessé de regarder les chrysanthêmes, elle jeta és yeux sur les campagnes environnantes. De tous es côtés, on y était occupé à couper et à recueillir a moisson d'automne. Tout le monde allait et venait : c'était un mouvement, une activité extraordinaires. Tout-à-coup, elle aperçut deux hommes, qui, cachés derrière un tas de gerbes, regardaient battre le riz. Frappée de cette circonstance, elle regarda autour d'elle avec plus d'attention ; et sur un autre monceau, elle aperçut encore trois hommes assis, lesquels se voyant découverts, se levèrent aussitôt. Enfin, de l'autre côté du mur, elle vit son eune cousin s'entretenant d'une manière fort animée avec un jeune homme vêtu de bleu. Ping-Sin comprit clairement qu'il se tramait quelque chose ... mais elle n'eût garde d'en parler.

1 Après avoir remp... Pong-Tseu, il abdiqua le mandarinat ... Il passa le reste de ses jours à étudier, composer ... de sur la fin de la dynastie des Tsin.

Bientôt après, la fermière vint prier Ping-Sin de descendre pour se mettre à table. Ping-Sin quitta aussitôt le pavillon et envoya prévenir son cousin. Quand ils eurent fini leur repas, le jeune homme pressa sa cousine de partir. — Il est tard et la route est longue, lui dit-il ; puisque vous n'avez rien à faire ici, il vaut mieux repartir tout de suite.

— Amusez-vous encore un peu, lui dit-elle ; il me reste des ordres à donner et quelques comptes à régler avec les fermiers.

Quand le jeune homme se fut retiré, elle fit venir les fermiers, s'occupa avec eux des affaires de la ferme, et après leur avoir expliqué clairement ses intentions, elle les renvoya. Cela fait, elle alla s'enfermer dans une chambre retirée, ordonna à une de ses femmes de débarrasser une grande malle de cuir de tous les habits qu'elle contenait, et la fit remplir de pierres qu'elle avait fait ramasser par un domestique de confiance ; elle la fit ensuite secrètement déposer au fond du siége de la grande chaise. Une grosse pierre, soigneusement enveloppée, fut aussi déposée sur le siége même. Quand la chaise fut fermée à clé, et les rideaux exactement [redacted] pour [redacted]. Les domestiques s'é[redacted] retirés, elle quitta ses habits, se couvrit de ceux d'une de ses femmes et se glissa dans une des

quatre petites chaises. Elle laissait à la ferme la femme dont elle prenait la place, après avoir prié le fermier de la lui ramener le lendemain.

Toutes ces précautions prises, elle fit ouvrir la grande porte de la ferme. Les esclaves, chargés de faire ranger le peuple, appelèrent les porteurs en disant que leur maîtresse était déjà montée dans sa chaise ; les porteurs qui attendaient au-dehors entrèrent, et chacun ayant pris sa place ordinaire, on partit. Un domestique, le parasol jaune déployé, marchait en avant ; le jeune cousin et les domestiques à cheval fermaient la marche.

On n'était guère qu'à une portée d'arc de la ferme, quand tout-à-coup une vingtaine d'hommes se montrèrent à droite et à gauche de la route : pendant que les uns se jetaient sur la chaise pour l'empêcher d'avancer, les autres tombèrent sur les porteurs.

— Ce lieu est à nous, s'écrièrent-ils, pourquoi venez-vous ici nous empêcher de gagner notre vie ? — et frappant les porteurs à coups redoublés, ils les forcèrent à abandonner la chaise et à se disperser. Aussitôt quatre hommes la placèrent sur leurs épaules et s'enfuirent rapidement avec leur fardeau.

A cette vue, les domestiques qui suivaient à cheval se mirent à les poursuivre en criant : — Arrêtez, mi-

sérables! c'est la fille de son excellence Choui-Kiu-I : osez-vous l'enlever ainsi? — A ces cris, les ravisseurs redoublèrent de vitesse; mais les cavaliers qui, de leur côté, stimulaient leurs chevaux, étaient sur le point de les atteindre, lorsque Kouo-Khi-Tsou qui, jusque-là s'était tenu caché sous un bouquet de pins, sur le bord de la route, se présenta à la tête d'une troupe nombreuse pour les empêcher d'avancer. — Votre maîtresse, cria-t-il de toutes ses forces, est la femme de Kouo-Khi-Tsou ; pourquoi vouloir la retenir?

A cette vue, les domestiques épouvantés s'arrêtèrent. — Nous ignorions que ces gens appartenaient à votre seigneurie: si nous nous sommes mis à leur poursuite, c'est de peur d'éprouver demain la colère de Mademoiselle.

— Retirez-vous, dit Kouo-Khi-Tsou d'un geste menaçant; si Mademoiselle veut vous punir, je prends tout sur moi.

Et donnant un grand coup de fouet à son cheval, il courut avec tout son monde rejoindre la chaise. Les domestiques, qui étaient dans la confidence de Ping-Sin, se réunirent autour de la petite chaise ou elle était renfermée et la ramenèrent chez elle sans accident.

Kouo-Khi-Tsou, transporté de joie, rejoignit la grande chaise et rentra avec elle dans la ville : mais

si l'on est curieux de savoir comment sa joie se changea en douleur, et comment son triomphe tourna à sa honte, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

LE HÉROS COMPARAÎT DEVANT UN TRIBUNAL ; DANGERS AUXQUELS SA GÉNÉROSITÉ L'EXPOSE.

Tantôt il veut l'engloutir comme le monstre marin, ou l'enlever comme l'oiseau de proie.
Les ruses des méchants sont nombreuses :
Mais qui ne sait que quand le ciel le veut,
Les plans les mieux conçus tournent toujours à leur honte.

Sa ruse a eu un commencement de succès, mais un défenseur imprévu se présente.
Une rencontre dans un chemin trop étroit peut engendrer des haines mortelles.
Sans les obstacles qu'il rencontre sur son chemin,
Comment une union si belle aurait-elle pu s'accomplir ?

Lorsque, à l'instigation de Choui-Joun, Kouo-Khi-Tsou avait résolu d'enlever Choui-Ping-Sin, craignant d'être inquiété dans la possession de la jeune fille, il avait prié les magistrats de se trouver chez lui dans cette circonstance, espérant qu'après l'inspection du billet d'âge ils prononceraient qu'elle était légitimement à lui, et rendraient ainsi toute ré-

clamation impossible. Il avait aussi réuni dans son hôtel tout ce qu'il avait de parents et d'amis pour les rendre témoins de son bonheur après tant d'amers désappointements.

Ce même jour, accompagné d'une troupe nombreuse, il rentra chez lui, tout glorieux du succès de son entreprise. Arrivés devant la grande porte, les porteurs voulurent poser la chaise, mais Kouo-Khi-Tsou leur fit signe d'entrer. Ils s'arrêtèrent encore dans le vestibule, mais le jeune homme ayant répété son ordre, ils allèrent la poser sur l'estrade élevée au bout du salon. Le préfet et toutes les personnes présentes se levèrent en apercevant Kouo-Khi-Tsou, et allèrent au-devant de lui jusqu'à la porte pour lui faire leurs compliments.

— Enfin, lui dirent-ils, elle est à vous, la femme distinguée que vous avez si ardemment désirée : nous vous souhaitons toute sorte de bonheur. — Kouo-Khi-Tsou, comme un homme au comble de ses vœux, s'avance d'un air superbe dans le salon et s'incline légèrement devant les magistrats.

— Dans tout ce qui s'est fait aujourd'hui, dit-il, je n'ai rien à me reprocher contre les rites. Celle avec qui mon mariage a été conclu ces jours derniers est réellement Mlle Choui-Ping-Sin ; le billet d'âge que voici en est la preuve. Après la parole donnée, pouvais-je prévoir le manque de foi dont

j'ai été victime et qu'un morceau de bois serait substitué à une fleur? A-t-on pu penser que je le souffrirais patiemment? Aujourd'hui j'ai pris un moyen d'assurer mon mariage : je conjure vos seigneuries de décider de mon sort.

— Nous connaissons, dirent en même temps les deux magistrats, tout ce qui se rapporte aux préliminaires de votre mariage ; il est inutile de nous le raconter. La conduite que vous avez tenue aujourd'hui est excusable et n'a rien de contraire aux rites. Oubliez-donc vos chagrins passés, rentrez dans votre appartement et hâtez-vous de jouir du bonheur qui vous attend.

— C'est impossible ! dit Kouo-Khi-Tsou ; si tout ne se passait pas régulièrement, notre repos commun pourrait en souffrir : il faut que toutes les formalités prescrites par les rites soient remplies.

— Puisque vous le voulez ainsi, dit le préfet, qu'on ouvre cette chaise et que la jeune dame se montre et s'explique elle-même.

Kouo-Khi-Tsou ordonne aux femmes d'ouvrir la porte ; aussitôt elles soulèvent les rideaux, et, s'apercevant que la porte est fermée à clé, elles font part de cette circonstance à leur maître.

— Ce n'est rien, dit Kouo-Khi-Tsou ; et s'avançant vers la chaise, il força la serrure. Les femmes s'avançant avec empressement, ouvrent la porte ;

mais après avoir jeté les yeux dans l'intérieur de la chaise, elles restent immobiles d'étonnement et se regardent sans pouvoir proférer un mot.

— Stupides esclaves ! s'écrie Kouo-Khi-Tsou furieux, qu'avez-vous à vous regarder ainsi? Aidez donc vite cette dame à sortir de sa chaise?

— Il n'y a pas de dame dans la chaise. Comment pourrions-nous l'aider à sortir? répondent les femmes en tremblant. — L'étonnement dans lequel ces mots ont jeté Kouo-Khi-Tsou ne peut s'exprimer ; il se précipite sur le devant de la chaise et ne voit sur le siége qu'un grand morceau de bois soigneusement enveloppé dans un morceau d'étoffe jaune et pas l'ombre d'une créature humaine; alors il s'abandonne aux transports de la plus violente colère. — Je l'ai pourtant vue de mes yeux dans son pavillon, s'écria-t-il, et cette jeune fille a pu m'échapper encore ! C'est une chose vraiment désolante !

Les magistrats, les parents, les amis, toutes les personnes présentes s'approchèrent de la chaise, et n'y voyant personne, ils ne purent retenir un cri de surprise et d'admiration.

— Choui-Ping-Sin, s'écrièrent-ils, est un être surnaturel. Cher ami, renoncez à vos projets, dirent-ils à Kouo-Khi-Tsou, c'est le parti le plus sage. Les actions de cette jeune fille sont si incom-

préhensibles et ont tant de rapports avec celles des esprits, qu'on ne saurait la regarder comme une simple mortelle.

Kouo-Khi-Tsou respirant à peine, rouge de honte, ne pouvant proférer un seul mot, poussa un profond soupir en laissant retomber sa tête sur sa poitrine. Le préfet fit retirer de la chaise l'enveloppe jaune et la malle de cuir pour examiner ce qu'elle contenait; mais quand on reconnut qu'elle n'était remplie que de pierres, un rire immodéré éclata de toutes parts. Le rire se calma enfin, et après une espèce de délibération dans laquelle il fut reconnu qu'il n'y avait rien à faire, chacun se retira de son côté.

De toutes les personnes présentes, une seule fut touchée de la position de Kouo-Khi-Tsou; c'était un de ses meilleurs amis : il s'appelait Tching-Ki. Il s'était assis tranquillement en attendant de se trouver seul avec lui.

— Les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour assurer le succès, lui dit Kouo-Khi-Tsou, et cependant j'ai complètement échoué ; il n'est pas dans ma destinée que cette union s'accomplisse.

— Tout n'est pas perdu, lui répondit Tching-Ki ; s'il n'y avait plus d'espoir, vous auriez raison de parler ainsi. Dans les mariages ordinaires, la douceur est le moyen le plus sûr de gagner les cœurs,

Ces moyens ne vous conviennent plus. Vous avez le pouvoir, vous avez la force; sans rien craindre, il faut enlever cette jeune fille : la chose est des plus faciles. Pourquoi perdre courage et vous désoler ainsi?

— Hélas! dit Kouo-Khi-Tsou, comment cet enlèvement peut-il vous paraître une chose facile. Cette jeune fille reste toujours enfermée dans l'appartement intérieur : pour l'en faire sortir et parvenir à s'emparer d'elle, il faudrait avoir l'adresse la plus extraordinaire?

— Votre serviteur croit pourtant avoir trouvé un excellent moyen d'y parvenir.

— Lequel !

— On m'a dit, reprit Tching-Ki, que depuis que Chouï-Kiu-I est en exil, elle n'a pas eu de ses nouvelles; on vante aussi beaucoup sa piété filiale, et elle doit vivement désirer la grâce de son père. Faites-lui parvenir sur un papier rouge un faux rapport, dans lequel il sera exposé que, à la demande de la chambre des inspecteurs-généraux, dont son père faisait partie, l'empereur a accordé sa grâce, et que, dans sa bonté, il lui a rendu son emploi. Qu'une vingtaine d'hommes aille chez elle sous prétexte de lui demander la récompense d'une si heureuse nouvelle : si elle persiste à ne pas se montrer, qu'ils disent qu'ils ont les lettres de grâce

accordées par l'empereur et qu'ils ne veulent les remettre qu'à elle. Dans l'excès de sa joie, elle oubliera sa prudence ordinaire. D'ailleurs, en entendant parler d'un ordre de l'empereur, elle ne pourra résister au désir de le voir de ses propres yeux, elle sortira sans doute; qu'on la jette alors dans une chaise que vous aurez fait préparer d'avance et qu'on l'emporte rapidement. Quelle que soit la perspicacité de cette jeune fille, à quoi pourra-t-elle lui servir en cette occasion?

A mesure que Tching-Ki avançait dans l'exposition de son plan, Kouo-Khi-Tsou sentait son cœur se dilater de joie.

— Ce projet est vraiment admirable! s'écria-t-il dans son ravissement.

— La ruse est bonne sans doute, mais elle peut nous attirer de fâcheuses affaires.

— Comment cela?

— Cette jeune fille appartient à une grande famille. Si, après l'avoir enlevée, vous la faites conduire directement chez vous, qui sait à quelles extrémités son caractère résolu pourra la porter? C'est un malheur qu'il faut éviter. Puisque vous ne faites qu'un avec les magistrats, il faut vous adresser à eux : faites-la conduire d'abord chez le sous-préfet et ensuite chez le préfet, et qu'ils déclarent l'un et l'autre, par écrit, qu'étant déjà fiancé avec

cette jeune fille, vous êtes autorisé à l'emmener chez vous pour conclure le mariage. Ce n'est que de cette manière que vous pouvez en devenir le tranquille possesseur.

— De mieux en mieux, s'écria Kouo-Khi-Tsou, que ces paroles comblèrent de joie. Tout étant bien convenu entr'eux, les deux amis se séparèrent.

A peine un complot est-il déjoué qu'un autre le remplace.
Où trouver la paix ici-bas?
Qu'on ne dise pas qu'une jeune fille était hors d'état de lutter;
Le sexe le plus fort aurait succombé comme elle.

Cependant Choui-Ping-Sin, après le danger qu'elle avait couru à la ferme du midi et auquel elle avait échappé avec tant de bonheur, avait résolu, pour son repos, de fermer sa porte à tout le monde : les femmes même n'avaient pas été exceptées. Choui-Joun, qui avait répondu des intentions de Kouo-Khi-Tsou, et avait blamé les appréhensions de Ping-Sin, si bien justifiées depuis par l'évènement, ne s'était pas pressé de venir la voir : sa vie se passait donc dans le calme et la solitude. Sa tranquillité n'était troublée que par le souvenir de son père et l'ignorance où elle était de son triste sort.

Un jour, au moment où elle venait de terminer sa

toilette, elle entendit à la porte un bruit de voix confuses; bientôt après on vint lui apprendre qu'un nombre d'hommes considérable s'était introduit dans la maison, et qu'ils avaient attaché au-dessus de la porte de la salle de réception un grand papier rouge qu'ils avaient apporté avec eux. Les uns criaient de toutes leurs forces que monseigneur avait été rétabli dans ses fonctions, et qu'ils venaient chercher la récompense d'une si heureuse nouvelle; d'autres disaient encore qu'ils avaient les lettres de grâce, et invitaient mademoiselle Ping-Sin à venir les lire.

Ces hommes faisaient tant de bruit, et leurs clameurs étaient si confuses, que Ping-Sin, ne pouvant rien comprendre, alla se cacher derrière la porte intérieure du salon. De là, sans être vue, il lui était facile de voir et d'entendre; mais elle ne vit que le long papier rouge fixé au-dessus de la porte et ces hommes qui criaient confusément qu'il fallait aller l'avertir tout de suite et lui faire lire l'ordre de l'empereur.

Craignant, si elle différait plus long-temps de se montrer, qu'on ne l'accusât de manquer de respect à sa majesté, impatiente d'ailleurs de prendre connaissance de l'édit, Ping-Sin entra dans le salon suivie seulement de deux femmes; à peine y eut-elle mis les pieds que tous ces hommes se pressèrent autour d'elle en disant: — L'édit est entre les mains du

préfet ; il faut que mademoiselle aille chez lui en prendre connaissance. — Et comme ils parlaient encore, on vit arriver du dehors une chaise dans laquelle on l'invita à entrer.

Ping-Sin vit alors toute la vérité dans tout son jour, mais son courage ne l'abandonna pas. Debout au milieu de la salle, sans changer de couleur et sans que la moindre altération se fit remarquer dans le son de sa voix : — Point de violence dit-elle, mais écoutez ce que j'ai à vous dire. Vous venez de la part de Kouo-Khi-Tsou, votre maître, pour me prendre et me conduire chez lui, je le sais. S'il vous a donné un ordre semblable, ce n'est pas qu'il me haïsse ; c'est au contraire parce qu'il désire de m'avoir pour femme : sa seule crainte est que je ne consente pas à vous suivre, et il a recours à la ruse pour m'y contraindre. Si je cède à ses vœux, je deviens sa femme ; Kouo-Khi-Tsoù étant votre maître, je deviendrai votre maîtresse. Si aujourd'hui vous manquez au respect qui m'est dû, si vous usez de violence envers moi, dès demain je vous fais tous punir et vous ne pourrez alléguer pour votre justification que vous n'avez pas été prévenus.

Tching-Ki se trouvait parmi ces hommes. Il se hâta de répondre : — Mademoiselle montre sans doute une prévoyance admirable, mais qui oserait ici lui manquer de respect et user de violence envers elle ? »

— Puisqu'il en est ainsi, que ces hommes s'éloignent un peu et me laissent le temps de mettre d'autres habits et de donner quelques ordres.

A ces mots, elle se dirigea vers la porte et la foule s'ouvrit pour la laisser passer. Rentrée dans son appartement, elle demanda d'autres habits et ordonna secrètement à une de ses femmes de cacher un petit poignard dans une des manches de sa robe. Sa toilette étant terminée, elle rentra dans le salon.

— Si vous voulez, dit-elle à ces gens, faire une chose extrêmement agréable à votre maître, écoutez ce que je vais vous prescrire.

— Que mademoiselle commande et elle sera obéie, répondit Tching-Ki.

— Je n'ai pas désiré ce mariage, mon inclination ne m'y porte pas : mais les moyens que Kouo-Khi-Tsou a par deux fois employés, quoique contraires aux rites, prouvent du moins la violence de sa passion et je ne saurais répondre par un refus absolu. Cependant, après le piége dans lequel vous m'avez prise aujourd'hui, si vous vouliez me conduire directement dans sa maison, la chose serait si inconvenante que je mourrais plutôt que d'y consentir. Ne vaut-il pas mieux suivre une marche plus régulière, me conduire d'abord chez les magistrats, et leur exposer l'affaire. S'ils approuvent cette union, tout sera dans l'ordre et vous me conduirez chez votre maître. Voilà ce que

j'ai à vous proposer : je pense que vous le trouvez raisonnable.

A cette proposition qui s'accordait si bien avec ce qui avait été résolu entre son ami et lui, Tching-Ki se hâta de répondre, que, suivant son désir, on allait d'abord la conduire chez les magistrats, et delà chez Kouo-Khi-Tsou, et il invita de nouveau la jeune fille à se placer dans la chaise. Ping-Sin donna encore quelques ordres à ses gens et ne prit avec elle que deux femmes et deux hommes pour suivre la chaise. Sans être entendue de personne, elle chargea un domestique de confiance de prendre secrètement le grand papier rouge et de venir la joindre chez le sous-préfet. Ces arrangements pris, elle monta gaîment dans la chaise.

Elle voit sans être étonnée les choses les plus étonnantes;
Elle entend sans frayeur le bruit effrayant du tonnerre.
Ne dites pas qu'elle est tombée dans un piége mortel;
Du sein même de la mort elle revient à la vie.

La chaise fut placée sur les épaules de quatre hommes, et toute la troupe s'éloigna aussi fière qu'elle aurait pu l'être de l'exploit le plus glorieux. Au nombre de vingt ou trente, semblables à une volée de corbeaux ou de pies, ils s'avançaient rapide-

ment vers le tribunal du sous-préfet. Confiants dans la puissance de leur maître, ils marchaient, culbutant tout ce qui se trouvait sur leur passage, et sans s'inquiéter des mécontentements qu'ils excitaient sur la route. A peu de distance du tribunal, ils firent la rencontre de Tie-Tchoung-Yu, qui, voyageant pour son instruction, arrivait justement dans cette partie du Chan-Toung : il s'avançait à petits pas, monté sur une mule, et suivi de Siao-Tan. A un détour que faisait la route, il se trouva au milieu de cette cohue qui, sans lui laisser le temps de se ranger, le heurta violemment et faillit le renverser. Transporté de colère, il saute à bas de sa mule, court après les porteurs et saisit le premier à la gorge. — Misérables ! s'écria-t-il, le feu est-il quelque part, ou y a-t-il quelque danger de mort? pourquoi courir ainsi, en plein jour, comme si vous étiez à la poursuite d'un voleur ! vous avez failli me renverser. Savez-vous qui je suis? quelle raison pouvez-vous avoir pour vous conduire ainsi?

La troupe, qui s'avançait rapidement, se voyant arrêtée dans sa marche, revient sur Tchoung-Yu en murmurant et la menace à la bouche. — Vous êtes bien audacieux, s'écrièrent quelques-uns, de troubler ainsi dans sa marche le cortége nuptial du fils du ministre Kouo? Qui que vous soyez, ajoutèrent quelques autres, il faut nous suivre chez le magistrat qui

vous fera donner la bastonnade que vous avez bien méritée.

A ces insolentes paroles, Tchoung-Yu sentit redoubler sa colère.—C'est, dites-vous, le cortége nuptial du fils du ministre Kouo. Où sont les chants prescrits par les rites? où sont les tambours et la musique? où sont les lanternes allumées? c'est un véritable enlèvement, misérables que vous êtes! Allons chez le magistrat et nous saurons la vérité.

Tching-Ki était caché dans la foule. A peine eut-il aperçu Tchoung-Yu, et reconnu à ses vêtements et à son air la classe élevée à laquelle il appartenait, qu'il s'avança vers lui pour l'apaiser.

— Cet accident est involontaire, lui dit-il, heureusement il n'a pas eu de suites fâcheuses. A votre accent, je vois, seigneur, que vous êtes étranger; ce qui se passe ici ne peut vous intéresser, permettez à ces gens-là de continuer leur route.

Tchoung-Yu, calmé par ces paroles, allait leur permettre de partir quand, du fond de la chaise, sortit une voix plaintive.—Pitié! pitié! disait-elle, je suis victime de la plus affreuse violence. Noble jeune homme, sauvez-moi!

— Ainsi donc, je ne me trompais pas, s'écria Tchoung-Yu, en serrant plus vigoureusement le porteur, c'est un véritable enlèvement? Ne croyez

pas que je vous laisse aller ! Sans plus tarder, qu'on porte la chaise chez le magistrat.

Voyant que Tchoung-Yu ne voulait pas les laisser partir, ces hommes se réunirent et firent un commun effort pour le repousser. Mais le jeune homme opposa la plus vigoureuse résistance, et fit si bien des pieds et des mains qu'il parvint à les tenir en respect.

— Arrêtez, seigneur ! s'écria Tching-Ki, cessez de frapper. Cette affaire a pris un tel caractère qu'il est impossible qu'elle en reste là. Ainsi, que vous vouliez ou non aller chez le magistrat, cela importe fort peu : c'est à lui de prononcer maintenant, car le seigneur Kouo ne supportera pas patiemment l'injure que vous lui faites. Lâchez ces hommes et allons devant le sous-préfet.

Tchoung-Yu ne tint aucun compte de ces paroles : heureusement le tribunal n'était pas éloigné, et, tout en criant et se disputant, on arriva jusqu'à la porte. Ce n'est qu'alors que, voyant qu'ils ne pouvaient plus prendre la fuite, Tchoung-Yu lâcha prise, s'approcha de la porte, et, avec son fouet de cuir, frappa à coups redoublés sur le tambour qui était placé auprès. A ce bruit inattendu, les gardes du tribunal accoururent et entourèrent le jeune homme.

— Qui êtes-vous? s'écrièrent-ils, pour oser ainsi

frapper le tambour ! Vite ! paraissez devant sa seigneurie.

Le magistrat avait été prévenu qu'il aurait à recevoir les ravisseurs de Ping-Sin et il était décidé à prononcer en faveur de Kouo-Khi-Tsou. Il attendait depuis quelque temps, assis à son tribunal, et s'étonnait de ne pas voir arriver Mlle Chouï. Tout-à-coup le bruit du tambour se fit entendre, et bientôt après les gardes du tribunal introduisirent un jeune étudiant : — Voici l'homme qui a frappé le tambour, dirent-ils, nous l'amenons à votre seigneurie.

L'étudiant s'avança jusqu'au fond de la salle, et sans s'incliner jusqu'à terre, sans fléchir le genou, se contentant d'élever ses mains jointes [1], il s'écria : — Seigneur je demande justice !

— Qui êtes-vous ? dit le sous-préfet étonné, pourquoi avez-vous frappé le tambour ?

— Il importe peu que vous sachiez qui je suis, et je n'ai pas besoin de le dire ; qu'il vous suffise de

[1] Deux amis qui se rencontrent après une longue séparation, s'agenouillent et se prosternent à terre ; après cela ils se relèvent et répètent deux ou trois fois la même cérémonie. Les gens du commun frappent dans les mains l'un de l'autre et les lèvent ensuite aussi haut que leur tête ; l'inférieur qui visite son supérieur fait quatre révérences et se met quatre fois à genoux, tandis que celui-ci reste assis ou debout. Quand on se présente chez une personne d'un rang élevé, on met un genou à terre et l'on reste dans cette position jusqu'à ce qu'elle vous dise de vous relever.

savoir que le hasard m'a rendu témoin d'un acte de violence inouïe; que mon cœur en a été révolté, et que j'ai frappé le tambour, pour prier votre seigneurie d'examiner l'affaire : ce sera pour moi une occasion de juger comment vous administrez la justice.

Intimidé par les paroles graves et l'air imposant du jeune homme, le sous-préfet n'osa pas en user légèrement avec lui : d'une voix émue et tremblante, il se contenta de lui demander de quel acte de violence il avait à se plaindre.

Tchoung-Yu se disposait à répondre, quand on entendit un grand bruit à la porte ; et, au même instant, les gens de Kouo-Khi-Tsou se précipitèrent dans la salle d'audience. Choui-Ping-Sin, n'étant pas encore arrivée, Tching-Ki profita de son absence pour se faire passer pour un des domestiques de Kouo-Khi-Tsou.

— Mlle Choui-Ping-Sin, dit-il en s'avançant vers le magistrat, est fiancée depuis long-temps à mon maître ; elle en a du regret maintenant et voudrait rompre son mariage. C'est pourquoi Kouo-Khi-Tsou nous a ordonné de l'amener ici, afin d'obtenir l'approbation de votre seigneurie ; après cela, nous la conduirons chez lui pour la conclusion du mariage.

— Puisqu'ils sont fiancés depuis long-temps, dit

le sous-préfet, la loi veut que le mariage ait lieu. Qu'ai-je besoin de rendre un jugement? Pourquoi la faire venir ici? Conduisez-là chez votre maître, il n'y a pas autre chose à faire.

Tching-Ki se retourna aussitôt pour empêcher ses hommes d'avancer.

— N'entrez pas, leur dit-il, c'est inutile, la sentence est déjà rendue : sa seigneurie ordonne qu'on procède à la conclusion du mariage.

Ping-Sin se trouvait alors à une très-petite distance de la porte de la salle d'audience. Entendant qu'on défendait aux hommes d'avancer, elle se mit à crier de toutes ses forces : — A la violence! à l'injustice! — et, s'élançant hors de la chaise, elle fit quelques pas en avant pour gagner la salle; mais les gardes du tribunal se hâtèrent de fermer la barrière, en disant : — Retirez-vous, on n'entre plus, c'est l'ordre de sa seigneurie.

Voyant qu'on ne voulait pas la laisser avancer et que les gens de Kouo-Khi-Tsou la pressaient de partir, Ping-Sin s'assit par terre et s'abandonna à toute sa douleur.

— Vous êtes *le père et la mère* du peuple, cria-t-elle de manière à être entendue du magistrat; n'est-ce ce pas votre devoir de défendre les opprimés et de réprimer la violence. Pourquoi ne vouloir pas même m'entendre?

Le sous-préfet, d'un geste de la main, renouvela l'ordre de l'emmener.

Tchoung-Yu, incapable de se contenir plus longtemps, se leva furieux, s'élança jusqu'au pied du tribunal, et le bras tendu vers le magistrat, il s'écria d'une voix de tonnerre : — Magistrat injuste et stupide ! comment ! dans l'enceinte de ce tribunal public vous n'écoutez que l'accusation ! Est-ce ainsi que vous rendez la justice? Est-ce là l'usage que vous faites du pouvoir que sa majesté vous a confié ! cette conduite est sans exemple. S'il n'y avait rien au-dessus d'un sous-préfet, cela pourrait passer ainsi ; mais heureusement pour la vertu, vous avez des supérieurs qui ne souffriront pas qu'une pareille conduite reste impunie.

A cette violente apostrophe le sous-préfet fut un moment décontenancé ; mais bientôt, s'abandonnant à la plus violente colère et frappant du poing sur la table :

— Dans l'enceinte d'un tribunal institué par l'empereur, dit-il, qui ose me parler avec tant d'insolence ?

— Le tribunal d'un sous-préfet tel que vous, dit Tie-Tchoung-Yu avec un rire méprisant, est vraiment digne de mon respect ! J'ai pénétré dans un palais dont l'entrée était interdite à tout le monde, et qui avait été donné à un des plus grands sei-

gneurs de l'empire, par l'empereur lui-même. J'en ai arraché les victimes qu'il y tenait enfermées et nul n'a osé m'accuser d'insolence.

Ce sous-préfet avait été promu depuis peu aux fonctions qu'il exerçait. Il s'était trouvé, par hasard, dans la capitale à l'époque où Tie-Tchoung-Yu avait forcé l'entrée du palais de Ta-Kouay, et il connaissait parfaitement toutes les circonstances de cette affaire. En reconnaissant que c'était Tie-Tchoung-Yu qui était devant lui, il fut saisi d'effroi. — Seigneur, s'écria-t-il d'une voix tremblante, vous êtes sans doute le fils aîné de Tie-Yng, l'inspecteur-général ?

— Seigneur, puisque vous savez qui je suis, j'espère que vous montrerez un peu plus de respect pour les lois et pour la justice.

Quand il vit qu'il ne s'était pas trompé, le sous-préfet s'élança de son siége, et dans la posture la plus humble, sans oser lever la tête : — Seigneur, dit-il, pendant mon séjour à Tchang-Ngan, votre nom glorieux est venu jusqu'à moi aussi éclatant que le tonnerre au printemps. Je regrette seulement qu'il ne m'ait été donné de vous voir pour la première fois que dans cette circonstance si pénible pour moi. Je dois vous paraître bien coupable ; mais si vous daignez m'écouter, peut-être ne me sera-t-il pas impossible de me justifier à vos yeux.

Il offrit alors à Tchoung-Yu le siége de l'hôte et ordonna à un domestique d'apporter le thé. Le thé pris, le magistrat reprit la parole.

— Je dirai toute la vérité à votre seigneurie, dit-il ; je n'aurais pas favorisé la passion de Kouo-Khi-Tsou, si je n'avais pas craint le pouvoir de son père.

— C'est le hasard, dit Tchoung-Yu, qui m'a fait tomber au milieu de ces gens. Je ne sais pas un mot de ce qui les regarde et je vous serai obligé de m'en instruire.

— Voilà qui est extraordinaire ! je croyais qu'en venant ici, vous étiez instruit de tout ce qui s'est passé. Sans les connaître, défendre les opprimés avec tant de chaleur est une chose digne d'admiration et de respect.

Le magistrat apprit alors à Tchoung-Yu que Choui-Ping-Sin était la fille du membre du tribunal militaire Choui-Kiu-I ; que Kouo-Khi-Tsou, ayant entendu vanter sa beauté, avait conçu le dessein de l'épouser ; que Choui-Joun, son oncle, ayant voulu la contraindre à ce mariage, elle avait changé les huit caractères et mis à sa place ceux de sa cousine ; il lui dit le festin imaginé pour la tromper, et comment, arrivée jusqu'à la porte, elle s'en était retournée ; il dit enfin tout ce qui s'était passé en dernier lieu à la ferme du midi, et comment, au lieu de la

jeune fille, Kouo-Khi-Tsou n'avait rapporté que des pierres.

Tchoung-Yu se sentit pénétré d'admiration à ce récit. — D'après ce que votre seigneurie vient de me raconter, dit-il, il serait difficile, même en remontant à l'antiquité la plus reculée, de trouver une jeune fille aussi extraordinaire ; elle ne paraît pas facile à surprendre, et je crois que vous feriez mieux de la laisser en paix. — A ces mots, il se leva sans regarder le sous-préfet et courut à l'endroit où Ping-Sin était arrêtée. Sa beauté lui parut incomparable ; était-il possible de la voir sans en être charmé.

« Délicate et belle, l'éclat de son teint aurait fait « pâlir celui des fleurs les plus brillantes. Légère « comme l'hirondelle, qu'elle marche ou qu'elle se « repose, tout en elle respire une grâce inimitable. « L'arc de ses sourcils est d'une pureté parfaite, « mais, dans leur mobile expression, ils défient les « lignes variées des montagnes au printemps. De « ses yeux limpides comme les eaux de l'automne, « découlent le sentiment et la vie : à les voir on di- « rait que les eaux de l'automne ont perdu leur di- « vinité. Sa taille délicate semble prête à se rompre ; « mais élancée comme une colonne de jaspe, elle « ne craint pas le souffle de la brise. Comment dé- « crire les grâces de toute sa personne ? Il serait « aussi facile de peindre celles de l'oiseau aux

« blanches ailes, lorsque, gracieux et léger, il s'é-
« lève dans les airs par un beau clair de lune. Ses
« cheveux luisants, dans lesquels on pourrait se mi-
« rer comme dans une glace, n'empruntent pas à
« l'art et aux onguents, l'éclat dont ils brillent. Pour
« paraître parfaitement belle, sa figure n'a pas be-
« soin d'être peinte. Son intelligence naturelle s'est
« développée dans la retraite, et, en la regardant, on
« est forcé de reconnaître qu'elle appartient à la race
« des esprits immortels. Sévère dans ses mœurs au-
« tant qu'elle est délicate et belle, il est facile de
« comprendre qu'elle est l'ornement et la gloire de
« l'appartement intérieur. A l'éclat dont elle brille,
« et qu'on pourrait comparer à celui des plus belles
« fleurs, on voit d'abord en elle la plus belle des
« femmes; mais qu'on étudie plus long-temps cette
« perle si parfaite, ce diamant si poli, et on recon-
« naîtra qu'elle n'est pas indigne de marcher sur la
« trace du sage. »

A sa vue Tchoung-Yu fut rempli de surprise et d'admiration. Il fit quelques pas en avant, joignit les mains, les approcha de sa poitrine, et, la tête baissée jusqu'à terre, il s'écria :

— Mademoiselle, ou plutôt esprit céleste descendu parmi les mortels, plaignez un malheureux qui n'a pas eu plutôt le bonheur de vous connaître. Mais après avoir montré tant de pénétration, d'adresse et

de prudence, je ne puis m'expliquer comment vous êtes tombée aujourd'hui au pouvoir de ces misérables. Oserai-je vous demander comment cela est arrivé?

En le voyant approcher, Ping-Sin s'était levée à la hâte, et lui avait rendu son salut de la manière prescrite par les rites.

— Depuis que la colère de l'empereur s'est appesantie sur nous, lui dit-elle, mon âme était nuit et jour plongée dans la douleur. Tout-à-coup on m'annonce que mon père est rappelé, et que l'on vient pour me lire le décret par lequel sa majesté lui accorde sa grâce. Pouvais-je soupçonner qu'on serait assez audacieux pour supposer un ordre du prince? je suis descendue dans la salle pour le recevoir avec le respect qui lui était dû, et c'est ainsi que je suis tombée dans le piége dressé par ces misérables.

Elle sortit alors le poignard dont elle s'était pourvue, et, le tenant à la main, elle continua ainsi: — Je connaissais tout le danger de ma situation, et, quand le moment serait venu, cette arme devait mettre fin à mes jours. Mais le ciel a eu pitié de mon infortune; il m'a envoyé un libérateur plein de noblesse et de bravoure, et ce jour, qui devait éclairer ma mort, est celui de mon retour à la vie.

— Qu'avez-vous fait du décret impérial? dit Tchoung-Yu; quel en était le contenu?

Ping-Sin ordonna à une de ses femmes de demander le grand papier rouge au domestique qu'elle en avait chargé et de le montrer au jeune homme. Après l'avoir examiné, il rentra dans la salle d'audience. — Cet ordre est-il vrai ou faux ? dit-il au sous-préfet en lui présentant le papier.

— Je ne le connais pas ; d'où est-il venu ? répondit-il après y avoir jeté les yeux.

Tchoung-Yu, persuadé qu'il se paraît d'une ignorance feinte, mit le papier dans sa manche. — C'est bien ! s'écria-t-il en colère ; ce n'était pas assez de vouloir, au mépris des lois et des rites, marier de force une fille d'un rang élevé, il fallait encore supposer un ordre de sa majesté : demain j'irai voir le gouverneur-général. Quant aux misérables qui ont abusé du nom de l'empereur, vous en répondez : que pas un ne s'échappe !

A ces mots, il se dispose à sortir ; mais le magistrat, consterné, le retient. — Seigneur, s'écrie-t-il, je vous en conjure, ne vous hâtez pas ; attendez que j'aie interrogé ces gens-là et que j'aie pu démêler la vérité. — Alors il se fit amener Tching-Ki et ses gens.

— Misérables ! leur dit-il d'un ton menaçant, votre vie est entre mes mains ; d'où vient cet écrit ?

Ils se regardent l'un l'autre sans répondre. Voyant qu'il n'en obtient pas de réponse, il donne

l'ordre d'apporter le kia-kouen [1]; à cet ordre terrible, ces hommes, épouvantés, s'écrient en tremblant :

— Monseigneur, vos indignes serviteurs ne sont pour rien dans tout ceci : c'est Kouo-Khi-Tsou qui nous a remis cet écrit et qui nous a ordonné d'agir comme nous avons fait.

— Je crois que vous dites la vérité, dit le magistrat, et par égard pour l'hôte illustre qui est ici, vous ne recevrez pas la bastonnade, misérables que vous êtes !

Il se contenta de les faire enfermer dans un lieu sûr, envoya chercher une chaise commode, et fit reconduire Ping-Sin chez elle avec tous les égards qui lui étaient dus.

Il donna ensuite des ordres pour une collation qu'il pria Tchoung-Yu d'accepter. Le jeune homme, qui avait entendu l'ordre qu'il avait donné relativement à Ping-Sin, heureux de la savoir en sûreté, accepta sans se faire prier. Le vin produisit son effet ordinaire ; à la réserve succéda bientôt l'abandon et la confiance. Le magistrat prit alors la parole :

[1] Espèce d'instrument de torture : ce sont trois bâtons réunis en triangle ; la jambe introduite dans le triangle, on serre, à l'aide de cordes, deux des bâtons de manière à produire une douleur très-vive. On presse quelquefois jusqu'à aplatir les chevilles. — Le père Dubalde dit que les chinois ont des moyens de calmer la douleur et même de rétablir en peu de jours l'usage des membres.

— Cet écrit est sans aucun doute l'œuvre de Kouo-Khi-Tsou ; mais son illustre père y est tout à fait étranger. Si vous accusez le fils auprès du gouverneur-général, la peine en retombera sur son vieux père [1]. Je vous en conjure, seigneur, réfléchissez avant de prendre une détermination aussi grave.

— Ma résolution n'est pas irrévocable : c'est par hasard que je me trouve mêlé dans cette affaire, et mon unique but était de délivrer Mlle Choui. Kouo-Khi-Tsou m'est tout à fait inconnu, et s'il renonce à ses projets sur elle, pourquoi, de mon côté, ne me tiendrais-je pas pour satisfait?

— J'admire votre sagesse, seigneur, s'écria Pao-Tseu, le sous-préfet, transporté de joie. L'injustice vous irrite et vous la combattez ; mais vous savez vous arrêter aussitôt que votre but est atteint.

Le repas avait duré long-temps, et Tchoung-Yu demanda enfin la permission de se retirer. Pao-Tseu ayant appris qu'il n'avait pas de logement, lui donna un de ses gens pour le conduire au monastère de Tchang-Cheou, et ils se séparèrent après s'être

[1] Les pères sont responsables de la conduite de leurs enfants, et lorsqu'ils commettent quelque crime énorme, ils sont mis à mort avec eux. On suppose qu'ils ont négligé leur éducation, ou qu'ils n'ont pas usé de l'autorité que la loi leur donne ; c'est par le même principe que les mandarins répondent de la conduite du peuple ; et lorsqu'il se commet quelque crime dans leurs districts, ils perdent leur emploi. V. Duhalde, vol. 1, p. 257.

promis, à plusieurs reprises, de se revoir le lendemain.

Quittons un instant Tchoung-Yu, et revenons à Kouo-Khi-Tsou. Il fut bientôt informé de ce qui s'était passé, et, dans un trouble inexprimable, il se rendit chez le préfet. Il lui conta que pendant que l'on conduisait Ping-Sin chez le sous-préfet, ses gens avaient fait la rencontre d'un jeune homme, parent ou ami de ce magistrat ; que celui-ci l'avait retenu à dîner ; qu'à la prière de l'étranger, il avait fait reconduire Mlle Chouï chez elle ; enfin, qu'après avoir menacé ses gens de la torture, il les avait fait mettre en prison. Il ne concevait pas, disait-il, les motifs d'une si étrange conduite.

— C'est étrange en effet, dit le magistrat : attendez, je vais l'envoyer chercher pour l'interroger.

Sur ces entrefaites, on vint lui annoncer que le sous-préfet demandait à lui parler ; il le fit entrer aussitôt.

— Quel est, dit le préfet, après les révérences d'usage, le jeune homme à qui l'illustre sous-préfet a montré tant de déférence ?

— Votre seigneurie ignore sans doute, dit Pao-Tseu, que ce jeune homme est fils de Tie-Yng, l'inspecteur-général : on l'appelle Tie-Tchoung-Yu. A peine âgé de vingt ans, sa renommée remplit le

monde. Pendant que j'attendais dans la capitale ma nomination au poste que j'occupe aujourd'hui, j'appris que le noble Ta-Kouay avait fait enlever une jeune fille et l'avait enfermée dans un palais rendu inviolable par la volonté de l'empereur qui lui en avait fait présent. Nul n'aurait osé aller l'y troubler. Cet intrépide jeune homme, armé d'une lourde masse d'armes, força seul la porte défendue, pénétra dans les appartements intérieurs, et en fit sortir la jeune fille : l'empereur en fut informé et lui accorda les plus grands éloges. Il condamna Ta-Kouay à rester trois ans prisonnier dans son palais et le dépouilla de ses honneurs héréditaires. Tout le monde connaît le nom de Tie-Tchoung-Yu. Ce matin, pendant qu'on portait Chouï-Ping-Sin à mon tribunal, il s'est trouvé par hasard sur son chemin ; il s'est fait conter toutes les circonstances de l'affaire, s'est emparé de l'édit fabriqué par Kouo-Khi-Tsou, et, après l'avoir mis dans sa manche, il a déclaré qu'il allait le déposer entre les mains du gouverneur-général de la province. S'il l'eût fait, c'eût été la perte de Kouo-Khi-Tsou et de son père ; c'eût été aussi celle de votre excellence, la mienne et celle de beaucoup d'autres. C'est pour prévenir des suites aussi fâcheuses, et non pour lui rendre de vains honneurs, que j'ai fait tous mes efforts pour le retenir.

— S'il en est ainsi, l'affaire est des plus graves, dit le préfet.

— Qu'il se pose en héros tant qu'il voudra, dit Kouo-Khi-Tsou, cela m'importe fort peu, pourvu qu'il ne se mêle pas de mes affaires. S'il est fils d'un inspecteur-général, mon père est ministre d'état; mon rang n'est pas inférieur à celui de ce jeune homme : j'espère que vos seigneuries me continueront leur assistance.

— Je le voudrais de tout mon cœur, dit Pao-Tseu, mais l'ordre qu'il a entre les mains étant de votre écriture, l'affaire n'est pas douteuse. On ne peut rien contre lui, et c'est pour cela qu'on ne saurait agir avec trop de prudence.

— Eh bien ! s'écria Kouo-Khi-Tsou d'un air fâché, agissez avec prudence, et le mariage que j'ai si ardemment désiré va tomber dans l'eau.

— Quant à votre mariage, dit le sous-préfet, l'homme propose et le ciel dispose. Pouvez-vous, mon ami, me parler de la sorte?

— Voilà à quoi ont abouti tous nos plans, reprit Kouo-Khi-Tsou : il n'y a plus rien à faire maintenant.

— Je crois qu'il y a encore quelque chose à faire. Je vous l'ai déjà dit : il est seul, sans appui dans le monastère de Tchang-Cheou où je l'ai envoyé. Retournez chez vous et consultez quelque conseiller habile et sage. Peut-être trouverez-vous quelque moyen.

Ne pouvant en obtenir davantage, Kouo-Khi-Tsou prit congé des deux magistrats et se retira. Il alla chercher Tching-Ki, lui rapporta ce qu'il venait d'apprendre, et lui demanda son avis.

— Ce n'est que pour la forme et contenter ce M. Tie, que Pao-Tseu nous a fait enfermer, dit Tching-Ki. En vous disant qu'il l'avait envoyé loger au monastère de Tchang-Cheou, il vous indiquait assez clairement un moyen de vous venger de lui.

— C'est cela! c'est cela! s'écria Kouo-Khi-Tsou la joie au cœur: mais comment me venger de lui? Le ferai-je assommer en plein jour, ou chargerai-je quelqu'un de le tuer secrètement?

— L'assommer! le faire tuer! dit Tching-Ki, tout cela n'est pas bien sûr; cela ne vaut rien.

Il s'approcha de Kouo-Khi-Tsou, lui dit quelques mots à l'oreille, et finit en disant: — C'est bien ainsi: cela suffit.

— Excellente, admirable ruse! s'écria le jeune homme, ne se possédant pas de joie. Vite à l'œuvre, de peur qu'il ne nous échappe.

Ils convinrent ensemble de ce qu'il y avait à faire. Mais pour savoir ce qui suivit, pour voir les effets de la reconnaissance inspirée par les bienfaits reçus, et la vertu s'écarter des formes ordinaires, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

SOUPÇONS BRAVÉS, DOMICILE CHANGÉ, SERVICE RENDU EN RÉCOMPENSE D'UN BIENFAIT REÇU.

Puisque les haines s'oublient si difficilement, on devrait être plus soigneux de reconnaître les bienfaits. — Si la calomnie s'attache à elle, c'est qu'elle est belle comme la fleur. — Ne sait-on pas que le diamant sans tache ne peut perdre de sa valeur, et que, quoique soumis momentanément à un contact impur, sa souillure n'est pas durable. — Sa nature sublime n'a point d'égale : douée d'une pénétration et d'une intelligence rares, livrée à elle-même elle ne prend conseil de personne. Le flambeau allumé [1] n'est pas le seul grand exemple de vertu. Celui qui fut donné par Lieou-Hia-Hoaï [2] n'est certainement pas moins digne d'admiration.

Laissons Kouo-Khi-Tsou et Tching-Ki s'occuper de l'exécution du beau projet qu'ils viennent de concerter ensemble, et revenons à Tchoung-Yu qui

[1] Lou-Nan-Tsou, forcé de rester dans une maison où il se trouvait seul avec une femme, passa la nuit avec un flambeau allumé et un livre pour mettre à l'abri de toute atteinte la réputation de la dame et la sienne.

[2] Confucius donne les plus grands éloges à Lieou-Hia-Hoaï qui sut se conserver calme et pur dans des circonstances où tout autre vertu aurait succombé.

se rend à la grande pagode de Tchang-Cheou avec le guide que lui a donné le sous-préfet. Il s'applaudissait en lui-même des bons procédés de ce magistrat, et était loin de soupçonner qu'il pût tramer quelque chose contre lui : il pensait à l'incomparable beauté de Ping-Sin et à tout ce qu'on lui avait dit de ses rares qualités.

— Je n'aurais jamais cru, se disait-il, qu'il y eut une femme aussi parfaite au monde. Puisque mes parents veulent me marier, je serais trop heureux s'ils pouvaient m'en trouver une qui lui ressemble. Belle comme elle est, si Kouo-Khi-Tsou l'a vue, il n'est pas étonnant qu'il ait voulu l'obtenir. Cependant, il faut l'avouer, un enlèvement est toujours un acte coupable, et je suis heureux que le hasard m'ait amené là pour la délivrer et la faire reconduire chez elle sans qu'il lui soit arrivé aucun mal.

Il dormit profondément toute la nuit, mais mademoiselle Choui fut l'objet constant de ses rêves.

Le lendemain, au point du jour, il ordonna à Siao-Tan de tout préparer pour son départ ; mais Tou-Sieou, le supérieur des bonzes [1] du monastère, entra sur ces entrefaites et voulut le retenir.

[1] Religieux de la secte de Fô ou Bouddha. Ils observent cinq préceptes : 1° Ne rien tuer de ce qui a vie ; 2° ne pas voler ; 3° ne pas commettre d'impureté ; 4° ne pas mentir ; 5° ne pas boire de vin. — Ils sont fort peu estimés.

— Puisque le seigneur sous-préfet, dit-il, a envoyé monsieur Tie dans cette maison, il a sans doute l'intention de lui offrir à dîner et de cultiver son amitié. D'où vient donc que monsieur Tie est si pressé de partir?

— Il n'existe aucune liaison entre ce magistrat et moi, répondit Tchoung-Yu, et je ne suis pas venu ici pour rechercher sa faveur. Il est donc indifférent que je m'éloigne ou que je reste. Il est vrai que nous nous sommes trouvés un moment en rapport, mais il n'y a plus entre nous ni affaire ni rapport de politesse, et je ne vois ni pourquoi il m'inviterait, ni ce qui pourrait m'empêcher de partir.

— Rien, sans doute. Monsieur Tie est libre de partir ou de rester, repartit le religieux; mais aussi rien ne le presse, et j'ai dit à sa seigneurie qu'il ne partirait pas si matin.

Comme il parlait ainsi, un domestique du sous-préfet apporta une lettre d'invitation pour le soir.

— Eh bien ! s'écria le bonze, avais-je tort de vous retenir?

L'invitation était si pressante que Tchoung-Yu ne put se dispenser de différer son voyage. Peu de moments après, Tou-Sieou fit servir le repas du matin. Après le déjeûner, on annonça un domestique habillé de bleu. Il se disait chargé par Chouï-

Ping-Sin de s'informer de la demeure de M. Tie, de lui offrir quelques présents, et lui exprimer sa reconnaissance du service qu'il lui avait rendu. Tchoung-Yu s'empressa de sortir pour parler à cet homme.

— Retournez auprès de votre maîtresse, lui dit-il, et offrez-lui mes salutations les plus respectueuses. Notre rencontre d'hier est uniquement l'effet du hasard. Témoin de la violence qu'on exerçait envers elle, je n'ai pas été maître de mon indignation, j'ai pris sa défense et je n'ai pas craint de braver le magistrat. Quant aux présents qu'elle m'envoie, si le sous-préfet en était instruit, il ne manquerait pas de nous croire guidés par des sentiments coupables : il m'est impossible de les recevoir.

— Voici ce que dit mademoiselle, reprit le domestique : « hier, je me suis laissé surprendre, et je suis tombée dans la gueule du tigre. Heureusement le ciel m'a envoyé un homme généreux qui m'a sauvée du déshonneur, et tant que je n'aurai pas pu lui faire accepter quelque faible marque de ma reconnaissance, je ne saurais goûter de repos. »

— Votre maîtresse est la gloire de l'appartement intérieur, et Tie-Tchoung-Yu ne peut supporter ni l'injustice ni la violence. Il porte dans son cœur un amour profond de la justice et de la vertu. Les rap-

ports sous lesquels nous nous connaissons mutuellement, ne sont-ils pas préférables à la stricte observation des rites? A mes yeux, un présent serait moins une preuve de reconnaissance qu'une marque de mépris, je suis donc décidé à ne pas l'accepter. Invité aujourd'hui chez le sous-préfet, dès demain je me remets en route ; mais je prie instamment votre maîtresse de se prémunir contre les violences du tigre, et de se tenir toujours prête à repousser les dangers qui la menacent.

Le domestique n'insista pas davantage, et de retour à la maison, il rapporta exactement à Ping-Sin tout ce que lui avait dit le jeune homme. Ping-Sin en éprouva la satisfaction la plus vive.

— Trouverait-on dans tout l'univers, se disait-elle en secret, un homme aussi généreux et aussi sage, un homme aussi véritablement digne d'estime et de respect? Hélas! pourquoi Choui-Ping-Sin n'est-elle qu'une femme! pourquoi ne lui est-il pas permis de rechercher son amitié! quel malheur, qu'en l'absence de mon père, il n'y ait personne ici pour recevoir un pareil hôte! Faut-il que l'espoir de contracter une liaison aussi précieuse se fonde comme la glace et la neige?

Dans son embarras, elle eut l'idée de se servir de son oncle Choui-Joun. Elle la rejeta bientôt dans la crainte de quelque trahison, et elle en revint

à celle d'envoyer un présent ; mais, réfléchissant à l'élévation du caractère du jeune homme et à la noblesse de ses sentiments, elle y renonça, de peur qu'il ne conçut d'elle une opinion désavantageuse et ne l'accusât de s'arrêter à des bagatelles. Elle aurait bien voulu lui témoigner sa reconnaissance par quelque pièce de vers ; mais on pouvait attribuer à quelque sentiment coupable cette espèce d'hommage.

Elle roula mille et mille projets dans sa tête sans pouvoir s'arrêter à aucun. De temps en temps elle envoyait un domestique s'informer de ce que faisait Tchoung-Yu, et si rien ne lui manquait qui put lui être offert. Elle espérait toujours trouver une occasion de lui être utile. Vers midi, on vint lui dire que M. Tie, invité à dîner chez le sous-préfet, s'était rendu à cette invitation. Le soir, on lui rapporta qu'après des libations copieuses, il était rentré au monastère : le lendemain matin elle envoya savoir s'il était parti.

— M. Tie, dit le domestique à son retour, fatigué du dîner d'hier, n'est pas levé : il dort encore.

Ce rapport éveilla les soupçons de Ping-Sin : dans son inquiétude, elle envoya prendre de nouveaux renseignements. Le domestique revint vers le milieu du jour et lui dit que M. Tie n'était pas encore parti.

— Il me fit pourtant dire hier qu'il partirait au-

jourd'hui, dit Ping-Sin. Comment se fait-il qu'il soit encore ici ?

— Je l'ai demandé à Tou-Sieou ; il m'a dit que le sous-préfet, ayant appris qu'il était le fils de l'inspecteur-général Tie-Yng, avait recommandé de ne rien négliger pour le retenir, et lui avait aussi envoyé une invitation. — Ce récit, quoique conforme aux habitudes des personnages de ce rang, ne tranquillisa pas complètement l'esprit de Ping-Sin : deux jours après son domestique revint tout effrayé.

— Hier, dit-il, le supérieur des bonzes, Tou-Sieou, a invité M. Tie à un repas qui n'était composé que de légumes et de fruits. Aujourd'hui M. Tie ressent de si vives douleurs d'estomac et d'entrailles, qu'il est hors d'état de sortir de son lit et ne veut rien prendre, pas même du thé.

Ce rapport fit naître quelques soupçons dans l'esprit de Ping-Sin. — Des douleurs violentes, pensa-t-elle, après un repas aussi frugal, il y a certainement quelque chose là-dessous. — Elle envoya de nouveau son domestique pour savoir si un médecin avait été appelé.

— Il a été visité par celui du sous-préfet, lui dit le domestique à son retour. Selon ce médecin, le mal ne provient que d'une erreur de régime, il est peu grave, et dans deux jours il n'y paraîtra rien.

Elle se sentit un peu plus rassurée ; mais le len-

demain, dès le point du jour, elle envoya encore demander des nouvelles. On lui rapporta que la veille au soir M. Tie avait pris les remèdes prescrits par le docteur; que depuis ce moment son mal avait pris un caractère des plus alarmants, et qu'il se trouvait dans un tel état de faiblesse qu'il n'avait pas la force de se mouvoir dans son lit. La frayeur de Ping-Sin fut à son comble.

— Hélas ! hélas ! s'écria-t-elle, il est victime de quelque perfidie. Que faire ! je voudrais bien le sauver : mais est-il dans les convenances qu'une jeune fille aille voir un homme ? — Elle avait beau y penser, aucun moyen décent ne se présentait à son esprit.

Extraordinairement agitée, elle parcourait la chambre dans tous les sens, soupirait et versait d'abondantes larmes.

— Hélas ! hélas ! disait-elle, c'est uniquement pour avoir pris ma défense que ce malheur lui arrive. Si je ne le sauve, qui le sauvera.

Son indécision se prolongea jusqu'au milieu du jour. Enfin, après de nouvelles réflexions : — Le cas est pressant, se dit-elle ; ma conduite sera mal interprétée, sans doute, mais je n'ai pas le choix des moyens.

M. Tie a-t-il beaucoup de monde avec lui ? demanda-t-elle à son domestique.

— Il n'a avec lui qu'un petit jeune homme nommé Siao-Tan.

— Quel âge a-t-il?

— Il peut avoir quatorze ou quinze ans.

— A-t-il de l'intelligence ?

— Il paraît en avoir beaucoup.

— Eh bien, dit-elle, allez secrètement lui dire de venir me parler; prenez un homme avec vous. L'un de vous amènera ce jeune homme pendant que l'autre restera auprès de son maître. Allez et revenez vite.

Cet ordre fut promptement exécuté, et l'un des deux domestiques revint bientôt avec Siao-Tan.

— Votre maître, lui dit Ping-Sin, était en bonne santé quand il a été chez le sous-préfet. D'où lui vient une maladie si subite ?

— Mon maître, répondit Siao-Tan, jouit ordinairement d'une excellente santé. Ayant été invité chez le sous-préfet de Li-Tching, il but plus que de coutume et se sentit légèrement indisposé. Après un dîner de légumes et de fruits, qu'il a accepté chez le bonze Tou-Sieou, sa maladie a pris un caractère plus sérieux. Mais depuis les médicaments qui lui ont été donnés hier, par ordre du médecin, il est dans un tel état de faiblesse qu'il ne peut même pas se remuer dans son lit.

— Votre maître, malgré son état de faiblesse, a-t-il conservé toute sa tête ?

— Oui, sans doute, mais il est si faible que c'est à peine s'il a la force de parler.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Ping-Sin, on peut encore le sauver. Retournez auprès de votre maître et dites-lui secrètement de ma part que le sous-préfet, en l'engageant à rester, ne pouvait avoir de bonnes intentions. En me délivrant, monsieur Tie a déjoué les perfides complots de Kouo-Khi-Tsou, et il a adressé au magistrat des reproches très-sévères sur son injuste conduite à mon égard. Ce sont autant de griefs qui lui ont fait de Pao-Tseu un ennemi implacable. L'ordre supposé de l'empereur étant entre les mains de votre maître, il a pu dissimuler sa colère; mais le voyant ici sans appui et étranger dans la province, il a cherché à l'attirer par de feintes politesses, et ne l'a invité à dîner que dans l'intention de l'empoisonner. Si, dès ce moment, votre maître n'use pas des plus grandes précautions, s'il ne refuse pas tout ce qu'on pourra lui offrir, c'en est fait de sa vie.

Siao-Tan fit un signe d'assentiment. — Mademoiselle a raison, dit-il; s'il n'y avait pas quelque trame infernale, comment la boisson de la nuit passée l'aurait-elle mis dans un tel état!

Et après un moment de réflexion : — Ce bonze doit en être aussi! sans cela l'aurait-il continuellement excité à boire. Je retourne auprès de mon maître. Quand il sera instruit de tout, il les traitera de façon à leur ôter l'envie de recommencer.

— Non, dit Ping-Sin : le bonze est méchant, sans doute, mais il est probable qu'il n'agit que par les ordres du sous-préfet. Si votre maître lui adresse quelques reproches, il s'empressera d'en informer le magistrat qui se voyant, pour ainsi dire, entre les griffes du tigre, pourra se résoudre aux moyens les plus violents. La maladie de votre maître est des plus graves, et son extrême faiblesse le met hors d'état de lutter contre ses ennemis. Il faut qu'il simule un accablement profond qu'on attribuera naturellement à la maladie. Surtout que le bonze ne se doute de rien ! Ce soir une chaise que j'aurai fait préparer vous attendra en dehors de la porte de la Pagode. Aidez alors votre maître à sortir, placez-le dans la chaise et faites-le transporter chez moi : la bibliothèque sera disposée pour le recevoir. Là, votre maître pourra se reposer quelques jours, et lorsque sa santé sera rétablie il pourra songer à se mesurer avec ses ennemis.

— Les généreuses intentions de mademoiselle seront exactement remplies, dit Siao-Tan.

Comme il s'éloignait pour sortir Ping-Sin le rappela.

— J'ai encore à vous recommander une chose qu'il est important de ne pas oublier.

— Qu'est-ce, mademoiselle, dit Siao-Tan.

— Je sais quelle est la sévérité des principes qui

dirigent votre maître, et qu'il est scrupuleux observateur des rites. Cachez-lui que je suis seule chez moi, car s'il s'en doutait, il aimerait mieux mourir que de donner prise à la calomnie en venant dans ma maison. Si votre maître élève quelque difficulté, dites-lui de ma part que les hommes éminents en sagesse et en vertu ne se conduisent que d'après leurs propres lumières qui sont supérieures à celles des autres hommes, et n'affectent pas un rigorisme outré. Quand le Sage (Confucius) consentit à se déguiser pour passer dans le pays de Song, il se soumit aux circonstances. Dites-lui que je l'attends dans cette maison et qu'il ne peut se dispenser d'accepter mon invitation.

— Tout ce que mademoiselle a dit lui sera fidèlement rapporté par votre serviteur. — A ces mots, Siao-Tan s'éloigna précipitamment, et revint auprès de son maître. Tie-Tchoung-Yu dormait, mais il ne tarda pas à s'éveiller en poussant un profond soupir. Alors se voyant seul avec son maître et étant assuré que personne ne pouvait entendre leur entretien, Siao-Tan lui rendit compte de tout ce que Mlle Choui lui avait dit des coupables manœuvres du sous-préfet. Tchoung-Yu avait peine à croire tout ce qu'il venait d'entendre.—Est-il possible, se dit-il, que j'aie donné si sottement dans le piège.—Et tout-à-coup se livrant à sa colère, il veut se lever pour aller chez le magis-

trat ; mais Siao-Tan n'avait pas oublié les recommandations qui lui avaient été faites. Il communiqua à son maître les motifs de Mlle Ping-Sin pour l'engager à ne rien dire encore, et lui fit connaître en même temps les sages précautions qu'elle avait prises pour le rétablissement de sa santé.

— Mlle Choui-Ping-Sin a pensé à tout ; elle a tout prévu, s'écria Tchoung-Yu charmé de tout ce qu'il entendait ; mais elle est orpheline et sans protecteur, et je suis moi-même fort jeune : les évènements de ces derniers jours pourraient fournir des armes à la calomnie. Mourons de la main de ces misérables, plutôt que d'accepter des offres trop généreuses.

Siao-Tan s'étant assuré de nouveau que personne ne pouvait l'entendre, lui répéta mot pour mot les instructions qu'elle lui avait données à son départ.

Le cœur de Tchoung-Yu en fut délicieusement ému.

— Ce n'est pas une simple jeune fille, s'écria-t-il : à en juger par ses paroles, c'est un sage. Je n'hésite plus et j'accepte son invitation.

Comme il finissait de parler, le bonze Tou-Sieou parut, un breuvage à la main. — Le docteur, dit-il à Siao-Tan, a prescrit encore cette tasse qui doit emporter le mal.

— Mille grâces, saint père, dit Siao-Tan en la recevant, je vais aider mon maître à se soulever, et je la lui ferai boire tout doucement.

— Quand il l'aura prise vous lui donnerez de l'eau de riz. — A ces mots, il se retira.

A peine fut-il sorti que Siao-Tan jeta le breuvage dans le canal qui coulait derrière le monastère.

— Oh rage! s'écria Tchoung-Yu indigné : être réduit dans cet état par ce misérable âne tondu [1].

Sur le soir, Siao-Tan vit une petite chaise portée par deux hommes s'arrêter à quelque distance de la porte extérieure du monastère. A un signal convenu, il se rendit auprès d'eux, et toutes les dispositions étant arrêtées, il revint sans bruit en instruire son maître.

Mais la faiblesse de Tchoung-Yu était telle qu'il craignit un moment de ne pouvoir profiter des bontés de M[lle] Chouï. Il se sentait hors d'état de marcher. Toutefois il fit un effort sur lui-même, et presque porté par Siao-Tan, il parvint à sortir du monastère sans avoir été vu de personne. Les deux domestiques le prirent alors dans leurs bras, le placèrent commodément dans la chaise et l'emportèrent vers la maison de Chouï-Ping-Sin. Siao-Tan rentra au monastère.

— Mon maître, dit-il au religieux chargé de la garde de la porte, a trouvé un de ses parents qui se charge de le soigner pendant sa maladie, et prie le vénérable Tou-Sieou de vouloir bien garder ses

[1] Terme de mépris dont on se sert pour désigner les bonzes.

effets jusqu'à ce qu'il vienne les réclamer. — Cela dit, il courut rejoindre la chaise.

A moitié chemin, ils rencontrèrent deux autres domestiques portant des lanternes allumées, que Mlle Choui envoyait au-devant d'eux. En voyant les rideaux dont la chaise était garnie, les coussins moëlleux sur lesquels ses membres reposaient si mollement, et les lanternes qu'elle envoyait à sa rencontre, Tchoung-Yu se sentit pénétré de la plus vive reconnaissance pour les tendres soins dont elle l'entourait. Mlle Choui avait ordonné que la chaise fut placée dans le salon : c'est là qu'elle fut déposée. Conformément à ses ordres, les lanternes allumées inondaient l'appartement d'une lumière éclatante comme la neige. Ping-Sin attendait debout dans un coin du salon à droite ; elle ordonna à quatre de ses femmes d'aider M. Tie à sortir de la chaise et de le conduire dans la bibliothèque qui avait été disposée pour le recevoir et qui était située dans la partie orientale de la maison. Tchoung-Yu, en sortant de la chaise, dit, à voix basse à Siao-Tan, de présenter ses respects à Mlle Chouï, et de la remercier de toutes ses bontés, devoir dont sa maladie seule l'empêchait de s'acquitter lui-même comme il l'aurait désiré, mais auquel il ne manquerait pas, aussitôt que sa santé le lui permettrait. Après cela, soutenu par les femmes, il fut conduit dans la bi-

bliothèque. Il s'assit d'abord sur le lit; bientôt il voulut essayer de faire quelques pas, mais cela lui fut impossible. Épuisé par les efforts qu'il avait déjà faits, il se laissa retomber tout habillé sur son lit, et le cœur libre de toute inquiétude, et charmé de l'accueil qu'il avait reçu, il s'endormit profondément.

Ping-Sin lui fit porter par ses femmes des infusions de thé odorant, de long-yen et de jin-sen; mais le trouvant endormi, elles ne voulurent pas l'éveiller. Ping-Sin renvoya les porteurs et les domestiques et ne garda avec elle, dans le salon, que quelques femmes pour préparer les boissons. Quant à Siao-Tan, elle lui ordonna de rester auprès de son maître pour lui donner ce dont il pourrait avoir besoin.

Tchoung-Yu dormit sans interruption jusqu'au milieu de la troisième veille [1]. En ouvrant les yeux, il aperçut, à travers les rideaux, la flamme d'une lampe posée sur une table et Siao-Tan assis aux pieds de son lit. Siao-Tan, voyant qu'il était éveillé, s'empressa de lui demander s'il ne se trouvait pas un peu mieux.

— Ce sommeil m'a un peu calmé, répondit Tchoung-Yu. Mais pourquoi n'êtes-vous pas encore couché?

[1] La nuit se compose de cinq veilles; chacune est de deux heures, la première commence à sept heures du soir.

— Je ne veille pas seul, dit Siao-Tan. Mademoiselle est encore dans le salon avec quelques-unes de ses femmes, préparant le thé, les bouillons, l'eau de riz, en attendant le réveil de monsieur.

— Je ne veux pas, dit Tchoung-Yu étonné de ce qu'il venait d'entendre, que mademoiselle se donne tant de peine pour moi. — Au même moment, quelques femmes entrèrent, portant l'une du thé, l'autre un bouillon, une troisième de l'eau de riz : elles s'approchèrent du lit et invitèrent le jeune homme à boire. Le thé n'était pas bon pour son mal ; le jinsen pouvait produire une trop forte excitation : Tchoung-Yu se contenta de prendre un peu de long-yen et, sur les instances des femmes, une demi-tasse d'eau de riz.

— Présentez mes très-humbles respects à votre maîtresse, leur dit-il après avoir bu ; qu'elle sache que Tie-Tchoung-Yu n'oubliera jamais tout ce qu'elle a fait pour le tirer de la gueule du tigre. Sa haute vertu mérite de passer à la postérité la plus reculée ; mais dites-lui que si elle persiste à se donner tant de mal pour moi, il me sera impossible de prendre du repos : je la supplie de songer davantage à elle.

— Voici ce que dit mademoiselle, lui répondit aussitôt une des femmes, nommée Leng-Sicou, et qui,

par la nature de ses fonctions, était plus particulièrement attachée à la personne de Mlle Chouï : elle dit que vous n'êtes dans cet état qu'à cause du service que vous lui avez rendu, et que jusqu'à ce que vous soyez parfaitement rétabli, il lui est impossible de goûter le moindre repos. Il y a deux jours, quand elle apprit que votre maladie allait de mal en pis, son inquiétude ne la quittait ni le jour ni la nuit; mais depuis qu'elle a eu le bonheur de vous recevoir ici et qu'elle ne craint plus les dangers du dehors, elle est beaucoup plus tranquille. Quant aux soins qu'elle a de vous maintenant, ils ne sont pas une fatigue pour elle et ne méritent pas qu'on en parle. Tout ce quelle vous demande, c'est de vous calmer, de songer à vous rétablir le plus promptement possible et de ne vous inquiéter nullement du reste.

— Si ma maladie cause de l'inquiétude à votre maîtresse, quand je vois le mal qu'elle se donne à cause de moi, comment pourrais-je être tranquille? Pour le bien de tous deux, je la conjure de prendre un peu de repos.

— Puisque monsieur Tie le veut ainsi, dit Leng-Sieou, Mademoiselle se conformera à son désir et se retirera quand elle le verra reposer d'un sommeil paisible.

— Alors je vais dormir, dit Tchoung-Yu, et il

ordonna à Siao-Tan de l'aider à se déshabiller et de tirer les rideaux. En se retournant pour s'endormir, il ne put s'empêcher de remarquer le tendre intérêt qui avait présidé à l'arrangement de sa chambre, la richesse des tapis et des rideaux de soie brochée de diverses couleurs, enfin la douceur et la mollesse de son lit.

Bienfait pour bienfait, et service pour service;
Des deux côtés la reconnaissance est sincère.
Mais s'ils avaient conçu une seule pensée coupable,
Ils auraient été un sujet de scandale pendant des milliers d'années.

Les femmes voyant Tchoung-Yu se disposer à dormir, quittèrent la chambre, et rapportèrent tout ce qu'il avait dit à leur maîtresse.

— Si M. Tie peut parler d'une manière aussi sensée, dit Ping-Sin, je ne pense pas que sa maladie soit aussi dangereuse que je l'avais craint d'abord.

Après avoir chargé un de ses domestiques d'aller le lendemain de grand matin chercher un médecin et ordonné à deux de ses femmes de veiller dans le salon, au cas que dans la nuit il eut besoin de quelque chose, elle rentra dans son appartement pour prendre un peu de repos.

Les os sont depuis long-temps enfouis dans la terre,

mais l'âme conserve encore le souvenir du bienfait reçu.

L'oiseau sauvé par les fleurs jaunes, donne des preuves de reconnaissance;

A plus forte raison les hommes et les femmes remarquables par leur sagesse et leur vertu

Doivent-ils, dans le silence de la nuit, conserver la pureté de la conscience?

Ping-Sin ne put goûter un moment de repos. Afin de calmer le trouble de son âme, elle se leva avec le jour pour presser le domestique d'aller chercher le médecin et surveiller ses femmes dans les préparations qu'il pouvait y avoir à faire ; elle défendit à Siao-Tan de dire à son maître qu'elle s'occupait de tous ces soins.

Tchoung-Yu s'éveilla bientôt après et témoigna le désir de se lever, mais il n'en eut pas la force ; il s'habilla cependant, s'occupa des petits détails de sa toilette, et après avoir bu un peu d'eau de riz, il resta à demi-couché sur son lit : bientôt après le médecin arriva.

— Le pouls est régulier, la respiration égale, dit-il après l'avoir examiné d'un air grave : l'intérieur n'est donc pas sérieusement malade ; ce n'est qu'un excés de boire et de manger qui a fatigué l'estomac. Maintenant il n'y a pas beaucoup de remèdes à faire : il suffira de quelques jours de repos et d'une bonne nourriture pour que la santé revienne. Il y a trois

choses à éviter : premièrement, les émotions fortes ; secondement, les idées tristes et la fatigue ; troisièmement, de trop parler. C'est essentiel, très-essentiel ! — Et ayant fait ses deux ordonnances [1], il sortit.

Nous ne dirons pas l'excès de la joie de Ping-Sin quand elle apprit que la maladie n'était pas dangereuse. Mais revenons à Tou-Sieou, le supérieur du monastère de Tchang-Cheou.

Quand il apprit du père gardien que M. Tie était parti en lui recommandant d'avoir soin de ses effets, sa consternation fut profonde. — Il m'importerait peu qu'il fut parti, se dit-il à lui-même, si Kouo-Khi-Tsou ne m'avait pas recommandé expressément de le retenir et de l'en débarrasser sans qu'il y parut, en introduisant dans ses aliments et dans ses boissons quelque substance vénéneuse : ces deux derniers jours je l'avais essayé, et j'en étais presque venu à bout. Aujourd'hui, je lui prépare un breuvage qui devait tout terminer, et quand je le crois à la dernière extrémité, il se lève et se sauve ! je n'y puis rien comprendre. Si Kouo-Khi-Tsou vient ici m'en demander des nouvelles, que lui dirai-je ?

Il passa la nuit à réfléchir ; mais il ne lui vint pas une idée qui put le satisfaire, et dès que le jour pa-

[1] Les médecins chinois font toujours deux prescriptions, l'une pour le moment présent, l'autre pour plus tard.

rut, il prit le parti d'aller tout dire à Kouo-Khi-Tseu : celui-ci entra dans la plus violente colère.

— Misérable, s'écria-t-il, ne m'avez-vous pas dit hier que cet homme était dans son lit, hors d'état de se remuer. Comment se fait-il qu'il se soit échappé cette nuit? Vous m'avez trahi. Sachant qu'il était le fils d'un inspecteur-général, et croyant mon père moins puissant que le sien, vous avez favorisé sa fuite.

Le religieux tomba à ses pieds en se frappant la poitrine. — Hélas ! s'écria-t-il, votre seigneurie me fera mourir par ses injustes soupçons. Nous autres religieux, nous ne vivons que des bienfaits des grands : voudrais-je trahir notre protecteur naturel, celui qui, tous les jours, nous comble de ses bienfaits, pour prendre les intérêts d'un homme que nous ne connaissons pas, qui nous est parfaitement étranger ?

— Le sous-préfet en décidera, répondit le jeune homme, cela ne me regarde plus ; on va vous conduire à son tribunal, vous vous expliquerez avec lui. — Et sans attendre sa réponse, il fit emmener Tou-Sieou. De son côté, il se rendit chez le magistrat et lui apprit que le bonze avait laissé échapper Tie-Tchoung-Yu.

Le sous-préfet fit approcher Tou-Sieou et lui demanda comment cela s'était fait.

— Seigneur, répondit-il, si le pauvre religieux avait voulu favoriser sa fuite, ne l'aurait-il pas fait quand le jeune homme était bien portant, quand tous les jours il allait dîner dehors? Alors j'aurais été à l'abri du soupçon. Est-il croyable que j'aie choisi le moment où il avait neuf chances de mort contre une de vie, uniquement pour m'exposer au courroux de vos seigneuries? Daignez me croire, j'ignore comment il a pu s'échapper.

— Je veux bien croire que vous dites la vérité, et qu'en tout ceci, il n'y a pas de votre faute, dit le sous-préfet après un moment de réflexion : mais rien ne peut-il vous mettre sur sa trace?

— Absolument rien, répondit le bonze.

— Ces jours passés, personne n'est-il venu le voir?

— Personne.

— C'est impossible, dit le sous-préfet.

— Il n'y a, dit Tou-Sieou, que l'intendant de la maison de Choui qui, de temps en temps, soit venu savoir de ses nouvelles ; mais il n'est jamais entré dans le couvent et n'a jamais vu M. Tie.

— Voilà qui est clair, dit le sous-préfet en riant et se tournant vers Kouo-Khi-Tsou.

— Qu'y a-t-il là de si clair, seigneur? dit le jeune homme.

— M. Tie traverse par hasard notre pays ; il y

est étranger et n'y connaît personne, si ce n'est Mlle Choui qui lui a de grandes obligations. Douée d'une pénétration merveilleuse, elle aura su tous nos efforts pour retenir M. Tie, bientôt après qu'il était tombé malade et elle n'a pas eu de peine à pénétrer nos projets. C'est pour cela que, de temps en temps, elle a envoyé savoir de ses nouvelles, et qu'enfin elle l'a fait changer de séjour. Maintenant, mon jeune ami, si vous voulez en savoir davantage, allez chez votre beau-père, interrogez-le, vous pourrez en tirer d'utiles renseignements.

— C'est une chose évidente, s'écria Kouo-Khi-Tsou après un instant de réflexion ; mais quelle odieuse créature que cette Ping-Sin ! Elle n'a répondu que par des refus à mes instances réitérées, et aujourd'hui elle cache chez elle ce petit jeune homme.

— Mon ami, ne vous désolez pas, dit le magistrat, allez d'abord aux informations, nous délibérerons ensuite.

Le religieux fut remis en liberté ; Kouo-Khi-Tsou rentra chez lui et envoya prier Choui-Joun de venir le voir. Choui-Joun ne se fit pas attendre.

— J'ai appris, lui dit Kouo-Khi-Tsou dès qu'il l'aperçut, que votre nièce a caché dans sa maison un beau jeune homme nommé Tie-Tchoung-Yu. Le saviez-vous, monsieur ?

— Du jour où vous avez tenté de l'enlever, ré-

pondit Choui-Joun, elle croit avoir beaucoup à se plaindre de moi, parce que dans cette circonstance je ne lui ai porté aucun secours. C'est pourquoi je n'ai pas été la voir depuis quelque temps. Quant à ce dont vous me parlez, je l'ignore complètement.

— Puisque vous n'en savez rien, vous dérangerait-il d'aller prendre des informations à ce sujet.

— C'est la chose du monde la plus facile, dit Choui-Joun. Mais n'est-ce pas ce jeune homme qui la fit porter au tribunal du sous-préfet et à qui elle doit sa délivrance ?

— C'est lui-même.

— Si c'est lui, j'ai entendu dire que le sous-préfet l'avait envoyé loger au monastère de Tchang-Cheou. Comment ma nièce aurait-elle pu le cacher chez elle ?

— Il était en effet au monastère de Tchang-Cheou, atteint d'une maladie qui semblait devoir être promptement mortelle. Mais hier au soir il a disparu tout-à-coup ; il est étranger dans ce pays ; il n'y connaît personne que votre nièce. Qui donc pourrait l'avoir caché si ce n'est votre nièce elle-même ?

— Votre supposition me paraît fondée, mais attendez : je cours aux informations et je reviens.

De retour chez lui, il ordonna au plus jeune de

ses fils d'aller chez sa cousine, sous le prétexte de s'y amuser, de tout examiner et de venir lui rendre compte de ce qu'il aurait vu.

Ping-Sin ne faisait un mystère de cette affaire à personne. Aussi le jeune homme fut-il bientôt instruit de tout et revint à la hâte raconter à son père que dans la partie orientale de la bibliothèque, il y avait un jeune homme atteint d'une maladie grave.

Choui-Joun, sûr de la vérité, ouvrit la petite porte de communication et se rendit chez sa nièce.

— Votre père et moi, lui dit-il, avons longtemps vécu éloignés l'un de l'autre, et il ne me convient pas de m'immiscer dans vos affaires : mais je viens d'apprendre des choses si étranges, qu'en qualité d'oncle, je ne puis me dispenser de me mêler un peu de ce qui se passe chez vous.

— Si j'ai fait quelque chose de répréhensible, pourquoi mon oncle ne s'en occuperait-il pas. Je le prie de me dire de quoi il s'agit.

— J'ai toujours entendu dire que les jeunes gens des deux sexes, quand ils ne sont pas unis par les liens du sang, ne doivent pas avoir de communication ensemble : les rites le veulent ainsi. D'où vient qu'en l'absence de votre père, n'ayant pas de frère pour vous protéger, vous, jeune fille, vous recevez chez vous, sans motif, sans avoir l'excuse de la parenté, un étranger, un jeune homme dont vous

savez à peine le nom, et que vous vous chargez de le soigner dans sa maladie? Tout le monde en parle ; et moi, votre oncle, je ne sais comment vous défendre.

— Votre nièce a toujours entendu dire, répondit Ping-Sin, que les rites avaient été institués pour diriger le commun des hommes et non pour régler la conduite des sages. Autrefois, quand de ses propres mains Wan-Koung offrit la tablette de Jade qui fut reçue à genoux, il s'écarta des usages reçus et pourtant il fut approuvé. Meng-Tseu, parlant de la réserve à maintenir entre les sexes, craignant que, pour l'observance des petits devoirs, on ne négligeât les devoirs véritablement importants, dit avec raison : si la femme de votre frère se noie, volez à son secours, et il ajoute : celui qui agirait autrement pourrait être comparé aux loups et aux tigres. D'où l'on doit conclure qu'en instituant les rites, les sages de l'antiquité n'avaient d'autre but que de maintenir les cœurs des hommes dans les voies de la vertu, et que lorsque le cœur est pur, l'observation des rites est fort peu importante. D'où cette maxime des saints : remplissez scrupuleusement les devoirs importants ; quant à ceux d'une importance secondaire, pliez-vous aux circonstances. Votre nièce connaît aussi cette maxime qu'un grand historien aimait à répéter : il faut agir selon les circonstances, rendre le bien

pour le bien, et le mal pour le mal. Aussi les sages de tous les temps n'ont-ils pas reculé devant une tête à couper ou un cœur à briser pour reconnaître un bienfait ou se venger d'un ennemi. Je ne suis qu'une faible jeune fille, cependant j'admire ces grands exemples et je veux les suivre. Naguère dans le silence de l'appartement intérieur, je vivais tranquille, soumise aux lois, me conformant aux rites, ne craignant pas le blâme, ne soupçonnant pas le moindre danger. Tout-à-coup une troupe de misérables envahit ma maison, sous le prétexte de me communiquer un ordre de l'empereur et s'empare de ma personne. Dans cette circonstance, que faisait la loi en ma faveur? que faisait l'opinion publique? quel secours ma famille me donnait-elle? Les rites interdisant tout commerce entre les sexes, à qui aurais-je pu m'adresser? Dans ce moment critique où j'étais plus morte que vive, exposée sans espoir de secours aux criminelles tentatives de mes ravisseurs, pouvais-je ne pas me montrer reconnaissante envers celui à qui je dois ma délivrance? Tie-Tchoung-Yu ne m'est pas connu; il est étranger, il n'est pas de ma famille; mais quand je pense à sa générosité, à son ardeur à me défendre, quel est celui de mes parents ou de mes amis que je pourrais lui comparer? Nous étions inconnus l'un à l'autre quand le hasard m'a placée sur son chemin, dans un

moment de détresse cruelle. Il m'a fait porter chez le magistrat, a pris généreusement ma défense et m'a préservée de mourir entre les mains de mes ravisseurs. Si j'ai pu rentrer chez moi saine et sauve, c'est à son courage que je le dois. Le service qu'il m'a rendu a attiré sur sa tête la colère de mes ennemis. Maintenant qu'il est tombé dans leurs piéges, dois-je, pour échapper aux traits de la calomnie, laisser ce jeune homme, l'honneur de l'humanité, mourir sans secours sur une terre étrangère. S'il en était ainsi, en quoi différerais-je des tigres et des bêtes féroces? Voilà pourquoi je l'ai fait porter chez moi, pourquoi j'ai voulu le soigner dans sa maladie. Il restera ici jusqu'à sa guérison. Ce n'est que de cette manière que je peux acquitter en partie le service qu'il m'a rendu, et mettre dans tout son jour la maxime du sage : un bienfait attire toujours un bienfait. Qu'on dénonce ma conduite au ciel et à la terre, aux esprits du bien et du mal, je n'en éprouverai pas la moindre honte. Et d'ailleurs, qui ose blâmer ma conduite? Si mon oncle prenait ma défense, s'il se conduisait comme il convient à un bon parent, s'il m'aidait à faire saisir les misérables qui, à l'aide d'un ordre supposé, ont voulu s'emparer de moi, et à les faire punir, auteurs et complices, le nom de Chouï serait à l'abri de tout reproche. Mais il aime mieux tenir ses mains dans ses manches, se

faire l'instrument des passions des autres, et tenir à sa nièce des propos si étranges qu'elle ne sait vraiment pas si elle doit les entendre.

Chouï-Joun étourdi de cette longue sortie, ne trouva pas d'abord un mot à répondre.

— Ce n'est pas, lui dit-il, quand il fut revenu de sa stupéfaction, que je ne sois disposé à vous défendre, mais en ai-je les moyens? Suis-je quelque chose? Ai-je la moindre influence? Toutes vos paroles sont pleines de raison et de sagesse ; mais les hommes supérieurs par leur savoir et leur sagesse sont en petit nombre, tandis que les sots et les méchants sont en très-grande majorité. Ceux-ci disent: voilà une jeune fille qui reçoit chez elle un jeune homme, et ils ne s'informent pas des motifs qui vous font agir ainsi.

— L'opinion du monde, dit Ping-Sin, est mobile comme le nuage qui passe, le jour le plus pur n'en est pas exempt : le cœur est le principe de toutes nos actions, il ne faut jamais l'oublier. Tout ce que je désire, c'est de garder le mien pur et sans tache. Quant aux autres, qu'ils s'examinent eux-mêmes, et vous aussi, mon oncle, examinez-vous un peu et jugez-vous.

Chouï-Joun ne répondit pas et se hâta de rentrer chez lui sans bruit. Mais si l'on veut savoir comment la prudente jeune fille sut se mettre à l'abri

du soupçon et connaître la nouvelle trame ourdie contre elle par Choui-Joun, il faut passer au chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

APRÈS CINQ NUITS PASSÉES D'UNE MANIÈRE IRRÉPROCHABLE, IL REÇOIT UNE INVITATION.

Cette jeune fille à la taille légère et à la main délicate, confond ses ennemis furieux et surpris ;
Son âme est ardente, son cœur est chaste comme la glace ;
Ses sages conseils coulent, doux comme le miel, à l'oreille de celui qui l'écoute.
— N'ayant personne pour la guider, elle ne compte que sur elle-même.
Ne faisant rien dont elle ait à rougir, elle ne craint pas la calomnie.
Si elle s'était soumise à la stricte observance des trois mille rites,
Dans quel lieu le dragon aurait-il pu trouver un asile ?

Choui-Joun était venu dans l'intention de confondre Ping-Sin. Il n'avait pas prévu que les choses tourneraient contre lui, et qu'il n'aurait pas un mot à répondre à sa nièce.

— Ainsi, se disait-il intérieurement, en revenant

chez lui, cette jeune fille a toujours une réponse à tout : il est impossible de lui prouver qu'elle a tort. Quelle que soit sa conduite, je crois que je ferai bien de ne plus m'occuper d'elle à l'avenir.

En rentrant chez lui, il trouva un domestique de Kouo-Khi-Tsou qui le faisait prier de passer à son hôtel. Il s'y rendit sans délai et lui apprit que c'était véritablement Tie-Tchoung-Yu que sa nièce avait recueilli chez elle.

Kouo-Khi-Tsou ne put maîtriser sa colère. — Une faible fille, qui n'a pas encore quitté l'appartement intérieur, retenir un jeune homme chez elle ! Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria-t-il. Vous êtes son oncle, monsieur, et c'est à vous de lui apprendre à se mieux conduire.

— Eh ! ne l'ai-je pas fait ! mais sa langue est affilée comme un poignard. A peine avais-je prononcé quelques mots à ce sujet, qu'évoquant les anciens et s'autorisant des modernes, elle m'a étourdi d'un déluge de paroles, et il m'a été impossible d'ouvrir la bouche. — Il lui répéta alors fidèlement tout ce que lui avait dit sa nièce.

— Tout cela n'est que de l'affectation, et elle n'est vertueuse qu'en paroles, s'écria Kouo-Khi-Tsou en frappant du pied : il est impossible de croire à ce qu'elle dit.

— Je n'y crois pas non plus, dit Choui-Joun,

mais jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la trouver en faute, je ne vois pas ce qu'il y aurait à faire.

— Tching-Ki me disait hier que ce M. Tie est un jeune homme de fort bonne mine ; qu'il avait été ravi de l'extrême beauté de votre nièce, lorsqu'il la vit chez le sous-préfet ; et que sa conduite, en cette circonstance, n'avait été qu'un moyen de la disposer en sa faveur et de s'avancer dans ses bonnes grâces. En le recueillant chez elle, croyez-vous que votre nièce ne soit guidée que par la reconnaissance et la vertu? Quant à moi, je pense que c'est un prétexte inventé dans l'intérêt de l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre. Dans le siècle où nous sommes, deux jeunes gens seuls dans la même maison, liés par des obligations et un attachement réciproques, à moins d'être doués de la vertu des saints, peuvent-ils ne pas succomber?

— Nous perdons le temps en vains discours et en conjectures, dit Choui-Joun, attendons. Je rentre chez moi et je vais charger une jeune servante de se glisser chez ma nièce, cette nuit. Elle observera toutes les actions des deux jeunes gens, elle recueillera leurs moindres paroles, et si nous parvenons à les surprendre en faute, toutes leurs ruses seront dès-lors inutiles.

Kouo-Khi-Tsou approuva cette proposition, et Choui-Joun le quitta aussitôt. Quand la nuit fut

venue, il ouvrit sans bruit la porte de communication, et ordonna à une petite femme de chambre de se glisser dans la maison de sa nièce et de s'y cacher de manière à tout voir et tout entendre sans être aperçue. La jeune fille obéit et resta en observation jusque vers le milieu de la nuit. Ayant vu Ping-Sin rentrer dans son appartement pour se livrer au repos, elle alla rendre compte à son maître. — M. Tie est un peu mieux, lui dit-elle, mais il ne peut se lever encore; il est assis sur son lit, où on lui apporte à boire et à manger.

— Et mademoiselle, où se tient-elle? dit Choui-Joun.

— Mademoiselle se tient dans le salon, d'où elle surveille la préparation des diverses boissons qu'on administre au malade.

— Ne va-t-elle pas le voir dans sa chambre?

— Non, jamais.

— Ils causent pourtant quelquefois ensemble?

— Non, répondit la jeune fille, je ne les ai pas entendu causer ensemble; ils ne communiquent entr'eux que par l'intermédiaire d'un petit domestique qui est venu de la part de son maître inviter mademoiselle à prendre un peu de repos et à ne pas se donner autant de mal à cause de lui.

— Et qu'a-t-elle fait répondre?

— Elle lui a fait dire par ses femmes qu'elle

allait rentrer chez elle. Cependant, elle est encore restée dans le salon : mais bientôt on est venu lui dire que M. Tie dormait, et elle s'est retirée sans bruit dans sa chambre. N'ayant plus rien à apprendre, après le départ de mademoiselle, je suis revenue.

Ce récit remplit Choui-Joun d'étonnement. — Serait-il vrai, disait-il, qu'elle fut pure comme le cristal ou le diamant, et que son cœur fut libre de tout amour ! Je ne puis le croire !

Il ordonna à la jeune fille de retourner chez Ping-Sin le lendemain et les nuits suivantes. Quatre ou cinq nuits se passèrent comme la première : il ne se dit rien, il ne se fit rien qui put donner prise contre les deux jeunes gens. Choui-Joun n'y comprenait rien ; il se rendit chez Kouo-Khi-Tsou.

— Plusieurs jours de suite, lui dit-il, une de mes femmes s'est introduite secrètement chez ma nièce. Elle traite M. Tie avec tout le respect, tous les égards qui sont dus par l'hôte qui reçoit à l'hôte qui est reçu ; il ne se dit rien, il ne se fait rien que la plus rigoureuse décence ne puisse approuver, et rien n'indique qu'il existe entr'eux des relations plus intimes. Je crois que ma nièce n'a vraiment aucun reproche à se faire et qu'elle m'a dit la vérité.

Kouo-Khi-Tsou secoua la tête d'un air de doute. — Un tel discours, dit-il, est bon tout au plus pour

endormir un imbécile, et lui persuader que de nos jours, comme dans l'antiquité, il existe des Lieou-Hia-Hoaï. Je vais tout dire au sous-préfet et lui demander un ordre de faire arrêter une des femmes de votre nièce. Le Tsan [1] nous aura bientôt dévoilé la vérité que nous cherchons, et alors la langue de votre nièce, tout affilée qu'elle soit, ne trouvera peut-être rien à répondre. Peut-être aussi vous sera-t-il difficile de trouver quelque chose à dire pour votre justification?

— Vos injustes soupçons me feront mourir, s'écria Choui-Joun. Voudrais-je vous tromper? Après tout ce que je viens de vous dire sur le témoignage de cette femme, pouvez-vous me soupçonner ainsi, pouvez-vous vous plaindre de moi?

— S'il est vrai, dit Kouo-Khi-Tsou, que vous ne voulez pas me tromper, allez et mettez tous vos soins à recueillir des informations.

Choui-Joun ne put qu'obéir. Kouo-Khi-Tsou, de son côté, se rendit chez le sous-préfet et lui apprit que c'était effectivement chez Mlle Choui que Tie-Tchoung-Yu avait été transporté. Il lui répéta tout ce que lui avait appris Choui-Joun et lui demanda enfin d'ordonner l'arrestation d'une des femmes de Ping-Sin pour lui faire subir un interrogatoire.

[1] Instrument de torture dans lequel on serre les doigts des mains.

— En ma qualité de magistrat, dit le sous-préfet, il est des formes dont je ne puis m'écarter. Que l'affaire soit grave ou non, il faut qu'il y ait une accusation régulière pour que je puisse lancer un mandat d'arrêt. Ceci, d'ailleurs, est une affaire d'intérieur, et tant qu'elle restera secrète, je dois éviter de m'en mêler.

— Mais agir ainsi, s'écria Kouo-Khi-Tsou, souffrir sous votre juridiction une liaison criminelle entre un jeune homme et une jeune fille, n'est-ce pas blesser les lois de la pure doctrine?

— Si cette liaison criminelle existait en effet, ce serait sans doute une grave atteinte à la morale; mais si rien de tout cela n'existe, n'en revient-il pas à la morale une gloire bien plus grande encore. Dans plusieurs circonstances Choui-Ping-Sin s'est montrée prudente et sage; M. Tie est déjà célèbre dans tout l'empire par son courage et sa vertu; convient-il de les juger d'après les règles ordinaires?

— Seigneur, vous savez combien j'aime cette jeune fille, et tout ce que j'ai fait pour parvenir à toucher son cœur. Maintenant voir un homme que le hasard a mis sur son chemin, ce Tie-Tchoung-Yu qui n'a rien de bien extraordinaire, reçu chez elle et traité comme un hôte distingué, c'est ce qu'il m'est impossible de supporter.

— Mon ami, dit le magistrat, ne précipitons rien. Il y avait dans mes bureaux un homme d'une adresse et d'une agilité rares ; on le nomme Tan-Yeou. Aucun obstacle ne peut l'arrêter ; il n'est pas de mur qu'il ne puisse franchir. Il n'y a pas longtemps que j'ai dû le punir pour quelque faute qu'il a commise ; mais pour percer le mystère dont il s'agit, c'est un homme comme lui qu'il vous faut, et je veux bien, à cause de vous, mon ami, lui pardonner sa faute et le charger de savoir adroitement la vérité ; nous verrons ensuite ce qu'il y aura à faire.

— Il est sûr qu'on ne découvrira que leur honte, s'écria Kouo-Khi-Tsou. Je suis bien reconnaissant de la bienveillance que votre seigneurie me témoigne.

Le magistrat se fit amener Tan-Yeou. A un signe qui lui fut fait, celui-ci tomba à genoux et se traîna jusqu'aux pieds du sous-préfet qui lui parla ainsi :

— Pour les fautes que vous avez commises, j'ai dû vous retirer votre emploi ; toutefois, si vous vous conduisez bien dans l'affaire dont je vais vous charger, si vous parvenez à découvrir la vérité que nous cherchons, je vous traiterai avec indulgence et tout sera oublié.

— Quand les trésors de votre céleste bonté s'ou-

vrent pour moi, répondit Tan-Yeou en se prosternant jusqu'à terre, pourrais-je ne pas faire tous mes efforts pour vous plaire ?

— A la porte du midi, reprit le magistrat, est l'hôtel du conseiller Choui-Kiu-I ; le connaissez-vous ?

— Je le connais, dit Tan-Yeou.

— Sa fille a recueilli chez elle un jeune homme nommé Tie-Tchoung-Yu, qu'on dit être gravement malade. J'ignore si c'est la vérité ou si cette maladie n'est qu'une feinte pour cacher une liaison coupable. Pénétrez furtivement dans cette maison, observez avec soin tout ce qui s'y passe, et venez me faire part de ce que vous aurez découvert. Si vous réussissez, j'oublierai vos fautes passées, et il ne vous sera plus rien reproché à ce sujet ; mais si vous ne découvrez pas la vérité, ou si vous essayez de me tromper et me mettez ainsi dans l'embarras, votre mort est certaine.

Tan-Yeou se prosterna deux fois jusqu'à terre en promettant de faire tous ses efforts pour satisfaire sa seigneurie. Et le magistrat ordonna qu'il fut rendu à la liberté.

La lumière du jour ne pénètre pas dans le vase renversé.
Où trouver une preuve meilleure que celle qui est fournie par les yeux ?
Ne le blâmez pas d'avoir fait épier leur conduite;

Comment aurait-on pu sans cela distinguer le vice de la vertu?

Quand le magistrat eut fait rendre la liberté à Tan-Yeou, Kouo-Khi-Tsou prit congé de lui et alla dans sa maison attendre le résultat de cette démarche : nous l'y laisserons pour suivre Tan-Yeou.

Celui-ci, sans perdre du temps, se rendit secrètement à l'hôtel de Choui et l'examina avec attention dans tous les sens. Il attendit que tout fut tranquille, et se rappetissant alors autant que possible, à la manière des voleurs, il entra dans la maison et parvint sans bruit jusqu'à la porte de la cuisine. Il entendit qu'on y faisait les apprêts d'un dîner pour célébrer le rétablissement de M. Tie. Il se glissa doucement jusqu'au salon, où il vit Mlle Choui elle-même présider à tous les préparatifs. Il parvint encore, sans être aperçu, jusqu'au fond de la salle, et, s'aidant d'un paravent, il monta avec une agilité vraiment merveilleuse au haut de la poutre du plafond, d'où, roulé sur lui-même, il pouvait voir sans être vu tout ce qui se passait dans l'appartement. Il vit Mlle Choui faire placer du haut en bas, un grand treillis de bambou qui partageait le salon en deux parties égales : l'une à l'orient, l'autre à l'occident. Du côté de l'orient, on dressa une table sur laquelle on plaça deux grandes bougies allumées ; cette table était destinée à Tie-Tchoung-Yu ;

une autre fut disposée dans la division du côté de l'occident; celle-ci n'était pas éclairée, elle était destinée à Ping-Sin. De cette partie de la salle qui était plongée dans l'obscurité, on pouvait voir parfaitement ce qui se passait dans l'autre, tandis qu'on ne pouvait être vu par les personnes placées de l'autre côté du treillis.

Des deux côtés étaient étendus de riches tapis pour les cérémonies usitées en de semblables occasions. Du côté de l'orient étaient deux domestiques pour servir M. Tie; tandis que de l'autre étaient deux femmes qui devaient transmettre les ordres. Lorsque tout fut prêt et le dîner symétriquement servi des deux côtés, on ordonna à Siao-Tan d'aller en prévenir son maître.

Tchoung-Yu était naturellement robuste, mais le poison l'avait singulièrement affaibli. Néanmoins, les cinq ou six jours qu'il venait de passer dans le repos, les remèdes, la bonne nourriture et surtout les soins que Ping-Sin avait fait apporter dans la préparation de tout ce qu'il avait à prendre, sans rétablir entièrement ses forces, lui avaient rendu presque toute sa beauté.

La part qu'elle avait prise à cette guérison remplissait d'une douce joie le cœur de Ping-Sin, et c'était pour célébrer sa convalescence qu'elle avait eu l'idée de ce festin. Tchoung-Yu se hâta de quit-

ter sa chambre. Quand il vit le treillis de bambou et les dispositions que Ping-Sin avait prises, il se sentit au fond du cœur pénétré non seulement de reconnaissance, mais encore du plus profond respect. Il vint se placer sur le tapis rouge et pria les deux femmes d'offrir à leur maîtresse ses très-humbles respects et ses remercîments. Elles n'avaient pas encore eu le temps de répéter ses paroles que la voix douce et claire de Ping-Sin se fit entendre derrière le treillis.

— C'est à votre servante, dit-elle, de vous remercier du courage et de la céleste bonté dont vous avez fait preuve en l'arrachant à la gueule du tigre, service auquel rien ne peut être comparé, et enfin, du secours que vous lui avez si généreusement prêté chez le magistrat. Peut-être aurais-je pu me dispenser de prendre toute ces précautions contre la calomnie; mais j'ai pensé, qu'en l'absence de mon père, étant seule dans cette maison où vous avez bien voulu accepter un asile, les soupçons auraient pu nous atteindre, maintenant surtout que votre santé ne vous retient plus dans votre lit. Voilà pourquoi j'ai cru devoir me conformer aux idées du siècle et imiter Taï-Yun-Tchang quand il conserva de la lumière toute la nuit. J'espère que vous ne vous moquerez pas de moi, et que vous ne désapprouverez pas ma conduite.

— Mademoiselle, répondit Tchoung-Yu, quand je pense à tout ce qui s'est passé, à votre admirable prudence, mais surtout à vos bontés et à toute la délicatesse de vos soins pour moi, je ne vois rien ni dans le passé ni dans le présent que l'on puisse vous comparer. Tombé dans les piéges des méchants, Tie-Tchoung-Yu n'avait plus qu'à mourir. Sans la pénétration dont vous êtes douée, vous n'auriez jamais deviné le danger que je courais, et sans votre adresse qui a facilité mon évasion, je ne serais point chez vous et vous ne m'auriez pas sauvé la vie ; enfin, avec moins de résolution, ce que vous avez fait pour moi, vous n'auriez pas osé l'entreprendre. Mais en vous se trouvent réunies une pénétration, une sagesse et une fermeté dont on ne trouve point d'exemple, même en remontant à l'antiquité la plus reculée. Ce qui eût été difficile, même pour les esprits immortels, vous l'avez fait sans effort. Des portes de la mort vous m'avez rappelé à la vie ; c'est une obligation dont je sens toute l'immensité, et que je ne pourrai jamais dignement reconnaître. Je vous en prie, Mademoiselle, veuillez vous asseoir et recevoir les salutations respectueuses de Tie-Tchoung-Yu.

— C'est à moi seule d'être reconnaissante ; car si des méchants ont voulu vous nuire, ce n'est qu'à cause du service que vous m'avez rendu. La faible

part que j'ai prise à votre rétablissement est peut-être une compensation du mal dont j'ai été la cause ; mais je ne saurais m'en faire un mérite. C'est à votre servante de vous offrir ses respects et l'expression de sa reconnaissance.

Chacun de son côté s'approcha alors du treillis, et s'inclinant jusqu'à terre, fit les quatre salutations prescrites par les rites.

Ping-Sin remplit ensuite une tasse et chargea une de ses femmes de l'offrir de sa part à Tchoung-Yu et de l'inviter à s'asseoir. Tchoung-Yu, à son tour, pour lui rendre sa politesse, remplit une autre tasse qu'il lui renvoya par la même femme. Après cette cérémonie ils s'assirent tous deux.

— Monsieur, dit Ping-Sin quand ils eurent bu quelques tasses, vous êtes arrivé depuis peu dans notre pays ; puis-je vous demander quelle affaire vous y amène ?

— Aucune affaire particulière, répondit Tchoung-Yu. Irrité de ce que mon père avait été injustement mis en prison pour une plainte qu'il avait portée contre le noble Ta-Kouay, et qu'il n'avait pu suffisamment justifier, muni d'un ordre de l'empereur, je me rendis au palais de l'accusé, j'en forçai la porte et j'en retirai une jeune fille qu'il avait enlevée et qu'il y retenait prisonnière. Le crime était évident : l'empereur condamna Ta-Kouay à rester trois ans pri-

sonnier dans son propre palais. Mon père, craignant pour moi les effets de son ressentiment, me conseilla de voyager pour mon instruction. Je partis : je ne m'attendais en arrivant ici ni à provoquer la haine de cet indigne magistrat, ni que cette haine irait jusqu'à attenter à mes jours. Grâce à vous, mademoiselle, qui m'avez si généreusement secouru, je lui ai échappé : c'est à lui de craindre à son tour. J'irai demain le trouver à son tribunal, lui demander si c'est ainsi qu'il se montre *le père et la mère* du peuple ; s'il n'a obtenu de l'empereur une place aussi éminente que pour écraser ceux qui sont placés sous sa juridiction, et les dévorer à la manière des chiens et des vautours, et cela pour soutenir un fils indigne de son père. Après lui avoir publiquement fait honte de sa conduite, et l'avoir livré au mépris des grands et du peuple, j'irai trouver le gouverneur-général de la province et lui demanderai la destitution de ce magistrat prévaricateur. Je ne prendrai de repos que quand je l'aurai obtenue. Le gouverneur est de la même promotion que mon père, et je ne doute pas qu'il ne fasse droit à ma demande.

— L'accusation que vous voulez porter contre le magistrat est juste, sans doute, dit Ping-Sin, mais l'affront public que vous lui avez fait dernièrement dans son tribunal, et la crainte que vous lui avez inspirée ont dû éveiller dans son cœur la haine et

le désir de se venger. D'ailleurs, pouvoir et richesses sont deux mots qui, dans le siècle où nous sommes, règlent la conduite de la plupart des magistrats. Celui-ci sachant mon père exilé, et voyant Kouo-Loung-Toung élevé à la dignité de membre du conseil, n'a pas cru pouvoir se dispenser de se prêter aux vues de son fils. Songez à toutes ses veilles, à tous les obstacles qu'il a eus à surmonter pour obtenir ses grades ; et plus tard, quand votre colère sera apaisée, vous ne vous repentirez pas de l'avoir épargné. D'ailleurs, dans votre première rencontre, vous l'avez assez maltraité, et à ne la juger que d'après les mœurs du siècle, la protection que vous m'avez accordée pouvait paraître suspecte. Cet homme pouvait-il concevoir que les hommes supérieurs ont pour se conduire des motifs différents de ceux du vulgaire? J'espère, monsieur, que vous renoncerez à votre projet. Quand le sous-préfet aura mûrement examiné les choses, il reconnaîtra que vous et moi n'avons rien à nous reprocher, et il sera le premier à rougir de l'injustice de ses soupçons.

Tchoung-Yu se rendit à des raisons aussi sages. — J'avoue, dit-il, que j'ai trop compté sur la droiture de mes intentions. D'un caractère naturellement impétueux, chez moi l'action suit de près la pensée. Trop satisfait de moi-même, j'ai eu trop peu d'égards pour les autres. Eclairé maintenant par

vos sages avis, Tie-Tchoung-Yu commence à comprendre que, jusqu'à ce jour, il a été entraîné par la passion plutôt que guidé par la raison et la justice. Dans mon emportement j'ai outragé cet homme ; à son tour il a voulu me nuire, et je le reconnais, sa criminelle tentative n'est que le résultat de la violence de ma conduite à son égard. Mais vos leçons ne seront pas perdues pour moi. Désormais plus maître de mes passions, je n'en serai plus l'esclave. Que Tie-Tchoung-Yu est heureux, ajouta-t-il d'un ton où respirait la joie, d'avoir trouvé en vous, mademoiselle, non seulement une bienfaitrice, mais encore le plus sage des conseillers. — En parlant ainsi il remplit une tasse et la but.

— Les nobles qualités qui brillent en vous, reprit Ping-Sin, sont un don du ciel : il n'est pas au pouvoir de votre servante de les modifier. De quelle utilité pourraient être ses humbles avis. ? Mon seul but, en vous parlant comme je l'ai fait, était d'obtenir de vous la grâce du magistrat.

— Puisque vous le désirez, mademoiselle, j'oublie le mal qu'il m'a fait : cependant, encore un mot à ce sujet. Le sous-préfet ne conservera-t-il pas quelques inquiétudes, et la haine qu'il a pour moi lui permettra-t-elle d'oublier le mal qu'il a voulu me faire. Il n'a pas sans doute assez de pouvoir pour me nuire ; mais n'est-il pas à craindre

que, pour se venger, il ne donne à votre conduite une interprétation défavorable. Pure et sans tache, il semble que vous n'ayez rien à craindre ; cependant, la calomnie est toujours redoutable, et si je restais plus long-temps ici, je lui fournirais des armes contre vous. Après vous avoir témoigné ma reconnaissance de vos bontés et du rétablissement de ma santé que je dois à vos soins, il convient que demain de bonne heure je quitte ces lieux, pour ne laisser aucun prétexte à la calomnie.

— Les rites, dit Ping-Sin, s'opposent en effet à ce que nous restions ensemble ; mais lorsque je vous ai reçu chez moi, j'avais pour excuse le service que vous m'aviez rendu et la maladie grave qui mettait vos jours en danger. Maintenant que votre santé est rétablie, vous êtes le maître de rester ou de partir : je n'oserais vous retenir. Cependant, demain me semble bientôt. Restez deux ou trois jours encore, je vous en prie ; il me semble que je concilierais ainsi ce que je dois à la reconnaissance et aux rites. Ne le pensez-vous pas comme moi ?

— Puisque tel est votre avis, mademoiselle, je ne saurais mieux faire que de m'y conformer.

On servit encore du vin : Tchoung-Yu en but quelques tasses ; sa tête en ressentit bientôt l'influence, et, ne pouvant plus contenir les secrètes émotions qu'il éprouvait, il s'écria : — Je suis étranger,

mademoiselle, et peut-être ferais-je mieux, en votre présence, de cacher ce qui se passe dans mon cœur. Mais dans le brillant miroir qui est placé devant moi, je ne peux voir que ce qu'il réfléchit; je m'adresse donc à vous avec confiance. J'ai vingt ans, et, grâce à mes parents, j'ai toujours été entouré d'illustres maîtres et d'amis dévoués; mais je n'en ai pas eu un seul qui ait su trouver le chemin de mon cœur. Maintenant, par un bonheur inattendu et que je n'ai point cherché, j'ai rencontré une femme dont les discours exercent sur moi un empire absolu. Je dois la vie à mes parents; mais je puis dire avec vérité que c'est à vous, mademoiselle, que je dois ce qui la fait aimer. Rester toujours auprès de vous et m'instruire en vous écoutant, serait mon désir le plus cher : mais les rites s'opposent à mon bonheur, et puisqu'ils exigent que nous soyons séparés, je partirai demain. Demain, je quitterai la grande voie de la lumière pour entrer dans une voie de ténèbres, de doute et d'incertitude. J'ai cependant un avis à vous demander, si vous voulez bien me le permettre.

— C'est demander son chemin à un aveugle, dit Ping-Sin, et m'exposer à vos railleries. Cependant, les saints n'ont pas cru indigne d'eux de questionner quelquefois des ignorants. Le sujet de vos doutes doit être d'une grande importance : je

vous prie de me le faire connaître, pour que j'en fasse mon profit à mon tour.

— Mon voyage, entrepris pour mon instruction, m'a conduit jusque dans ce pays, dit Tchoung-Yu ; mais il me semble maintenant que celui qui voyage sans but déterminé, est comme celui qui entreprend une étude sans maître. « Il faut des barques dans le midi, des chevaux agiles dans le nord » dit le proverbe. Jusqu'à présent, j'ai marché à l'aventure, sans savoir ni où je voulais aller, ni ce que je voulais apprendre. Personne plus que vous n'a des droits à ma confiance, et je vous supplie instamment de m'indiquer ce que je dois faire.

— Sans doute, dit Ping-Sin, l'empire est un vaste champ d'instruction ; mais il vaut mieux ne pas sortir de chez soi. On peut s'instruire en imitant les hommes éminents en vertu et en sagesse ; mais il vaut mieux tenir de la nature sa sagesse et sa vertu. Si Khoung-Tseu n'avait pas existé, disait Tchang-Li, Han-Yu n'aurait pas été compté parmi ses disciples : ce qui confirme ce que je viens de dire des dons naturels. Par votre courage et vos vertus, vous vous seriez élevé à un rang illustre, lors même que Khoung-Tseu n'aurait pas existé, et personne ne vous aurait compté parmi ses disciples. Ne dédaignez pas ce qui est près de vous, pour courir après ce qui est éloigné, et ne comptez pas

sur les autres plus que sur vous-même. Au lieu de courir après la science, retournez chez vous, et livrez-vous à l'étude. Votre illustre père occupe un rang distingué à la cour : où pourriez-vous trouver un meilleur modèle? La capitale est la résidence de l'empereur, le centre de la science et de la sagesse. Ne serait-il pas honorable pour vous de suivre les traces de votre père et d'occuper un emploi à la cour? Quel plaisir peut-on trouver à courir seul aux extrémités de la terre et des mers, pour être loué par des gens qu'on ne connaît pas. Voyagez-vous pour échapper à la haine ou à l'envie? De quelque côté que vous tourniez vos pas, vous les trouverez toujours sur votre chemin, et je ne sais comment vous pourriez vous y prendre pour vous y soustraire.

Tchoung-Yu est transporté d'admiration à un discours aussi sage. Il quitte précipitamment la table, et s'inclinant de la manière la plus respectueuse : — Mademoiselle, s'écrie-t-il, vos admirables paroles m'ouvrent les yeux et dissipent mes incertitudes. Je vous prie de croire à toute ma reconnaissance.

Les domestiques s'empressèrent de lui présenter la grande coupe [1] : Tchoung-Yu ne pouvait se dispenser de la prendre, il la vida gaîment. — Made-

[1] C'est une corne de rhinocéros.

moiselle, reprit-il après avoir bu, à peine âgée de seize ans, comment se fait-il que vous ayez tant de savoir et de sagesse? Pour apprécier dignement les qualités qui brillent en vous, il faudrait être doué soi-même des qualités les plus éminentes. La nature n'a jamais rien produit de plus parfait, et je suis vraiment confondu d'admiration.

— Comment mon bavardage d'enfant, répondit Ping-Sin, pourrait-il passer pour du savoir et de la sagesse? J'ai profité de votre bienveillance envers moi pour exprimer ma pensée, et je suis confuse des éloges si peu mérités dont vous me comblez.

La conversation avait été longue et animée ; Tchoung-Yu un peu étourdi par les nombreuses libations qu'il avait faites, craignit d'oublier ce qu'il devait aux convenances. Il se leva, et après avoir remercié Ping-Sin, il demanda la permission de se retirer. Ping-Sin ne fit aucun effort pour le retenir.

— Je devrais peut-être vous engager à rester, lui dit-elle, et vous offrir encore quelques tasses. Mais dans votre état de santé, cela pourrait avoir des suites fâcheuses ; vous devez avoir besoin de repos. — A ces mots, elle ordonna à ses gens de prendre les lanternes et de reconduire le jeune homme dans sa chambre.

Ainsi finit ce repas, qui n'a peut-être pas son pa-

reil : la conversation fut longue et variée, et ne fit qu'accroître l'estime et l'amitié secrètes que les convives avaient l'un pour l'autre. On y but presque jusqu'aux limites de la tempérance, et cependant il ne fut pas dit un mot qui put faire croire à un sentiment plus intime.

> Le diamant sans tache est la plus belle des pierres précieuses ;
> Le bleu nénuphar sans défaut exhale un parfum délicieux.
> — Si elle eût succombé comme celle qui se laissa séduire par le son du Kin,
> De quelque mérite qu'elle fût douée, la morale eût souffert une atteinte mortelle.

Après avoir ordonné à ses femmes de reconduire Tchoung-Yu dans sa chambre et de ne le quitter que lorsqu'il serait endormi, Ping-Sin fit enlever les tables et se retira dans son appartement. Mais revenons à Tan-Yeou.

Du lieu où il était caché, il avait pu voir parfaitement tout ce qui s'était passé entre Ping-Sin et Tchoung-Yu, et n'avait pas perdu un mot de la conversation que nous avons rapportée. Quand tout le monde se fut retiré, il sortit de sa cachette, franchit le mur, comme il avait fait en entrant, et rentra chez lui pour le reste de la nuit Le lendemain, dès que le jour parut, il s'empressa d'aller chez le

sous-préfet pour lui rendre compte de sa mission. Le magistrat le fit entrer dans son cabinet particulier, et le questionna avec empressement. Tan-Yeou lui dit dans les plus grands détails, comment il était entré, où il s'était caché ; les dispositions prises par Ping-Sin ; le salon coupé en deux parties égales par le treillis de bambou ; d'un côté, la table dressée pour Tchoung-Yu, et les deux flambeaux qui jetaient une lumière éclatante ; de l'autre côté, la table destinée à Ping-Sin, sans lumière, et plongée dans une obscurité profonde ; les tapis de chaque côté ; les compliments réciproques et les quatre prosternements ; le repas qui avait eu lieu, et enfin la colère de Tchoung-Yu qui accusait le magistrat d'avoir attenté à sa vie, et le dessein qu'il avait formé, puisqu'il avait échappé à la mort, de tirer de lui une vengeance éclatante.

— Et a-t-il dit de quelle manière il voulait se venger de moi? s'écria le magistrat effrayé.

— Il a dit, répondit Tan-Yeou, qu'il viendrait d'abord vous trouver à votre tribunal, et vous demander pourquoi, vous, qui devez être le père et la mère du peuple, vous vous comportez à son égard comme un chien ou un vautour; pourquoi, au lieu de punir les crimes, vous favorisez les méchants. Après vous avoir ainsi exposé à la risée et au mépris des grands et du peuple, il devait porter sa

plainte au gouverneur-général, lequel est le condisciple de son père et de la même promotion que lui, et lui demander votre destitution et votre châtiment.

— Que faire? s'écria le sous-préfet épouvanté et frappant du pied; et il allait donner l'ordre de publier un avis déclarant qu'il ne siégerait pas ce jour-là à son tribunal.

— Que votre seigneurie se rassure, reprit Tan-Yeou; Tie-Tchoung-Yu ne viendra pas aujourd'hui.

— Pourquoi ne viendra-t-il pas?

— Grâce à Mlle Choui. Après plusieurs essais, elle a fini par lui persuader que si votre seigneurie a voulu lui nuire, c'est uniquement parce que lui-même avait offensé votre seigneurie; elle lui a représenté que ceux qui étaient, comme eux, doués d'un esprit supérieur, s'élevaient naturellement à des choses vraiment nobles et grandes, qu'un magistrat vulgaire comme vous ne pouvait même pas comprendre. Elle a dit encore que, sachant la disgrâce de son père et que le seigneur Kouo-Loung-Toung était élevé à la dignité de membre du conseil, vous aviez jugé plus avantageux de favoriser son fils, autre preuve de votre bassesse, et que vous ne valiez pas la peine qu'il s'occupât de vous. Elle a ajouté que c'en était assez des services qu'ils avaient eu le bon-

heur de se rendre pour exciter les soupçons du monde, qui ne voudrait pas croire qu'ils n'avaient eu aucun motif secret pour agir ainsi ; mais que, dans quelque temps, votre seigneurie, reconnaissant qu'ils étaient tous deux aussi purs que la glace ou le diamant, rougirait de ses soupçons et se repentirait de sa conduite. Enfin, elle lui a dit la difficulté que vous avez eue à obtenir vos degrés, et que, pour cette fois, il fallait avoir pitié de vous et ne pas causer votre ruine.

Tan-Yeou finit en disant que Tie-Tchoung-Yu, charmé des sentiments qu'elle avait exprimés, s'était rendu à la force de ses raisons, et avait renoncé à tous ses projets de vengeance.

— Admirable jeune fille ! s'écria le sous-préfet ravi de joie ; que je suis heureux de l'avoir fait reconduire saine et sauve chez elle ! N'ont-ils pas dit encore autre chose ? demanda-t-il à Tan-Yeou. Dans ce qu'ils ont dit, y avait-il quelque chose à reprendre ?

— La conversation, dit Tan-Yeou, n'a roulé que sur les lettres et les hommes remarquables par leur sagesse et leurs vertus ; ils se sont fait réciproquement des compliments sur leur éloquence, et chacun semblait se plaire à ce que disait l'autre. Ils ont passé ainsi, buvant et causant, toute la seconde veille. Qu'il vous suffise de savoir qu'ils ont longue-

ment causé, car il m'est impossible de me souvenir de tout ce qu'ils ont dit. Mais j'ai tout entendu distinctement, et tout s'est passé de la manière la plus respectueuse et la plus décente. Pas un mot, pas une idée qui puisse recevoir une interprétation défavorable. Je crois vraiment que Lou-Nan-Tseu et Lieou-Hia-Hoaï revivent en eux.

Le sous-préfet, surpris, ne pouvait croire à ce qu'il venait d'entendre. — Une jeune fille belle comme une fleur, un jeune homme beau comme le jade, passer la soirée seuls dans la même maison, assis au même repas! Doués tous deux des plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur et liés l'un à l'autre par la reconnaissance, ne pas montrer la moindre émotion et s'élever tout d'un coup à la sagesse et à la perfection tant vantées des anciens sages! C'est difficile à croire! vous avez voulu me tromper.

— Votre serviteur, répondit Tan-Yeou, n'a rien de commun avec eux; il n'en a pas reçu le moindre présent; voudrait-il, dans leur intérêt, rien cacher à votre seigneurie?

Le magistrat se rendit aux protestations de Tan-Yeou, et fit éclater sa joie et son admiration. — Qui oserait dire, s'écria-t-il en soupirant, que les beaux jours de l'antiquité ne reviennent pas aujourd'hui? Tie-Tchoung-Yu est un jeune homme extraordi-

naire que la nature a comblé de ses dons, et Choui-Ping-Sin est une jeune fille toute aussi extraordinaire par sa prudence et sa vertu. Si j'en avais le pouvoir, j'adresserais un rapport à sa majesté et je les donnerais en exemple à tout l'empire.

Il fit grâce à Tan-Yeou et lui permit de se retirer.

— Le pouvoir et les richesses voilà ce qui règle la conduite des magistrats ! se dit-il en se rappelant la conversation des deux jeunes gens ; cependant, en présence de tant de noblesse, de générosité, de vertu, cette influence perd sa force. Ils font tous deux exception à la loi commune. Choui-Ping-Sin est fille d'un membre du tribunal militaire, et le père de Tie-Tchoung-Yu est inspecteur-général. Se peut-il que j'aie été assez insensé pour chercher à leur nuire ? Si ce jeune homme, n'écoutant que son ressentiment, eut porté sa plainte au gouverneur-général, il eut été trop tard pour recourir au ministre Kouo !..... Après avoir obtenu un rang éminent dans la magistrature, et m'être fait un nom qui n'est pas sans gloire, puis-je mieux faire que de mériter par des actions louables l'estime des hommes honnêtes ? En suivant le torrent, ne me ferais-je pas du tort à moi-même ? Choui-Ping-Sin paraît s'intéresser à moi ; elle semble compter sur mon repentir. Pourquoi ne m'aimerais-je pas assez moi-même pour réformer

ma conduite?...... je veux me repentir..... ; pourquoi ne commencerais-je pas, à propos de ces jeunes gens, à entrer dans cette voie?..... Si, avec les brillantes qualités qui le distinguent et l'élèvent si fort au-dessus des autres hommes, Tie-Tchoung-Yu n'épouse pas Ping-Sin, où trouvera-t-il une femme digne de lui? Ping-Sin, douée d'un esprit si supérieur, de tant de savoir et de sagesse, Ping-Sin, comparable pour la beauté au Fong-Hoang et au Louan, ne peut épouser que Tie-Tchoung-Yu. Pourquoi ne contribuerais-je pas autant qu'il est en moi à leur union? Par là, non-seulement je jetterai un voile sur mes fautes passées, mais encore je me montrerai digne du poste important que j'occupe.

A peine avait-il pris cette détermination que Kouo-Khi-Tsou arriva pour savoir ce qui se passait. Le sous-préfet lui raconta ce qu'il avait appris de Tan-Yeou.

— Mon ami, lui dit-il en finissant, vous le voyez, Choui-Ping-Sin n'a rien de la faiblesse de son sexe; elle est douée d'une volonté ferme, d'un esprit et de talents supérieurs. C'est une personne vraiment extraordinaire, et il est facile de comprendre qu'elle ne consentira jamais à être à vous. Je vous engage, mon cher ami, à renoncer à elle et à porter vos vues sur une autre.

Kouo-Khi-Tsou, voyant que Tie-Tchoung-Yu et Ping-Sin ne laissaient pas le moindre prétexte à la calomnie, et que le sous-préfet se montrait disposé à abandonner sa cause, comprit que tout espoir était perdu pour lui. Il resta quelque temps immobile d'étonnement, et enfin il sortit.

Après son départ, le sous-préfet envoya savoir si Tchoung-Yu avait quitté l'hôtel de Choui, et s'il se disposait en effet à retourner dans son pays. Il avait conçu un projet à la réussite duquel il tenait beaucoup ; mais pour voir le diamant résister et prendre d'autant plus d'éclat qu'il est soumis à un frottement plus vif, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

UNE PROPOSITION DÉPLACÉE PRÉCIPITE LE DÉPART DE TIE-TCHOUNG-YU.

Lorsqu'ils sont sans fondement, qu'importent les propos des méchants.
— La justice et la vertu sont la règle de *sa* conduite.
Les hommes vulgaires ne s'attachent qu'à l'apparence;
Le sage cherche à pénétrer ce qui se passe au fond du cœur.
Elle ferme l'oreille aux discours empoisonnés de la calomnie,
Et leur oppose les rares qualités du héros.
Quand par leur nature deux objets sont opposés,
Est-il raisonnable d'espérer qu'ils seront réunis un jour?

Le récit de Tan-Yeou, en prouvant au sous-préfet l'innocence de Tchoung-Yu et de Ping-Sin, lui avait inspiré une grande vénération pour leur vertu. Depuis ce moment, il ne négligeait aucune occasion de faire leur éloge. Ceux qui l'écoutaient joignaient leurs louanges aux siennes, et bientôt ils n'y pensaient plus. Choui-Joun ne put s'empêcher de faire

quelques réflexions : — Si j'ai fait tous mes efforts, se dit-il, pour que ma nièce épousât Kouo-Khi-Tsou, ce n'est certes pas par intérêt pour lui : mon seul but était de la voir mariée et d'entrer par son mariage en possession de sa fortune. Je crois que Kouo-Khi-Tsou n'a plus rien à espérer désormais : heureusement, ma nièce a conçu une grande affection pour Tie-Tchoung-Yu. Quoi qu'on dise de leur réserve et de la pureté de leurs intentions, je suis convaincu qu'ils ne se montrent ainsi que pour détourner les soupçons, et qu'au fond du cœur ils désirent d'être unis. Si je les pressais de se marier, je suis sûr qu'ils accepteraient la proposition avec joie ; et le mariage une fois fait, je ne craindrais pas de voir cette fortune passer en d'autres mains que les miennes. — Cette résolution prise, il ouvrit la petite porte et se rendit chez Ping-Sin.

— Que dit le proverbe, s'écria-t-il d'aussi loin qu'il l'aperçut : « Si l'on ne frappe pas le tambour, il ne rend aucun son ; la cloche ne résonne pas si elle n'est pas mise en mouvement. » On dit encore : « Des yeux malades depuis dix jours se guérissent d'eux-mêmes au bout de neuf autres jours. » Dernièrement, quand vous avez reçu chez vous Tie-Tchoung-Yu pour le soigner pendant sa maladie, tout le monde vous a soupçonnée. J'avoue que moi-même j'ai partagé ces soupçons. Qui pouvait penser que

vous étiez l'un et l'autre comme l'or pur qui ne craint pas le feu ! Vous avez su rendre politesse pour politesse, bienfait pour bienfait, sans sortir des bornes de la décence, et quand votre conduite a été connue, elle a excité partout l'admiration et le respect.

— Les rites, répondit Ping-Sin, interdisent, je le sais, toute communication entre les sexes. Mais le malheur dont Tie-Tchoung-Yu m'avait délivrée, celui dont lui-même était menacé à cause de moi, ne permettaient pas à votre nièce une conduite différente de celle qu'elle a tenue. Je n'ai pas craint de négliger de vaines convenances pour l'arracher à un danger certain. Les hommes renommés pour leur sagesse se sont toujours, dans des cas semblables, conduits d'après les mêmes principes ; il y en a des exemples nombreux. Aujourd'hui que la santé de Tie-Tchoung-Yu est heureusement rétablie, l'opinion du monde m'importe fort peu. Quant à la décence qui a présidé à nos relations, elle n'a été que ce qu'elle devait être : elle n'a rien d'extraordinaire et ne mérite ni l'admiration ni le respect.

— Vous en parlez trop légèrement. Quoi que vous en disiez, les Lou-Nan-Tseu et les Lieou-Hia-Hoaï sont rares. Mais laissons cela. Je n'oublie pas que je suis votre oncle, et je viens vous entretenir

d'une affaire intéressante pour vous. Mes intentions sont excellentes ; j'espère que vous ne les suspecterez pas.

— Toute chose, dit Ping-Sin, doit être réglée par la conscience et les rites. Si ce que vous avez à me proposer est convenable, je le ferai, sinon je me permettrai de le rejeter. Puisque vous dites que vos intentions sont bonnes, je ne les suspecterai pas. Mais, mon oncle, de quoi s'agit-il, je vous prie ?

— Vous connaissez le vieux proverbe : « Quand le temps en est venu, mariez les filles et les garçons : » le proverbe a raison. Quoique vous soyez bien jeune, ma nièce, l'âge de porter les Ki est arrivé pour vous. Si mon frère était ici, le soin de vous donner un mari le regarderait seul. Mais par malheur, il est exilé, sans qu'on puisse prévoir l'époque de son retour. Il est impossible que vous attendiez, pour vous marier, un évènement aussi incertain. Dans ces derniers temps, j'étais poussé par Kouo-Khi-Tsou qui me menaçait des plus indignes traitements ; et pour m'en débarrasser, je vous pressais de l'épouser. Mais votre conduite dans cette circonstance, la haute vertu dont vous avez fait preuve, le tact admirable avec lequel vous avez su concilier ce que vous deviez à la reconnaissance et aux rites, vous ont élevée bien au-dessus de toutes les autres femmes et ont

fait de vous une véritable Youan [1]. Kouo-Khi-Tsou appartient à une famille riche et puissante, mais c'est un homme fort ordinaire, tout à fait indigne de vous : vous trouverez toujours à le remplacer avec avantage. Si vous ne voulez qu'un jeune homme qui brille par le savoir et le génie, c'est facile à trouver : ils sont nombreux dans l'empire. Mais s'il vous faut un jeune homme qui l'emporte sur tous par les qualités du cœur et de l'esprit, qui joigne l'audace à la force, et la jeunesse aux plus rares talents, un homme enfin qui soit digne de vous, on pourra le chercher long-temps sans le trouver. Cependant on a bien raison de le dire, le ciel ne fait rien à demi : lorsqu'il créa Meng-Kouang, il créa en même temps Liang-Hong. Après vous avoir formée, vous, la plus belle et la plus vertueuse des femmes, vous, l'ornement de l'appartement intérieur, par des voies qu'il est impossible de comprendre, il vous a fait rencontrer Tie-Tchoung-Yu. Jeune, beau, doué des plus rares talents, ce jeune homme réunit toutes les grandes qualités qui font les héros. N'est-il pas évident que le ciel vous a créés l'un pour l'autre? Dans les circonstances difficiles où vous vous êtes trouvés, vous n'avez pu songer qu'à reconnaître un bienfait par un autre

[1] Nom d'une fille vertueuse et belle qui est devenu un titre d'honneur pour les femmes.

bienfait, à donner un grand exemple de vertu. Le mot mariage ne pouvait être prononcé entre vous. Quant à moi qui n'ai aucun intérêt personnel à cela, je pense que la reconnaissance qui vous lie l'un à l'autre peut n'avoir qu'un temps, tandis que le lien du mariage dure autant que la vie. Cela mérite considération.

— Il est bien difficile, dit Ping-Sin, de pénétrer les desseins du ciel, et l'on doit se laisser conduire par les évènements. Le ciel créa Khoung-Tseu, non pour en faire un prince, mais pour être l'instituteur de l'empire. Il destina Ming-Fey à épouser, non l'empereur, mais l'étranger Tchen-Yu : telle fut leur destinée et nul ne pouvait la changer. Tie-Tchoung-Yu a des qualités rares, sans doute, et j'ai conçu pour lui l'estime la plus profonde ; mais les circonstances dans lesquelles nous nous sommes rencontrés excluent la possibilité d'un mariage entre nous.

— Les services que vous vous êtes mutuellement rendus n'ont rien qui ne s'accorde à merveille avec le mariage. Pourquoi penser qu'ils seraient un obstacle ?

— Une demande en mariage doit être faite par une personne spécialement chargée de ce soin ; et quand les parents ont donné leur consentement, les jeunes gens sont unis : telle est la marche prescrite par les rites. Malheureusement, c'est chez le magis-

trat, d'une manière fort irrégulière et dans un moment de trouble et d'angoisse, que notre première rencontre a eu lieu. Malheureusement encore, quand il tomba malade, je m'empressai de le recevoir chez moi. A un bienfait je répondis par un bienfait; mais une union contractée dans des circonstances semblables ne saurait obtenir l'approbation du sage.

— Souvenez-vous de ce que vous disiez dernièrement : « Si la femme de votre frère se noie, ne craignez pas de voler à son secours. »

— Les cas extraordinaires se présentent rarement : celui-là ne s'est pas encore présenté. En toutes choses on peut, jusqu'à un certain point, s'affranchir des règles ordinaires : mais le mariage est la plus importante de toutes les relations humaines, le principe des bonnes mœurs. Depuis le commencement jusqu'à la fin, tout doit se passer de la manière la plus régulière, et l'on ne doit point se permettre de semblables licences.

— A quoi bon parler ainsi? Votre connaissance s'est faite dans un moment de trouble et contre les règles, c'est vrai ; mais vous n'avez rien à vous reprocher ni l'un ni l'autre : tout le monde le sait, et le moindre blâme ne peut vous atteindre.

— La pureté de nos intentions sera d'autant mieux démontrée, que cette connaissance ne finira pas par

un mariage. En agissant ainsi, nous serons conséquents avec nous-mêmes. S'il en était autrement, qui voudrait croire à l'innocence de notre première rencontre. Notre honneur est intéressé à ce que le mariage que vous proposez ne s'accomplisse pas. J'espère, mon oncle, que vous comprenez cela.

Chouï Joun, voyant qu'il ne pouvait persuader sa nièce, commença à concevoir quelque inquiétude. — Cette petite fille, s'écria-t-il avec colère, parle d'une manière qui conviendrait mieux à quelque vieux pédant : j'attendrai pour vous en dire davantage que j'aie vu Tie-Tchoung-Yu et que nous en ayons délibéré ensemble. Vous avez pour lui une vénération sans bornes : quand il aura consenti, aurez-vous encore quelque raisons à m'opposer ? — A ces mots, il sortit et passa chez Tchoung-Yu.

Le jeune homme était tranquillement assis dans la bibliothèque, quand Siao-Tan vint lui dire que le frère de Chouï-Kiu-I, qui habitait la maison voisine, demandait à le voir : Tchoung-Yu sortit pour le recevoir. Lorsqu'ils se furent assis aux places marquées par les rites, Chouï-Joun prit la parole.

— De nombreuses occupations, dit-il, m'ont empêché jusqu'à ce moment de me présenter chez vous. Vous avez été bien malade, mon cher voisin, et nous avons failli vous perdre.

— C'est ma maladie qui m'a empêché de vous prévenir, répondit Tchoung-Yu.

— Je viens aujourd'hui, monsieur, reprit Choui-Joun, pour une proposition que j'ai à vous faire.

— De quoi s'agit-il, monsieur?

— Tout simplement d'épouser ma nièce.

A cette étrange proposition, Tchoung-Yu changea de couleur. — Vous vous trompez, monsieur, répondit-il d'un ton sévère; je suis étranger et je ne devais pas m'attendre à ce qu'une proposition semblable me fût adressée directement.

— Je n'ignore pas, répliqua Choui-Joun, ce qui convient en pareil cas; mais quand ma nièce fut enlevée par Kouo-Khi-Tsou qui voulait en faire sa femme, ce n'est qu'à votre courage qu'elle dut sa délivrance, et voilà pourquoi j'ai cru pouvoir vous faire directement ma proposition.

— Témoin d'une injuste violence, je ne fus pas maître de mon indignation : je cédai à l'inspiration du moment. Ce que vous me proposez, au contraire, est le fruit de la réflexion. Parce que j'ai reçu l'hospitalité dans cette maison, me croyez-vous lâche et vil au point de supporter patiemment tout ce qu'il vous plaira de me dire : je sors d'ici à l'instant pour vous éviter la honte d'en dire davantage.

S'apercevant qu'il l'avait offensé, Choui-Joun chercha à le calmer par de douces paroles. — Mon-

sieur Tie, lui dit-il, ne vous emportez pas ainsi, je n'ai que de bonnes intentions. Asseyez-vous un moment, je vous en prie ; écoutez-moi jusqu'au bout, et vous reconnaîtrez que je travaille dans l'intérêt de tous.

— Je sais, dit Tchoung-Yu, que le sage ne doit rien dire ni rien entendre contre les rites : il convient, monsieur, que nous en restions là. Je crois vos intentions excellentes ; mais il y a tant de différence dans notre manière de voir et de sentir, qu'il serait à craindre que ce qui vous paraît bien ne fît sur moi un effet tout contraire. Je pars : que vos intentions soient bonnes ou mauvaises, je ne veux pas en savoir davantage.

Il se leva à ces mots, et s'adressant à un des domestiques de la maison : — Allez, lui dit-il, présentez à votre maîtresse mes plus profonds respects. Remerciez-la de toutes les bontés qu'elle a eues pour Tie-Tchoung-Yu ; dites-lui qu'il en conservera une reconnaissance éternelle, mais que des paroles qu'il n'aurait pas dû entendre le forcent à partir sans prendre congé d'elle. — A ces mots, il appela Siao-Tan et sortit précipitamment. Chouï-Joun courut après lui : mais le jeune homme avait franchi la grande porte et il était déjà loin. Chouï-Joun ne pouvait espérer l'atteindre ; il n'osa pas non plus retourner chez Ping-Sin. — Quel homme ! s'écria-t-il, quelle

susceptibilité ! quelle impatience ! — En parlant ainsi, il se retira le plus vite possible.

> Il espérait se rendre agréable par des paroles flatteuses,
> Et ne se doutait pas qu'elles tourneraient à sa honte.
> Si le Ciel n'eût pas recouvert sa face d'une peau calleuse,
> Comment aurait-il pu supporter cet affront ?

Quand Ping-Sin avait vu son oncle quitter le salon pour se rendre chez Tchoung-Yu, elle s'était bien doutée que le jeune homme précipiterait son départ. Elle crut ne devoir rien faire pour le retenir ; mais craignant qu'il ne manquât des choses nécessaires en voyage, elle fit une petite provision de fruits à laquelle elle joignit douze onces d'argent en lingots. Elle chargea un domestique de confiance, nommé Choui-Young, d'aller l'attendre à la porte extérieure de la ville, et de les lui offrir sans avoir l'air de savoir ce qui s'était passé.

> L'homme stupide arrive toujours trop tard;
> Les hommes intelligents sont seuls doués de prévoyance.
> Pourquoi la prudence ne se trouverait-elle pas chez une jeune fille ?
> Où brille le mérite, qu'importent les années !

Nous avons vu Tchoung-Yu s'éloigner avec Siao-

l'an pour ne pas entendre l'inconvenante proposition de Choui-Joun. Il se rendit en toute hâte au monastère de Tchang-Cheou, et, s'arrêtant à la porte, il ordonna à son domestique d'aller redemander ses effets au religieux. Tou-Sieou, apprenant qu'il était là, sortit précipitamment, et de l'air le plus respectueux, l'invita à entrer pour prendre le thé.

— Je ne sais, monsieur, ajouta-t-il, de quel crime je me suis rendu coupable envers vous, et quel motif vous fit quitter si brusquement notre monastère. A cause de vous, j'ai essuyé de sanglants reproches de la part du sous-préfet; il m'a accusé d'une négligence coupable et m'a intimé l'ordre de découvrir le lieu où vous vous étiez retiré. Mais, puisque j'ai le bonheur de vous revoir ici, permettez-moi de vous y recevoir encore aujourd'hui, afin que votre prompt départ, dont sa seigneurie serait informée demain, ne coûte pas la vie au pauvre religieux.

— J'ai bien voulu oublier le passé, dit Tchoung-Yu, mais comment avez-vous l'audace de le rappeler? Je vous le déclare hautement, je n'entrerai pas dans votre monastère; je ne prendrai pas de votre thé, je ne reverrai pas le sous-préfet. Rendez-moi vite mes effets, car je veux partir sans délai.

— Ils ont déjà été remis à votre domestique, ré-

pondit Tou-Sieou; mais c'est vouloir ma mort que de partir si précipitamment : je ne puis y consentir. Je vous en conjure, monsieur, restez, ne serait-ce qu'un moment.

Tchoung-Yu ne put retenir plus long-temps sa colère : — Misérable bonze, s'écria-t-il, la haine vous aveugle-t-elle au point de croire que vous me forcerez à entrer en plein jour dans votre monastère, et que je m'exposerai de nouveau à être empoisonné par vous? Ne comptez pas trop sur la puissance du sous-préfet pour vous protéger; que demain je dise un mot au gouverneur général, et il n'en faudra pas davantage pour écraser un misérable tel que vous.

Comme il parlait ainsi, deux envoyés du sous-préfet vinrent lui apporter une invitation. Depuis la résolution qu'il avait prise de se repentir, le sous-préfet, charmé des rares qualités de Tchoung-Yu, désirait se lier d'amitié avec lui. Les émissaires qu'il avait placés autour de la maison de Choui-Ping-Sin étant venus lui annoncer le départ du jeune homme, il s'était empressé de lui envoyer cette invitation. En la recevant, Tchoung-Yu ne put retenir un éclat de rire.

— Je ne suis pas de cette province, dit-il, je n'ai pas d'impôt annuel à payer dans Li-Tching; que peut me vouloir votre maître? Serait-il fâché

de ce que j'ai dernièrement échappé à la mort qu'il me préparait, et m'invite-t-il dans l'espoir de mieux réussir aujourd'hui?

Les envoyés ne répondirent pas, mais firent mine de s'opposer à son départ. Tchoung-Yu commençait à perdre patience et allait les traiter rudement, quand tout-à-coup on s'écria : — Voici sa seigneurie elle-même.

Après le départ de ses gens, le sous-préfet avait compris que Tchoung-Yu refuserait son invitation. Aussitôt il était monté à cheval, ayant soin de se faire suivre d'un autre et il accourait au galop. Arrivé devant le monastère, il sauta à bas de son cheval, et s'inclinant respectüeusement devant Tchoung-Yu :

— Les yeux du malheureux Pao-Tseu étaient coüverts d'un épais bandeau, quand il n'a pas su discerner votre rare mérite : il reconnaît humblement son erreur. Aujourd'hui, revenu à de meilleurs sentiments, honteux et repentant, il espère que vous ne l'accablerez pas de votre mépris, et que vous ne refuserez pas d'entrer chez lui. Laissez-lui ce moyen d'expier ses fautes passées et de vous donner un gage de ses bonnes intentions pour l'avenir.

Tchoung-Yu, l'entendant avouer aussi franchement ses torts, s'exprimer avec tant d'humilité et d'une manière si opposée à sa conduite des jours

précédents, ne savait trop que penser. Il lui rendit son salut.

— A vrai dire, lui répondit-il, j'étais naguère fort irrité contre vous et j'avais un compte sévère à demander à votre seigneurie; mais par les conseils d'un ami, j'ai renoncé à mon dessein : je n'irai cependant pas vous voir dans votre tribunal. Mais d'où vient que vous qui, jusqu'à présent, vous êtes montré l'homme du pouvoir, vous m'adressiez aujourd'hui un si noble langage? Je ne puis m'expliquer un changement si brusque. N'est-ce pas une ruse nouvelle pour parvenir plus sûrement à me perdre?

— C'est déjà trop du mal que je vous ai fait, répondit Pao-Tseu, recommencer me serait impossible. Non seulement j'ai à vous rendre grâces, seigneur, du généreux pardon que vous avez bien voulu m'accorder; mais la noble intercession de Choui-Ping-Sin ne sortira jamais de ma mémoire.

— Qui peut en avoir sitôt instruit votre seigneurie? s'écria Tchoung-Yu au comble de l'étonnement. La chose est vraiment surprenante!

— Puisque vous avez bien voulu m'écouter jusqu'ici avec indulgence, daignez venir jusque chez moi. J'ai des choses importantes à vous communiquer.

Voyant que les paroles du magistrat s'accordaient si peu avec ses actes passés, Tchoung-Yu crut

devoir accepter sa proposition. Ils montèrent tous deux à cheval et se rendirent rapidement à l'hôtel de la sous-préfecture. Aussitôt qu'ils furent assis, Tchoung-Yu prit la parole.

— Seigneur, dit-il, qu'avez-vous à m'apprendre? Veuillez me le dire sans délai; car j'ai aujourd'hui un long trajet à faire.

— Mais pourquoi partir aujourd'hui? d'où vient que vous êtes si pressé de vous éloigner?

— J'avais l'intention de différer mon départ d'un ou deux jours, pour témoigner ma reconnaissance à ma noble libératrice, quand un homme est venu chez moi me faire une proposition si inconvenante que je n'ai pu me dispenser de partir à l'instant.

— Quel est cet homme et que vous a-t-il dit?

— C'est l'oncle de Chouï-Ping-Sin ; il est venu me proposer d'épouser sa nièce.

— Cet homme ne vaut pas grand'chose, sans doute, mais la proposition n'est pas si mauvaise. Pourquoi n'avez-vous pas voulu l'écouter?

— Je ne vous le cacherai pas, seigneur ; ma rencontre avec Chouï-Ping-Sin a été l'effet du hasard, mais les grands services que nous nous sommes rendus l'un à l'autre nous ont mis dans la nécessité de nous voir, de nous rapprocher, enfin de nous écarter, en partie, de la réserve commandée entre les sexes. Sans doute, les grands personnages de l'antiquité ont

souvent donné de semblables exemples ; mais une pareille conduite n'est pas dans les mœurs de ce siècle, et a pu nous exposer aux soupçons du monde. En me faisant directement cette proposition de mariage, n'était-ce pas dire que, comme le vulgaire, Choui-Ping-Sin et moi avions eu recours à des moyens indignes de nous ; que nous avions agi à l'insu et contre la volonté de nos parents? Sa proposition pouvait-elle être écoutée sans colère? Voilà pourquoi je suis parti sans vouloir en entendre davantage.

— Il y a deux manières d'envisager cette proposition, dit le sous-préfet ; j'espère que vous renoncerez à la vôtre.

— Que voulez-vous dire, s'écria Tchoung-Yu.

— Si, pour faciliter ce mariage, vous aviez eu recours à des moyens illicites et clandestins, une conduite aussi criminelle rendrait votre mariage impossible ; mais si, songeant sérieusement à la difficulté qu'éprouve le sage à trouver une compagne élevée dans la retraite et la vertu, une compagne digne de lui, vous désirez conclure une union si bien assortie et en quelque sorte commandée par le ciel, pourquoi cette union ne s'accomplirait-elle pas et vous éloigneriez-vous de Choui-Ping-Sin comme un ennemi? Je vous ai invité aujourd'hui à venir chez moi, bien convaincu que l'or et les présents ne touchent point le cœur du sage ; qu'on ne le retient

pas par l'attrait du plaisir ou des festins : mais une union entre deux personnes aussi accomplies, que le ciel a évidemment créées l'une pour l'autre, et à laquelle rien ne s'oppose, tout homme vertueux doit faire ses efforts pour qu'elle s'accomplisse. Je me regarderais comme très-coupable si je ne travaillais pas activement à la faire réussir. C'est pour cela que j'ai tenu à vous avoir chez moi aujourd'hui. J'espère que vous renoncerez à votre premier dessein, et que vous ne laisserez pas échapper une occasion qui ne se retrouvera peut-être jamais.

— Hélas ! dit Tchoung-Yu en soupirant, votre seigneurie peut-elle me parler ainsi ! Les relations des hommes sont de deux sortes, et l'on ne doit pas les confondre. Entre le prince et le sujet, l'égalité peut-elle exister? Après nous être montrés amis fidèles dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés, comment pourrions-nous, Choui-Ping-Sin et moi, être unis par le mariage? Si je pouvais songer à une semblable union, tout ce qui s'est passé serait regardé comme une ruse concertée entre nous. Vous le voyez, cela n'est pas possible.

— Seigneur, vos scrupules me paraissent exagérés. Si vous vouliez être si sévère pour vous-même, pourquoi vous laisser conduire dans la maison de Choui-Ping-Sin pour vous faire soigner. Vous direz, peut-être, que votre maladie vous mettait à l'abri

du soupçon. Mais, aujourd'hui, quand personne ne doute de votre vertu, pourquoi ne pas serrer le nœud de soie? Il m'est impossible de comprendre une contradiction si manifeste entre votre conduite passée et votre conduite présente.

— Dans les moments de danger et de trouble, quand la fuite est impossible, le sage doit vouloir se conserver pur et faire tous ses efforts pour que la calomnie ne puisse attaquer ses intentions. Si, comptant sur la pureté de ses motifs, il persiste à agir de manière à lui fournir des armes, n'est-il pas à craindre qu'il ne tombe dans la folle confiance des hommes vulgaires? Mais quel intérêt avez-vous à cela? est-ce par amitié ou par haine pour moi, que vous me pressez avec tant d'instances?

— Il est bien vrai que dans l'exercice de mes fonctions je n'étais que trop disposé à m'abandonner au torrent de la corruption. Mais en apprenant la résolution que vous aviez prise de me faire punir, j'ai senti la crainte et le repentir pénétrer dans mon âme. D'un autre côté, le pardon que, grâce à l'intercession de Choui-Ping-Sin, vous m'avez si généreusement accordé, a excité toute ma reconnaissance. J'ai pensé que, dans l'exercice du pouvoir, on se laisse souvent entraîner hors des voies de la vertu, et qu'on s'expose par là à perdre sans retour la satisfaction du cœur. Pourquoi donc aurai-je persisté à me nuire

à moi-même, en me séparant des sages et faisant cause commune avec les méchants? Voilà les motifs de mon repentir et de mon changement. Le véritable caractère du repentir consiste à racheter par de bonnes actions les fautes qu'on a commises. Quand j'ai vu votre conduite si différente de la mienne, quand j'ai pu apprécier les vertus éminentes qui vous distinguent, j'ai reconnu en vous le disciple des saints et des sages. Quand, d'un autre côté, j'ai vu en Choui-Ping-Sin toutes les perfections qui font de cette jeune personne l'ornement et la gloire de l'appartement intérieur, je n'ai pu m'empêcher de penser que ce n'était pas sans dessein que l'auguste ciel vous avait réunis. Si je ne vous connaissais pas tous deux, à la bonne heure : mais je vous ai vus l'un et l'autre à mon tribunal, je sais les vertus admirables que vous pratiquez dans l'ombre. Si je n'avais pas eu l'idée d'une union dont les temps anciens n'offriraient peut-être pas de modèle, comment mériterais-je d'être appelé le père et la mère du peuple? C'est là le plus important des devoirs de ma charge. Je ne puis me dispenser de faire tous mes efforts pour qu'elle s'accomplisse. Je le dois, pour que la vertu reçoive sa récompense, je le dois aussi dans mon intérêt particulier.

— Seigneur, dit Tchoung-Yu en riant, vous êtes dans une grande erreur. Croiriez-vous honorer votre

administration en m'entraînant à une chose répréhensible !

— Eh bien ! dit Pao-Tseu en riant à son tour, puisque vous me parlez ainsi, je vais m'expliquer d'une manière plus positive. La crainte que vous avez de mal faire prouve que vous connaissez ce qui est bien. Si Chouï-Ping-Sin a déjoué tous les projets de Kouo-Khi-Tsou en conservant sa vertu ; si, de votre côté, en recevant des soins inspirés par la reconnaissance, vous avez su rester irréprochable, en seriez-vous répréhensible de l'épouser?

— Ce n'est pas là la question. Tout mariage, pour être régulier, doit être arrangé par les parents. Conviendrait-il que la décision en fut laissée aux enfants? où sont mes parents? où sont ceux de Chouï-Ping-Sin? Les qualités qu'une rencontre fortuite vous a fait connaître vous ont donné l'idée de ce mariage. Mais un mariage régulier doit-il commencer ainsi? Cela pourrait convenir à Kouo-Khi-Tsou, mais serait indigne d'un fidèle disciple de la pure doctrine. — En parlant ainsi, il se leva pour partir.

— Il serait difficile, dans ce moment, reprit le sous-préfet, d'établir l'opportunité ou l'inconvenance de ce mariage. Si vous persistez dans votre refus, je serai convaincu que ce mariage serait contre les rites; si au contraire vous finissez par céder, je croirai qu'il est régulier. Je vous prie, seigneur, de garder le

souvenir de notre conversation : vous y verrez un jour la preuve de mon changement et de mon repentir ; vous reconnaîtrez que ma proposition est inspirée par le sentiment de ce qui est bien, et non par le vain désir de flatter votre inclination. Puisque vous êtes décidé à vous éloigner, je tenterais inutilement de vous retenir. Je ne vous offre pas une collation ; après ce qui s'est passé, mon offre vous paraîtrait suspecte : un présent, vous le refuseriez ; je ne propose donc ni l'un ni l'autre : mais si le ciel le permet, nous nous retrouverons encore, et alors vous rendrez justice à mes intentions.

— Je vous dois beaucoup de reconnaissance pour les conseils que vous m'avez donnés, dit Tchoung-Yu : vos dernières paroles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur. Merci ! merci !

A ces mots il prit congé de lui, et accompagné de Siao-Tan chargé de tous ses effets, il sortit de la ville par la porte orientale.

La fausseté n'est pas dans son cœur.

Fort de son amour pour ce qui est bien, il marche sans crainte.

Helas ! le monde croit difficilement à la vertu,

Et celui qui veut suivre sa loi, est exposé à des malheurs bien étranges.

Tie-Tchoung-Yu était sorti par la porte orientale.

Dans son empressement à partir, il n'avait songé à rien de ce qui est indispensable en voyage. Aussi, quand Siao-Tan lui rappela qu'il avait besoin d'une monture, il se trouva dans un grand embarras. Le domestique de Choui-Ping-Sin, Choui-Young, se présenta à lui dans ce moment.

— Monsieur Tie, lui dit-il, se trouve bien tard en ce lieu. Je l'attends ici depuis ce matin par l'ordre de mademoiselle.

Tchoung-Yu lui demanda pourquoi sa maîtresse lui avait ordonné de l'attendre.

— Quand elle a vu sortir son oncle pour se rendre chez vous, elle a prévu, dit Choui-Young, qu'il vous tiendrait quelque discours inconvenant, et que dans votre indignation, vous voudriez partir sans retard. Ma maîtresse n'a pas voulu essayer de vous retenir ; mais craignant que dans votre empressement à partir, vous n'eussiez pas pris le temps de préparer les choses nécessaires pour votre voyage, elle m'a ordonné de venir vous attendre ici et de vous offrir les petites provisions que voici.

Ces paroles causèrent une grande joie à Tchoung-Yu.

— Non seulement, dit-il, je remercie votre maîtresse de son souvenir, mais encore sa prévoyance et la délicatesse de son attention m'inspirent le plus profond respect.

— Je retourne auprès d'elle, répondit Choui-Young, monsieur Tie n'a-t-il plus rien à ordonner à son serviteur.

— Votre maîtresse et moi, dit Tchoung-Yu, nous nous sommes rencontrés par hasard. Pour lui dire ma reconnaissance de toutes les bontés dont elle m'a comblé, les expressions me manquent. Quant aux sentiments d'une autre nature qu'elle m'a inspirés, je dois les renfermer dans mon cœur. Présentez-lui pourtant mes plus profonds respects. Dites-lui que Tie-Tchoung-Yu parti, elle cesse de s'occuper de lui : quant à lui, sa reconnaissance ne sortira jamais de son cœur.

Choui-Young remit alors les douze onces d'argent et les provisions à Siao-Tan, et se retira. Se trouvant ainsi muni d'argent et de provisions, Tchoung-Yu ordonna à son domestique de se procurer une mule, après quoi il prit le chemin de Toung-Tchin.

Sorti tard de chez Choui-Ping-Sin et ayant perdu chez Pao-Tseu une grande partie du jour, il avait fait à peine trente lis quand la nuit arriva. Il se trouvait encore à deux ou trois lis de Toung-Tchin et la mule refusant obstinément d'avancer, Tchoung-Yu se vit dans la nécessité de descendre et de continuer la route à pied.

Il allait ainsi depuis quelque temps, lorsque, au détour d'un bois, il vit venir à lui un jeune homme

ayant un paquet sur son dos. Il était accompagné d'une jeune femme portant un vêtement bleu, et la tête enveloppée d'une étoffe de la même couleur. Ils marchaient précipitamment et comme des gens qu'on poursuit. Effrayés à la vue de Tchoung-Yu, ils allaient s'enfoncer dans la forêt, lorsque celui-ci remarquant en eux quelque chose d'extraordinaire, se mit à crier de toutes ses forces : — Où courez-vous avec cette femme ?

La femme s'arrêta aussitôt, anéantie et hors d'état de faire un pas. Elle ne retrouva la parole que pour le prier de lui laisser la vie.

Le jeune homme, non moins effrayé, abandonna sa compagne et se débarrassant de son fardeau, se mit à courir comme s'il s'agissait aussi de sauver sa vie; mais Tchoung-Yu se mit à sa poursuite et parvint facilement à l'atteindre.

— Qui êtes-vous? s'écria-t-il; si vous dites la vérité, je vous traiterai avec indulgence.

Le jeune homme, dans le plus grand trouble, tomba à genoux, et se jetant la face contre terre : — Epargnez ma vie, monsieur, s'écria-t-il, je vous dirai la vérité. Cette femme se nomme Tao-Tchi; elle est de Toung-Tchin et seconde femme de Li-Tseu-Tsou Son mari est vieux; elle ne veut plus rester avec lui, et elle m'a prié de l'emmener et de la cacher chez moi pendant quelque temps.

— Vous êtes sans doute son séducteur, dit Tchoung-Yu, d'un ton irrité?

— Non, monsieur, votre serviteur ne l'a point séduite : il est fils de la fille de Li-Tseu-Tsou.

— Quels sont vos noms?

— Je m'appelle Siouen-Yn.

— Dites-vous la vérité?

— Vous m'avez promis la vie, dit Siouen-Yn, pourquoi mentirais-je?

— Eh bien! dit Tchoung-Yu après avoir réfléchi un moment, allez. — Et il lâcha le jeune homme. Siouen-Yn ne se sentit pas plutôt libre, qu'il s'éloigna en courant de toutes ses forces.

Tchoung-Yu se tourna ensuite vers la femme. — Est-il vrai, lui dit-il, que vous soyez de Toung-Tchin, et femme de Li-Tseu-Tsou?

— C'est la vérité, répondit-elle.

— Vous appelez-vous Tao-Tchi?

— Tao-Tchi est vraiment mon nom.

— Vous avez été enlevée, mais rassurez-vous. Je vais justement à Toung-Tchin et je puis vous reconduire chez vous. Cela vous convient-il?

— J'ai été enlevée, il est vrai; mais si je revenais maintenant, on ne manquerait pas de m'accuser d'avoir pris volontairement la fuite, et je ne pourrais prouver mon innocence. Si vous aviez besoin de mes services, j'aimerais mieux aller avec vous.

— Puisque vous voulez me suivre, j'y consens, dit Tchoung-Yu, en riant de cette proposition; nous examinerons en marchant ce qu'il y a à faire.

Il ordonna à Siao-Tan de se charger du paquet et ils se remirent en marche. La jeune femme voyant qu'elle n'avait rien de mieux à faire, les suivit. Ils avaient parcouru environ un li, lorsqu'ils virent accourir de leur côté une troupe nombreuse. A peine les gens qui la composaient furent-ils arrivés auprès d'eux, et eurent-ils vu la jeune femme marcher dans la compagnie d'un jeune homme, qu'ils se mirent à crier tout d'une voix : — Les voici, ce sont eux, il faut les prendre. — Et pendant qu'on enveloppait Tchoung-Yu, quelques hommes se détachèrent pour aller prévenir Li-Tseu-Tsou.

— A quoi bon faire tant de bruit, dit Tchoung-Yu, je viens de rencontrer cette femme sur la grande route et je l'accompagnais chez elle.

— Nous ignorons si vous l'accompagniez ou si vous vouliez l'enlever, s'écrièrent-ils tous à la fois. Marchez jusque chez le magistrat de Tchin et vous vous expliquerez avec lui.

Ils le placèrent au milieu d'eux et se mirent en marche. Ils avaient à peine parcouru la moitié d'un li, qu'ils rencontrèrent une autre troupe portant une grande quantité de torches qui répandaient une vive lumière. C'était Li-Tseu-Tsou lui-même qui

arrivait. En voyant Tchoung-Yu dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, suivi de sa femme, tout son corps trembla de colère, et sans se donner le temps de faire la moindre question, il le saisit violemment à la poitrine.

— Voilà, s'écria-t-il en l'accablant d'injures, voilà le misérable qui a séduit ma femme; mais je perdrai ce qui me reste de vie, ou je serai vengé.

— Vieillard! dit Tchoung-Yu en le contenant de la main, quelle violence est la vôtre; pourquoi m'attaquer ainsi sans savoir de quoi il s'agit et sans vouloir rien entendre. Un autre enlevait votre femme, je me suis trouvé là par hasard et je l'ai sauvée pour vous la rendre. Vous ne sauriez trop me remercier du service que je vous ai rendu.

Li-Tseu-Tsou ne fut que plus furieux. — Où est le ravisseur! s'écria-t-il, bondissant de rage; qu'on me l'amène. Où l'avez-vous rencontré? qui l'a vu? — et montrant du doigt Tao-Tchi, et le paquet porté par Siao-Tan : — Cette femme n'est-elle pas à moi? ces effets ne m'appartiennent-ils pas? et vous, malheureuse, dit-il à Tao-Tchi, après m'avoir volé, après m'avoir trompé, où vouliez-vous aller vous cacher?

Tchoung-Yu voyant que Li-Tseu-Tsou était hors d'état d'entendre raison, prit le parti de rire de sa colère.

— Ne vous emportez pas ainsi, lui dit-il, votre

femme vous est rendue sans qu'on lui ait fait aucun mal.

— Que faisons-nous ici ? dit la troupe à Li-Tseu-Tsou. La nuit est noire : à quoi sert-il de se quereller ainsi sur la grande route ? retournons à Tchin. Le magistrat saura bien, par la peur du châtiment, obtenir l'aveu de la vérité.

Li-Tseu-Tsou y consentit, et toute la troupe se rendit chez le magistrat. Cet homme n'était qu'un officier subalterne, un délégué de l'inspecteur général de la province : une affaire de ce genre était une bonne fortune pour lui. Quand il apprit qu'il s'agissait de l'enlèvement d'une des femmes de Li-Tseu-Tsou qu'il connaissait pour l'homme le plus riche de Tchin, sa cupidité fut excitée. Il feignit de regarder cette affaire comme sérieuse, mit gravement son bonnet et ses habits de cérémonie, disposa ses archers dans la salle, et alla s'asseoir à son tribunal. Toute la troupe étant entrée, Li-Tseu-Tsou fléchit le genou et dit :

— Je m'appelle Li ; j'avais une femme du second rang nommée Tao-Tchi ; les portes étant fermées, un homme l'a enlevée. Votre serviteur a envoyé aussitôt à leur poursuite, et heureusement on est parvenu à les atteindre. — Alors, montrant Tchoung-Yu, il ajouta : — Le ravisseur dont j'ignore le nom, le voilà. La femme enlevée est aussi devant vous.

le réclame de vous, seigneur, l'exécution de la loi.

Sur l'ordre du magistrat, Tchoung-Yu s'approcha du tribunal et on lui enjoignit de fléchir le genou.

— Que je dispense cet homme de s'agenouiller devant moi, dit Tchoung-Yu en riant, c'est déjà bien assez : mais me mettre à genoux devant lui !

A ces mots, le magistrat tout gonflé de colère allait éclater ; mais voyant à l'air noble et fier de l'accusé que ce ne pouvait être un homme obscur, il se contenta de lui dire :

— Qui êtes-vous ? pourquoi prendre ces grands airs ?

— Nous ne sommes pas ici, répondit le jeune homme, dans la grande salle du tribunal suprême, et vous n'avez pas le droit de m'interroger. Ne vous occupez donc pas de mes grands airs et tâchez de ne pas oublier votre modeste position.

Ces paroles redoublèrent la colère du magistrat.

— Vous n'êtes ici, s'écria-t-il, qu'un homme accusé de séduction et de rapt ; peut-être ne serez-vous pas si fier avant de sortir.

— D'où avez-vous su que c'était moi qui avais séduit et enlevé cette femme.

— Li-Tseu-Tsou perd sa femme et on la retrouve avec vous : si vous ne l'avez pas séduite, qui est-ce donc ?

— Très-bien ! on l'a vue avec moi, donc c'est moi

qui l'ai enlevée. Avec une semblable manière de raisonner, Lieou-Hia-Hoaï lui-même aurait pu passer pour le plus grand libertin du monde. Vous ne brillez pas par le jugement, et je ne puis comprendre qui a été assez aveuglé sur votre compte pour vous envoyer ici et vous exposer ainsi au ridicule.

Le magistrat fut un peu décontenancé par ces paroles.

— A l'arrogance inouïe de vos discours, dit-il, il m'est facile de voir que vous êtes un criminel endurci. Parce que mon rang n'est pas élevé, vous faites peu de cas de moi, et vous ne craignez pas de dépasser toutes les bornes. Demain je vous remettrai à mon supérieur, et nous verrons si, devant lui, vous oserez répéter vos insolentes paroles.

— Votre supérieur immédiat ne peut être que l'empereur lui-même ?

— Empereur ou non, vous le saurez quand vous serez devant lui. Et vous, vieillard, dit-il à Li-Tseu-Tsou, il vous sied bien, à votre âge, d'avoir une aussi jeune femme ! vous n'avez que ce que vous avez mérité : cela ne pouvait être autrement.

Il se fit ensuite amener Tao-Tchi. C'était une femme qui avait plus de vingt ans, une beauté rustique, grosse, grasse, la figure enluminée des plus vives couleurs.

— Est-ce volontairement que vous vous sauviez

ainsi, lui dit le magistrat ; ou cet homme a-t-il employé la violence?

Tao-Tchi baissa la tête et ne répondit pas.

— Je n'agirai pas aujourd'hui contre vous, reprit le magistrat ; mais quand vous serez devant l'autorité supérieure, peut-être la vue du tsan vous déliera-t-elle la langue. Quant à vous, dit-il à Li-Tseu-Tsou, je les mets tous deux sous votre garde ; emmenez-les. Demain, je ferai pour vous un mémoire que je présenterai moi-même à l'autorité supérieure et vous obtiendrez la justice qui vous est due.

Li-Tseu-Tsou ne pouvant se dispenser d'obéir, emmena Tchoung-Yu dans sa maison. Témoin de la conduite qu'il avait tenue chez le magistrat, et ne sachant qui il pouvait être, il n'osa pas manquer d'égards envers lui. Il lui fit préparer une belle chambre et l'invita à prendre quelque nourriture.

Il aurait bien voulu enfermer Tao-Tchi dans l'appartement intérieur ; mais craignant qu'elle ne trouvât quelque moyen de pallier sa faute, il se vit dans la nécessité de la mettre dans la même chambre que Tchoung-Yu.

Si l'on veut savoir comment celui-ci sortit de ces petites difficultés, après avoir subi des épreuves bien plus redoutables, et ce qui se passa au tribunal supérieur, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

ON ESSAIE DE TROMPER CHOUÏ-PING-SIN, MAIS ON N'EXCITE QUE SON MÉPRIS.

Ce que les hommes vertueux appellent calomnie, les méchants l'appellent *prendre le diable;* mais on ne peut ni tromper le Ciel ni obscurcir l'éclat du jour, et c'est en vain qu'il prodigue les discours fleuris et les douces paroles.

— Les yeux pénétrants de la jeune fille ont lu dans ses plus secrètes pensées. L'insensé! il renonce à ce qu'il peut y avoir d'intelligent en lui pour jouer le rôle d'un mannequin.

Nous avons dit comment Tchoung-Yu avait été victime de la stupidité du vieux Li-Tseu-Tsou et de l'importance ridicule qu'avait voulu se donner le magistrat de Tchin. Au fond du cœur, il ne savait s'il devait s'en fâcher ou en rire. A son arrivée dans la maison du vieillard, on lui avait servi du vin et du riz, et sans s'inquiéter si c'était bon ou mauvais, il avait mangé de bon appétit. Il avait ensuite or-

donné à Siao-Tan de dresser son lit de voyage et s'était endormi profondément.

On était alors vers le milieu du mois et la lune était dans son plein. Quand, à son réveil, Tchoung-Yu ouvrit les yeux, à la douce clarté dont elle inondait sa chambre, il vit, à côté de lui et assise sur son lit, Tao-Tchi qui lui prodiguait de douces caresses. Il se releva brusquement, la repoussa de sa main en lui recommandant un peu plus de retenue ; et, se tournant de l'autre côté, il reprit sa première position.

Tao-Tchi se voyant repoussée, aurait bien voulu le quitter et sortir de la chambre, mais la chose était impossible. Elle demeura quelque temps assise sans rien dire ; enfin elle prit le parti de se glisser aux pieds du lit, et se roulant dans ses vêtements, elle s'endormit.

Cependant Li-Tseu-Tsou qui s'était cru dans l'obligation d'enfermer sa femme avec Tchoung-Yu n'était pas sans inquiétude. Il s'était glissé sans bruit derrière la porte de la chambre. Quand il entendit le jeune homme repousser Tao-Tchi et lui reprocher sa conduite, il ne douta plus de son innocence.

— C'est cette misérable qui a voulu me quitter, se dit-il à lui-même. Quant à lui, c'est un bon jeune homme, et c'est à tort que je l'ai soupçonné.

Le jour venu, il aurait bien voulu lui rendre la liberté et lui offrir son amitié. Mais le magistrat qui n'avait pas reçu d'argent pour cette affaire et qui avait été mortellement offensé par le jeune homme, avait adressé à son supériour un mémoire conçu dans les termes les plus violents. Il fallait donc nécessairement comparaître devant ce magistrat, et Li-Tseu-Tsou se rendit à son tribunal avec quelques amis qu'il avait priés de l'accompagner.

C'était par hasard le jour de naissance du gouverneur général, et, selon l'usage, le préfet et toutes les autorités subalternes étaient venus pour lui offrir leurs compliments. Tout le monde attendait au dehors l'ouverture des portes, quand on vit arriver Tchoung-Yu et Tao-Tchi, accompagnés d'une troupe nombreuse. Lorsqu'on sut qu'il s'agissait d'un cas de séduction et d'un enlèvement, on s'empressa autour d'eux pour les examiner. La belle et noble figure de Tchoung-Yu prévint tout le monde en sa faveur; personne ne le crut coupable du crime dont il était accusé.

— Qui êtes-vous? lui demanda-t-ón de toutes parts. Avez-vous en effet enlevé cette femme?

Tchoung-Yu dédaignant de répondre, on s'adressa à Tao-Tchi pour savoir s'il était vrai qu'il l'eut enlevée.

— C'est la vérité! dit Tao-Tchi, irritée de l'af-

front que le jeune homme lui avait fait la veille et de la façon brutale dont il l'avait repoussée : et elle répondit de même à tous ceux qui l'interrogèrent.

Le magistrat de Tchin croyant le fait suffisamment établi, attendait, joyeux, que la porte s'ouvrît pour exposer l'affaire à son supérieur et lui demander d'approuver sa conduite.

Pendant que chacun s'empressait autour du gouverneur pour lui faire son compliment, Pao-Tseu, le sous-préfet de Li-Tching, arriva ; en sortant de sa chaise, il vit, à sa grande surprise, Tchoung-Yu et une jeune femme entourés d'un groupe nombreux. Il demanda ce que cela voulait dire. Le magistrat de Tchin, craignant d'être devancé, s'approcha en disant :

— Ce jeune homme, dont le nom nous est inconnu, a séduit cette femme ; il a pris la fuite avec elle ; ils ont été poursuivis et arrêtés avec les objets qu'ils avaient volés. Je suis venu ici pour faire mon rapport et demander l'approbation de ma conduite.

— Que dites-vous ! s'écria Pao-Tseu en colère, ce jeune homme est Tie-Tchoung-Yu, le fils de Tie-Yng, l'inspecteur général. Hier encore il était chez moi. Je voulais faire son mariage avec l'admirable fille de son excellence le conseiller d'état Choui ;

mais n'ayant pas le consentement de son père, il n'a pas cru devoir accepter. Il est parti, la mort dans l'âme, et il serait venu enlever une grossière villageoise ! qui ose porter une accusation aussi absurde ?

En apprenant que ce jeune homme était le fils de l'inspecteur général Tie-Yng, le magistrat de Tchin sentit ses jambes fléchir sous lui.

— Ce n'est pas mon affaire, dit-il en cherchant à s'excuser : c'est celle du vieux Li-Tseu-Tsou qui est venu chez moi déposer sa plainte, et celle de cette femme qui la soutient.

Pao-Tseu demanda alors une chambre isolée, fit asseoir Tchoung-Yu près de lui et lui demanda par quel hasard il se trouvait mêlé dans cette affaire.

Tchoung-Yu lui dit alors la rencontre qu'il avait faite, au détour du bois, d'un jeune homme et de cette femme qui fuyaient ensemble.

— Il est fâcheux, dit Pao-Tseu, que nous ne sachions pas le nom du jeune homme.

— Je le connais : c'est le fils d'une des filles de Li-Tseu-Tsou lui-même. Il s'appelle Siouen-Yn.

Pao-Tseu se fit amener le vieillard et la jeune femme. — Vieil imbécille ! lui dit-il, à votre âge et si près de la mort, il vous sied bien de faire votre femme d'une jeune fille comme elle. Quel bonheur pouvait-elle avoir avec vous ? Vous n'avez pas su

prendre vos précautions pour l'empêcher de s'échapper, et maintenant quel châtiment ne méritez-vous pas pour avoir injustement accusé de sa fuite un innocent voyageur.

— Hélas ! seigneur, dit Li-Tseù-Tsou, je ne suis pas injuste envers lui. Ma femme avait disparu ; les gens que j'avais envoyés à sa poursuite les ont trouvés marchant de compagnie et les ont ramenés tous deux à Tchin ; la femme elle-même affirme positivement que c'est lui qui l'a enlevée ; en quoi pourrait-on me taxer d'injustice à son égard ?

— Stupide vieillard ! reprit Pao-Tseu, le ravisseur est de votre famille. Siouen-Yn, fils de votre fille, avait depuis long-temps un commerce criminel avec cette femme, et c'est lui qui, hier, la détermina à fuir. Heureusement pour vous ils furent rencontrés par M. Tie qui prit la jeune femme pour vous la ramener. Singulière reconnaissance de rendre le mal pour le bien !

Li-Tseu-Tsou tressaillit en entendant nommer Siouen-Yn. — Ainsi donc, c'est ce petit vaurien qui l'a séduite ! s'écria-t-il douloureusement. C'était donc pour cela qu'il venait tous les jours m'endormir avec ses douces paroles.

Alors, se jetant à genoux, et du front frappant la terre à plusieurs reprises : — C'en est assez, seigneur, dit-il, j'y vois clair maintenant.

Le sous-préfet donna l'ordre d'arrêter Siouen-Yn.

— Seigneur, s'écria Li-Tseu-Tsou d'un ton suppliant et se prosternant de nouveau devant lui, je conviens qu'il mérite toute la rigueur de la loi ; mais il n'a plus de père, et il est le seul soutien de sa mère : que votre seigneurie le traite avec indulgence : mais il ne remettra jamais les pieds chez moi.

Le sous-préfet voulait au moins faire appliquer le tsan à Tao-Tchi et Li-Tseu-Tsou n'osait la défendre : Tchoung-Yu intercéda pour elle.

— Tao-Tchi est la vie de ce vieillard, lui dit-il ; puisque vous faites grâce à Siouen-Yn, il faut aussi pardonner à cette femme.

— Sa conduite est bien criminelle, dit Pao-Tseu, et pour l'exemple et les mœurs, il ne serait pas mal de lui serrer vigoureusement les doigts. Mais puisque, heureusement pour elle, monsieur Tie le désire, il ne lui sera rien fait.

Li-Tseu-Tsou et Tao-Tchi se prosternèrent à ses pieds, et, après avoir exprimé leur reconnaissance, se retirèrent.

Le magistrat de Tchin entra alors pour offrir de nouvelles excuses. Après une verte réprimande, Pao-Tseu le renvoya.

—Hier, dit-il ensuite à Tchoung-Yu, je désirais vous retenir à dîner ; mais les justes soupçons que je vous

inspirais et votre ferme résolution de continuer votre voyage m'ôtèrent le courage de vous en parler. Aujourd'hui je regarde comme un bonheur que vous ayez été retenu par ces villageois. Puisque cette circonstance nous réunit de nouveau, ne me refusez pas et consentez à oublier le passé dans un joyeux repas.

— Hier, lui répondit Tchoung-Yu, le souvenir de tout ce qui s'était passé ne faisait qu'augmenter dans mon cœur le désir de m'éloigner ; mais le service signalé que vous venez de me rendre et le tendre intérêt que vous m'avez témoigné ont dissipé toute ma défiance, et maintenant je sens qu'il me serait plus difficile de partir que de rester.

Le sous-préfet, charmé de l'entendre parler ainsi, donna ses ordres pour le dîner. En attendant qu'il fut prêt, il alla faire son compliment au gouverneur et revint bientôt après pour se mettre à table.

Les affaires de ce monde sont sujettes à de fréquentes vicissitudes;

Mais la véritable amitié se fortifie par le temps.

Voulez-vous connaître quelle est en cela l'intention du Ciel auguste ?

C'est, par ces épreuves, de purifier le cœur de l'homme.

Nous avons dit qu'après avoir fait son compliment au gouverneur, Pao-Tseu était venu rejoindre

Tchoung-Yu pour dîner avec lui. La première fois qu'ils avaient bu ensemble, l'étiquette avait fait tous les frais du repas, l'amitié n'y avait été pour rien ; mais cette fois ils se connaissaient davantage, et chacun faisait joyeusement raison à l'autre. Bientôt le vin provoqua la gaîté et les rendit plus communicatifs. Après de longs propos que nous ne rapporterons pas, la conversation tomba sur Choui-Ping-Sin. Pao-Tseu répéta au jeune homme ce qu'il lui avait déjà dit pour l'engager à épouser cette jeune fille, et sur la convenance d'un pareil mariage.

— On se doit la vérité entre amis, lui répondit Tchoung-Yu, et je vous laisserai lire dans mon cœur. Quand, pour la première fois dans votre tribunal, je vis Choui-Ping-Sin, élancée comme une colonne de jaspe et brillante comme la fleur, mon cœur, malgré les graves circonstances dans lesquelles je me trouvais engagé, ne put se défendre d'une émotion profonde. Tout le temps que je passai dans le monastère de Tchang-Cheou, quoique notre rencontre eût été fortuite et ne dût pas se renouveler, il me fut impossible de chasser cette jeune fille de mon souvenir. Quand survint cette maladie qui mit mes jours en un si grand danger, elle me fit transporter chez elle, me rendit à la vie et se montra pour moi plus attentive, plus soigneuse

que n'auraient pu l'être les parents les plus affectionnés. Pendant tout ce temps, elle ne dit pas un mot qui ne fut dicté par la reconnaissance, elle ne fit pas un mouvement qui ne fut réglé par les rites. Je pris alors en moi-même la résolution de n'écouter que la reconnaissance et d'éloigner de mon cœur un sentiment plus tendre. L'idée de me marier avec elle fait courir dans tout mon corps un frémissement pareil à celui que pourrait produire la crainte d'offenser les esprits : c'est ce qui m'est arrivé la première fois que vous m'en avez fait la proposition. En vous parlant comme je le fais, croyez que ce n'est ni affectation de ma part, ni désir de vous donner de moi une plus haute idée.

En l'entendant s'exprimer ainsi, Pao-Tseu soupira : — En admettant, lui dit-il, que Choui-Ping-Sin mérite d'être vénérée à l'égal des esprits et qu'elle ait droit à tous nos respects, est-ce une raison pour qu'elle passe sa vie dans le célibat? Je ne le pense pas. Si, pour se marier, elle attend le retour de son père pour que tout se passe selon les rites, et si, après avoir renoncé à un homme tel que vous, elle en accepte un autre, cela ne vous paraîtra-t-il pas encore plus indigne d'un être supérieur? Doués tous deux de vertus éminentes et liés l'un à l'autre par des services et une estime réciproques, tout dit clairement que vous êtes faits l'un pour l'autre, et je

méconnaîtrais mon devoir, si je ne faisais pas tous mes efforts pour que cette union s'accomplisse.

— Votre seigneurie voit les choses sous un jour trop favorable : il m'est impossible de les voir de même.

Les deux amis continuèrent à discuter et à boire gaîment, jusqu'à ce qu'enfin, se sentant un peu étourdis l'un et l'autre, ils convinrent de passer la nuit dans l'hôtellerie.

Le lendemain matin, Pao-Tseu étant rappelé chez lui par les devoirs de sa charge, et Tchoung-Yu voulant continuer son voyage, les deux amis firent à la hâte leurs préparatifs de départ. Quand le moment de la séparation fut venu, Pao-Tseu prit douze onces d'argent et les offrit à Tchoung-Yu, en lui disant qu'il avait encore un conseil à lui donner.

— Je suis prêt à le recevoir, répondit le jeune homme.

— Rien ne peut augmenter le mérite et la réputation d'un homme tel que vous, reprit Pao-Tseu. Cependant, dans le siècle où nous sommes, le parfum de gloire qui s'exhale des succès littéraires n'est pas à dédaigner. Pourquoi ne le rechercheriez-vous pas ? Au lieu de passer ainsi votre temps à errer à l'aventure, pourquoi ne pas moissonner dans le champ de la science et ne pas attacher par là à votre nom un lustre d'une autre espèce ?

Tchoung-Yu remercia le sous-préfet de ce sage conseil, et aussitôt ils se séparèrent.

D'abord ennemis comme l'eau et le feu,
Un attachement sincère les lie maintenant l'un à l'autre.
— Une fois entré dans la voie de la vertu,
Son cœur ne pouvait rester étranger aux douceurs de l'amitié.

Laissons Pao-Tseu revenir chez lui, et suivons Tchoung-Yu qui chemine sur sa mule, réfléchissant à tout ce qui lui est arrivé.—Lors de notre première entrevue, se disait-il, le sous-préfet était mon ennemi, et maintenant il me témoigne un vif intérêt. Un homme peut-il changer à ce point! et celui-ci persistera-t-il dans ses bienveillantes dispositions?..... Ping-Sin, ajouta-t-il en poursuivant le cours de ses réflexions, délicate comme les jeunes feuilles du saule printanier, belle comme la fleur du Haï-Tang, peut être comparée à Si-Tseu et à Mao-Tsiang. L'adresse merveilleuse avec laquelle elle a trois fois déjoué les coupables projets de Kouo-Khi-Tsou, d'une manière si mortifiante pour lui, l'emporte de beaucoup sur les six ruses tant vantées de Tchin-Ping. Dans le trouble que devait lui causer la violence dont elle était victime, elle conserva sa présence d'esprit; et, arrivée au tribunal du sous-préfet, elle fut admirable de calme, de courage et de sagesse. On

m'empoisonne ; ma vie court les plus grands dangers : avec une pénétration étonnante elle devine tout, et me fait prévenir ; mais, sans secours, comment aurais-je pu m'évader du monastère? Elle me fait transporter chez elle : avec un tact exquis et une rare délicatesse, elle concilie ce qu'elle doit à la reconnaissance avec ce qu'elle doit aux rites : grâce à ses soins, ma santé se rétablit. Son oncle me fait une proposition inconvenante, qui me force à partir sans prendre congé d'elle ; tout autre en eût été offensée. Ping-Sin, au contraire, s'occupe de tout ce qui peut m'être nécessaire et m'envoie des provisions et de l'argent. Parmi les femmes qui, dans les temps anciens, ont brillé par leurs charmes, on vante Si-Chi et Wen-Kiun ; mais leur vertu ne répondit pas à leur beauté. Meng-Kouang et Wou-Yen, qui étaient renommées pour leur vertu, étaient d'une laideur repoussante : en Choui-Ping-Sin se trouve l'heureux assemblage de la beauté et de la vertu. Un véritable sage est seul digne d'elle, et celui qui l'obtiendra pourra vraiment se dire le plus heureux des hommes. Que mon sort est à plaindre ! Nous vivons dans le même temps, nos âges se rapportent, nos penchants et une inclination réciproque nous rapprochent, et nous ne pouvons être unis l'un à l'autre ! Nous nous voyons pour la première fois dans un moment difficile, en plein

tribunal, et là, sans intermédiaire, contre les rites, la conversation s'établit entre nous. Ainsi, pendant que se formait entre nous une amitié noble et profonde, nous élevions un obstacle insurmontable à une union plus intime; et, s'il était maintenant question de mariage, que dirait le monde? Si la proposition en venait de moi, non-seulement je deviendrais un objet de mépris pour tous les autres hommes, mais Choui-Ping-Sin elle-même me retirerait son estime. Il faut me résigner à mon sort. Que la reconnaissance seule nous lie l'un à l'autre, nous n'avons pas d'autre moyen d'échapper au blâme et à la honte.......... Cette femme, si pure de cœur, si irréprochable dans sa conduite, m'a donné, à propos de mes voyages, des conseils qui méritent d'être médités. Elle me conseille de suivre la carrière de mon père, au lieu d'aller ainsi, seul et sans guide, jusqu'aux bornes du monde : véritablement le remède convient à mon mal; car, si au lieu de chercher à me faire un nom dans les lettres, je passe mon temps à errer à l'aventure, je me ferai dans tout l'empire la réputation d'un vagabond, et Choui-Ping-Sin elle-même finira par me mépriser. Il vaut mieux retourner chez moi, me préparer avec ardeur à l'examen général de l'année, et réaliser peut-être les espérances de mes parents. Après cela, que j'obtienne ou non un emploi, je serai tou-

jours le maître de voyager. Ce dessein n'est-il pas préférable à la vie errante et incertaine que je mène aujourd'hui ?

S'étant affermi dans cette résolution, il reprit aussitôt le chemin de Ta-Ming-Fou.

Elle a parlé, et ses paroles résonnent encore à son oreille.

Tout ce qui s'est passé entr'eux remplit son cœur d'une douce émotion.

On peut trouver un attachement semblable au sien, en apparence,

Mais on n'en trouverait pas d'aussi profond.

Quittons un moment Tchoung-Yu, et revenons à Ping-Sin que nous avons laissée attendant le retour du domestique qu'elle avait envoyé au jeune homme. Voyant qu'il ne revenait pas, elle craignit que celui-ci ne fût tombé dans quelque nouveau piége. Cette incertitude cruelle se prolongea jusqu'au soir. Chouï-Young revint enfin.

— M. Tie vient de quitter la ville à l'instant, lui dit-il; il était à pied. Je lui ai remis l'argent et les provisions qu'il a données en garde à Siao-Tan.

— Avant de partir, M. Tie ne vous a-t-il fait aucune recommandation, lui demanda Ping-Sin ?

— Voici ce qu'il a dit : Votre maîtresse et moi, nous nous sommes rencontrés par hasard sur la grande route : pour lui dire ma reconnaissance de

toutes les bontés dont elle m'a comblé, les expressions me manquent. Quant aux sentiments d'une autre nature qu'elle m'a inspirés, je dois les renfermer dans mon cœur. Offrez-lui mes plus profonds respects, et dites-lui qu'elle cesse de penser à moi.

Ping-Sin ne répondit pas, et ordonna à Chouï-Young de se retirer. — A cause de moi, il s'est attiré bien des haines, se dit-elle ensuite; il a couru de bien grands dangers. Heureusement je suis parvenue à le faire partir sain et sauf, et je suis délivrée des inquiétudes mortelles qu'il ne cessait de m'inspirer. Quant à moi, je ne dois pas perdre de vue que Kouo-Khi-Tsou est ligué avec mon oncle pour me nuire : ils n'oublieront jamais le passé, et je dois me tenir en garde contre leurs complots.

A sa grande satisfaction, Chouï-Joun, mécontent de Tchoung-Yu à cause de son refus et de son brusque départ, n'osa pas de quelques jours se présenter chez elle.

Il y vint pourtant un matin, et riant de toutes ses forces dès qu'il l'aperçut : — Chère nièce, lui dit-il, savez-vous la grande nouvelle?

— Renfermée dans l'appartement intérieur, dit Ping-Sin, comment votre nièce saurait-elle ce qui se passe au dehors.

— Ces jours passés, je vous vantais les belles qua-

lités de M. Tie, et je vous pressais de l'épouser. Heureusement, vous avez résisté à toutes mes instances ; car si vous m'aviez écouté, c'en était fait de votre bonheur. Vous aviez donc deviné ce qu'était ce jeune homme?

— D'où votre nièce aurait-elle pu savoir quelque chose de sa famille et de sa vie passée? Mais si elle en juge par ce qu'elle a vu de lui, c'est un homme plein de générosité et doué de la plus rare vertu.

— De la vertu la plus rare en effet! s'écria Choui-Joun en riant aux éclats; vous qui, d'ordinaire, voyez si juste, qu'avez-vous fait aujourd'hui de votre pénétration ?

— S'il n'est pas ce que je pense, au fait, qu'est-il donc?

— Un libertin achevé! Sous prétexte de maladie il s'était introduit dans cette maison, j'ignore dans quel dessein ; mais heureusement pour vous, je lui fis l'honorable proposition que vous savez, et n'ayant pas d'autre moyen de sortir d'embarras, il prit le parti de s'en aller, en affectant une grande colère. Mais le naturel finit toujours par percer, et à peine arrivé à Toung-Tchin , le jeune homme s'est trahi lui-même.

— De quelle manière? dit Ping-Sin.

— Un homme d'une grande famille de Toung-Tchin, avait une femme du second rang, dont il

était passionnément amoureux; mais Tie-Tchoung-Yu, homme ou démon, je n'en sais rien, est parvenu, par des moyens qu'on ne connaît pas, à la séduire et à la déterminer à fuir avec lui. Il n'avait pas prévu que cet homme, qui entretient un grand nombre de domestiques, ferait courir après lui. On parvint à l'arrêter, et, après l'avoir roué de coups, on le porta à moitié mort au tribunal du magistrat de Tchin. S'il avait compris sa position, il aurait demandé grâce à celui-ci qui, peut-être, je ne voudrais pourtant pas l'assurer, l'aurait laissé partir après lui avoir infligé une légère correction. Mais qui l'eût pu prévoir? Tie-Tchoung-Yu prit devant le magistrat des airs insolents, lui parla avec la plus grande arrogance, et celui-ci, furieux, a renvoyé l'affaire devant le gouverneur général. Personne ne doute qu'il ne soit coupable, et il paraît certain qu'il sera condamné à l'exil.

— De qui mon oncle tient-il ces détails?

— Ces jours passés, reprit Choui-Joun, Pao-Tseu, le sous-préfet, étant allé complimenter le gouverneur à l'occasion du jour de sa naissance, les gens de sa suite apprirent tout ce que je viens de vous raconter, et c'est d'eux que je le tiens.

— Eh bien! dit Ping-Sin en souriant, que Tie-Tchoung-Yu soit un libertin ou que Tseng-Tsan soit un meurtrier, en quoi cela me regarde-t-il?

— Je sais bien que cela ne vous regarde pas; mais cela prouve qu'il faut bien du temps pour connaître les gens, et qu'on ne peut guère compter que sur les qualités de ceux que l'on connaît depuis l'enfance.

— Si c'est à propos de l'affaire de Tie-Tchoung-Yu que vous parlez ainsi, elle ne me regarde pas, et il n'y a pas matière à discussion. Mais en disant combien il est difficile de juger des gens qu'on ne connaît pas de longue main, vous voulez me railler de mon défaut de jugement et de la fausse opinion que j'ai conçue de ce jeune homme. S'il eût été question de tout autre que lui, j'aurais pu le passer sous silence; mais ce noble et vertueux jeune homme m'a sauvé du plus grand danger; à mon tour je n'ai pas craint de le recevoir chez moi, et mes soins l'ont rendu à la vie. S'il était prouvé maintenant qu'il n'est qu'un libertin, on pourrait en conclure que, loin de suivre les inspirations de la vertu, nous n'avons cédé l'un et l'autre qu'à un sentiment coupable. Vos paroles, mon oncle, portent une grave atteinte à sa réputation et à la mienne, et je n'ai pas pu me dispenser de les relever.

— Dois-je me fâcher de vos paroles, dit Choui-Joun, ou dois-je seulement en rire? Dernièrement je n'avais aucun motif de haine contre Tie-Tchoung-Yu, je n'en ai pas davantage aujourd'hui. Pourquoi

voudrais-je lui nuire? Il est un libertin, il enlève la femme d'un autre; retirée dans votre appartement, le bruit n'en vient pas jusqu'à vous, mais les gens de la suite du sous-préfet me racontent ce qui s'est passé : dans tout cela qu'avez-vous à me reprocher? Si vous disiez que pendant un temps vous avez été aveuglée sur son compte; que vous l'avez mal jugé, mais que vous n'avez pas eu de mauvaise intention, je pourrais vous l'accorder. Mais si vous vous obstinez à soutenir qu'il n'est pas un libertin, je me croirai en droit de vous déclarer que je doute que toutes les eaux du Hoang-Ho pussent le laver de cette imputation.

— Si j'avais une chose à soutenir, dit Ping-Sin, ce serait que Tie-Tchoung-Yu n'est pas un libertin, que des misérables l'ont calomnié, et enfin que je ne me suis pas trompée sur son compte. Quant à ce qui me regarde personnellement, qu'on suppose tout ce qu'on voudra : je ne prendrai certes pas la peine de me défendre.

— Votre obstination est bien grande, ma chère nièce; cet enlèvement a eu un grand nombre de témoins. Malgré cela, prétendriez-vous le nier?

— Vous dites, mon oncle, que les témoins sont nombreux; votre nièce ne soutiendra pas le contraire : mais avant de se faire une opinion à ce sujet, elle attendra des informations plus précises.

A en juger seulement d'après ses principes et la raison, Tie-Tchoung-Yu ne peut pas être un ravisseur. Si ce n'est pas une invention, on s'est laissé tromper par l'apparence : il y a certainement encore quelque chose que nous ignorons. Je gagerais mes deux yeux qu'il n'est réellement pas coupable de ce dont on l'accuse.

— Le ravisseur et la femme qu'il a enlevée ont été conduits par les gens du mari devant le magistrat de Tchin ; celui-ci les a renvoyés devant le gouverneur, ils sont en jugement, voilà la vérité : il n'y a rien de faux dans ce qu'on m'a communiqué. Quel intérêt aurait-on à cela? vouloir défendre cet homme quand les choses en sont venues à ce point, c'est faire preuve d'un aveuglement bien extraordinaire. J'aurais beau dire maintenant, je ne vous persuaderais pas.

— Mon oncle, dit Ping-Sin, ne croyez pas être si sûr de la vérité. Retournez aux informations et bientôt elle vous apparaîtra lumineuse.

— Que je m'informe ou que je ne m'informe pas, Tie-Tchoung-Yu n'en est pas moins un séducteur. Toutefois, puisque vous y tenez, je prendrai de nouvelles informations. Le résultat n'en peut être douteux, mais il n'y a pas de mal à cela : c'est une demi-journée de perdue, voilà tout. Vous dites qu'à en juger par ses principes et la raison, vous

ne pouvez le croire coupable : quels sont vos motifs pour parler ainsi?

— Ces motifs sont pris dans ce qu'il y a de plus saint et de plus admirable dans la nature; ils ne sont intelligibles que pour ceux à qui ils ont été révélés : ils restent incompris des autres. Est-il possible, en effet, de les faire comprendre à ceux qui n'ont ni principes ni raison? Mais puisque vous m'interrogez, je ne puis me dispenser de répondre. La raison m'a appris à faire une différence entre une conduite vertueuse et celle qui ne l'est pas. Ceux dont les actions et les discours sont réglés par la raison ne peuvent pas n'être pas vertueux. J'ai vu Tie-Tchoung-Yu, à partir de ma rencontre avec lui au tribunal public jusqu'au moment où il a quitté ma maison, ne rien faire qui ne fût conforme aux rites, ne rien dire qui ne s'accordât parfaitement avec les lois de la raison. Si la nature ne l'avait pas doué de la raison la plus droite, aurait-il pu se conduire ainsi? Puisqu'il est vrai qu'il a reçu ce don du Ciel, il est impossible qu'il soit un vil séducteur. Je fais une autre distinction : toujours les grands caractères s'occupent de l'intérêt public et négligent l'intérêt privé ; et j'ai vu Tie-Tchoung-Yu, depuis notre première entrevue jusqu'à notre séparation, s'efforcer de me sauver, moi, sans s'inquiéter des inconvénients et des dangers qui pou-

vaient en résulter pour lui. S'il n'avait écouté que son intérêt privé, se serait-il conduit ainsi ? Après cela, dire qu'il n'est qu'un séducteur, n'est-ce pas une chose absurde ? Mon opinion sur son compte est bien arrêtée : l'aspect de la mort ne m'en ferait pas changer. Si votre accusation pouvait être vraie, mon oncle, le Ciel et la terre se seraient montrés sans intelligence dans la création de l'homme ; la doctrine des saints et des sages ne serait fondée que sur l'erreur et le mensonge : cela ne peut-être. Doutez de ce que vous entendez ; croyez ce que vous voyez, dit le proverbe. Ne vous hâtez pas de vous moquer de moi, mon oncle, mais allez prendre de nouvelles informations, je vous en conjure ; si vous acquérez la certitude qu'il est coupable, vous aurez raison et je vous reconnais, à toujours, le droit de vous moquer de moi. Jusque-là, abstenez-vous de juger le sage d'après les idées du vulgaire.

— Eh bien ! dit Choui-Joun en riant, puisque vous persistez à vouloir une épreuve qui doit tourner à votre confusion, je vais prendre de nouvelles informations et je reviens vous en apprendre le résultat. Nous verrons ensuite si vous aurez encore quelque chose à répondre.

— Mon oncle, dit Ping-Sin d'un air moqueur, vous reverrai-je si les informations tournent contre vous ?

Chouï-Joun sortit sans lui répondre.

— Où cette jeune fille a-t-elle pris tant d'assurance? se disait-il. M'aurait-on fait un faux rapport? Pour m'en assurer, allons chez le sous-préfet lui-même.

A la porte du magistrat, il rencontra un des hommes attachés au tribunal, et s'empressa de l'interroger. Celui-ci lui apprit qu'un jeune homme avait effectivement enlevé une femme, mais que celui avec qui la femme avait été retrouvée, n'était pas le ravisseur. Ne comprenant rien à ce récit un peu embrouillé, il s'adressa à un jeune homme qui tenait de près au sous-préfet : ce jeune homme lui apprit alors, dans les plus grands détails, que c'était le fils de la fille de Li-Tseu-Tsou qui avait séduit et enlevé la femme de son grand-père; que Tie-Tchoung-Yu, ayant rencontré cette femme, l'avait ramenée à son mari, lequel, trompé par cette circonstance, l'avait pris pour le ravisseur; mais qu'enfin, grâce au seigneur Pao-Tseu, la vérité tout entière avait été connue.

Ce récit jeta Chouï-Joun dans une surprise extrême.—Quelle étonnante jeune fille! se dit-il en lui-même : elle m'a énergiquement soutenu la fausseté de ce que je croyais incontestablement vrai! elle a été jusqu'à m'offrir de jouer ses yeux. En me voyant sortir, elle m'a donné à entendre que si le résultat

de mes informations ne répondait pas à mes espérances, je n'oserais pas me présenter chez elle. Je me moquais de ses prédictions, et maintenant il n'est que trop vrai que je n'oserais pas affronter sa présence.

Il passa une grande partie du jour dans l'incertitude. — Allons chez Kouo-Khi-Tsou, se dit-il enfin, nous verrons ensemble ce qu'il y aura à faire. Il se rendit chez son gendre et lui raconta tout ce qui s'était passé.

— Que nous importe, Monsieur, le vrai ou le faux dans cette affaire, dit Kouo-Khi-Tsou ; la ruse est ici nécessaire : inventons un faux rapport et agissons comme si les faits étaient vrais. D'ailleurs, Tie-Tchoung-Yu en a assez fait pour que, en ajoutant un peu, nous puissions tourner les choses de telle sorte qu'on ne puisse nous accuser de mensonge.

— Qui s'inquiète d'un mensonge ! dit Choui-Joun ; mais, dans cette circonstance, le mensonge n'est pas possible.

— N'est-ce que cela qui vous embarrasse ? il ne faut que quelques vers pour le perdre. Vous les montrerez à votre nièce en disant que vous les tenez d'un inconnu, et viennent ensuite tous les témoins du monde ! Que nous importe !

— Admirablement trouvé ! mais les vers, qui se chargera de les faire ?

— Moi ! le lettré distingué, l'homme de génie, Kouo-Khi-Tsou ! quel autre pourrait s'en charger ?

— Si vous vous en chargez, ils ne peuvent qu'être admirables. Quand ils seront faits, je vous prierai de m'en donner une copie.

— La difficulté n'est pas de les faire, dit Kouo-Khi-Tsou, et je veux bien vous les réciter. Quant à les écrire moi-même, cela me serait plus difficile.

— Eh bien ! vous me les direz plusieurs fois. Je saurai bien les retenir.

Kouo-Khi-Tsou se recueillit quelques instants et fit quelques vers que Choui-Joun accueillit en battant des mains.

— Admirable ! admirable ! s'écria-t-il transporté, je crains seulement que les deux derniers vers ne soient trop significatifs et n'éveillent les soupçons. Je serais d'avis de les retrancher.

— Qu'on soupçonne tout ce qu'on voudra. Ces deux vers sont essentiels, et je ne les retrancherai certainement pas.

— Qu'ils restent donc ! mais pour les montrer à ma nièce, il faut les écrire ; ce sera bien plus vraisemblable.

— Ce n'est pas difficile, dit Kouo-Khi-Tsou. — Il appela un de ses domestiques, lui fit écrire les vers sous sa dictée et les remit à Choui-Joun.

— Monsieur, lui dit-il, montrez ces vers à votre nièce, ils rabattront un peu son orgueil. Si elle consent à m'épouser de bonne grâce, à la bonne heure ; mais si elle persiste dans ses grands airs envers moi, je ne garderai plus de ménagement. J'ai appris aujourd'hui que Fong-Yng vient d'être nommé inspecteur général de la province de Chan-Toung : il est le protégé et le subordonné de mon père. Je lui persuaderai de disposer de Ping-Sin en maître, de me la donner en mariage ; et comme Chouï-Kiu-I n'a pas d'héritier, je demanderai l'autorisation de l'épouser dans sa propre maison. Nous verrons alors si elle trouvera quelque moyen de m'échapper.

— Si vous adoptez ce moyen, dit Chouï-Joun effrayé, tous ses biens passeront entre vos mains et notre famille sera ruinée pour toujours. Il vaut mieux que vous l'épousiez dans la forme ordinaire.

— Monsieur, vous prenez la chose trop à la lettre, dit Kouo-Khi-Tsou en riant. Mon seul but, en adoptant ce moyen, est d'assurer mon mariage ; une fois qu'il sera conclu, il va sans dire que j'emmène ma femme chez moi. Ma famille est assez riche pour n'avoir pas à convoiter les biens de la vôtre et à se substituer à ses enfants.

— Je n'attendais pas moins de vous, reprit Chouï-Joun transporté : je cours montrer ces vers à

ma nièce. Si elle s'en montre blessée, je lui parlerai de l'inspecteur général et je lui ferai clairement comprendre qu'étant le maître de disposer d'elle, il vaut mieux qu'elle consente de bonne grâce.

— Allez et revenez vite, dit Kouo-Khi-Tsou gaîment. Songez que j'attends avec impatience le résultat de cette démarche.

Choui-Joun prit les vers et se rendit chez Ping-Sin. Si l'on veut connaître ce qui se passa dans cette entrevue, et voir Ping-Sin se montrer supérieure à tout son sexe en prudence, en sagesse, en vertu, il faut passer au chapitre suivant.

CHAPITRE X.

CHOUÏ-PING-SIN S'ADRESSE A L'EMPEREUR. — FRAYEUR DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL.

> Lorsque le tonnerre retentit dans l'espace, le méchant seul est glacé d'épouvante ;
>
> Celui qui peut lever la tête et la baisser sans rougir, reste calme et sans effroi.
>
> Le coupable le voit prêt à tomber snr sa tête,
>
> Et alors il pense, non à ajouter à la série de ses crimes, mais plutôt à y mettre un terme.

Chouï-Joun, ayant pris les vers que Kouo-Khi-Tsou venait de composer contre Tie-Tchoung-Yu, se hâta d'aller chez Ping-Sin.

— En vérité, dit-il en l'apercevant, je voudrais n'avoir pas été aux informations, car nous ignorerions encore la conduite scandaleuse de ce jeune homme. Vous m'y avez forcé, ma nièce, et le résultat ne lui est pas favorable.

— Ah ! vraiment ? dit Ping-Sin.

— Si je n'avais pas pris d'informations, nous au-

rions entendu dire, il est vrai, qu'il était un libertin, mais nous n'en aurions pas les preuves. Je les ai maintenant : elles sont irrécusables, et malheureusement la honte dont il est couvert retombe en partie sur nous qui, en dernier lieu, avons eu des relations avec lui.

— Quelles sont ces preuves ?

— Quand je suis arrivé chez le sous-préfet, l'aventure de Tie-Tchoung-Yu était déjà dans toutes les bouches : on en avait fait le sujet d'une petite pièce de vers, que j'ai vue placardée sur toutes les murailles. Pensant que vous refuseriez de me croire, j'en ai pris une copie ; la voici. Vous pourrez, d'après cela, juger de ce qu'est réellement cet homme.

En parlant ainsi, il remit le papier à sa nièce. Ping-Sin n'y eut pas plutôt jeté les yeux que, à la grande stupéfaction de Choui-Joun, elle se mit à rire aux éclats. — Je vous fais mon compliment, mon oncle, dit-elle. Combien de temps avez-vous étudié, pour être en état de composer d'aussi beaux vers?

— Votre oncle pourrait sur ce point en imposer à d'autres, mais à vous ! cela lui serait impossible. Quand m'avez-vous connu capable de faire des vers ?

— Si vous n'en êtes pas l'auteur, vous ne nierez pas qu'ils ne soient sortis de l'habile pinceau de de Kouo-Khi-Tsou.

— Ne l'accusez pas injustement, s'écria Choui-Joun en frappant du pied; quoiqu'on dise qu'il a du mérite, Kouo-Khi-Tsou n'est pas plus habile que moi, il ne sait même pas écrire. Cessez, ma nièce, d'être injuste à son égard.

— Sans tenir le pinceau, il peut l'avoir dirigé.

— Kouo-Khi-Tsou n'a aucun motif de haine contre ce jeune homme: pourquoi se fatiguerait-il l'esprit à composer des vers contre lui?

— Kouo-Khi-Tsou n'a sans doute aucun motif de lui en vouloir; cependant il sait qu'il y a un Tie-Tchoung-Yu dans le monde. Ici tout le monde l'ignore; on ne peut, par conséquent, songer à faire des vers contre lui. La ruse n'est pas heureuse: je ne suis qu'une faible femme, et j'ai toujours vécu dans la retraite; cependant cet écrit grossier n'a pu faire impression sur moi: j'exhorte l'auteur à ne plus se donner tant de mal.

Choui-Joun, voyant Ping-Sin pénétrer si facilement la ruse, n'osa pas insister davantage. — Laissons cela, lui dit-il; j'ai à vous faire part d'une chose qui mérite toute votre attention.

— De quoi s'agit-il?

— Le voici: Kouo-Khi-Tsou ne peut oublier l'amour qu'il a pour vous: n'ayant pu vous obtenir par l'entremise des magistrats, il s'était relâché de ses poursuites; mais hier il a appris que Fong-Yng,

le disciple chéri de son père, venait d'être nommé inspecteur général de la province. Kouo-Khi-Tsou n'attend que son arrivée pour lui demander de vous imposer ce mariage, et de lui donner l'autorisation de vous épouser dans votre maison. Votre père est exilé à la frontière sans qu'on puisse en avoir des nouvelles ; je n'ai pas le moindre crédit : jeune comme vous l'êtes, quelle résistance pourriez-vous opposer ?

— L'inspecteur général, dit Ping-Sin, en qualité de représentant du ciel (de l'empereur), est chargé de redresser tous les torts, toutes les injustices. Si, pour plaire à son supérieur et au mépris de tout ce qu'il y a de plus sacré, il m'impose ce mariage, il n'est plus le représentant de Sa Majesté. D'ailleurs, qui oserait violer les redoutables lois de l'empire ? Je vous en prie, mon oncle, soyez sans inquiétude ; quant à moi, je suis parfaitement tranquille.

— Vous ne parlez aujourd'hui avec tant de résolution que parce que vous n'avez affaire qu'à votre oncle, et qu'il ne vous inspire aucune crainte, dit Choui-Joun en riant; mais, quand vous serez devant l'inspecteur général, je doute qu'il en soit ainsi. Les hautes fonctions dont il est revêtu et l'imminence du châtiment éveilleront en vous de justes frayeurs.

— La vue du supplice peut faire trembler le sage,

mais il n'en reste pas moins sage pour cela. Par cela seul qu'il est sage, la vertu est la règle de ses actions. La présence de l'inspecteur général, la présence du Fils du ciel lui-même, ne pourrait lui faire commettre une action déshonorante. Pourquoi donc, mon oncle, la peur que vous inspirent ces magistrats vulgaires influencerait-elle votre conduite ?

— Le pouvoir ! dit Choui-Joun, les plus grands hommes de tous les temps n'ont jamais pu s'affranchir entièrement de son influence. Pourquoi donc ne parler que des magistrats vulgaires ? quant à moi, je suis un des plus humbles serviteurs du pouvoir, et j'y trouve mon avantage.

— Mon oncle, lui dit-elle en riant, permettez-moi de vous demander quels sont les grands avantages que vous en avez retirés ?

— Ne vous moquez pas de moi, ma nièce ; si j'ai été toujours soumis au pouvoir sans en retirer de grands avantages, du moins il ne m'en est pas arrivé de mal. Vous avez une manière de voir toute contraire à la mienne, et je crains que vous n'ayez un jour à vous en repentir. Si cela vous arrive, vous ne pourrez me reprocher de ne pas vous avoir avertie.

— Le vieux proverbe dit bien vrai, répondit Ping-Sin : L'insecte d'hiver ne peut parler de l'été ; la cigale ne connaît ni le printemps ni l'automne.

L'homme seul est de toutes les saisons; seul il se connaît lui-même. Songez, mon oncle, à ce qu'il vous convient de faire dans votre situation. De son côté, votre nièce sait ce que sont la décence, la réputation, la vertu; après cela elle ne connaît ni bonheur ni malheur. Cessez, elle vous en prie, de vous occuper de ce qui la regarde.

Choui-Joun voyant Ping-Sin réfuter ainsi toutes ses objections et rester inébranlable, l'exhorta à se calmer, et lui dit de l'air le plus pénétré : — Si je vous ai fait entendre des paroles désagréables, c'est dans de bonnes intentions : je regrette sincèrement que vous refusiez d'en faire votre profit.

Il sortit à ces mots. — Quand je voulus lui persuader que Tie-Tchoung-Yu était un libertin, se dit-il en marchant, elle refusa obstinément de me croire ; je veux lui faire peur de l'inspecteur général, elle ne s'en émeut nullement. C'est une chose sans exemple ! Cependant mon frère est exilé, son retour est des plus incertains, et tous les biens de la famille resteraient en la possession de cette jeune fille ! Dès l'arrivée de l'inspecteur général je presserai Kouo-Khi-Tsou d'exécuter son dessein, et pendant que les uns et les autres seront occupés à se tirer des embarras que je leur aurai suscités, je songerai à mon avantage.

Il revint chez Kouo-Khi-Tsou.

— Il n'y a vraiment pas moyen de tromper ma nièce, lui dit-il. A peine a-t-elle jeté les yeux sur les vers, qu'elle a reconnu qu'ils venaient de vous. J'ai eu beau lui soutenir qu'elle se trompait, elle n'a pas voulu me croire. Alors j'ai voulu lui faire peur de l'inspecteur général, et lui ai représenté qu'il avait le droit de disposer d'elle, qu'il vous autoriserait à venir l'épouser dans sa maison, et qu'elle serait bien forcée à se soumettre. Elle m'a répondu que si l'inspecteur général était un homme juste, il ne se montrerait pas sans pitié pour elle; que lors même qu'au mépris de ce qu'il y a de plus sacré, son inclination le porterait à faire violence à la fille d'un conseiller d'état, et à ordonner ce mariage pour complaire au fils de son supérieur, il en serait empêché par la peur des lois de l'empire, et que dans tous les cas, elle ne craignait rien. Est-ce là le langage d'une jeune fille? et êtes-vous disposé à le souffrir?

— Elle parle ainsi maintenant, s'écria Kouo-Khi-Tsou furieux; mais cela ne durera pas toujours. Dès que le seigneur Fong sera arrivé, je lui présenterai ma requête: nous verrons lequel des deux il aimera mieux appuyer, du fils d'un ministre en fonctions, ou de la fille d'un conseiller d'état exilé.

— Si vous pouviez oublier ma nièce, ce serait le mieux. Vous éviteriez par là bien des discussions

désagréables avec elle, et vous n'auriez plus à souffrir de ses impertinences. Mais si cela vous est impossible, attendez l'arrivée de l'inspecteur général, et recourez aux résolutions vigoureuses : vous n'avez pas d'autre parti à prendre. Tant que l'on discutera avec elle, elle restera montée sur ses grands chevaux.

— Eh bien ! attendons l'arrivée de l'inspecteur général. Nous verrons alors ce qu'il conviendra de faire.

Cette résolution prise, ils se séparèrent.

Deux mois après, on annonça l'arrivée de l'inspecteur général. Kouo-Khi-Tsou alla au-devant de lui à une grande distance de la ville ; il l'accompagna jusqu'à son palais, et, quand on eut brûlé l'encens, il lui fit de riches présents et lui rendit les plus grands honneurs.

Quand les affaires de l'état laissèrent un peu de loisir à Fong-Yng, Kouo-Khi-Tsou lui envoya une invitation à dîner que celui-ci ne put se dispenser d'accepter de la part du fils de son supérieur. Les tasses se succédèrent rapidement. — Depuis mon arrivée dans ce pays, dit Fong-Yng touché des attentions de Kouo-Khi-Tsou, j'ai toujours été occupé des affaires publiques, et il m'a été impossible de reconnaître toutes vos politesses ; mais aujourd'hui, si je peux vous être bon à quelque chose, je vous prie de disposer de moi.

— Monseigneur, quand l'éclat de votre rang éblouit tous les yeux, quand l'immensité de votre pouvoir répand au loin la terreur, votre serviteur oserait-il vous occuper d'une affaire particulière? Cependant il en est une à laquelle il prend un vif intérêt, et qu'il supplie votre excellence de vouloir bien décider.

— Quelle est, monsieur, cette affaire si importante, dit Fong-Yng.

— Mon père, toujours absorbé par les affaires de l'état, n'a pas le temps de songer à sa famille ; c'est pour cela que jusqu'à présent je n'ai eu que des femmes du second rang, et qu'il m'a été impossible d'en épouser aucune selon les rites.

— Cela est étonnant ! s'écria Fong-Yng surpris, n'ai-je pas entendu dire que vous étiez marié?

— La cérémonie des fiançailles a eu lieu, il est vrai, mais après, on s'est repenti.

— Voilà qui est bien plus étonnant encore, dit l'inspecteur général en riant. Les hautes fonctions que votre père remplit auprès de l'empereur, le grand pouvoir qu'elles lui donnent, votre jeunesse, vos talents, votre brillant avenir, tout doit inspirer le désir de former avec vous le nœud de soie. Quelle est la femme qui a pu se repentir d'un engagement déjà contracté avec vous.

— C'est Choui-Ping-Sin, fille de Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire.

— Ce Choui-Kiu-I n'est-il pas exilé? Comment celui qui, en son absence, est le chef de la famille souffre-t-il une pareille conduite?

— Sa femme est morte depuis long-temps, et à défaut d'héritiers, c'est sa fille qui dirige sa maison.

— D'où vient que cette jeune fille a changé d'avis. Peut être ignorait-elle que la cérémonie des fiançailles avait déjà eu lieu.

— En admettant qu'elle ait d'abord ignoré cette circonstance, récemment encore je l'ai fait demander de nouveau par un négociateur ; j'ai observé les six cérémonies; les présents ont été envoyés et reçus : pourrait-elle, après cela, en prétendre cause d'ignorance? Mais, le moment du mariage arrivé, elle trouva mille raisons, mille moyens de l'éluder.

— Dans ce cas, pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé aux magistrats, qui auraient ordonné le mariage?

— C'est ce que je fis; je les priai de me prêter leur appui. Mais elle n'eut point égard à leurs instances, et ne montra pour eux qu'indifférence et mépris. Maintenant, je n'espère qu'en votre excellence : usez de toute votre autorité, je vous en conjure; adoucissez en ma faveur l'orgueil indompté de

cette jeune fille. Si, grâce à vous, ce mariage a lieu, je vous en aurai une éternelle reconnaissance. Quant à elle, dès que vous aurez parlé, elle n'osera pas faire de résistance.

— Votre cause est juste, dit l'inspecteur général, et je vous assisterai de mon mieux ; mais peut-être le négociateur que vous avez employé était-il un homme peu considérable ; peut-être les fiançailles n'ont-elles pas été régulièrement faites. Si on pouvait vous reprocher quelque irrégularité, il y aurait de l'inconvénient pour vous à conclure ce mariage.

— C'est le sous-préfet Pao-Tseu qui a été le négociateur ; c'est lui qui a présidé à toutes les cérémonies, et qui a accompagné les présents jusque chez la jeune fille : son père étant exilé, Choui-Joun, son oncle, les a reçus pour elle, c'est connu de tout le monde. D'ailleurs, voudrais-je tromper votre excellence ?

— Puisque le sous-préfet a fait la proposition et a présidé à toutes les cérémonies, il n'y a rien à dire. Je vous enverrai demain l'autorisation de l'épouser.

— Mais, objecta Kouo-Khi-Tsou, elle peut refuser d'entrer dans la chaise, ou élever quelqu'autre difficulté ; je supplie votre excellence de m'accorder l'autorisation de l'épouser dans sa propre maison : de cette manière il lui sera impossible de reculer.

Fong-Yng fit un signe d'assentiment. Ils terminèrent gaîment le repas, et se séparèrent.

Un ou deux jours après, Fong, l'inspecteur général, adressa l'ordre suivant au sous-préfet de Li-Tching.

Ordre de l'inspecteur général. « Le mariage étant le premier des devoirs de l'homme et la source des bonnes mœurs, il convient de s'y engager quand le temps est venu. Nous avons été informé que Kouo-Khi-Tsou, fils du ministre Kouo-Loung-Toung, et Choui-Ping-Sin, fille de Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire, sont depuis longtemps fiancés, et que récemment encore le sous-préfet a rempli le rôle de négociateur et a présidé aux six cérémonies : il convient donc de conclure promptement ce mariage, et, le conseiller Choui étant exilé, qu'il se fasse dans la maison de la jeune fille. Le sous-préfet signifiera cette décision aux deux familles. Qu'on choisisse un jour favorable, et que les joyeuses cérémonies s'accomplissent. De peur qu'un plus long retard ne nuise à cette union que le ciel approuve, elle devra être conclue dans le délai d'un mois. Si quelqu'un osait résister à cet ordre, il serait puni comme il l'aurait mérité. »

Le sous-préfet n'eut pas de peine à comprendre que cet ordre avait été provoqué par Kouo-Khi-Tsou, et que, pour parvenir à son but, celui-ci avait

profité des relations qui existaient entre son père et l'inspecteur général. Le magistrat se trouva dans un grand embarras : en disant toute la vérité à Fong-Yng, il craignait de s'exposer à la colère de Kouo-Khi-Tsou ; s'il gardait le silence, il était à craindre que l'inspecteur général, mal informé, ne traitât Ping-Sin sans ménagement, et que, s'il s'attirait par-là quelque fâcheuse affaire, il ne lui reprochât plus tard de ne pas l'avoir prévenu. Dans cette alternative, il crut devoir lui adresser en secret le billet suivant :

« J'ai été, il est vrai, le négociateur de ce mariage, et j'ai fait les cérémonies prescrites ; mais c'est seulement à la demande de Kouo-Khi-Tsou et de Choui-Joun, oncle de la jeune fille : Choui-Ping-Sin n'a jamais voulu donner son consentement ; de là vient que le mariage n'est pas encore conclu. Sans doute il est de mon devoir de me conformer aux instructions que j'ai reçues de votre excellence ; cependant, quand je pense au caractère intrépide de Choui-Ping-Sin, à sa ferme résolution de ne pas contracter ce mariage, aux moyens ingénieux dont elle s'est servie pour l'éviter, je crains que, s'armant de toute la fierté d'une femme de son rang, elle ne refuse d'obéir aux ordres de votre excellence.

« Voilà ce que j'ai cru devoir vous représenter,

Veuillez examiner l'affaire avec soin : j'attendrai de nouvelles instructions pour agir. »

A la lecture de ce billet, l'inspecteur général entra dans une violente colère.

— Avec l'autorité dont je suis investi, je ne viendrais pas à bout d'une jeune fille ! s'écria-t-il.

Il envoya aussitôt à Pao-Tseu un nouvel ordre ainsi conçu :

Nouvel ordre de l'inspecteur général. « Si Choui-Ping-Sin a refusé son consentement à ce mariage, pourquoi le sous-préfet a-t-il agi comme négociateur et fait les cérémonies ? N'est-il pas en contradiction avec lui-même ? Qu'il s'empresse de signifier cet ordre à Chouï-Ping-Sin : la fille d'un banni n'opposera pas la moindre résistance. Si elle refuse d'obéir, qu'on l'amène à mon tribunal, afin que je l'interroge et la fasse punir comme elle l'aura mérité. Obéissez. »

A la rudesse des expressions de ce second ordre, Pao-Tseu, le sous-préfet, comprit que, sans s'inquiéter de la justice de ce qu'on lui demandait, il ne lui restait qu'à obéir. Il communiqua l'ordre de l'inspecteur général, d'abord à Kouo-Khi-Tsou : il n'est pas besoin de dire que celui-ci répondit qu'il obéirait avec joie. Le sous-préfet se rendit ensuite chez Chouï-Kiu-I. Il quitta sa chaise à la porte de l'hôtel, et, étant entré dans le salon, il ordonna à un domes-

tique d'aller prévenir sa maîtresse que sa seigneurie Pao-Tseu, le sous-préfet, désirait l'entretenir d'une affaire importante de la part de son excellence Fong-Yng, l'inspecteur général.

Le domestique s'acquitta de son message, et Ping-Sin n'eut pas de peine à comprendre qu'on voulait mettre à exécution les menaces qu'on lui avait faites. Accompagnée de deux de ses femmes, elle descendit dans le salon, et, restant cachée derrière un store en bambou, elle chargea un domestique de dire à sa seigneurie qu'elle était là, attendant ses ordres; qu'elle ne comprenait pas de quelle affaire il pouvait avoir à l'entretenir de la part de son excellence l'inspecteur général, et qu'elle le priait de l'en instruire.

— C'est de votre mariage avec Kouo-Khi-Tsou que j'ai à vous entretenir, dit le sous-préfet en se tournant du côté du store; dernièrement, j'ai été chargé de le négocier, et votre résistance obstinée en a seule empêché la conclusion. Fong, l'inspecteur général, le protégé du ministre Kouo, vient d'arriver. Kouo-Khi-Tsou a profité de cette circonstance pour lui demander d'ordonner ce mariage. Fong-Yng ne connaissant pas la vérité, y a consenti, et m'a envoyé l'ordre d'avertir les deux familles de choisir sans retard un jour heureux, et, dans l'intérêt des mœurs, de célébrer cette union. Cet ordre

doit être exécuté dans le délai d'un mois. Je n'ai pu me dispenser d'obéir, et je l'ai déjà communiqué à Kouo-Khi-Tsou qui l'a reçu avec des transports de joie. C'est pour vous en faire part que je viens auprès de vous : ne résistez pas, je vous en supplie, aux ordres de son excellence, et faites sans délai vos préparatifs.

— Les joyeuses cérémonies du mariage n'ont en elles-mêmes rien qui me répugne, répondit Ping-Sin toujours cachée derrière le store ; mais en l'absence de mon père et sans son autorisation, il me serait impossible de me décider à faire un choix. J'espère que votre seigneurie voudra bien intercéder en ma faveur.

— A la réception de cet ordre, j'ai écrit dans ce sens à l'inspecteur général. Mais sans avoir égard à mes observations, il m'a envoyé un nouvel ordre si pressant, accompagné de reproches si sévères, que je n'ai pu me dispenser de vous le transmettre. Que vous preniez le parti de la soumission ou celui de la résistance, ne vous décidez, mademoiselle, qu'après de mûres réflexions. Quant à moi, je ne veux nullement vous contraindre.

— Dans quels termes les ordres de l'inspecteur général étaient-ils conçus ? me serait-il permis d'en prendre connaissance?

Le sous-préfet ordonna à son secrétaire de les

remettre tous deux à une des femmes qui les transmit à sa maîtresse.

— Quand j'ai refusé d'épouser Kouo-Khi-Tsou, dit Ping-Sin après les avoir lus avec beaucoup d'attention, je n'avais pas le choix d'une autre conduite. Si cette alliance n'eût pas obtenu l'approbation de mon père à son retour, quelle eût été l'excuse de votre humble servante? Mais les ordres de l'inspecteur général sont si absolus et sa puissance si redoutable, que personne n'oserait lui résister; à plus forte raison une faible femme comme moi doit-elle se soumettre. On ne pourra pas du moins m'accuser de n'avoir consulté que mon inclination. Cependant, si ces deux ordres étaient rendus à son excellence, comment, après le mariage, pourrais-je prouver que je n'ai pas agi de ma propre volonté? Je vous conjure, seigneur, d'obtenir de l'inspecteur général qu'il les laisse entre mes mains. Alors il me sera facile de prouver que je cède aujourd'hui à l'autorité, et non au désir de satisfaire une inclination particulière.

— Votre prévoyance est grande, mademoiselle, dit le sous-préfet; je vais écrire à son excellence qui vous accordera certainement l'autorisation que vous demandez.

Il se leva à ces mots, et revint chez lui.

— J'avais pensé, se dit-il en s'en retournant, à

marier Choui-Ping-Sin avec Tie-Tchoung-Yu : ils m'avaient semblé dignes l'un de l'autre. Mais voilà que cette jeune fille, après avoir, jusqu'ici, refusé de la manière la plus absolue d'épouser Kouo-Khi-Tsou, donne sans hésiter son consentement à ce mariage, et n'y met que la condition de garder ces deux ordres !..... Je n'y puis rien comprendre. A-t-elle peur de l'inspecteur général? Mais puisqu'elle consent, que m'importent ses motifs? Je vais, comme je le lui ai promis, écrire à son excellence.

En recevant la lettre du sous-préfet, Fong-Yng ne put s'empêcher de rire aux éclats.

— Hier encore, s'écria-t-il, il me vantait la fermeté inébranlable de cette jeune fille ! et dès qu'elle voit mon ordre elle se rend ! — Il répondit aussitôt le billet qui suit :

« Choui-Ping-Sin, en l'absence de son père, ne voulant pas prendre sur elle de conclure ce mariage, demande de conserver nos ordres écrits pour les faire servir à sa justification. Sa piété filiale est digne des plus grands éloges ; mais il ne faut pas laisser s'évaporer le parfum des fleurs. Qu'on se hâte donc de conclure cette union pour l'exemple et les bonnes mœurs, et que Choui-Ping-Sin conserve nos deux ordres pour s'en servir au besoin. »

Le sous-préfet voulut apporter lui-même cet

écrit à Ping-Sin. Au moment de se retirer il crut devoir lui adresser quelques recommandations.

— Vous avez l'autorisation de son excellence, lui dit-il ; c'est maintenant son affaire, et non celle de Kouo-Khi-Tsou. Il ne vous est plus possible de changer d'avis. Hâtez-vous donc, mademoiselle, de faire vos préparatifs. Quand Kouo-Khi-Tsou aura choisi un jour heureux, je reviendrai moi-même vous l'annoncer.

— C'est, en effet, l'affaire de son excellence, répondit Ping-Sin, et votre servante ne peut plus changer d'avis ; mais son excellence, après y avoir mûrement réfléchi, en changera peut-être elle-même.

— Fong-Yng doit au ministre Kouo le rang qu'il occupe ; il est sûr de sa protection : qu'est-ce qui pourrait le faire changer?

— C'est ce qu'il m'est impossible de savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est que votre servante n'en changera pas non plus, quelque désir qu'elle en puisse avoir.

Le sous-préfet prit congé d'elle, se rendit chez Kouo-Khi-Tsou, et lui dit de choisir un jour heureux pour le mariage. En apprenant que Ping-Sin avait donné son consentement, Kouo-Khi-Tsou s'abandonna aux transports de la joie la plus vive et se hâta de faire tous les préparatifs nécessaires.

Les pêchers sont en fleur; ne dites pas pourtant que cette union est assortie :

Les tsou-kieou [1] ne s'associent que d'un consentement mutuel :

Quoique mille oiseaux divers peuplent les îles du fleuve,

On ne voit jamais le youan s'unir à d'autres qu'au yang [2].

L'inspecteur général fut charmé de voir Ping-Sin céder à son autorité et de pouvoir, en favorisant le mariage de Kouo-Khi-Tsou, prouver sa reconnaissance à son protecteur. A quelques jours de là, il fit ouvrir les portes de son tribunal, qui fut aussitôt envahi par une foule nombreuse. Chacun, tenant à la main son mémoire, s'agenouilla dans le vestibule. L'inspecteur général fit prendre les mémoires et renvoya les parties à un autre jour, pour avoir le temps de préparer ses réponses. La foule se dispersa, et bientôt il ne resta dans la salle qu'une jeune fille qui se tenait immobile à genoux : les gardes du tribunal lui ayant dit de se retirer, elle se releva, fit quelques pas en avant et retomba à genoux, en disant : — Je suis coupable et je ne veux pas me déro-

[1] Oiseaux aquatiques.

[2] Youan-yang, oiseau aquatique dont la tête est rouge, marquée de taches blanches et la queue noire, mêlée de plumes jaunes. Le youan est le mâle, le yang est la femelle. Ils ne se quittent jamais ; si l'un des deux est pris, l'autre meurt. — 12914. Basile.

ber à la mort : qu'on me fasse mourir ici pour venger les lois et l'honneur outragé de l'inspecteur général.

A ces mots, elle tira de sa manche un poignard aigu, dont elle dirigea la pointe sur son cœur. Du haut de son siège, Fong-Yng s'en aperçut, et, saisi de crainte, ordonna à ses gens de la retenir.

— Calmez-vous, lui dit-il. Qui êtes-vous ? De quoi avez-vous à vous plaindre ? Parlez clairement et sans crainte : justice vous sera rendue.

— La coupable qui est devant vous, dit la jeune fille, est Chouï-Ping-Sin, fille de Chouï-Kiu-I, membre du tribunal militaire, maintenant exilé. A peine âgée de dix-sept ans, ayant depuis long-temps eu le malheur de perdre sa mère, privée de son père, pauvre orpheline, vivant dans la solitude la plus profonde, se nourrissant d'amertume, et s'abreuvant de ses larmes, l'idée d'un mariage pouvait-elle entrer dans son cœur ? Mais l'indigne Kouo-Khi-Tsou méditait sans cesse les moyens de s'emparer de sa personne, et avait fait contre elle plusieurs tentatives coupables, dont, faible femme, il lui avait été fort difficile de se défendre. Aujourd'hui, comptant sur le pouvoir de son père, Kouo-Khi-Tsou s'abandonne de nouveau à ses odieux projets et voudrait ternir la pureté de la pierre sans tache. Votre humble servante pense avec douleur, que son

père, quoique exilé, est d'un rang élevé et que, quoique sans importance elle-même, sa cause est celle de toutes les femmes. En elle on viole les lois, les mœurs, la pure doctrine. Quand tout s'était passé sans l'entremise de négociateurs, devait-elle consentir à ce mariage sans connaître la volonté de son père, et sacrifier à la peur d'un injuste pouvoir et sa réputation et sa vertu? La dernière violence de Kouo-Khi-Tsou pouvait être considérée comme une tentative de héros de grand chemin contre laquelle il était possible de se défendre : mais enfin, trompant l'inspecteur général que l'empereur nous a envoyé dans sa bonté, il a obtenu un ordre dans lequel les rites établis, la justice et la pure doctrine sont traités avec le plus grand mépris. La peur d'une autorité si redoutable est venue, dans sa retraite, abattre le courage de votre servante et briser son âme. Elle savait, qu'en voulant conserver son honneur, elle succomberait avec sa famille sous cet injuste pouvoir; mais, en comparaison de la perte de l'honneur, la mort est peu de chose : il n'y avait pas à balancer, l'instant de sa mort était arrêté. Cependant, résolue à se venger en donnant sa vie, elle a chargé dernièrement un de ses esclaves d'aller dans la capitale, et après avoir frappé le tambour placé à la porte du palais, de présenter sa plainte à l'empereur. Jeune fille élevée dans la retraite, sans doute

elle s'est servie d'expressions peu respectueuses et capables d'exciter le courroux de sa majesté. Elle sait que sa faute n'admet point de pardon ; c'est pourquoi elle est venue se jeter aux pieds de votre excellence, et, sans regret, elle vous abandonne sa vie.

En prononçant ces derniers mots, elle lève le poignard pour s'en percer le cœur.

Tant qu'elle n'avait fait que se plaindre des violences de Kouo-Khi-Tsou, l'inspecteur général ne lui avait prêté que peu d'attention ; il commença à trembler en apprenant l'envoi de l'esclave au palais impérial ; mais quand il la vit lever le poignard pour s'en frapper, sa frayeur fut portée à son comble, et il se hâta d'ordonner au secrétaire placé près de lui, de se précipiter pour l'en empêcher.

— Cette affaire est fort compliquée, dit-il ensuite, j'ignorais toutes ces circonstances. Mais répondez : le sous-préfet de Li-Tching, Pao-Tseu, déclare qu'il a été employé en qualité de négociateur, et que c'est lui qui a fait les cérémonies des fiançailles. D'où vient que vous prétendez qu'il n'y en a pas eu ?

— Le mariage dont s'est occupé le sous-préfet est celui de la fille de mon oncle, et déjà depuis long-temps Kouo-Khi-Tsou en a fait son épouse lé-

gitime. Est-ce assez d'un seul négociateur, d'un seul contrat pour épouser deux femmes?

— Quoi! dit l'inspecteur-général, il est déjà marié? Mais dans ce cas, il fallait me porter votre plainte! Pourquoi vous adresser si vite à l'empereur?

— Si votre humble servante avait suivi la marche ordinaire, votre excellence ne se serait décidée que d'après les assertions de Kouo-Khi-Tsou. En ne s'adressant pas à l'empereur, elle n'aurait jamais obtenu la réparation de la violence dont elle était victime.

— Les mariages sont dans les attributions de l'autorité locale: comment avez-vous osé vous adresser à l'empereur? Votre mémoire contient sans doute quelque accusation inconvenante, une fausse appréciation des faits; et s'il en est ainsi, sur qui pensez-vous que retombera la faute?

— Comment cela pourrait-il être? avant d'écrire ce mémoire j'ai dû sérieusement réfléchir. Du reste, j'en ai ici une copie; je supplie votre excellence de daigner y jeter les yeux.

A ces mots, elle tira un papier de son sein et le présenta à l'inspecteur général qui lut ce qui suit :

« La fille de Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire, maintenant exilé, Choui-Ping-Sin repré-

sente humblement à sa majesté que Fong-Yng, l'inspecteur général, pour s'attirer les bonnes grâces de son supérieur, a voulu contraindre la fille d'un conseiller d'état à se marier sans négociateur, au mépris des usages reçus. En agissant ainsi, il a porté une atteinte grave à la morale publique. Elle pense humblement qu'au nombre des devoirs de sa majesté, faire respecter la pure doctrine est un des plus importants. Le mariage est le principe et la base de toutes les relations sociales; c'est pour cela que, dans tout mariage, l'entremise d'un négociateur a été jugée indispensable, et que, avant toute chose, il faut s'assurer du consentement du père et de la mère. La proposition faite par le négociateur étant approuvée par les parents, il faut encore nécessairement observer les six cérémonies, et quand brillent les trois étoiles, l'époux peut venir prendre l'épouse et la conduire dans sa maison : mais on n'a jamais rien vu de pareil à ce qui se passe aujourd'hui. Le père du jeune homme est à la cour et n'a envoyé personne pour le représenter; le père de la jeune fille est exilé et son consentement n'a pas même été demandé. L'inspecteur général, dès son arrivée, et avant de s'occuper de tout autre affaire, lance deux édits furieux pour forcer votre humble sujette à conclure un mariage irrégulier, dans le but d'obtenir les faveurs du ministre et de reconnaître des

services particuliers ; telle est la conduite de Fong-Yng. Quelle résistance une faible femme peut-elle opposer ? Pour sauver son honneur, la mort est son seul recours. Mais craignant que, si son injure n'est pas vengée, le vent du malheur ne vienne à souffler sur votre majesté et ne trouble la tranquillité de votre règne, quelque pressant que soit le danger, votre humble sujette envoie son esclave Chouï-Young pour frapper le tambour et exposer humblement son affaire. Elle espère que le fils du Ciel, dans sa bonté, aura pitié de son malheur et fera justice de son impitoyable ennemi. Alors, sans doute, votre humble sujette aura cessé d'exister ; mais au moins sa mort assurera le salut de celles qui se trouveront à l'avenir dans un position semblable à la sienne. C'est avec le plus profond respect et la plus vive sollicitude qu'elle adresse ce mémoire à votre majesté. »

Quand, dès le commencement du mémoire, l'inspecteur général avait lu le passage où il était accusé de rechercher la faveur du ministre, une sueur froide avait couvert tout son corps ; à mesure qu'il avait avancé dans sa lecture, il s'était mis à trembler de tous ses membres; mais quand, dans une agitation extrême, il fut arrivé à la fin, il entra dans la plus violente colère. Elle allait éclater sur Ping-Sin; mais la voyant le poignard à la main et fermement résolue à se donner la mort, il pensa aux conséquences

fâcheuses qui pouvaient en résulter pour lui, et resta quelque temps dans l'incertitude; enfin, renonçant aux moyens violents, il s'efforça de la calmer par de douces paroles.

— A mon arrivée en ces lieux, dit-il, je ne connaissais pas cette affaire : trompé par Kouo-Khi-Tsou qui m'assura que tout s'était passé conformément aux rites, je donnai des ordres réitérés pour presser la conclusion de ce mariage : c'était dans une bonne intention. J'ignorais que vous n'aviez pas le consentement de votre père; j'ai été trompé, en vérité! Rentrez chez vous, je vous en supplie, mademoiselle, et soyez sans inquiétude. Je vais donner des ordres pour qu'on ne vous inquiète plus désormais au sujet de ce mariage. Mais il faut retirer votre mémoire; il est de la plus haute importance qu'il ne soit pas présenté.

— Je remercie votre excellence de sa bonté, dit Ping-Sin. Que pourrais-je demander de plus? mais il y a déjà plus de trois jours que mon domestique est parti.

— N'importe, reprit l'inspecteur général. — Et après avoir demandé à Ping-Sin le nom et le signalement de son émissaire, il chargea une personne de confiance de courir nuit et jour après lui, avec un ordre écrit pour le ramener. Cet homme partit aussitôt.

Ping-Sin, après avoir fait ses remercîments à Fong-Yng, prit congé de lui, monta sans bruit dans une petite chaise et rentra chez elle. Kouo-Khi-Tsou, Chouï-Joun, le sous-préfet lui-même, n'eurent pas le moindre soupçon de ce qui s'était passé.

Kouo-Khi-Tsou, transporté de joie, choisit un jour heureux et en informa Chouï-Joun : celui-ci courut chez Ping-Sin.

— Ma nièce, lui dit-il, recevez mes félicitations. Kouo-Khi-Tsou a déjà choisi le jour où il viendra vous épouser dans votre maison.

— Mon oncle, dit Ping-Sin en souriant, quand donc viendra ce jour. Est-ce dans ce monde ou dans l'autre?

— Cessez de vous moquer, ma chère nièce. Deux fois déjà vous vous êtes jouée de moi, c'est assez. L'inspecteur général est le représentant de l'empereur; il a le droit de vie et de mort : il n'y a pas, je crois, à plaisanter.

— Mon oncle représente mon père; je n'oserais jamais me permettre de me moquer de lui. Mais si l'inspecteur général d'aujourd'hui diffère complétement de l'inspecteur général d'hier, quel mal y a-t-il à se moquer de lui?

— Puisque c'est une chose si peu importante, il fallait le faire quand ses deux ordres vous ont été signifiés. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

— Et qui vous dit que je ne l ai pas fait ?

Ces mots étaient à peine sortis de la bouche de Ping-Sin qu'un domestique entra.

— Un envoyé de l'inspecteur général, dit-il, apporte un ordre de son excellence qu'il ne veut remettre qu'à mademoiselle elle-même.

— Quel ordre peut-il m'apporter ? s'écria Ping-Sin affectant une grande frayeur.

— L'ordre de conclure promptement le mariage, dit Choui-Joun ; mais attendez, je vais parler à cet homme : s'il ne s'agit pas d'autre chose, vous n'avez pas besoin de sortir.

— Très-bien, dit Ping-Sin.

Choui-Joun sortit et dit à l'envoyé après les révérences d'usage : — Pour quelle affaire le seigneur Fong-Yng nous fait-il l'honneur de vous envoyer ? C'est sans doute pour presser la conclusion du mariage.

— Ce n'est pas cela, dit l'officier ; l'inspecteur général m'a ordonné de vous dire que, dès son arrivée, entièrement absorbé par les affaires publiques, il n'avait pu examiner celle de Mlle Choui-Ping-Sin. Ce n'est que d'hier qu'il a appris que le seigneur Choui-Kiu-I est exilé ; qu'en son absence sa fille, seule et sans protecteur, dirige sa maison, et qu'elle n'est engagée à personne. Craignant que des gens mal intentionnés ne veuillent la forcer à se

marier malgré elle, son excellence envoie l'ordre que voici pour protéger sa maison.

A ces mots, il prit l'écrit des mains d'un homme qui l'accompagnait, et le remit à Choui-Joun.

Choui-Joun ne pouvait revenir de sa surprise.— Que veut dire ceci ? se dit-il intérieurement. —Mais quelle que fût sa pensée, pas un mot ne sortit de sa bouche. Il invita l'officier à s'asseoir, et alla porter lui-même l'ordre à Ping-Sin.

— Voici l'ordre qu'envoie l'inspecteur général, dit-il en le lui présentant. J'ignore ce qu'il contient : voulez-vous m'en faire la lecture?

Ping-Sin l'ouvrit et lut ce qui suit :

Ordre de l'inspecteur général. « Nous apprenons que Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire, est exilé, et que sa fille unique, qui n'est encore fiancée à personne, vit seule et sans protecteur dans sa maison. Comme cet état d'isolement n'est pas sans danger, nous chargeons les magistrats de veiller à sa sûreté. Si des hommes méchants et dépravés tentaient de lui nuire, les autorités du pays et les personnes de sa maison devront aussitôt nous en donner avis, afin que les coupables soient arrêtés et punis suivant toute la rigueur des lois. »

— Voilà qui est bon à épouvanter les esprits, s'écria Ping-Sin. A quoi cela me servira-t-il? Ce-

pendant cela me prouve les bonnes intentions de son excellence, et je ne dois pas le dédaigner.

En parlant ainsi, elle mit un liang d'argent dans un grand papier pour l'envoyé de l'inspecteur général, et deux tsian dans un autre papier plus petit pour le domestique qui l'accompagnait, et les donna à Choui-Joun en le priant de les congédier.

Choui-Joun, stupéfait de ce qu'il venait d'entendre, prit les deux papiers sans dire un mot et les remit aux messagers.

— Ma chère nièce, dit-il quand il fut de retour, vous aviez raison ! L'inspecteur général d'aujourd'hui diffère complètement de l'inspecteur général d'hier. Naguère il envoyait ordre sur ordre pour presser la conclusion du mariage; d'où vient qu'il s'y oppose aujourd'hui? Je ne puis m'expliquer ce changement soudain.

— La chose n'est pourtant pas difficile à comprendre. Dans les premiers temps de son arrivée, il n'a vu en moi qu'une faible fille qui se laisserait opprimer sans se plaindre, et il a ordonné le mariage pour faire sa cour à Kouo-Khi-Tsou ; il a été informé depuis que votre nièce peut se défendre. Craignant qu'elle ne lui fasse perdre sa place, il change de visage et la prend sous sa protection.

— Mon frère n'étant pas ici, quel moyen auriez-vous de lui nuire? Comment avez-vous pu l'effrayer à ce point?

— Ne me le demandez pas maintenant, mon oncle, répondit Ping-Siu en riant : dans deux jours vous le saurez.

Choui-Joun, inquiet et ne sachant que penser, sortit et alla secrètement faire part à Kouo-Khi-Tsou de l'ordre donné par l'inspecteur général.

Kouo-Khi-Tsou refusa de le croire. — C'est impossible! dit-il.

— Voudrais-je vous tromper? Allez vite vous informer de la cause d'un changement si brusque.

Voyant Choui-Joun persister dans ce qu'il avait dit, Kouo-Khi-Tsou, consterné, demanda une chaise et se fit porter en toute hâte chez l'inspecteur général.

Les jours précédents, quelles que fussent ses occupations, Fong-Yng s'empressait de le faire entrer. Ce jour-là, retiré dans son cabinet particulier, il prétexta une affaire pour ne pas le recevoir. Kouo-Khi-Tsou, désappointé, remit à un autre moment l'explication qu'il voulait avoir et se retira. Il se présenta le lendemain et les jours suivants, mais ne fut pas plus heureux. Furieux au fond du cœur : — Qu'est ceci! se dit-il, et que prétend le vieux Fong? S'il ne change pas de conduite, j'écrirai à

mon père, et nous verrons s'il sera long-temps inspecteur général.

Mais, si l'on veut connaître les suites de la colère de Kouo-Khi-Tsou, ses indignes manœuvres, et avoir de nouvelles preuves de la sagesse de Ping-Sin, il faut passer au chapitre suivant.

CHAPITRE XI.

TIE-TCHOUNG-YU ENTREPREND UN VOYAGE DE MILLE LIS POUR SECOURIR CHOUÏ-PING-SIN.

Qu'on ne dise pas que cette affaire ne l'intéresse nullement. Il se doit à *elle* tout entier, et il vole à son secours de peur qu'elle ne puisse le soupçonner de tiédeur.

Est-ce seulement la passion qu'il a dans le cœur qui le pousse à agir ainsi? Il y est porté aussi par la justice, car si ce n'est lui, qui pourra s'immiscer dans cette affaire.

Kouo-Khi-Tsou était désespéré de voir qu'au lieu de favoriser son mariage avec Ping-Sin, l'inspecteur général y mettait obstacle. Furieux d'avoir été refusé si souvent à la porte de Fong-Yng, et ne sachant que résoudre, il alla voir Pao-Tseu, le sous-préfet, pour tâcher de tirer de lui quelque éclaircissement. En apprenant l'ordre contraire donné par l'inspecteur général, le sous-préfet ne put retenir un cri de surprise.

— Que signifie cela? s'écria-t-il; et après un moment de réflexion : — C'est, sans nul doute, Chouï-

Ping-Sin qui, par son esprit surnaturel, aura ensorcelé son excellence.

— Son père n'est pas ici, dit Kouo-Khi-Tsou ; elle-même n'est pas sortie de l'appartement intérieur : comment aurait-elle pu en venir à bout?

— Seigneur, ne la prenez pas pour une femme ordinaire. Quoique très-jeune, elle a la sagesse et la prudence des héroïnes les plus fameuses de l'antiquité. Dernièrement, quand je me rendis chez elle pour lui signifier les ordres de l'inspecteur général, elle ne dit pas un mot et ne fit pas la moindre résistance ; je me doutai dès-lors qu'elle méditait quelque projet. Lorsque je revins auprès d'elle, je lui conseillai de ne pas changer d'avis : elle me répondit qu'elle n'en avait pas l'intention, mais que le changement viendrait sans doute de l'inspecteur général ; et le voilà qui change en effet ! Quelle autre qu'elle aurait pu obtenir ce résultat? Allez, mon cher ami, prendre des renseignements au tribunal de son excellence, et bientôt vous saurez la vérité.

Kouo-Khi-Tsou prit congé de Pao-Tseu, et se rendit au tribunal de l'inspecteur général.

Ping-Sin s'était rendue ostensiblement au tribunal de celui-ci. La scène que nous avons racontée s'étant passée en présence des gardes, le bruit devait s'en répandre rapidement ; mais Fong-Yng, craignant la honte qui devait en rejaillir sur lui, avait

expressément défendu d'en parler : Kouo-Khi-Tsou s'en retourna donc sans avoir rien appris.

Plus de vingt jours s'étaient écoulés : tout-à-coup on vint le demander de la part de l'inspecteur général. Dans l'espoir de quelque bonne nouvelle, il s'empressa de se rendre à son invitation. Fong-Yng le fit entrer dans son cabinet, et lui dit, après les révérences d'usage :

— A mon arrivée, j'ignorais le véritable état des choses, et, pour vous obliger, j'ai failli tomber dans le plus grand des malheurs.

— En usant du grand pouvoir dont vous jouissez pour ordonner le mariage d'une jeune fille soumise à votre autorité, vous vous exposiez peut-être à quelque désagrément, mais non aux grands malheurs dont vous parlez. J'avoue que je ne m'explique pas le changement de conduite de votre excellence.

— C'est parce que cette jeune fille était sous mon autorité que je donnai cet ordre. Je pensais qu'en le recevant elle courberait la tête et se soumettrait sans résistance. Qui aurait soupçonné que Choui-Ping-Sin pouvait être une personne à redouter ; qu'on trouverait en elle des qualités aussi rares, et surtout tant de prudence ? Quand mon ordre lui fut signifié, aucune émotion ne se manifesta ni dans sa voix ni sur son visage. Elle promit d'obéir ; mais, en secret, elle écrivit un mémoire, et envoya à la

cour un domestique de confiance, avec ordre de frapper le tambour qui est à la porte du palais, et de m'accuser auprès de l'empereur. Cette jeune fille vous paraît-elle maintenant si peu redoutable?

— Où cette petite fille a-t-elle pris un tel excès d'audace? s'écria Kouo-Khi-Tsou au comble de la surprise. Mais n'est-ce pas une ruse pour obtenir qu'on la laisse en repos? Comment votre excellence a-t-elle été instruite de cette circonstance?

— Cette accusation n'est pas ce qu'elle a fait de plus hardi, reprit l'inspecteur général; elle a encore eu l'audace de venir jusque dans mon tribunal m'en montrer une copie.

— Sans doute votre excellence a déchiré le mémoire, et a châtié sévèrement tant d'insolence?

—Elle avait pris la précaution de ne venir chez moi que trois jours après le départ de son émissaire. N'écoutant que mon ressentiment, je voulais la châtier comme elle le méritait; mais l'accusation était déjà portée, et si, une fois admise, l'empereur m'eût sommé de comparaître devant lui, qu'aurais-je eu à répondre? D'ailleurs elle tenait à la main un poignard qu'elle tournait contre elle-même, et, en se donnant la mort, elle aurait aussi entraîné ma ruine.

— Dans le cas où le mémoire de Choui-Ping-Sin aurait été admis, votre excellence pouvait

écrire de son côté et détruire l'effet de ses accusations.

— Cher ami, vous n'avez pas lu ce mémoire : il est conçu de manière à rendre toute justification impossible. S'il eût été reçu, ma perte était certaine, et j'entraînais dans ma ruine et votre père et vous : il n'y avait pas à balancer. Pour l'apaiser, je rendis l'édit qui vous irrite. Ce n'est qu'à ce prix que je pus obtenir d'elle les noms et le signalement de son émissaire, et l'autorisation d'envoyer quelqu'un après lui pour le ramener. Dernièrement, quand vous me fîtes l'honneur de venir chez moi, je n'osai pas vous recevoir, de peur que si on ne rapportait pas le mémoire, votre visite ne fût remarquée et ne donnât lieu à des interprétations fâcheuses. Heureusement il m'a été rapporté aujourd'hui, et je vous ai fait prier de venir me trouver pour vous donner la preuve que si j'ai manqué à ma promesse, c'est qu'il m'a été impossible de faire autrement.

A ces mots, il présenta le mémoire de Ping-Sin à Kouo-Khi-Tsou. Celui-ci, quoique incapable de le comprendre en entier, le parcourut des yeux. Mais ayant remarqué le passage dans lequel l'inspecteur général était accusé de rechercher la faveur de son supérieur, un frisson mortel parcourut tout son corps.

— Que d'audace et de résolution dans cette petite fille ! s'écria-t-il : elle mérite vraiment toute ma haine, et cela ne se passera pas ainsi ! Plus elle fera d'efforts pour m'échapper, plus j'en ferai de mon côté pour l'obtenir. J'espère que, par considération pour mon père, votre excellence voudra bien m'aider encore à conclure ce mariage.

— Mon ami, dit l'inspecteur général, s'il s'agissait d'autre chose, je serais entièrement à vos ordres. Quant à votre mariage avec Choui-Ping-Sin, il ne peut avoir lieu, et je vous engage à n'y plus songer. Si vous avez recours à la violence, il est à craindre que vous ne vous jetiez dans de grands embarras ; je connais maintenant cette jeune fille, croyez qu'il n'est pas prudent de la provoquer.

— Kouo-Khi-Tsou, désespérant de faire revenir l'inspecteur général sur la détermination qu'il avait prise à son égard, se retira le cœur navré. Il se rendit chez son ami Tching-Ki pour lui raconter ce qu'il venait d'apprendre, et le consulter sur ce qu'il y avait à faire.

— Pour avoir porté contre l'inspecteur général une accusation aussi grave et qui remonte jusqu'à mon père, cette jeune fille ne mérite-t-elle pas toute ma haine ? dit-il.

— Ce mémoire est accablant sans doute, répondit Tching-Ki. Cependant, considérons les motifs

qui portent Ping-Sin à vous repousser avec tant d'opiniâtreté. Ce n'est pas qu'elle vous reproche de manquer de mérite ou de beauté ; c'est uniquement parce que les enfants ne doivent pas se marier sans le consentement de leurs parents. A ne consulter que les rites sur le mariage, il est évident qu'elle a raison. J'y ai bien réfléchi, et je crois que vous n'obtiendrez rien par la violence. Si vous persistez dans votre projet de l'épouser, il faut profiter du moment où son père est exilé, et où le vôtre vient d'être honoré de la charge de ministre. Envoyez promptement quelqu'un dans la capitale pour faire connaître vos sentiments à votre illustre père ; que sa seigneurie se charge de cette affaire, et envoie demander le consentement de Choui-Kiu-I. Dans le malheur qui l'accable, celui-ci n'hésitera pas à le donner ; et une fois que vous l'aurez obtenu du père, il n'y a pas à craindre que la fille s'envole vers le ciel.

— Vous avez raison ! vous avez raison ! s'écria Kouo-Khi-Tsou transporté de joie. C'est le moyen le plus sûr, le seul qui puisse réussir. Je vais écrire à mon père ; mais il est difficile de tout dire dans une lettre, et je ne veux pas me confier à un domestique. J'espère que vous ne refuserez pas de faire pour moi ce voyage ; l'intérêt que vous me portez disposera favorablement mon père, et produira un effet admirable.

— Puisqu'il y va de votre bonheur, dit Tching-Ki, et que vous voulez bien vous en rapporter à moi, comment pourrais-je vous refuser? Je partirai sans retard.

— Grâce à vous, mon cher ami, je suis sûr maintenant du succès, s'écria Kouo-Khi-Tsou enchanté.

Il écrivit aussitôt à son père une lettre des plus pressantes, la plia avec soin, et toutes les dispositions pour le voyage étant prises, Tching-Ki partit avec un vieux domestique de confiance que Kouo-Khi-Tsou lui donna pour l'accompagner dans la capitale.

Lorsque l'arbre est dépouillé de toutes ses fleurs,
Ils se rejettent sur la racine.
— Sachant que le printemps favorise d'autres climats,
Le papillon et l'abeille font de vains efforts pour s'en rapprocher.

Laissons Tching-Ki et son compagnon de voyage cheminer vers la capitale, et revenons à Tie-Tchoung-Yu.

Depuis qu'il était revenu du Chan-Toung à Ta-Ming-Fou, le souvenir du temps qu'il avait passé dans la maison de Ping-Sin, les brillantes qualités de la jeune fille, les conseils qu'il en avait reçus, se présentaient souvent à son esprit. Il avait peu à

peu perdu le goût de la vie errante, et, constamment livré à l'étude, il n'aspirait qu'à se faire un nom illustre dans les lettres.

Un jour il lut, par hasard, dans le journal de l'empire, une requête par laquelle son père Tie Yng demandait la permission de se démettre de ses fonctions, sa santé ne lui permettant plus de les remplir. Cette nouvelle lui causa une vive inquiétude : il monta aussitôt à cheval, et, accompagné de Siao-Tan, il partit pour aller voir son père.

Non loin de la capitale, il aperçut devant lui un homme qui cheminait monté sur un âne. Tchoung-Yu, pressant le pas de son cheval, atteignit bientôt cet homme, et, à sa grande surprise, il reconnut Choui-Young, le domestique de confiance de Choui-Ping-Sin.

— N'êtes-vous pas l'intendant de la maison de Choui ? lui dit-il. Que venez-vous faire en ces lieux ?

Choui-Young releva vivement la tête, et, reconnaissant Tchoung-Yu, il sauta à bas de son âne en disant : — C'est justement monsieur Tie que je cherchais.

— Pour quel motif ! dit Tchoung-Yu étonné ; et, retenant son cheval, il se hâta de descendre. Est-ce pour les affaires de votre maître ou pour celles de mademoiselle que vous venez ?

— C'est pour mademoiselle, répondit Choui-Young.

— Et pour quelle affaire? s'écria Tchoung-Yu alarmé. Est-ce pour quelque nouvelle violence de Kouo-Khi-Tsou ?

— Oui, monsieur ; mais celle-ci surpasse toutes les autres, et mademoiselle, justement effrayée, m'envoie dans la capitale frapper le tambour, et présenter un mémoire à l'empereur. Toutefois, me jugeant peu propre à une semblable commission, elle m'a ordonné de tâcher de voir monsieur Tie, et de lui demander ce qu'il y avait à faire.

— Il ne sera pas difficile de présenter cette requête. Mais qu'a donc fait Kouo-Khi-Tsou pour porter votre maîtresse à cette extrémité?

— Ses précédentes ruses étaient de son invention, et si grossières, qu'il a été facile à mademoiselle de les déjouer. On ne pouvait prévoir que le nouvel inspecteur général serait le protégé du père de Kouo-Khi-Tsou, et disposé à tout braver pour le servir. Il envoya deux ordres sévères au sous-préfet, lui enjoignant de conclure le mariage dans le délai d'un mois. La résistance était impossible ; que pouvait faire mademoiselle? Elle prit le parti de l'accuser auprès de l'empereur, et me chargea de venir vous trouver et de vous demander conseil et assistance. Puisque j'ai le bonheur de vous rencontrer aujourd'hui, je vous prie de me dire ce que je dois faire. J'ai sur moi toutes les pièces nécessaires.

— Quel est l'inspecteur général qui a osé agir de la sorte? s'écria Tchoung-Yu incapable de maîtriser sa colère.

— Fong est son nom de famille.

— C'est Fong-Yng, sans aucun doute; le misérable! Il faut remettre promptement la requête de votre maitresse. L'affaire est peu importante, et il n'est pas besoin de frapper le tambour. Je la présenterai moi-même au magistrat chargé de recevoir les plaintes, et je le prierai de la mettre sans délai sous les yeux de sa majesté. Quand nous aurons obtenu une réponse, je demanderai au tribunal des rites la destitution de cet indigne magistrat. Nous verrons s'il conservera long-temps son emploi.

— Puisque monsieur Tie prend la chose avec tant de chaleur, le succès ne saurait être douteux.

— Le lieu ne permet pas une plus longue conversation, dit Tchoung-Yu en remontant à cheval: je vous laisse et je prends les devants. Venez me joindre au tribunal particulier de Tie-Yng, l'inspecteur général; Siao-Tan sera à la porte pour vous recevoir.

Choui-Youug promit de s'y rendre, et Tchoung-Yu, fouettant son cheval, s'éloigna avec la rapidité de l'éclair.

En peu de temps, il arriva à la porte de son père. La démission de Tie-Yng n'avait pas été acceptée,

une foule bruyante encombrait, comme à l'ordinaire, les approches du tribunal. Tchoung-Yu s'empressa d'entrer et de faire devant son père et sa mère les prosternements d'usage. Il apprit alors que des affaires de la plus haute importance étaient soumises à l'inspecteur général, et que, dans cette circonstance, le refus fait à son père n'avait rien que d'honorable pour lui et était autorisé par l'usage.

L'esprit tranquille de ce côté, il ordonna à Siao-Tan de se tenir devant le tribunal et d'y attendre Chouï-Young. Siao-Tan l'attendit en vain jusqu'au soir : Tchoung-Yu se perdait en conjectures.

— Puisque sa maîtresse lui a ordonné de m'apporter sa requête, d'où vient qu'il n'arrive pas? se disait-il ; son âne, hors d'état d'aller plus loin, l'a peut-être forcé à s'arrêter. Il viendra sans doute demain de grand matin.

Le lendemain, d'après les ordres de son maître, Siao-Tan attendit Chouï-Young à la porte du tribunal jusqu'après midi ; mais il ne parut pas.

Tchoung-Yu en conçut de l'inquiétude.

— Peut-être a-t-il fait la rencontre de quelque grand personnage qui lui aura promis de présenter son mémoire, se dit-il à lui-même, et c'est pour cela qu'il n'est pas venu me voir.

Il se décida à envoyer chez le magistrat chargé

de recevoir les requêtes, demander si un envoyé de Choui-Ping-Sin, fille de Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire, n'avait pas présenté un mémoire. Le messager revint lui dire qu'on n'avait rien reçu.

Tchoung-Yu ne se découragea pas. Il envoya à la porte méridionale du palais, demander si, dans la journée, personne n'avait frappé le tambour ; mais personne ne s'était présenté. L'inquiétude de Tchoung-Yu redoubla.

— Choui-Young, se dit-il après y avoir profondément réfléchi, m'a dit bien positivement qu'il désirait que la requête fut présentée par moi. Pourquoi donc n'a-t-il pas paru? Le but de son voyage aurait-il été divulgué, et l'inspecteur général, en ayant été informé par quelqu'un de ses espions, n'a-t-il pas fait disparaître cet homme sans bruit? Peut-être aussi est-il tombé subitement malade.

Des pensées sans nombre se croisaient dans son esprit; mais il ne pouvait deviner qu'en arrivant à la porte de la ville, Choui-Young avait été rejoint par l'émissaire que Fong, l'inspecteur général, avait envoyé après lui, et qu'ils s'en étaient retournés tous deux ensemble. Tchoung-Yu fit chercher encore de tous côtés; mais après cinq ou six jours de recherches infructueuses son inquiétude ne connût plus de bornes.

— Si seulement, se disait-il, le mémoire de Choui-Ping-Sin avait été présenté, l'inspecteur général ne serait plus à craindre; mais ce mémoire n'a pas paru et Fong-Yng conserve toute sa puissance. Quelle que soit la prudence et la fermeté de cette jeune fille, lui sera-t-il possible de se défendre contre lui ? Son père est exilé, tout le district de Li-Tching est dévoué à Kouo-Khi-Tsou ; si je ne vole pas de nouveau à son secours, qui donc prendra sa défense ? Le sage sait mourir pour ses amis, dit le vieil adage. Choui-Ping-Sin m'a donné des preuves d'une amitié peu commune. Mon ignorance des dangers qu'elle court aurait pu être mon excuse ; mais aujourd'hui je connais sa situation, et ne pas lui tendre une main secourable, ne serait-ce pas d'un homme qui n'a pas le courage et la reconnaissance qui n'ont pas manqué à une faible femme?

Bien affermi dans sa résolution, il prit congé de son père et de sa mère, sous prétexte de revenir chez lui pour continuer ses études. Au lieu d'un cheval, il prit une mule pour être moins remarqué. Accompagné, comme à l'ordinaire, de Siao-Tan, et marchant nuit et jour, il prit le chemin de Li-Tching, dans le Chan-Toung, déterminé à défendre Choui-Ping-Sin de tout son pouvoir.

— Ce misérable, se disait-il en pensant à l'inspecteur général, mérite bien que j'aille le trouver

à son tribunal, et que je le fasse rougir publiquement de sa conduite. N'oublions pas cependant qu'il est le représentant de l'empereur. Si j'agissais ainsi, il pourrait se plaindre, m'accuser d'avoir voulu déshonorer un commissaire impérial, et sa plainte pourrait être écoutée. Cependant, si nous avions à nous justifier tous deux devant l'empereur, ses moyens de défense seraient bien faibles auprès des miens. Quoique je n'aie rien à craindre de lui, ayons toujours devant les yeux Choui-Ping-Sin qui, avec tant de calme et de fermeté, sut confondre ses puissants ennemis. Si, dans cette circonstance, j'allais bouleverser ciel et terre, elle me mépriserait et me regarderait comme un fou. Il vaut mieux aller d'abord chez elle lui demander les deux ordres de l'inspecteur général qui imposent ce funeste mariage. Quand ils seront en mon pouvoir, je reviendrai dans la capitale et je prierai mon père de porter une accusation contre lui. Nous verrons comment il pourra se justifier de la violence exercée sur la fille d'un conseiller d'état et d'avoir voulu la marier sans médiateur et contre les rites.

Le cœur est d'un volume peu considérable;
Mais, quoique petit, il renferme d'innombrables pensées.
— Ne pouvant se reposer sur une idée consolante,
Dans son agitation, il parcourt un cercle de trouble et d'inquiétude.

Tchoung-Yu ne perdit pas un instant ; il arriva en peu de jours à Li-Tching, descendit dans une hôtellerie, et, ayant remis ses effets à Siao-Tan, il se rendit sans délai à l'hôtel de Chouï. Le calme le plus parfait régnait à la porte extérieure ; il ne vit entrer ni sortir personne. Il s'avança jusqu'à la seconde porte : même calme, même silence. Mais contre le mur, à côté de la porte, un écrit était suspendu ; il s'en approcha pour le lire : c'était un ordre de l'inspecteur général.

— Ce misérable, se dit-il à lui-même, après avoir donné deux ordres pour fixer un terme à la conclusion du mariage, voudrait-il le rapprocher encore ? Ce sera une nouvelle preuve contre lui.

Loin de presser le mariage, c'était une défense expresse d'employer la violence pour forcer Chouï-Ping-Sin à se marier.

La lecture de cet ordre remplit Tchoung-Yu de surprise et de joie.

— Je ne puis m'expliquer cet homme ! s'écria-t-il. Chouï-Young me dit positivement que l'inspecteur général avait lancé deux ordres pour presser le mariage, et que sa maîtresse alarmée avait porté une accusation contre lui ; d'où vient cet ordre si contraire aux deux autres ? Choui-Ping-Sin, pour le faire changer, l'aurait-elle gagné par des présents ? Non, ce n'est pas cela. Peut-être le conseiller Chouï-

Kiu-I a-t-il été rétabli dans ses fonctions, et l'inspecteur général a-t-il craint de s'attirer quelque fâcheuse affaire?

Se perdant dans ses réflexions, il aurait bien voulu entrer pour connaître la vérité.— Chouï-Ping-Sin est orpheline, se dit-il, et je ne puis m'autoriser ni de ma parenté avec elle, ni d'une raison quelconque. Si on la menaçait d'employer la violence pour la contraindre à ce mariage, cela m'importerait peu, j'entrerais sans hésiter; mais cet écrit placé sur la porte est un gage de paix et de tranquillité; et, si j'entrais, les personnes malveillantes ne manqueraient pas de me supposer des intentions coupables. Sortons d'ici : peut-être trouverai-je quelqu'un qui pourra me donner les renseignements que je désire.

Il venait de franchir la grande porte, quand il rencontra Chouï-Joun qui passait par hasard. Se connaissant tous deux, ils ne purent se dispenser de s'aborder avec les cérémonies d'usage.

— Il est parti naguère fort courroucé, se dit Chouï-Joun en lui-même, pourquoi revient-il aujourdhui? Il est certainement possédé de quelque démon. Et s'adressant au jeune homme :

— Y a-t-il long-temps que monsieur Tie est ici? a-t-il déjà vu ma nièce, dit-il?

— Je suis ici d'aujourd'hui seulement, répondit

le jeune homme, et j'aurais craint d'importuner votre nièce en me présentant chez elle.

—Si ce n'est pas pour voir ma nièce, pourquoi donc êtes-vous ici ?

— J'appris dans la capitale que Fong, l'inspecteur général, faisant un usage coupable de son autorité, avait rendu deux décrets pour forcer votre nièce à se marier dans le délai d'un mois. Je pensai que le mariage d'une fille ne regarde que ses parents, et que, de la part de l'inspecteur général, une pareille violence pour satisfaire des intérêts particuliers ne pouvait être approuvée. Sans songer à la distance, je suis accouru dans l'intention de défendre votre nièce de tout mon pouvoir. En arrivant ici, j'ai vu l'ordre qui défend de la tourmenter à ce sujet. Cet ordre, qui est d'un magistrat fidèle à son devoir, me prouve que ce que j'avais entendu dire n'était pas exact, et je vais repartir sans délai.

— Comment! s'écria Choui-Joun en riant aux éclats, monsieur Tie est venu sur un tel rapport et repart après avoir vu cet ordre. Sans doute une telle conduite est d'un beau caractère, mais elle est fondée sur un motif bien léger : n'en parlons plus. Puisque vous êtes venu de si loin, vous ne pouvez vous en retourner ainsi ; je vais apprendre à ma nièce les obligations qu'elle vous a ; elle voudra

certainement vous en exprimer sa reconnaissance, et ainsi votre peine ne sera pas tout à fait perdue.

—En venant ici, je n'ai voulu m'en faire un mérite auprès de personne. C'est surtout pour ma tranquillité personnelle que mon voyage a été entrepris; maintenant je suis satisfait, et je ne demande ni remercîments ni reconnaissance. Adieu, monsieur.

A ces mots il éleva ses mains à la hauteur de sa tête et s'éloigna.

Choui-Joun, qui aurait été bien aise de continuer encore la conversation, fut fort mécontent de le voir s'éloigner ainsi. — L'insolent! dit-il en le suivant des yeux, que je serais heureux de pouvoir lui jouer quelque tour! — Il chercha quelque temps un moyen de se venger; mais aucune bonne idée ne se présentant à son esprit, il se décida à aller consulter Kouo-Khi-Tsou. Après avoir ordonné à un petit domestique de suivre secrètement Tchoung-Yu, pour savoir où il demeurait, il se rendit chez son gendre, et lui raconta en détail sa rencontre avec Tchoung-Yu et la conversation qu'il avait eue avec lui.

—Le misérable! s'écria Kouo-Khi-Tsou en frappant du pied, vient-il encore pour empêcher mon mariage? C'est un nouveau motif de haine; mais vraiment je ne l'épargnerai pas, et, dût-il m'en coûter la vie, je me vengerai cruellement.

— Comment comptez-vous vous y prendre, dit Choui-Joun?

— J'irai demain lui faire une visite, et à propos de Ping-Sin, je lui chercherai querelle. L'affaire sera soumise à l'inspecteur général, et il n'est pas douteux que le vieux Fong se déclarera en ma faveur.

— Cela ne vaut rien, dit Choui-Joun en secouant la tête. On m'a dit que le père de ce jeune homme est président de la chambre des inspecteurs généraux; malgré son désir de vous être utile, le vieux Fong-Yng n'osera rien entreprendre contre le fils de son supérieur.

— C'est vrai, dit Kouo-Khi-Tsou désappointé, je n'avais pas pensé à cela? Que faire donc?

— Réflexion faite, je ne pense pas que vous deviez maintenant recourir aux grands moyens, contentez-vous d'une petite guerre; qu'il s'épuise à se débattre contre quelques tracasseries, après cela frappez les grands coups. Il ne pourra pas crier à l'injustice, il n'aura que ce qu'il aura mérité.

— Je le veux bien, dit Kouo-Khi-Tsou; ce projet me paraît bon. Mais comment le mettre à exécution?

— Ce jeune homme, avec ses belles paroles, n'est, après tout, qu'un enfant; je suis convaincu que, en venant ici, il avait formé quelque projet sur ma nièce. Ne sachant comment sortir de l'embarras où

l'avait jeté notre rencontre imprévue, il a composé cette belle histoire pour cacher ses desseins. Je crois qu'au fond il ne cherche qu'un moyen de parvenir jusqu'à elle. De votre côté, à la ruse opposez la ruse; qu'un de vos domestiques se rende chez lui; qu'il se prétende envoyé par Choui-Ping-Sin, et chargé par elle de lui dire qu'elle a su qu'il était venu ce matin à sa porte; que la peur du monde l'a seule empêchée de sortir pour le recevoir; qu'il ajoute que, la nuit prochaine, au milieu de la première veille, elle se trouvera à la porte du jardin de derrière où elle désire l'entretenir de choses d'une grande importance. A moins d'être un esprit céleste, ce monsieur Tie ne se doutera pas de la ruse. Il ne manquera certainement pas au rendez-vous. Ayez soin de l'y faire précéder de quelques vigoureux gaillards; aussitôt qu'ils l'apercevront, qu'ils tombent sur lui et le frappent sans miséricorde. A qui, après cela, pourra-t-il aller conter ses douleurs? Que vous semble de cette ruse? la trouvez-vous bonne ou mauvaise?

En l'entendant parler ainsi, la figure de Kouo-Khi-Tsou s'épanouit de joie.— La ruse est excellente! admirable! s'écria-t-il, elle fera merveille, et lorsqu'il aura été bien étrillé, je lui écrirai un mot pour lui faire comprendre qu'on ne provoque pas impunément les hommes supérieurs de Li-Tching.

Aussitôt il fit venir un de ses domestiques, jeune homme plein d'intelligence et à la parole facile, et lui expliqua de point en point et fort clairement ce qu'il avait à dire. Le jeune homme entra parfaitement dans l'esprit de son rôle, et il ne lui restait plus rien à apprendre quand arriva fort à propos le petit garçon que Choui-Joun avait chargé de suivre Tchoung-Yu. Son maître lui ordonna de conduire le domestique à l'hôtel habité par le jeune seigneur.

Cependant Tchoung-Yu, qui n'avait pu découvrir ce qui avait donné lieu au dernier ordre de l'inspecteur général, n'était pas exempt d'inquiétude. Il se rendit à la sous-préfecture pour voir Pao-Tseu et en obtenir les renseignements qu'il désirait ; mais ce magistrat étant sorti pour remplir quelque devoir de sa charge, il fut obligé de s'en retourner comme il était venu. Le petit domestique de Choui-Joun l'ayant rencontré en chemin, le désigna à son camarade, lequel le suivit pas à pas jusqu'à son logement, et l'appelant à voix basse par son nom, entra après lui dans sa chambre.

— Monsieur Tie, lui dit-il, votre serviteur vous attend depuis long-temps.

Tie-Tchoung-Yu se retourna vivement, et vit un jeune homme de quatorze ou quinze ans.

— A qui appartenez-vous, lui dit-il, et pourquoi m'avez-vous attendu ?

Le jeune homme, avant de répondre, regarda de tous côtés, d'un air de mystère. Voyant que personne n'était dans la chambre, il vint se placer tout près de Tie-Tchoung-Yu et lui dit à voix basse :

— Votre serviteur vient de la part de Choui-Ping-Sin.

— Mademoiselle Choui, dit Tchoung-Yu d'un ton qui exprimait la surprise et le doute, n'a-t-elle plus Choui-Young? D'où vient qu'elle vous a envoyé plutôt que lui? Mais parlez; que vous a-t-elle chargé de me dire?

— Mademoiselle voulait envoyer Choui-Young, mais elle a trouvé plus convenable d'envoyer votre serviteur : je suis spécialement attaché à sa personne, et c'est à moi qu'elle confie ses plus secrètes pensées.

— De quoi s'agit-il? dit Tchoung-Yu, veuillez me le dire.

— Voici ce que dit mademoiselle : Quand M. Tie m'a fait, ce matin, l'honneur de me rendre visite, je l'ai aperçu et j'aurais bien voulu sortir pour le recevoir; mais, d'abord, en présence de témoins, il m'aurait été impossible d'ouvrir mon cœur; ensuite, si l'on m'avait vue, c'eût été un sujet de scandale. Enfin, M. Tie n'ayant pas frappé à la porte, et n'étant pas entré dans le salon, si j'avais essayé de le retenir, on aurait pu attribuer à un

sentiment coupable une démarche aussi contraire aux lois de la bienséance. J'ai dû le laisser partir; cependant, ajouta le jeune homme, touchée de ce que M. Tie est venu de si loin pour la défendre, mademoiselle veut lui en exprimer elle-même sa reconnaissance, et c'est pour cela qu'elle a envoyé votre serviteur.

— Retournez auprès de votre maîtresse, répondit Tchoung-Yu, dites-lui que mon cœur s'est ému à la nouvelle des dangers qu'elle courait; mais que si je suis venu à son secours, c'est pour ma tranquillité personnelle et non dans l'intention de la voir. Elle croit me devoir des remercîments, mais les rites s'opposent à ce qu'elle me les fasse elle-même; car un jeune homme et une jeune fille ne doivent pas se conduire comme on le ferait entre personnes du même sexe.

— Mademoiselle ne l'ignore pas, répliqua le jeune homme; mais elle dit que vous vous êtes déjà vus précédemment, et qu'aujourd'hui, après être venu de si loin pour elle, vous pourriez la soupçonner d'ingratitude si elle vous laissait partir sans vous voir. Elle aurait bien voulu que cette entrevue eût lieu ostensiblement; mais elle craint les propos du monde. Elle a pensé qu'il valait mieux vous prier de vous rendre secrètement ce soir, vers le milieu de la première veille, à la porte du jardin de

derrière. Homme ou esprit, personne ne pourra s'en douter. J'espère que monsieur Tie y viendra et qu'il ne refusera pas cette satisfaction à Mademoiselle.

— Que dites-vous, et que venez-vous me conter? Votre maîtresse a-t-elle perdu l'esprit? s'écria Tchoung-Yu en colère.

— Les intentions de ma maîtresse sont pures ; pourquoi monsieur Tie s'emporte-t-il ainsi?

— Se peut-il, se dit Tchoung-Yu quand ce premier transport fut calmé et lui eut laissé la faculté de réfléchir ; se peut-il que Choui-Ping-Sin, que j'ai vue se soumettre avec un soin si scrupuleux à l'observation des rites, me fasse faire une proposition si inconvenante? Se peut-il qu'en aussi peu de temps elle ait changé à ce point, et soit devenue si différente d'elle-même? Il y a certainement quelque perfidie là-dessous.

Alors il saisit le jeune homme d'une main vigoureuse, et élevant l'autre à la hauteur de sa joue : — Petit vaurien! s'écria-t-il, vous êtes bien audacieux de vouloir me tromper sur le compte de cette admirable personne. Choui-Ping-Sin est la plus vertueuse des femmes de son temps. Osez-vous bien la souiller de vos calomnies? Vous m'avez mal jugé si vous avez pu penser que je me laisserais prendre à un piége si grossier? Mais, tout bien considéré, une pareille invention ne peut venir d'un petit singe comme

vous : elle vient certainement de votre maître. A qui appartenez-vous? qui vous a fait votre leçon ? dites la vérité, et je vous pardonne ; mais, si vous me mentez d'un seul mot, je vous traîne jusqu'au tribunal du sous-préfet, qui vous fera serrer les doigts à mort.

Jusque-là le petit jeune homme avait fort bien débité sa leçon. Quand Tchoung-Yu mit la main sur lui et le menaça de le battre, il éprouva une vive terreur; mais sa terreur ne connut pas de bornes quand il le vit si bien deviner ses plus secrètes pensées. Cependant il hasarda encore quelques mots pour sa justification.

— En vérité, dit-il, c'est mademoiselle Choui qui m'envoie : ce sont ses propres paroles que je rapporte.

Mais il avait à peine prononcé ces mots que Tchoung-Yu lui appliqua quelques bons coups sur la figure et les oreilles. Ce qui lui restait d'assurance l'abandonna tout à fait, et il prit le parti d'avouer la vérité.

— Je suis au service de Kouo-Khi-Tsou, dit-il : tout ce que je vous ai dit est de l'invention du vieux Choui-Joun. Votre serviteur n'est pour rien dans cette affaire ; il vous en supplie, monsieur, faites-lui grâce.

— Ces esprits de ténèbres osent-ils bien se mon-

trer en plein jour, s'écria Tchoung-Yu en riant de toutes ces forces. Puisque vous dites la vérité, ajouta-t-il en rendant la liberté au jeune homme, je vous pardonne. Allez et dites au misérable Chouï-Joun que nous avons, Chouï-Ping-Sin et moi, trop de vertu et d'élévation dans l'âme pour qu'un homme tel que lui puisse comprendre nos discours et notre conduite, et que je l'engage à ne pas courir au-devant de son malheur. Je vous pardonne, retirez-vous.

Le jeune homme, heureux d'avoir la liberté de se retirer, n'osa pas ajouter un mot ; et se couvrant la figure de sa manche, il s'éloigna au plus vite.

Cependant Choui-Joun et Kouo-Khi-Tsou attendaient impatiemment le résultat du message ; tout-à-coup ils virent revenir le jeune homme respirant à peine et la tête basse, la terreur peinte sur la figure.

— Que signifie cet air ? s'écria Kouo-Khi-Tsou étonné.

Le petit jeune homme, les yeux obscurcis par l'abondance de ses larmes, tomba aux genoux de son maître en disant : — C'est de M. Chouï que vient tout mon mal.

— De moi ! s'écria Chouï-Joun. Je vous ai ordonné de vous faire passer pour un domestique de Chouï-Ping-Sin, et je vous ai chargé d'un message

qui ne pouvait vous attirer que du bien. Pouvez-vous m'accuser d'être la cause de votre mal?

— Monsieur, vous avez eu le tort de faire trop peu de cas de M. Tie, répondit le jeune homme. Il n'est pas facile de lui en faire accroire : ses yeux, quand il vous regarde en face, sont plus pénétrants que ceux du devin ; sa bouche, quand il parle, dit les choses comme s'il les avait vues. Arrivé devant lui, je lui ai dit que je venais de la part de Choui-Ping-Sin. Aussitôt il a conçu quelques doutes, et m'a dit : — Puisque vous venez de la part de Mlle Choui, pourquoi, au lieu de vous, n'a-t-elle pas envoyé son intendant? — Je lui ai répondu que j'étais plus particulièrement attaché à sa personne, et que c'était pour cela qu'elle m'avait choisi. Il n'a pas été persuadé, et se mettant devant moi : — Pourquoi vous a-t-elle envoyé? m'a-t-il dit. Alors, sans changer un mot à ce que M. Choui m'avait appris, je lui ai dit que Choui-Ping-Sin l'attendait à la porte du jardin de derrière. M. Tie paraît d'un naturel violent et emporté. Je n'avais pas fini de parler, qu'il est entré dans une grande colère, et, me saisissant vigoureusement, il s'est écrié, furieux : — A qui appartenez-vous, petit vaurien? Vous êtes bien audacieux de vouloir me tromper ainsi! Mlle Choui est la plus noble et la plus vertueuse des femmes. Voulez-vous me faire accroire qu'elle a perdu l'esprit?

Il y a certainement quelque perfidie là-dessous. Si vous ne dites pas la vérité, je vous traîne jusqu'au tribunal du sous-préfet, qui vous fera serrer les doigts à mort. — Trois fois je l'ai supplié de me pardonner. Quel avantage aurait-il à me nuire? Mais il n'a pas voulu me lâcher, et j'ai été obligé de dire la vérité. Riant alors de toutes ses forces : — Je vous pardonne, m'a-t-il dit, sortez; et, traitant M. Choui-Joun de génie du mal, il m'a chargé de lui dire de ne pas tirer le tigre par la barbe, s'il ne voulait pas s'attirer de grands malheurs.

A ces mots, Kouo-Khi-Tsou et Choui-Joun se regardèrent l'un l'autre, incapables de proférer une parole. Après quelques moments de stupéfaction : — L'insolent, s'écria Choui-Joun le cœur gonflé de haine, voilà comme il me traite! certainement cela ne se passera pas ainsi.

— Quoi que vous fassiez, dit Kouo-Khi-Tsou, vous n'en pourrez rien obtenir.

— N'importe! il me reste un moyen de me venger de lui. Il réussira, je l'espère, et alors je serai content.

Mais, pour connaître le projet de Choui-Joun et voir le mal destiné à un autre retomber sur son auteur, il faut passer au chapitre suivant.

CHAPITRE XII.

L'AVERSION SE CHANGE EN HAINE DANS UN FESTIN.

Le chien étourdi qui, sous prétexte d'amitié, tirerait le tigre par sa barbe, ressemblerait au crapaud qui voudrait jouer avec les griffes du dragon.

— S'ils sont dans une position embarrassante et dont il leur est difficile de sortir, dans le silence de la réflexion, ils sont forcés de reconnaître que c'est moins la faute de l'ennemi que la leur.

— Quel est votre projet, monsieur ? dit avec empressement Kouo-Khi-Tsou à Choui-Joun, quand il entendit ce dernier dire qu'il avait encore un moyen de se venger de Tie-Tchoung-Yu.

— Il est des plus simples, répondit Choui-Joun. Je pense que, s'il a entrepris un si long voyage à cause de ma nièce, c'est qu'il a pour elle un attachement véritable, et il est impossible qu'il n'en paraisse pas quelque chose. Les grands airs qu'il a pris avec ce petit domestique, quand il a découvert nos projets, ne signifient rien. Je vais maintenant faire en sorte que ma nièce elle-même lui envoie

une invitation ; et, d'après la manière dont il la recevra, nous verrons ce que nous aurons à faire.

— Je ne sais si l'idée est bonne, dit Kouo-Khi-Tsou en poussant un profond soupir. Il n'existe entr'eux aucun moyen de communication, et, en agissant comme vous le proposez, vous leur fournissez non-seulement un moyen de communiquer ensemble, mais encore un entremetteur. Cela ne me paraît pas admirablement trouvé !

— Il ne s'agit pas d'un entremetteur de mariage. Je veux, au contraire, empêcher par là leur union. Soyez sans inquiétude, je vous en conjure, et rapportez-vous-en à moi. — A ces mots, il prit congé et se rendit chez Ping-Sin.

— Il faut convenir, ma chère nièce, que vous avez une pénétration étonnante, lui dit-il ; je viens aujourd'hui m'humilier devant vous.

— Pourquoi cela, mon oncle ?

— Dernièrement, quand tout le monde s'accordait à dire que Tie-Tchoung-Yu était un libertin, vous seule avez soutenu que cela n'était point ; et, après de plus amples informations, il a été reconnu, non-seulement que vous aviez raison, mais qu'il était un homme plein de délicatesse et de vertu.

— C'est une chose déjà bien ancienne, répondit Ping-Sin. Pourquoi mon oncle la rappelle-t-il dans ce moment ?

— C'est que j'ai rencontré ce jeune homme aujourd'hui, et que j'ai eu l'occasion d'admirer sa vertu et sa délicatesse.

— Comment, dans une rencontre fortuite, mon oncle peut-il avoir eu l'occasion d'admirer les qualités dont il parle?

— J'étais sorti ce matin, et je passais devant votre porte quand j'ai rencontré Tie-Tchoung-Yu qui sortait de chez vous. Je me suis souvenu que dernièrement, au premier mot que je lui dis pour l'engager à vous épouser, il avait changé de visage, et que, dans l'excès de sa colère, il était parti sans vouloir en entendre davantage. En le voyant revenir aujourd'hui, je lui ai supposé quelque mauvais dessein. Alors je me suis avancé vers lui pour tâcher de les découvrir, les déjouer, s'il était possible, et j'ai eu le bonheur de reconnaître que c'est un noble jeune homme, et qu'il est animé des plus louables intentions.

— Comment mon oncle a-t-il fait cette découverte?

— Je lui ai demandé quelle affaire l'amenait en ces lieux; il m'a répondu que, étant dans la capitale, il avait appris que Fong, l'inspecteur général, avait impérieusement exigé votre mariage avec Kouo-Khi-Tsou; que, sachant combien ce mariage était contraire à votre inclination, il en avait ressenti une

vive douleur; que, sans s'inquiéter de la longueur de la route, il était venu pour vous défendre contre l'inspecteur général; qu'il ne savait ce qui s'était passé, mais qu'étant venu chez vous pour l'apprendre, il avait lu sur la seconde porte la défense faite par Fong-Yng de vous inquiéter au sujet de votre mariage, défense si opposée à ce qu'on lui avait dit, qu'il commençait à croire qu'il avait été trompé; enfin, que, sans avoir frappé à votre porte, il s'éloignait satisfait et heureux de vous savoir en sûreté. Témoin de tant de délicatesse et de vertu, pouvais-je ne pas reconnaître qu'il était un noble jeune homme?

— La conduite qu'il tient aujourd'hui doit vous rappeler le jour où je lui dus ma délivrance. Vous voyez qu'elle tient à sa nature, qu'elle ne résulte pas de l'exaltation d'un moment, et qu'il n'y avait rien d'exagéré dans ma reconnaissance et mon respect pour lui.

— S'il vous délivra chez le sous-préfet, à votre tour vous l'avez reçu chez vous, et soigné pendant sa maladie : il y a eu des deux côtés courage et vertu, et l'un ne doit rien à l'autre. Mais dans cette circonstance, il vous croit dans le malheur et fait un long voyage; et, voyant qu'on l'a trompé, il s'éloigne gaîment, sans rien dire! C'est une chose rare et qui trouverait peu d'imitateurs! Si, sachant la re-

connaissance que vous lui devez, vous souffriez qu'il repartît sans avoir reçu vos remercîments, ce serait un manque de politesse, une ingratitude qu'au fond du cœur vous vous reprocheriez long-temps. Si l'on compare le mérite des services rendus, il faut convenir, ma nièce, que vous êtes en reste avec lui.

— Mon oncle, vos paroles sont aussi précieuses pour moi que l'or et le jade; mais votre nièce n'est qu'une jeune fille, et doit éviter tout ce qui peut donner prise à la calomnie. Quoiqu'elle garde dans son cœur le souvenir des bienfaits de ce jeune homme, il convient qu'il s'éloigne sans l'avoir vue, et comme il la connaît, elle ne doute pas qu'il ne lui rende justice : elle ne doit point lutter avec lui de générosité et de vertu.

— C'est fort bien parler, dit Choui-Joun ; mais, après s'être donné pour rien la fatigue d'un voyage de quelques centaines de lis, je doute qu'il s'en retourne content : il faut envoyer quelqu'un pour l'inviter à venir recevoir vos remercîments : convaincu de votre reconnaissance, il s'éloignera plus satisfait.

Depuis que Choui-Young avait été ramené de la capitale par l'homme que l'inspecteur général avait envoyé à sa poursuite, Ping-Sin n'avait pu faire connaître à Tchoung-Yu les motifs qui l'avaient dé-

terminée à le rappeler. La proposition de Chouï-Joun était d'accord avec ses désirs secrets, et persuadée que son oncle voulait lui tendre un piége, elle résolut de rendre ruse pour ruse.

— Ce que vous venez de dire, mon oncle, est fort raisonnable, lui répondit-elle, et votre nièce ne peut que se soumettre à vos ordres : seulement, elle demande que la lettre d'invitation soit écrite en votre nom.

— Je le veux bien, dit Chouï-Joun.

Ping-Sin écrivit sous les yeux de son oncle un billet par lequel elle engageait Tie-Tchoung-Yu à une petite collation pour le lendemain dans l'après-midi. Elle chargea Chouï-Young de le porter ; mais celui-ci ne sachant pas où demeurait M. Tie, Chouï-Joun ordonna à son petit domestique de l'y conduire.

Tchoung-Yu était chez lui dans ce moment. Devait-il partir? devait-il rester? il était dans une grande incertitude à ce sujet. Ignorant les motifs de l'ordre de l'inspecteur général, il brûlait du désir de les connaître, et ne savait à qui s'adresser pour cela. Tout-à-coup Chouï-Young parut devant lui.

— Quand je vous rencontrai sur le chemin de la capitale, lui dit Tchoung-Yu satisfait de le voir, vous me dîtes que vous aviez un mémoire à me re-

mettre. Je vous ai attendu long-temps : pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir?

— J'avais à peine quitté monsieur Tie, répondit Chouï-Young, que je fus rejoint par un messager que son excellence l'inspecteur général avait envoyé après moi, et, sans explication, forcé de revenir sur mes pas. Chemin faisant, ayant questionné mon compagnon de voyage, j'appris que ma jeune maîtresse s'était rendue au tribunal de Fong-Yng, et lui avait présenté une copie de sa requête à l'empereur; que l'inspecteur général, effrayé de l'accusation qu'elle contenait et du tort qu'elle pouvait lui faire, avait supplié mademoiselle de lui permettre de publier un ordre par lequel il serait défendu de la tourmenter au sujet de son mariage, et qu'à cette condition ma maîtresse avait consenti à lui donner mon nom et mon signalement afin qu'on pût courir après moi et me ramener. Je revins sur mes pas : voilà ce qui me fit manquer à ce que j'avais promis à monsieur Tie. Je ne m'attendais pas que, ne consultant que sa générosité et sans être retenu par les fatigues d'un si long voyage, il viendrait jusque dans ce pays pour calmer son inquiétude. Ma maîtresse en a été informée, et elle en est si reconnaissante, qu'elle m'envoie prier monsieur Tie de venir jusque chez elle recevoir ses remercîments. — A ces mots il lui remit le billet d'invitation.

L'explication de Chouï-Young mit le comble à la satisfaction de Tchoung-Yu.

— Mon inquiétude était grande, dit-il ; je ne pouvais comprendre comment ce misérable Fong-Yng avait si subitement changé de langage : la conduite de votre maîtresse a été parfaite. Ce matin, en voyant cet ordre affiché à sa porte, je voulais partir sans délai ; mais ensuite j'avais résolu de rester encore pour prendre des informations. Celles que vous venez de me donner me déterminent à partir dès demain. Je devrais aller chez votre maîtresse lui offrir mon respect et lui exprimer ma reconnaissance de l'intérêt qu'elle m'a témoigné ; mais nous devons craindre de fournir des armes à la calomnie, et quelque désir que j'aie de la voir, je n'irai pas chez elle. Reportez-lui ce billet : dites-lui que mon cœur est pénétré de ses bontés, mais que je ne puis en profiter.

— Votre délicatesse est bien connue, monsieur, et ma maîtresse est renommée pour sa réserve et sa vertu. Pourquoi n'accepteriez-vous pas une invitation qui, au fait, ne vient que de mon second maître? Qui pourrait y trouver à redire? J'espère encore, monsieur, que vous changerez de résolution.

— Les sentiments qui m'unissent à votre maîtresse reposent sur la générosité et la vertu, dit

Tchoung-Yu : pourquoi nous soumettrions-nous aux vains usages du siècle. Retournez auprès d'elle et faites-lui mes remercîments. Décidément, je ne me rendrai pas à son invitation.

A cette réponse positive, Choui-Young comprit qu'il serait inutile d'insister davantage, et il revint auprès de Ping-Sin et de Choui-Joun. En apprenant que Tchoung-Yu ne viendrait pas, la jeune fille fit éclater sa joie.

— Tout est vrai dans ce jeune homme ! s'écria-t-elle, intérêt, vertu, générosité ; et sa conduite, dans cette circonstance, m'inspire le plus grand respect.

Choui-Joun désespéré du mauvais succès de sa ruse, courut chez Kouo-Khi-Tsou pour se concerter de nouveau avec lui.

— Il est évident, lui dit-il, que c'est l'attachement qu'il a pour ma nièce qui a poussé ce jeune homme à entreprendre ce pénible voyage ; mais il est rusé à l'excès, et que nous employions contre lui la vérité ou le mensonge, il ne se laisse prendre à aucun de nos piéges. Il dit qu'il va partir ; mais il ne partira pas. Je crains qu'en secret il ne trame quelque chose contre vous. Vous ferez bien de vous tenir sur vos gardes.

— Cet homme est un génie malfaisant, un serpent venimeux. Simple et bon comme je suis, comment pourrais-je me mettre à l'abri de ses coups?

Je joue dans Li-Tching un rôle considérable; il sait positivement que je veux épouser votre nièce; et il vient méchamment, de je ne sais quelle distance, pour lier une intrigue coupable avec elle : n'est-ce pas se déclarer mon ennemi? Vous lui dressez un piége, il l'évite; et quand vous croyez qu'il va tomber dedans, il s'en tire. Que faire donc pour se garder de lui? J'irai demain lui rendre visite, cela vaudra mieux. Je lui dirai que je viens attiré par le bruit de ses vertus et de son génie : il ne pourra se dispenser de venir me voir à son tour, et alors je l'inviterai à un repas que j'aurai fait préparer d'avance. En même temps, j'engagerai Tchong, Li et Wang, jeunes seigneurs du même rang que moi et mes intimes amis, à venir boire avec nous. Quand nous l'aurons mis dans un état complet d'ivresse, nous lui susciterons une querelle. Quelques hommes vigoureux cachés près de là, tomberont sur lui, et le rosseront sans miséricorde. S'il en réchappe et porte plainte à l'inspecteur général, nous verrons si, parce que Tie-Tchoung-Yu est le fils de son supérieur, le vieux Fong osera prendra sa défense. Dans tous les cas, que mon projet réussisse ou non, ce jeune homme s'éloignera; car il n'oserait jamais paraître devant moi, ni soutenir les regards d'aucun des habitants de Li-Tching. N'est-ce pas admirablement trouvé?

Cheou-Joun en trépigna de joie.—Admirable projet, s'écria-t-il, je souhaite qu'il réussisse.

— Et pourquoi ne réussirait-il pas? Si son père est président de la chambre des inspecteurs généraux, le mien vient d'être honoré de la charge de ministre : la différence n'est pas grande.

— Si votre résolution est bien prise, allez aujourd'hui même lui faire votre visite, de peur qu'il ne vous échappe demain.

Kouo-Khi-Tsou ordonna à un de ses domestiques d'écrire sur un grand papier rouge un billet de visite dans lequel il se donnait humblement la qualification de frère cadet, s'assit dans une chaise de cérémonie, et, accompagné d'une suite nombreuse, il se fit porter chez Tie-Tchoung-Yu.

Tchoung-Yu ayant lu sur le billet le nom de Kouo-Khi-Tsou, éprouva une telle répugnance à le voir, qu'il courut se cacher et ordonna à Siao-Tan de répondre qu'il était sorti.

Kouo-Khi-Tsou descendit de sa chaise, entra dans l'hôtellerie et fit à Siao-Tan beaucoup de protestations de regret de ne pas rencontrer son maître. Après cela il remonta dans sa chaise et s'éloigna.

— Il sait que je suis son ennemi, se dit Tchoung-Yu en lui-même. Quel peut être son but en venant me rendre visite? Voyant que j'ai déjoué tous ses pro-

jets, essaierait-il d'un autre moyen de me nuire?.... Ah! vous méditez quelque perfidie, continua-t-il en riant; il vous sera difficile de réussir, car je n'ai plus rien à faire ici, et je pars demain. Je n'ai pas de temps à perdre avec lui, et je ne lui rendrai pas sa visite.... C'est un homme fort méprisable, sans doute, ajouta-t-il, en poursuivant le cours de ses réflexions; mais il n'en est pas moins le fils d'un ministre. Après être venu me voir en si grand appareil, si je ne lui rends pas sa visite, il pourra m'accuser d'impolitesse. Avec ses habitudes de débauche, il ne doit pas se lever de bonne heure: demain, de grand matin, j'irai lui remettre une carte, et aussitôt je me mettrai en route. De cette manière, sans avoir l'ennui de le voir, je serai en règle avec lui; il n'aura rien à dire, et j'aurai satisfait à la civilité et à la prudence.

Ayant adopté ce parti, il se leva le lendemain au point du jour, ordonna à Siao-Tan de tout préparer pour le départ, prit un billet de cérémonie et, accompagné d'un des garçons de l'hôtel, il alla rendre sa visite à Kouo-Khi-Tsou.

Celui-ci avait mis un homme en observation dans l'hôtellerie. Cet homme ayant vu Tchoung-Yu sortir pour faire sa visite courut en prévenir son maître. Kouo-Khi-Tsou mit à la hâte ses habits et son bonnet de cérémonie, de sorte que, quand Tchoung-Yu

se présenta à la porte, rayonnant de joie, il sortit pour le recevoir.

— La visite que vous a fait hier votre serviteur, lui dit-il, n'était qu'un faible hommage rendu à votre mérite ; il n'osait se flatter que vous daigneriez la lui rendre. — En parlant ainsi, il lui tendit respectueusement les mains et l'invita à entrer chez lui.

Tchoung-Yu n'avait voulu que laisser un billet à la porte ; mais Kouo-Khi-Tsou étant venu jusque-là pour le recevoir, et lui montrant en apparence tant de cordialité, il ne put se dispenser, tout en conservant un air froid et réservé, de présenter son billet, et les mains jointes et appliquées contre sa poitrine, de le suivre jusque dans le salon. Là, il se disposait à accomplir les cérémonies d'usage, mais Kouo-Khi-Tsou l'arrêta en disant que le lieu n'était pas convenable, et il le conduisit aussitôt dans le salon intérieur, où, après s'être salués dans la forme ordinaire et s'être assis aux places marquées par les rites, le thé fut servi. Kouo-Khi-Tsou prit alors la parole.

— Seigneur, dit-il, le bruit de votre mérite et de vos vertus est depuis long-temps arrivé jusqu'à moi, et j'avais un grand désir de vous connaître. Lorsque j'ai appris que vous aviez fait à notre pauvre pays l'honneur de le visiter, j'ai fait tous mes

efforts pour vous voir ; mais jusqu'à ce moment je n'avais pu jouir de ce bonheur. Heureusement vous daignez me visiter aujourd'hui, et dans la joie que j'en éprouve, et afin d'adoucir mes chagrins passés, je veux ordonner un festin qui durera dix jours.

Tchoung-Yu se leva après avoir pris le thé.

— En reconnaissance de votre bienveillant accueil, dit-il, je devrais rester pour recevoir vos sages leçons ; mais j'aspire à retourner chez moi comme la flèche tend au but. Je pars aujourd'hui ; dans toute autre circonstance, j'aurais accepté votre invitation avec joie.

A ces mots, il se disposait à sortir, mais Kouo-Khi-Tsou le retint.

— Nous rencontrer sans boire ! s'écria-t-il, tout le monde se rirait de nous. Mais si vous êtes si pressé de partir, je ne vous retiendrai que trois jours.

— En vérité, il faut que je parte. Ce n'est pas un prétexte pour refuser ; je vous prie, seigneur, d'en être persuadé.

Et il se dirigea de nouveau vers la porte, mais Kouo-Khi-Tsou le retint par le bras.

— Quel que soit le peu de mérite de votre serviteur, dit-il, il appartient à une famille honorable ; vous ne pouvez le traiter avec aussi peu d'égards. Si vous le méprisez en effet, pourquoi lui rendre vi-

site? Mais puisque vous lui avez fait cet honneur, il ne peut se dispenser de remplir les devoirs de l'hôte qui reçoit ; il n'a pas d'autre motif en insistant, et il ne comprend pas que vous résistiez ainsi.

— Sans doute je ne devrais pas répondre à tant de bonté par un refus ; mais tout est préparé pour mon départ, je suis appelé par des affaires pressantes et je ne suis pas libre de faire autrement.

— Puisque un ami ne peut changer votre résolution, puisque vous êtes décidé à vous éloigner, je serais fâché de vous retenir malgré vous ; mais vous êtes venu à jeun, et je ne me consolerais pas de vous laisser partir sans rien prendre ; je ne vous garderai que le temps de faire un léger repas. Après cela rien ne vous retiendra et tous deux nous serons satisfaits. Seigneur, ne vous laisserez-vous pas fléchir?

Tchoung-Yu était d'abord fermement décidé à ne pas rester, mais les instances de Kouo-Khi-Tsou étaient si pressantes, et en apparence si sincères, qu'il ne put se dispenser d'accepter.

— Je n'avais voulu vous faire qu'une simple visite, répondit-il, je suis confus de vous causer tant d'embarras.

— Quand deux amis se trouvent ensemble, dit Kouo-Khi-Tsou, ils ne s'inquiètent pas de cela : un homme tel que vous devrait-il faire tant de cérémonies?

Comme il parlait ainsi, Choui-Joun entra. En apercevant Tchoung-Yu, il s'empressa de lui faire les révérences d'usage, et lui dit d'un air gracieux :

— Hier, ma nièce, pour vous témoigner sa reconnaissance du long voyage que vous avez entrepris pour elle, m'avait chargé de vous prier d'accepter une modeste collation; nous ne pouvons comprendre le motif d'un refus qui nous a été bien pénible. Puisque j'ai le bonheur de vous rencontrer aujourd'hui, j'espère que vous voudrez bien m'accompagner chez elle.

— Des affaires fort importantes, me forcent à partir sans délai : c'est ce qui m'a empêché d'accepter votre honorable invitation. Ce matin j'étais venu chez le seigneur Kouo-Khi-Tsou, seulement pour lui rendre visite; mais il insiste de la manière la plus pressante pour me retenir, et je ne savais que répondre, dans la crainte de faire une chose inconvenante, si je reste, ou une impolitesse, si je m'éloigne : vous arrivez fort à propos, monsieur, pour me tirer d'embarras. Que dois-je faire?

— C'est une question résolue depuis long-temps par les amis d'autrefois, dit Choui-Joun; monsieur Tie et mon gendre ne les valent-ils pas, ou seraient-ils plus qu'eux esclaves des usages? ce ne serait guère raisonnable.

— Admirablement jugé! s'écria Kouo-Khi-Tsou d'un ton joyeux.

Ainsi pressé de tous côtés, Tchoung-Yu oubliant le passé et ne leur supposant que de bonnes intentions, s'assit en riant, et ne reparla plus de partir.

Bientôt après on apporta du vin : Kouo-Khi-Tsou offrit le siège d'honneur à Tchoung-Yu.

— Pensant que je pourrais avoir besoin de quelque nourriture, lui dit ce dernier, vous me donnez à déjeûner. Mais pourquoi servir du vin? ce n'est guère le moment de boire.

— Buvons toujours! s'écria Kouo-Khi-Tsou gaîment, le temps ne fait rien à l'affaire.

Ils rirent tous trois de cette plaisanterie et se mirent à table. Ils eurent bientôt fait connaissance avec la liqueur fermentée. La bouteille circula rapidement; et, s'excitant l'un l'autre, ils passèrent à boire un temps assez long. Tchoung-Yu manifestait l'intention de cesser, quand on annonça le troisième fils de Wang, le membre du tribunal militaire. On cessa de boire pour le recevoir.

— Cher Wang, lui dit Kouo-Khi-Tsou après l'avoir engagé à s'asseoir, vous arrivez on ne peut plus à propos. Ce jeune seigneur, ajouta-t-il en le lui désignant du doigt, est le noble Tie-Tchoung-Yu, ce jeune homme si célèbre par son esprit et la

fermeté de son caractère : tout le monde doit être charmé de le connaître.

— N'est-ce pas lui, dit Wang, qui força l'entrée du palais de Ta-Kouay ?

— Lui-même, répondit aussitôt Chouï-Joun.

— Depuis long-temps je désirais le connaître, s'écria Wang avec tous les signes du plus profond respect. — Il remplit alors une grande tasse, et, la présentant à Tchoung-Yu :

— J'emprunte ce vin à mon ami, dit-il, pour prouver à votre seigneurie l'estime profonde qu'elle m'inspire.

Tchoung-Yu prit la tasse, et en remplit une autre pour rendre à Wang sa civilité.

— Votre serviteur, lui dit-il, ne mérite pas tant d'honneur : c'est plutôt à vous, seigneur, dont les qualités sont précieuses comme l'or et le jade, qu'il conviendrait d'adresser un tel compliment.

Dans cette lutte de civilités, ils vidèrent chacun trois tasses. Tchoung-Yu allait dire qu'il ne boirait pas davantage, quand on annonça l'arrivée du second fils du docteur Li, du collége des Han-Lin. Ils se levaient tous quatre pour le recevoir, mais il était déjà devant la table, et il les en empêcha en disant :

— Ne vous dérangez pas ! on ne fait pas de cérémonies entre amis, et je m'assieds sans façon.

— Mais un hôte étranger est avec nous! s'écria Kouo-Khi-Tsou en l'entendant parler ainsi.

Tchoung-Yu quitta la table pour faire les révérences d'usage ; mais Li, sans joindre les mains et sans les approcher de sa poitrine, dit en le regardant fixement :

— Il a vraiment bonne mine! Quel est le nom de ce jeune seigneur?

— Votre serviteur est Tie-Tchoung-Yu, de Ta-Ming-Fou, dit le jeune homme.

— Le fils de Tie-Yng, le président de la chambre des inspecteurs généraux! s'écria Li ; et, lui faisant une profonde salutation, il ajouta :

— Il y a long-temps que votre glorieux nom est venu jusqu'à moi. Je suis heureux de vous voir aujourd'hui.

Kouo-Khi-Tsou invita Li à s'asseoir. Tchoung-Yu, déjà étourdi par le vin qu'il avait bu, et songeant qu'il était temps de partir, refusa de boire davantage.

— Au moment où le seigneur Li arrive, je ne devrais peut-être pas me retirer, dit-il ; mais il y a déjà long-temps que je suis ici, et j'ai bu outre mesure. Je suis d'ailleurs si pressé de partir qu'il me serait impossible de rester davantage. Je demande la permission de me retirer.

— Le seigneur Tie est cruel! reprit Li en pre-

nant un air fâché ; s'il voulait se retirer, ne pouvait-il pas le faire plus tôt ? Lui est-il impossible de rester encore un moment, ou veut-il me faire entendre qu'il ne me juge pas digne de boire avec lui ?

— Il y a déjà long-temps, dit Choui-Joun, que le seigneur Tie a exprimé le désir de s'en aller : il n'a pas le motif que le seigneur Li lui attribue. Cependant il ne convient pas que vous ne buviez pas ensemble. — Et s'adressant à Tchoung-Yu : — Ce qui s'est passé pour le seigneur Wang doit vous servir de règle. Vous avez vidé trois tasses avec lui, buvez-en trois autres avec le seigneur Li. Après cela, vous resterez ou vous ne resterez pas : c'est l'affaire du maître de la maison et ne nous regarde nullement.

Li s'apaisa alors et dit d'un air satisfait : — On ne peut parler plus raisonnablement que le seigneur Choui.

Tchoung-Yu, ne pouvant faire autrement, se rassit et vida encore trois tasses. Il avait à peine fini de boire qu'on annonça que le fils aîné de Tchang, le membre du tribunal suprême, était à la porte. On n'avait pas eu le temps de répondre, que Tchang se montra, le bonnet sur l'oreille, les habits en désordre, les yeux brillants, la figure avinée : on voyait sur toute sa personne les traces précoces de la débauche. Chancelant sur ses jambes, il entra.

— Est-ce là le seigneur Tie ? s'écria-t-il ; s'il vient déployer son génie dans notre ville de Li-Tching, comment se fait-il que je ne l'aie pas encore rencontré ?

Tchoung-Yu s'était déjà levé pour les révérences d'usage ; mais, en l'entendant s'exprimer d'une manière aussi inconvenante, il s'arrêta.

— Me voici, dit-il ; votre serviteur ne vous connaît pas. Que lui voulez-vous ? qu'avez-vous à lui dire ?

Tchang, sans le saluer, le regarda quelque temps insolemment et s'écria en riant aux éclats :

— Je m'étais imaginé que le seigneur Tie était un homme des plus vigoureux[1] ; mais ces traits si fins, cette figure si délicate, conviendraient à une jeune fille. C'est un joli petit garçon, pas davantage. Mais qu'on apporte du vin ! nous verrons ce qu'il sait faire.

— Bien dit ! s'écrièrent les autres tout d'une voix, qu'on apporte du vin ! Voyons comment il soutiendra sa réputation.

— On boit, dit Tchoung-Yu, pour boire à ses amis, ou pour se mettre en gaîté, ou pour satisfaire un besoin naturel. Chacun a son but en buvant. Le sage Tchang-Hio-Tsao, à ce que dit l'histoire, ne buvait jamais plus de trois tasses. Un autre,

[1] Je croyais que le seigneur Tie avait sept têtes et huit foies.

au contraire, s'enfermait soigneusement tous les soirs, et passait toute la nuit à boire. On trouverait cent occasions de boire, mais je ne sache pas qu'on ait jamais proposé une lutte semblable pour juger du mérite de quelqu'un.

— Puisque vous convenez qu'il y a cent excellentes occasions de boire, d'où savez-vous que celle que je propose n'est pas de ce nombre ? dit Tchang.

En parlant ainsi, il prit le jeune homme par le bras et le fit asseoir. Il demanda ensuite deux grandes tasses, les remplit, en présenta une à Tchoung-Yu et garda l'autre pour lui.

— Des amis boivent du cœur, dit-il. Nous nous voyons pour la première fois, seigneur : je connais votre figure, votre personne, mais je ne connais pas votre cœur. Prenez cette tasse, et voyons ce que vous pensez.

A ces mots il éleva sa tasse à la hauteur de sa bouche, la vida d'un seul trait et somma Tchoung-Yu de l'imiter. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait plus reculer, fit un effort sur lui-même, but aussi d'un seul trait, et montra la tasse vide à son tour.

— C'èst boire en ami ! s'écria Tchang joyeusement, — et il remplit deux autres tasses. Tchoung-Yu refusa.

— Voilà bien long-temps, dit-il, que votre serviteur est assis. Il a déjà bu trois tasses avec le sei-

gneur Wang, trois avec le seigneur Li, une avec vous. Ses forces sont bornées, et il lui est vraiment impossible de boire davantage.

— Puisque vous avez bu trois tasses avec chacun de ces messieurs, répliqua Tchang, pourquoi, avec votre serviteur, vouloir vous arrêter après la première? avez-vous l'intention de l'insulter? Sachez que Tchang soutiendra la réputation qu'il a dans Li-Tching : il n'a jamais souffert les mépris de personne, et il ne se laissera certainement pas insulter par vous.

A ces mots, élevant sa tasse, il la but encore d'un trait, la montra vide, et dit à Tchoung-Yu d'en faire autant.

Ce dernier était venu de grand matin et avait déjà beaucoup bu sans manger. Sa tête était presqu'entièrement perdue. Il prit la tasse, mais ne la but pas. Vivement pressé par Tchang, il la posa sur la table, s'assit, et le regardant d'un air déterminé, sans rien dire, il secoua la tête en signe de refus. Voyant que Tchoung-Yu était bien décidé à ne pas boire, Tchang s'écria, le visage enflammé de colère :

— Nous sommes convenus de boire ensemble, je l'ai fait; pourquoi ne buvez-vous pas à votre tour? Avez-vous le projet de m'insulter?

Tchoung-Yu étourdi par le vin, s'appuya sur sa chaise, et de la tête fit signe que non.

— Si je pouvais, je boirais, dit-il. Je ne peux pas et je ne bois pas. Pourquoi vouloir me forcer? Où voyez-vous le dessein de vous insulter?

— Vous ne boirez pas cette tasse? s'écria Tchang avec un redoublement de colère.

— Je ne la boirai pas. Qu'en arrivera-t-il?

A ces mots, la colère de Tchang ne connut plus de bornes.

— Petit animal! s'écria-t-il, ces manières pouvaient être bonnes à Ta-Ming-Fou, mais ne peuvent réussir dans le Chan-Toung. Si vous refusez de vider cette tasse, je trouverai bien le moyen de vous la faire boire.

Et en parlant ainsi, il lui en jeta le contenu sur la tête et à la figure.

Tchoung-Yu, quoique étourdi par l'ivresse, n'en avait pas moins conservé toute la netteté de ses idées. Cette insulte grossière réveilla toute l'impétuosité de son caractère. Dans l'instant son ivresse fut dissipée; il s'élança de sa chaise, saisit Tchang et le secoua violemment.

— Insolent esclave! s'écria-t-il; osez-vous bien venir chercher la mort jusque dans la gueule du tigre?

Tchang, serré dans ses mains vigoureuses, se mit à crier de toutes ses forces.

— Oseriez-vous bien me frapper!

— Et si je le faisais, qu'en résulterait-il? — et Tchoung-Yu le frappa au visage.

Wang et Li voyant Tchang traité de la sorte, se mirent à pousser de grands cris.

— Grossier personnage! que faites-vous? Osez-vous bien le frapper ainsi.

Kouo-Khi-Tsou aussi s'en mêla.

— Est-ce ainsi que vous reconnaissez l'hospitalité que vous avez reçue dans cette maison, et mettrez-vous sur le compte de l'ivresse une conduite aussi grossière? Vite, qu'on ferme les portes de peur qu'il ne s'échappe. Frappons-le jusqu'à ce que la raison lui soit revenue. Nous le porterons ensuite chez l'inspecteur général, qui lui infligera la punition qu'il aura méritée.

A ces mots, il fit le signal convenu, et aussitôt, des deux chambres latérales, sept ou huit domestiques se précipitèrent dans la salle. Choui-Joun feignit de prendre la défense du jeune homme.

— Arrêtez! point de violence! — et, s'avançant vers Tchoung-Yu, il lui prit la main. Celui-ci, complètement revenu à lui-même, comprit qu'il était tombé dans leurs piéges, mais il n'en fit que rire.

— Vil troupeau de chiens! s'écria-t-il, est-ce ainsi que vous voulez me traiter?

D'une main, il saisit Tchang pour l'empêcher de

s'échapper, et de l'autre renversa la table avec tout ce qu'elle supportait. Donnant ensuite une étreinte vigoureuse à Chouï-Joun qui était auprès de lui : — en faveur de Chouï-Ping-Sin, je vous fais grâce ! s'écria-t-il ; — et d'un seul coup, il l'envoya tomber au bout de la salle où il resta sans pouvoir se relever.

Témoins de cette force prodigieuse, Wang et Li n'osèrent pas avancer et se contentèrent de crier de toutes leurs forces : — Trahison ! trahison !

Kouo-Khi-Tsou, excitant ses hommes, leur ordonna de tomber sur lui ; mais Tchoung-Yu prenant Tchang comme autrefois il avait pris Ta-Kouay, il s'en servit pour renverser tout ce qui se présenta devant lui. Tchang était un jeune homme épuisé par une longue débauche ; il gisait à l'endroit où il avait été jeté, incapable de se relever, la tête penchée, les yeux obscurcis et rejetant tout le vin qu'il avait pris.

— Arrêtez ! mes amis, dit-il, pas de violence ! laissez-moi lui parler.

— Je n'ai rien à entendre, dit Tchoung-Yu ; conduisez-moi jusqu'à la porte, et je vous pardonne. Essayer de me retenir, ce serait vouloir votre mort à tous.

— Je vais vous conduire ! je vais vous conduire ! s'écria Tchang.

Tchoung-Yu le remit alors sur ses jambes, le prit

par la main, et ils s'acheminèrent ensemble vers la porte. Les autres, furieux de le voir leur échapper, n'osèrent cependant rien faire pour s'y opposer ; ils se contentèrent d'éclater en menaces.

— Se conduire ainsi chez nous ! qu'il sorte. Tant d'orgueil sera bientôt abattu.

Tchoung-Yu n'eut pas l'air de les entendre. Il sortit, traînant Tchang jusqu'à la grande porte ; alors seulement il lui rendit la liberté.

— Seigneur, lui dit-il, rapportez à vos amis que Tie-Tchoung-Yu, un morceau de fer à la main, se ferait jour à travers une armée. Comment trois ou quatre hommes exténués de débauche, aidés d'une dixaine de misérables, pouvaient-ils espérer de retenir le tigre furieux? c'était de la stupidité ! Si je ne les ai pas traités plus sévèrement, si je ne leur ai pas rompu les os, c'est uniquement par respect pour leurs nobles parents : que nuit et jour ils brûlent l'encens et restent la face contre terre, pour prouver leur reconnaissance de la grâce si peu méritée que je viens de leur faire en leur laissant la vie ; dites-leur cela de ma part.

Après avoir ainsi parlé, il leva les mains, prit congé de lui et regagna à grands pas son hôtellerie. Siao-Tan avait tout disposé pour le départ et l'attendait avec Chouï-Young qui tenait un cheval en main. Il demanda ce que cela voulait dire.

— Ma maîtresse, répondit Choui-Yoüng, a été informée que Kouo-Khi-Tsou avait retenu monsieur Tie à déjeûner. Les intentions de ce jeune homme ne pouvaient être bonnes, et elle a prévu que cela finirait par une querelle. Elle a prévu encore que l'avantage ne resterait pas à Kouo-Khi-Tsou, qu'il ne boirait pas tranquillement sa honte, qu'il ne pardonnerait jamais à monsieur Tie, et qu'il lui susciterait certainement quelque fâcheuse affaire. Ma maîtresse a craint que monsieur Tie ne partît sans avoir pris ses précautions, qu'il ne laissât à son ennemi la liberté d'exposer l'affaire sous un jour défavorable, et ne se mît par là dans l'impossibilité de faire connaître la vérité. Elle a su d'ailleurs que l'inspecteur général, appelé par les devoirs de sa charge, était parti pour Toung-Tchang-Fou, ville peu éloignée; elle prie monsieur Tie d'aller le trouver et de lui faire un exposé fidèle de la conduite de Kouo-Khi-Tsou : celui-ci dira ensuite ce qu'il voudra, il importe fort peu. C'est pour cela qu'elle m'a ordonné de préparer un cheval et de venir ici attendre monsieur Tie.

Ce récit remplit d'une douce joie le cœur de Tchoung-Yu.

— Se peut-il que votre maîtresse s'intéresse à ce point à ce qui me regarde? s'écria-t-il. Je ne pourrai jamais lui en témoigner dignement ma re-

connaissance. Que d'habileté dans ses calculs! quelle prévoyance de l'avenir! Je suis vraiment confondu d'admiration. Puisqu'elle daigne me donner ses instructions, elles seront fidèlement suivies.

A ces mots il entra dans l'hôtellerie et prit le repas de midi. Après avoir fait ses adieux au maître de la maison, il monta à cheval, et suivi de Choui-Young et de Siao-Tan, il prit le chemin de Toung-Tchang-Fou.

Le héros est vigoureux et plein d'audace;
La jeune fille est douée d'une rare prudence;
Dans toutes les occasions ils se dévouent tous deux à l'amitié,
Et chaque service rendu les lie plus intimement l'un à l'autre.

En arrivant à Toung-Tchang-Fou, Tchoung-Yu apprit que Fong, l'inspecteur général, était à son tribunal. Il s'empressa d'écrire un mémoire dans lequel il accusait les quatre jeunes gens et Choui-Joun de s'être associés pour le perdre. Les faits y étaient exposés d'une manière aussi claire que fidèle ; il terminait en demandant leur arrestation. Arrivé à la porte du tribunal, au lieu de remettre son accusation dans les formes ordinaires, il frappa un un grand coup sur le tambour. Les gardes, sans remplir aucune des formalités accoutumées, l'introduisirent aussitôt. Quand il fut dans le vestibule,

Tchoung-Yu, suivant l'usage, se mit respectueusement à genoux devant le représentant de l'empereur, et lui présenta son mémoire. Du haut de son siége, l'inspecteur général crut reconnaître le jeune homme. Il reçut sa requête et à peine y eût-il jeté un coup-d'œil qu'il fut convaincu qu'il ne s'était pas trompé. Sans arriver jusqu'au bout, il quitta son siége, donna l'ordre de fermer toutes les portes, et fit prier Tchoung-Yu d'approcher. Celui-ci obéit et se disposa à faire les révérences prescrites ; mais Fong-Yng avança la main pour l'en empêcher, et voulut qu'on s'en tînt aux cérémonies en usage dans une simple visite. Il l'invita à s'asseoir et fit servir le thé.

— Sage ami, lui dit-il ensuite, je ne vous savais pas dans ce pays. Depuis combien de temps y êtes-vous? Quelle affaire vous y appelle?

— En y venant, je n'avais pas d'autre but que mon instruction, répondit Tchoung-Yu. Je ne prévoyais nullement que j'aurais à vous importuner : mais le hasard m'a fait tomber au milieu d'une bande de misérables ligués pour me nuire, et qui ont mis ma vie dans un grand danger. Je suis heureusement parvenu à leur échapper ; mais un tel attentat ne peut rester impuni, et je suis venu me prosterner devant votre excellence et lui demander justice.

— Et qui a été assez audacieux pour conspirer votre perte ? j'userai contre les coupables de toute la rigueur de la loi.

En parlant ainsi, l'inspecteur général reprit le mémoire, et le lut jusqu'à la fin. Ses yeux s'obscurcirent, et il resta un moment plongé dans de douloureuses réflexions.

— Ainsi donc, dit-il enfin, ce sont les noms des coupables ?

— Contenir les méchants, dit Tchoung-Yu, châtier les coupables, tel est le devoir de votre excellence. Dans le poste élevé qu'elle occupe, votre excellence n'a rien à craindre, et l'irrésolution ainsi que l'indulgence ne sont pas possibles envers de tels misérables.

— Ce n'est pas que je veuille user d'indulgence envers eux ; mais leurs pères occupent un rang élevé à la cour, et le crime des enfants va rejaillir sur eux d'une manière fâcheuse. Quant à ces jeunes gens, ce sont des misérables plongés dans la débauche et le vice ; je crois que j'essaierais en vain de les corriger. Si je les dénonçais à l'empereur, peut-être le résultat ne répondrait-il pas à nos espérances. Ne nous hâtons donc pas d'agir ; et puisqu'enfin ils sont coupables envers vous, permettez-moi de penser sérieusement au châtiment qu'il convient de leur infliger.

— L'affaire présente en effet des difficultés, et je n'ai pas l'intention de mettre votre excellence dans l'embarras. Mais je suis étranger dans ce pays, et si, avant de le quitter, je n'avais pas déposé entre vos mains un exposé fidèle de l'affaire, peut-être qu'après mon départ ils auraient méchamment dénaturé les faits, et tourné contre moi une accusation de laquelle il m'eût été difficile de me défendre. Maintenant, seigneur, que leur crime a été réfléchi dans le brillant miroir de votre intelligence, je pars le cœur tranquille. Je prie votre excellence d'inscrire mon mémoire sur le registre public.

— Je suis profondément reconnaissant de tant de bonté, s'écria l'inspecteur général transporté de joie; mon sage ami, veuillez, en restant ici quelques jours, me donner l'occasion de vous prouver mon entier dévoûment.

Mais Tchoung-Yu était pressé de partir. Fong-Yng, voyant que ses instances étaient inutiles, prit douze onces d'argent et les offrit au jeune homme; celui-ci les refusa, et partit après lui avoir fait ses remercîments.

Le magistrat respecte la loi, que pourrait-il craindre?
Il voit d'un œil indifférent les difficultés de sa position.

Mais, pour savoir ce que devint Tchoung-Yu, et de quel côté il dirigea ses pas, il faut passer à un autre chapitre.

CHAPITRE XIII.

PRÉSENTS DE NOCES REFUSÉS. — PROJETS COUPABLES DÉJOUÉS.

Les joyeuses cérémonies du mariage ne sont pas de celles où la haine peut se glisser : on cherche, au contraire, à obtenir l'affection de celle à qui l'on veut s'unir. Les liens grossiers dans lesquels il voudrait l'enlacer ne sont pas solides; il compte surtout sur l'immense pouvoir dont il jouit.

Le sage a des principes de conduite invariables; la douce union qui doit durer toute la vie est l'objet de ses réflexions les plus profondes. Plutôt que d'exposer le diamant sans tache à la moindre souillure, il aimerait mieux le réduire en poussière.

En sortant du tribunal, Tchoung-Yu répéta à Choui-Young la conversation qu'il venait d'avoir avec l'inspecteur général, et lui ordonna de la rapporter exactement à Chouï-Ping-Sin.

—La pénétration de votre maîtresse, lui dit-il ensuite, est vraiment digne d'admiration : je ne vois rien, ni dans le passé ni dans le présent, qu'on puisse lui comparer. Tie-Tchoung-Yu est entièrement sub-

jugué ; mais les circonstances malheureuses dans lesquelles nous nous sommes trouvés rendent notre mariage impossible. Telle est la volonté du ciel ; ainsi l'ordonnent les rites : il n'y a pas de remède à cela.

A ces mots, il rendit le cheval à Chouï-Young qui repartit aussitôt. Quant à lui, il se procura une méchante mule, et revint à Ta-Ming-Fou.

Il vint animé d'un noble sentiment : qu'était pour lui la distance ?

Il partit le cœur rempli d'une affection profonde.

Qu'on ne dise pas qu'il n'existe pas entre les esprits élevés une relation mystérieuse !

Il y avait un ami qui connaissait le son de son kin mélodieux.

Laissons Chouï-Young retourner auprès de sa maîtresse, et Tchoung-Yu à Ta-Ming-Fou.

Kouo-Khi-Tsou, ses trois amis et les garnements qu'ils avaient rassemblés pour assommer Tchoung-Yu, n'avaient pas prévu, dans leur orgueil, que le jeune homme, transporté de colère, renverserait la table et tomberait sur eux comme un furieux. Quand, après avoir relevé Tchang, ils le virent s'avancer fièrement vers la porte et disparaître, la stupéfaction et la rage leur ôtèrent pour quelque temps la respiration et la voix. Chouï-Joun rompit enfin le silence.

— Nous avons agi en vrais étourdis dans cette circonstance, dit-il; mais quoi! pouvait-on s'attendre à trouver tant de vigueur dans cette bête brute?

— Quelle que soit sa force, dit Kouo-Khi-Tsou, nous aurions eu certainement l'avantage ; mais, quand il a mis la main sur Tchang, nous avons dû craindre d'avancer. Maintenant que notre ami est hors de danger, cette affaire ne peut en rester là. Je vais, comme de raison, envoyer vingt ou trente hommes après lui, et, quand ils l'auront bien étrillé, nous irons porter notre plainte à l'inspecteur général.

—Si vous envoyez trente hommes, s'écria Tchang, de mon côté, j'en enverrai autant pour les aider. Wang et Li voulurent aussi en envoyer le même nombre. Ils se mirent aussitôt en mouvement, et parvinrent à réunir une centaine d'hommes. Les quatre jeunes gens et Chouï-Joun, suivis de cette troupe, se rendirent à l'hôtel de Tchoung-Yu. Quand ils apprirent qu'il en était parti, ils se reprochèrent mutuellement avec aigreur d'avoir mis tant de lenteur à arriver.

— Ne vous emportez pas, dit Kouo-Khi-Tsou ; il nous a échappé, mais je vais porter une accusation contre lui et prier l'inspecteur général d'ordonner son arrestation.

— Il est du Pe-Tchi-Li, observa Choui-Joun; il ne dépend pas des magistrats du Chan-Toung, et l'inspecteur général ne voudra pas le faire arrêter.

— Il ne sera pas difficile de l'y déterminer, répliqua Kouo-Khi-Tsou. Portons en commun une plainte contre Tie-Tchoung-Yu; disons qu'il se vante qu'une armée ne pourrait l'arrêter; qu'il médite quelque projet de révolte, et qu'il a déjà dévoilé ses dispositions hostiles en tombant sur nous; enfin, qu'il a rassemblé un grand nombre de soldats et et une grande quantité de provisions de bouche. Son excellence, effrayée, adressera un rapport à l'empereur; de notre côté, nous enverrons quelqu'un dans la capitale pour prier nos nobles parents d'employer tout leur crédit à obtenir secrètement un mandat d'arrêt contre lui : et alors à quoi lui servira sa force?

— L'expédient est admirable! s'écrièrent les autres, transportés de joie.

Aussitôt on fit venir un homme pour écrire la plainte. Les quatre jeunes gens la signèrent, et Choui-Joun fut désigné comme témoin. Cela fait, ils se rendirent ensemble à Toung-Tchang-Fou, et au premier jour d'audience, ils présentèrent l'accusation à Fong-Yng, l'inspecteur général.

Fong-Yng l'ayant lue avec attention, vit qu'il s'a-

gissait de l'affaire à l'occasion de laquelle Tchoung-Yu avait déposé sa plainte. Il était disposé à mettre de côté le mémoire des quatre amis, mais ils auraient pu l'accuser de n'écouter qu'un côté de l'accusation ; et s'il les sommait de paraître en sa présence, il craignait de blesser leur orgueil. Dans cette alternative embarrassante, il se décida à interroger Choui-Joun qui était cité comme témoin.

En acceptant le rôle de témoin, Choui-Joun avait compté sur l'influence des quatre jeunes gens pour lui en sauver tous les désagréments. Quand il vit que l'inspecteur général voulait n'interroger que lui et qu'il se trouvait ainsi livré à sa propre faiblesse, son assurance l'abandonna ; il eut peur et se mit à trembler de tous ses membres. Lui ayant demandé s'il était Choui-Joun, les gardes, qui avaient ordre de l'amener mort ou vif, l'entraînèrent sans ménagement.

— Hélas! hélas! que veut dire ceci? s'écria-t-il douloureusement. Je vous en prie, mes seigneurs, entrez avec moi ; devant vous tout ira bien. Mais si j'entre seul, je crains de perdre la tête, de me tromper dans mes réponses et de compromettre ainsi la grande affaire.

— Il a raison! s'écrièrent-ils à la fois, entrons avec lui.

Ils seraient entrés en effet, mais les gardes s'y op-

posèrent en disant : — les ordres de son excellence ne regardent que Choui-Joun, et nous n'oserions prendre sur nous de vous faire entrer avec lui.

Ainsi repoussés, ils se virent dans la nécessité de céder. Les gardes entraînèrent Choui-Joun et le firent agenouiller dans le vestibule.

— Excellence, dirent-ils, voici Choui-Joun.

L'inspecteur général donna l'ordre de le faire avancer. On le traîna jusqu'au pied du tribunal où il s'agenouilla.

— Vous êtes Choui-Joun ? dit Fong-Yng.

— Lui-même, répondit-il tout tremblant.

— Vous avez été témoin de ce qui s'est passé, reprit l'inspecteur général.

— Oui, dit Choui-Joun.

— Votre témoignage est-il volontaire, ou ces quatre jeunes gens vous ont-ils forcé à le faire ?

— Ils n'ont pas forcé votre serviteur, et pourtant son témoignage n'est pas volontaire ; mais ayant entendu de ses propres oreilles les projets de révolte de ce Tie-Tchoung-Yu, il n'a pu se dispenser de parler.

— Il est donc bien vrai, d'après vous, qu'il avait formé des projets de révolte ?

— Très-certainement.

— Puisqu'il en est ainsi, répétez-moi les termes dont il s'est servi pour exprimer ses projets.

— Il s'est vanté d'être fort habile dans le maniement des armes, et, l'épée à la main, de pouvoir lutter avec avantage contre une armée entière.

— Étiez-vous seul avec lui quand il a prononcé ces paroles? d'autres personnes les ont-ils entendues?

— Si votre serviteur les eut seul entendues, on pourrait le soupçonner d'accuser faussement ce jeune homme. Mais ces quatre seigneurs les entendirent comme moi. Quand ils se furent décidés à porter une accusation contre lui, ils me désignèrent en qualité de témoin.

— Si vous l'avez entendu tous cinq, reprit Fong-Yng, vous étiez réunis dans le même lieu ? Où cela s'est-il passé ?

A cette question imprévue, Choui-Joun ne sut que répondre ; il toussa et donna les signes du plus grand embarras. Fong-Yng s'en aperçut et ordonna d'apporter le kia-kouen. Semblables à des loups et des tigres, les exécuteurs exprimèrent par un cri qu'ils avaient entendu, et jetèrent devant Chouï-Joun l'instrument du supplice. A cette vue le courage lui manqua tout-à-fait, et sa figure prit une teinte terreuse. L'inspecteur général frappa un coup sur la table.

— Je vous le demande encore? dit-il d'un ton sévère, en quel lieu avez-vous entendu ces paroles?... Pourquoi ne répondez-vous pas ?

— C'est dans la maison de Kouo-Khi-Tsou, répondit Choui-Joun au comble de l'effroi, et sans savoir ce qu'il disait.

— Ce Tie-Tchoung-Yu étant de Tà-Ming-Fou, comment se trouvait-il dans cette maison?

— Il avait appris que Kouo-Khi-Tsou appartenait à une famille puissante et renommée par sa richesse; et sous prétexte de lui rendre visite, il était allé chez lui dans le dessein de le voler.

— Pourquoi vous y trouviez-vous vous-même? demanda l'inspecteur général.

— Khouo-Khi-Tsou a épousé ma fille; je lui fais de fréquentes visites, et le hasard a voulu que je me sois trouvé chez lui dans ce moment.

— Quand vous y êtes arrivé, que faisaient-ils tous deux? buvaient-ils? causaient-ils! ou se disputaient-ils?

Embarrassé par des questions si pressantes, Choui-Joun hésitait à répondre.

— Je connais déjà toute cette affaire! s'écria l'inspecteur général d'un ton irrité. Si vous ne me dites pas la vérité tout entière, vieux misérable, je vous fais torturer jusqu'à ce que mort s'en suive.

Effrayé de cette menace, Choui-Joun ne put se dispenser d'avouer la vérité.

— Quand votre serviteur est arrivé, ils buvaient ensemble, répondit-il.

— Et avez-vous bu avec eux ? demanda Fong-Yng.

— Oui, répondit Choui-Joun.

— Wang, Li et Tchang, comment sont-ils venus ?

— Il sont venus séparément, sans se douter qu'ils se rencontreraient.

— Tous trois ont-ils aussi bu avec eux ?

— Ils ont bu, dit Choui-Joun.

— Puisque vous étiez tous cinq à boire avec lui dans une parfaite intelligence, s'il avait des projets de rébellion, vous conspiriez donc avec lui ? Pourquoi n'y a-t-il que lui d'accusé ?

— En retenant Tie-Tchoung-Yu pour boire avec lui, Kouo-Khi-Tsou n'avait que de bonnes intentions. Pouvait-il prévoir qu'après avoir bu jusqu'à l'ivresse, ce jeune homme se montrerait à découvert ; qu'il renverserait la table, et que se saisissant d'un de ses amis, il s'en ferait une arme pour frapper et renverser tout le monde ? C'est alors que Tie-Tchoung-Yu a dit avec tant d'arrogance, qu'il ne craindrait pas une armée ; qu'il a annoncé ses projets de révolte, et qu'il a ajouté qu'il exterminerait les familles de ces jeunes gens. C'est pour cela qu'ils sont venus se mettre sous la protection de votre excellence. S'ils avaient approuvé ses projets, auraient-ils agi de la sorte ?

— Se servir d'un homme comme d'une arme et en frapper les autres ! dit l'inspecteur général, ceci

me semble une grande exagération; persistez-vous dans ce que vous avancez?

— Sans aucun doute. Quant à la table renversée, aux vases et aux tasses cassés, tout est encore là, par terre, et votre excellence peut envoyer quelqu'un pour s'en assurer.

— Cependant, reprit Fông, il vient de Ta-Ming-Fou, il était seul; et vous, cinq contre lui et aidés de vos nombreux serviteurs, vous avez dû facilement l'accabler : pourquoi donc venir l'accuser?

— Ce Tie-Tchoung-Yu, quoique seul, répondit Chouï-Joun, était si fort dans sa colère que, tous ensemble nous n'avons pas pu lutter contre lui. Dans cet état de choses, et ayant entendu ses projets de révolte, Kouo-Khi-Tsou et ses amis ont cru devoir le dénoncer.

— Est-on parvenu à le prendre?

— Cela n'a pas été possible, car il est doué d'une force et d'un courage extraordinaires : il s'est échappé.

L'inspecteur général ordonna à son secrétaire de transcrire fidèlement la déposition de Chouï-Joun. S'adressant ensuite à ce dernier :

— Misérable esclave! lui dit-il d'un ton irrité, ce n'est, d'après vous-même, qu'une querelle de gens ivres que vous voudriez transformer en rébellion. Tie-Tchoung-Yu, quoique vigoureux, n'est après

tout qu'un homme ; un homme seul peut-il faire une révolte? et lors même qu'il aurait dit qu'il ne craignait pas une armée, c'était une fanfaronade sans la moindre idée de trahison. Vous dites que Tie-Tchoung-Yu s'est échappé ; il vous a prévenus et vous a accusés d'avoir conspiré sa perte. Il est constant qu'après avoir bu ensemble on s'est battu et que Tie-Tchoung-Yu était seul contre vous cinq et vos domestiques; d'où il résulte évidemment que vous aviez comploté sa ruine. L'accusation que vous avez portée contre lui est fausse. Kouo, Wang, Li et Tchang, qui appartiennent à des familles distinguées, n'auraient jamais consenti à un acte aussi criminel. C'est vous, malheureux! qui, depuis longtemps, ennemi de Tie-Tchoung-Yu, avez imaginé cette accusation mensongère et avez porté un faux témoignage. Vous avez voulu me tromper, ce crime ne restera pas impuni.

En parlant ainsi, il plongea sa main dans un panier qui était à côté de lui, et en tira six morceaux de bambou [1] qu'il laissa tomber par terre. Les exécuteurs les ramassèrent en poussant un cri ; en un clin-d'œil, ils étendirent Choui-Joun par terre, le dépouillèrent de ses habits, et le tenant par la tête et par les pieds, ils n'attendaient que le signal de

[1] Chacun des morceaux de bambou qui tombent de la main du magistrat, représente cinq coups de bâton.

frapper. Choui-Joun, glacé de terreur, se mit à crier de toutes ses forces :

— Grâce ! grâce ! mon bon seigneur, par égard pour ma famille.

— Quelle est votre famille, dit l'inspecteur général.

— Votre serviteur est le frère cadet de Choui-Kiu-I, le membre du tribunal militaire.

— Puisqu'il en est ainsi, vous devez savoir qui dirige sa maison en son absence ?

— Mon frère n'a pas de fils, répondit Choui-Joun ; c'est ma nièce qui gouverne sa maison : elle vit seule et sans protecteur. Dernièrement votre excellence lui fit l'insigne faveur de publier un édit pour qu'on ne la tourmentât pas au sujet de son mariage : depuis ce moment elle jouit d'une tranquillité profonde et sa famille vous en aura une éternelle reconnaissance.

— Vous dites la vérité, cette fois ; mais si vous voulez que je vous fasse grâce, il faut que vous la disiez tout entière. Quel motif de haine avez-vous contre Tie-Tchoung-Yu ? pourquoi vous acharner ainsi à sa perte ?

Retenu à terre par les agents de la justice, et désespérant de sauver sa vie par un mensonge, Choui-Joun se décida à dire la vérité.

— Votre serviteur, dit-il, n'a aucun motif de

haïr Tie-Tchoung-Yu; mais il n'en est pas de même de Kouo-Khi-Tsou. Celui-ci voulait épouser ma nièce et il avait réussi à l'enlever et à la faire porter au tribunal du sous-préfet, quand elle lui fut arrachée par l'entremise de ce jeune homme. Depuis ce moment, Kouo-Khi-Tsou lui a voué une haine mortelle. Quand il l'a vu revenir dans ce pays, il lui a supposé des intentions contraires à ses desseins, et il a conçu le projet de se venger. Dans ce but, il a été le voir, pensant que Tie-Tchoung-Yu se croirait obligé à lui rendre sa visite; qu'il le retiendrait alors à dîner; qu'il lui chercherait querelle et que, à un signal convenu, des hommes qu'il aurait cachés tomberaient sur lui et le battraient à outrance. Il n'avait pas prévu que Tie-Tchoung-Yu, plein de courage et de vigueur, ne souffrirait pas patiemment un traitement semblable. Celui-ci, dans sa colère, a fort rudement traité ces jeunes gens, et c'est pour cela qu'ils sont venus l'accuser auprès de votre excellence. Quant à votre serviteur, il n'a pas la moindre haine pour lui.

— Enfin, voici la vérité, s'écria l'inspecteur général. Il ordonna à son secrétaire de l'enregistrer fidèlement.

— Si je vous punissais comme vous l'avez mérité, dit-il ensuite à Choui-Joun en lui faisant signe de se relever, je devrais vous faire donner la bas-

tonnade, et, pour l'exemple, vous condamner à la cangue pour un mois : mais, par égard pour votre frère et pour les familles de ces jeunes gens, je veux bien vous pardonner. Sortez, et exhortez-les à retirer leur accusation et à rester tranquilles.

A ces mots, il ordonna à un de ses secrétaires d'accompagner Choui-Joun, et de montrer à ces jeunes gens une copie de la déposition de celui-ci et la plainte déposée par Tie-Tchoung-Yu.

— Dites-leur, ajouta-il, que ce n'est pas que je refuse de m'occuper de cette affaire; mais, si on pousse les choses plus loin, il n'en résultera rien d'avantageux pour eux.

A ces mots il leur dit de s'éloigner.

Comme un homme rappelé par un bonheur inespéré du séjour des ombres, Choui-Joun suivit lestement le secrétaire.

— Ah! s'écria-t-il en apercevant ses amis, ma vie a couru de bien grands dangers. Son excellence a tout vu sur mon visage comme dans un miroir : il n'y a pas eu moyen de la tromper. Vîte! vîte! éloignons-nous.

En apprenant que Tchoung-Yu les avait prévenus, ils furent saisis d'étonnement et d'effroi.

— Nous avions pensé, s'écrièrent-ils, qu'il s'estimerait trop heureux de s'échapper et qu'il s'éloi-

gnerait aussitôt. Qui aurait pu prévoir qu'il nous devancerait ainsi? nous l'avions bien mal jugé!

L'extrême frayeur de Choui-Joun les gagna bientôt eux-mêmes. Ils s'empressèrent d'écrire une lettre de remercîment à l'inspecteur général, et se retirèrent chacun chez soi.

Peu à peu tous ceux qui avaient figuré dans cette affaire en perdirent le souvenir : Kouo-Khi-Tsou seul ne pouvait s'en consoler, et Tching-Ki, depuis son départ pour la capitale, ne lui ayant pas donné de ses nouvelles, il envoya un homme de confiance pour savoir ce qu'il était devenu.

Jusqu'au retour du bleu Iouan[1] il restera dans une incertitude pénible.

Le chien jaune, l'oreille baissée, attend le son qu'il espère.

Pourquoi la fleur ne s'épanouirait-elle pas?

Pourquoi sa clochette d'or resterait-elle toujours fermée?

Laissons le second émissaire de Kouo-Khi-Tsou se diriger vers la capitale, et revenons à Tching-Ki. Dès son arrivée, il se présenta chez le ministre Kouo, et lui remit la lettre de son fils. Après en avoir pris connaissance, le ministre fit entrer Tching-Ki dans sa bibliothèque, et le pria de s'asseoir.

[1] Oiseau fabuleux, d'une beauté merveilleuse et dont le chant est plein de douceur.

— D'où vient, lui dit-il après lui avoir fait subir un interrogatoire minutieux, que mon fils désire si ardemment ce mariage ? Le père de cette Chouï-Ping-Sin est exilé, et maintenant le rang des deux familles ne me semble pas égal.

— Le seigneur votre fils, répondit Tching-Ki, a su qu'elle était la personne la plus accomplie de son temps ; elle l'emporte sur tout son sexe par sa beauté, sa modestie, ses vertus ; et les rares qualités de son esprit la mettent au niveau des hommes les plus favorisés de la nature : voilà pourquoi il désire si ardemment l'obtenir pour épouse.

— Le sot enfant ! dit le ministre en riant. Puisqu'il voulait en faire sa femme, il n'avait qu'à s'adresser aux magistrats qui se seraient fait un plaisir de lui servir de médiateurs, et le mariage aurait été conclu sans retard. Il était vraiment bien nécessaire de vous envoyer de si loin auprès de moi, et de m'exposer aux dangers d'un voyage à la frontière pour obtenir le consentement du père de la jeune fille !

— Votre fils s'est adressé aux magistrats ; il n'est pas de ruse qu'il n'ait employée : afin de parvenir à son but, il a usé de toute l'influence qu'il pouvait avoir. Mais Chouï-Ping-Sin, facilement et sans effort, a déjoué toutes ses ruses et a réussi à se soustraire à ce mariage. Les deux magistrats du pays n'ont pu la réduire, et Fong-Yng, l'inspecteur gé-

néral, le protégé de votre excellence, s'est intéressé vainement à votre fils. Il publia deux ordres pour limiter à un mois au plus tard la conclusion du mariage. Chacun pensait que, cette fois, la jeune fille ne pourrait s'y soustraire; mais on ne connaissait ni son audace ni son habileté : elle adressa à l'empereur un mémoire qu'elle envoya par un de ses domestiques, avec l'ordre de frapper le tambour à la porte du palais, et de demander le châtiment de l'inspecteur général.

Le ministre poussa un cri de surprise et d'admiration.

— Cette jeune fille a porté l'audace à ce point! s'écria-t-il. N'a-t-elle pas craint que l'inspecteur général ne la fît disparaître?

— Non-seulement elle n'eut pas cette crainte, mais encore, trois jours après le départ de son domestique pour la capitale, elle eut la hardiesse de se présenter au tribunal, et de montrer une copie de son mémoire à l'inspecteur général lui-même. Celui-ci, effrayé de l'accusation et des conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, obtint d'elle, à force d'instances, le nom du domestique chargé du mémoire et la permission de faire courir après lui. Convaincu qu'elle était à redouter, Fong-Yng craignit de provoquer sa colère, et, prenant sa défense, il fit attacher à sa porte un édit par lequel il était

interdit à tout le monde de la tourmenter au sujet de son mariage. Qui oserait braver un ordre semblable? Voyant l'inspecteur général lui-même impuissant à la réduire, votre fils a pris, dans son désespoir, le parti de m'envoyer vers votre excellence pour vous faire connaître ses sentiments, et vous prier d'obtenir pour lui cette admirable jeune fille sans laquelle il ne peut espérer de bonheur.

Le ministre avait écouté ce récit avec autant de surprise que de satisfaction.

— D'après ce que vous me rapportez des admirables qualités de cette jeune fille, s'écria-t-il, la passion de mon fils n'a plus de quoi m'étonner : j'approuve ses projets. Mais Choui-Kiu-I est naturellement rigide, inflexible et d'un accès difficile ; et quoique tous deux du même pays, nous avons eu fort peu de rapports ensemble. De plus, il n'a pas de fils ; il n'a que cette fille, et j'ignore si déjà, dans son cœur, il ne lui a pas choisi un époux. Si je la lui avais demandée il y a quelque temps, ma demande n'aurait certainement pas été accueillie : mais, heureusement pour nous, il est exilé. Dans la cruelle position où il est placé, il a besoin d'amis puissants, et si je lui demande sa fille, je ne crains pas d'essuyer un refus.

— De quelle manière votre excellence compte-t-elle s'y prendre?

— Pour se conformer aux usages reçus, un parent, chargé du rôle de médiateur, devrait d'abord faire la demande et porter les présents, quand le consentement du père serait obtenu. Mais Choui-Kiu-I est exilé à la frontière, à un ou deux mille lis de la capitale. Qui voudrait servir de médiateur? Un magistrat subalterne ne peut convenir pour une mission semblable, et un magistrat d'un rang élevé ne voudrait pas faire un aussi long voyage. De plus, parmi ces derniers, il n'en est pas un seul qui soit lié avec lui. Il vaut mieux que je lui écrive, et ma lettre sera accompagnée de présents que je vous prierai, monsieur, de vouloir bien porter vous-même.

— Ecrire est certainement le plus court, répondit Tching-Ki; et si, dans cette lettre, votre excellence lui fait entendre qu'elle l'appuiera de tout son pouvoir, Choui-Kiu-I, quelle que soit la rigidité de ses principes, donnera son consentement. Mais si par hasard il se montrait intraitable et refusait de consentir à ce mariage, il y a sans doute des magistrats de qui dépendent les exilés. Que votre excellence me remette aussi des lettres pour eux, et, sans aucun doute, nous obtiendrons par la force ce que nous n'aurions pas pu obtenir par la persuasion.

— Vous avez raison, dit le ministre, faisant de la tête un signe d'approbation.

Quand tout fut prêt, le jour fut choisi, et Tching-Ki partit accompagné de deux domestiques.

Le chant de l'oiseau aquatique n'est entendu que dans les îles du fleuve.

Une union assortie exige toutes les réflexions du sage.

Si les trois étoiles ne brillent pas ensemble dans le Ciel,

C'est en vain qu'on ferait mille lis pour obtenir une épouse.

Pendant que Chouï-Kiu-I exerçait les fonctions de membre du tribunal militaire, l'ennemi s'étant présenté aux frontières de l'empire, il avait choisi pour les défendre un général nommé Heou-Hiao et lui avait confié le commandement supérieur de l'armée. Heou-Hiao, né dans le pays de Si-Pé (nord-ouest), était plein de résolution et de bravoure, qualités qui avaient fait tomber sur lui le choix du ministre. A peine investi du commandement, il sortit pour aller combattre l'ennemi, sans consulter les autres chefs des frontières. Ceux-ci, irrités contre lui, se concertèrent entre eux, et se retirèrent avec leurs troupes. Livré à ses propres forces, Heou-Hiao combattit un jour tout entier sans pouvoir remporter une victoire décisive. Accusé tout d'une voix d'avoir compromis le sort de l'armée, il fut jeté dans une prison. Chouï-Kiu-I, de son côté, fut accusé d'avoir favorisé un homme incapable et bientôt condamné à un exil lointain. D'un caractère naturellement rigide, il

était resté sans amis, et nul ne s'étant présenté pour le défendre, la sentence fut exécutée.

Plus d'un an s'était écoulé depuis sa condamnation ; sa fille était l'objet constant de ses pensées ; mais prisonnier lui-même et séparé d'elle par une distance aussi considérable, tout son pouvoir se bornait à faire des vœux pour son bonheur.

Un jour qu'il prenait du repos sans espoir de secours, on vint lui annoncer qu'un envoyé du ministre Kouo-Loung-Toung, arrivant de la capitale, demandait à le voir. Quoique sous le poids d'une condamnation, Chouï-Kiu-I avait conservé son titre et son rang dans l'armée ; mais, dans la position où il se trouvait, il ne crut pas devoir montrer trop de fierté, et ne soupçonnant pas ce que lui voulait le ministre, il ordonna qu'on fît entrer le messager.

Tching-Ki entra aussitôt suivi de deux domestiques, et présenta d'abord un billet qui portait son nom et expliquait qu'il était envoyé par le ministre Kouo. Chouï-Kiu-I le reçut alors comme un hôte. Il l'engagea à s'asseoir et fit servir le thé.

— Depuis qu'il a plu à Sa Majesté de m'exiler en ces lieux, dit-il, il n'y a plus rien de commun entre les habitants du palais et moi. Je ne vous connais pas non plus, seigneur, et je ne puis comprendre le motif qui vous a fait braver la fatigue et les dangers

d'un si long voyage pour venir me chercher jusqu'ici.

— Seigneur, répondit Tching-Ki en lui faisant une profonde révérence, un homme obscur comme moi n'aurait jamais osé se présenter devant vous ; mais je suis un des subordonnés du ministre Kouo, et il a daigné me choisir pour une chose fort importante qu'il a à demander à votre seigneurie. Voilà pourquoi, sans songer à la longueur du voyage, j'ai pris la confiance de me présenter devant vous.

— Quoique nous soyons du même pays, le seigneur Kouo et moi, reprit Choui-Kiu-I, la nature de nos fonctions nous a rarement permis de nous voir, et mon exil a mis entre nous un intervalle aussi grand que celui par lequel les nuages sont séparés de la terre. Je ne puis donc comprendre ce qu'il peut avoir de si important à m'ordonner pour vous charger de venir me chercher jusqu'ici. L'empereur a-t-il trouvé ma punition trop légère pour ma faute, et veut-il encore ajouter à mon malheur?

— J'ai entendu dire au seigneur Kouo qu'on vous rendrait bientôt justice et qu'il se chargeait lui-même de votre justification : ce n'est donc pas de cela qu'il s'agit. Le seigneur Kouo à un fils qui a atteint l'âge de se marier. Il n'avait pas encore

rencontré une femme digne de lui, quand il apprit que l'aimable fille de votre seigneurie était par sa beauté et sa vertu l'ornement de l'appartement intérieur, et il désira unir à son indigne fils cette noble branche de votre maison ; mais le ciel y mit des obstacles : ce fut alors que votre seigneurie fut exilée en ces lieux, et il fut impossible de vous envoyer un médiateur. Il aurait attendu que vous fussiez rétabli dans vos fonctions ; mais il a craint de laisser passer le temps où les pêchers sont en fleurs. Pressé par la nécessité, il vous envoie cette lettre et ces faibles présents pour tenir lieu du manche de la hache [1].

A ces mots, prenant la lettre et les présents des mains des domestiques, il les présenta à Choui-Kiu-I, et s'inclinant profondément devant lui :

— Je supplie votre seigneurie, ajouta Tching-Ki, de répondre favorablement à la demande exprimée dans cette lettre.

Choui-Kiu-I prit la lettre et vit, après l'avoir lue avec beaucoup d'attention, qu'elle se rapportait en tout à ce que venait de lui dire Tching-Ki.

— Ce n'est que par la flatterie et par de lâches complaisances, se dit-il intérieurement, que le ministre Kouo est parvenu au rang élevé qu'il oc-

[1] Pour tenir lieu de médiateur : ce qui veut dire qu'un médiateur est aussi indispensable à un mariage qu'un manche à une hache.

cupe à la cour : il ne répond pas à l'idée que je me fais de l'homme droit et juste. Son fils a suivi le torrent, et il a une réputation suspecte ; il ne peut convenir à ma fille. D'ailleurs, Kouo-Khi-Tsou étant épris d'elle et nos maisons étant voisines, il a dû s'adresser d'abord à elle, et si, malgré la distance qui nous sépare, il s'est décidé à envoyer vers moi, c'est que certainement il n'a pas réussi dans ses premières démarches. Si j'allais m'engager légèrement et contre le désir de ma fille, quels regrets ne me préparerais-je pas pour l'avenir ?

— Ordinairement, dit-il à Tching-Ki, en serrant la lettre dans la manche de son habit, c'est le père qui marie ses enfants : c'est la coutume, c'est la règle. Mais dans les affaires de ce monde, toute règle a ses exceptions. C'est une grande gloire pour moi que le seigneur Kouo ait daigné jeter les yeux sur la fille d'un pauvre exilé, mais les devoirs de ma charge m'ont retenu cinq ans dans la capitale, à mille lis de chez moi ; et depuis plus d'un an que je vis dans l'exil, je suis à une distance aussi grande de la capitale. Séparé de ma famille depuis si long-temps, je ne saurais faire trop de réflexions. D'ailleurs je n'ai pas d'héritier ; je n'ai que cette fille que je me suis habitué à regarder comme un fils. Je ne puis la comparer à aucune autre femme,

et c'est pour cela que je lui ai confié le gouvernement de ma maison. Quant à son mariage, il y a long-temps que je lui ai promis de lui laisser le choix d'un époux. Cette conduite n'est pas conforme à l'usage, mais je ne crois pas devoir en changer. Si Kouo-Khi-Tsou ne trouvait pas ma fille indigne de lui, les deux magistrats du pays et mon frère pouvaient représenter ses parents. Pourquoi donc n'a-t-il pas serré le nœud de soie? Rejetant ce qui, autour de lui, semblait devoir favoriser ses desseins, pourquoi vous a-t-il envoyé si loin pour obtenir mon consentement?

— Seigneur, répondit Tching-Ki, vos idées à ce sujet sont parfaitement justes. Kouo-Khi-Tsou, brûlant d'obtenir une épouse aussi accomplie, et les circonstances ne permettant pas de suivre la marche ordinaire, s'adressa au sous-préfet qui consentit à servir de médiateur, et à son oncle qui même reçut les présents : mais, malgré cela, la jeune fille s'obstina à faire du consentement de son père une condition indispensable de son mariage ; c'est pour cette raison que le seigneur Kouo m'a prié de venir avec toute la diligence possible pour vous le demander.

Choui-Kiu-I comprit par ce récit que ce mariage répugnait à Choui-Ping-Sin.

— Ma fille, en ne voulant rien faire sans le con-

sentement de son père, et le seigneur Kouo, en m'envoyant demander ce consentement, sont restés tous deux dans la stricte observation des rites. Mais traité ici en criminel, et sous le poids d'une condamnation, puis-je remplir convenablement le rôle si digne de père? Ignorant le sort qui m'attend, m'est-il permis d'imposer ma volonté à ma famille? Depuis plus d'un an, je n'ai pas reçu un seul mot de mon enfant; je suis ici par l'ordre de sa majesté, et tant que cet ordre ne sera pas révoqué, tant que mon innocence ne sera pas reconnue, je ne puis, de si loin, m'occuper du mariage de ma fille. Agir autrement, ce serait enfreindre les ordres du prince, oublier ma triste situation et aggraver tous mes torts : je ne puis rien prendre sur moi dans cette circonstance.

— Vos paroles, seigneur, sont aussi précieuses que l'or et le jade; elles sont dignes du magistrat renommé par son exactitude à remplir ses devoirs : mais l'observation des rites est subordonnée à la situation des personnes. Que votre seigneurie dise un mot, il en résultera un bonheur durable; et si le bruit en arrivait aux oreilles de l'empereur, sans doute sa colère pourrait tomber sur votre tête, mais il est plus probable qu'il se montrerait indulgent envers vous.

— Vous pensez, dit Choui-Kiu-I, qu'on peut s'af-

franchir des formes extérieures; mais vous ne semblez pas soupçonner l'existence d'une chose bien plus importante que les formes. Ainsi, selon vous, ma fille, seule en mon absence, privée de protecteur, incapable de résister à la force, aurait dû consentir à ce mariage. C'est tout simple! c'est la loi du malheur! Mais si, ne se laissant pas abattre par le malheur, elle a le courage de résister et exige impérieusement le consentement de son père, cette conduite est d'une noble et vertueuse fille, et son père ne doit pas montrer moins de noblesse et de vertu. Quant aux convenances, on doit avoir égard au rang plus ou moins élevé des personnes. D'une condition inférieure s'élever à un rang glorieux, c'est une usurpation; d'un rang élevé descendre à une condition obscure, c'est se dégrader. Dans l'humble situation où m'a placé ma disgrâce, je ne puis accepter la proposition qui m'est faite. Autrefois, quand je faisais partie du conseil de l'empereur, quand mon rang était égal à celui du seigneur Kouo, si l'on m'eût proposé cette alliance, un refus eut été impossible; mais m'écrire directement à moi-même, n'est-ce pas en user grossièrement avec moi? n'est-ce pas la preuve du plus profond mépris? vous pouvez en juger vous-même.

Tching-Ki, accablé par la force de ces raisons,

ne trouvait pas un mot à répondre. Il resta quelque temps muet.

— Magistrat subalterne, dit-il enfin, j'ignore les rites qui règlent les relations des grands entr'eux. J'ai été envoyé par le seigneur Kouo pour vous demander votre consentement, et c'est à cela que se borne ma mission. Si je me suis écarté des rites établis, j'espère, seigneur, que vous ne l'attribuerez qu'à mon ignorance, et que vous voudrez bien me pardonner. L'ignorance d'un homme obscur comme moi ne peut faire manquer une union si belle.

— Il n'y a rien à reprendre ni dans vos actions, ni dans vos paroles; mais, après y avoir mûrement réfléchi, je ne puis donner mon consentement à ce mariage.

— En quoi cette alliance ne vous convient-elle pas? reprit Tching-Ki.

— Le seigneur Kouo remplit une des magistratures les plus éminentes de l'État, et je ne suis qu'un pauvre exilé; une alliance entre nos deux familles n'est pas convenable : voilà ma première raison. De plus, ma fille, privée de sa mère, vit solitaire dans le midi, pendant que son père exilé vit loin d'elle dans le nord; et la difficulté des communications nous empêche de nous consulter ensemble. Le malheur de ma destinée m'a porté à regarder ma fille comme un fils. Si je consens à son mariage, ma

maison restera déserte ; si je reçois un gendre chez moi, c'est un étranger qui offrira le sacrifice aux ancêtres. Enfin, il ne convient guère de laisser aux jeunes gens la décision d'une affaire aussi importante que le mariage, ni de prendre un gendre dont on ne connaît même pas la figure. J'espère que monsieur Tching voudra bien transmettre mon refus en même temps que mes excuses.

Tching-Ki voulut insister encore, mais Chouï-Kiu-I persista dans son refus. Il fit conduire son hôte dans un petit monastère de bonzes qui était dans le voisinage. Les jours suivants, Tching-Ki revint encore à la charge ; mais, n'ayant pas été plus heureux, il se décida à remettre les lettres que le ministre lui avait données pour les chefs civils et militaires de la frontière. Ceux-ci employèrent d'abord la prière et ensuite les menaces pour vaincre la résistance de Chouï-Kiu-I, lequel, dans sa colère, alla trouver Tching-Ki.

— Si je suis coupable envers l'empereur, lui dit-il, je ne le suis pas envers le ministre. Pourquoi donc use-t-il de son pouvoir pour ajouter à mes maux? Dans tous les cas, si je suis coupable, ma fille est innocente; pourquoi la persécuter ainsi à propos de ce mariage? Faites connaître toute ma pensée au seigneur Kouo. Depuis que Chouï-Kiu-I est exilé, il espère que son existence ne se prolon-

gera pas long-temps. Il ne recherche pas les faveurs du ministre ; quant à sa haine, il ne la craint pas. Reprenez ses présents et sa lettre.

Tching-Ki, désespérant de réussir, fit ses préparatifs et repartit sans délai pour la capitale.

> On change difficilement la forme du fer et de la pierre;
> On ne peut changer les vertus du Cinnamome et du Kiang.
> Le sage se résigne à la mort
> Plutôt que de céder à un pouvoir injuste.

De retour dans la capitale, Tching-Ki annonça au ministre Kouo le refus de Chouï-Kiu-I, et lui répéta fidèlement les paroles dont celui-ci l'avait accompagné. Le ministre, transporté de colère, roula dans sa tête mille projets pour perdre Chouï-Kiu-I. Six mois ne s'étaient pas écoulés qu'une occasion favorable se présenta : la frontière fut attaquée de nouveau, et les chefs chargés de la défendre essuyèrent une sanglante défaite. Le tribunal militaire ne sachant sur qui arrêter son choix, l'empereur chargea les membres de son conseil de lui présenter un chef habile. Le ministre saisit l'occasion, et adressa à l'empereur un mémoire ainsi conçu :

« Tous nos désastres à la frontière sont arrivés par la faute de Chouï-Kiu-I, membre du tribunal militaire, qui eut la funeste idée d'employer le gé-

néral Heou-Hiao. Choui-Kiu-I, quoique condamné à l'exil, subit une peine trop douce, et le général attend encore en prison qu'on décide de son sort. De là vient que les chefs des frontières remplissent mollement leur devoir. Cet état ne peut se prolonger davantage. Sa majesté est instamment priée de renvoyer l'affaire à une commission composée de trois personnes choisies parmi les membres du tribunal des peines, de la chambre des inspecteurs généraux et de la cour de justice. Que Heou-Hiao soit tiré de prison et puni comme il le mérite ; et, rapportant le premier jugement, que Choui-Kiu-I soit puni de mort. Ce n'est qu'alors que les différents tribunaux deviendront plus circonspects, et que la faveur cessera de dicter leurs choix : alors aussi les chefs, convaincus qu'ils seront traités suivant leurs mérites, déploieront toute leur énergie, et bientôt la tranquillité sera rendue à la frontière. »

L'empereur approuva cette proposition, et le tribunal des Trois ayant été nommé, se vit dans l'obligation de procéder sans délai au jugement de Heou-Hiao.

Si l'on veut connaître ce jugement, et voir Li-Taï-Pe et Tchoung-Foung-Tseu apparaître de nouveau dans ce monde, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE XIV.

TIE-TCHOUNG-YU EXPOSE SA VIE POUR SAUVER HEOU-HIAO.

Les yeux des juges sont couverts d'un voile; ils méconnaissent le héros et le rangent dans la classe des hommes vulgaires. Ses membres sont chargés de chaînes et déjà sa mort est résolue.

— Il est doué de talents extraordinaires et cependant il voit approcher l'instant du supplice.

Dans ce moment suprême, un défenseur se présente; grâce à lui, il va se signaler à la frontière par d'héroïques exploits et montrer comment doivent être conduites les affaires de l'empire.

A la réception de l'ordre de l'empereur, le tribunal des Trois se réunit pour procéder au jugement. Heou-Hiao fut tiré de sa prison et conduit devant ses juges.

Le même jour, Tie-Tchoung-Yu arriva dans la capitale. Ne trouvant pas son père chez lui, il demanda pour quelle affaire il était sorti.

— C'est, lui répondit sa mère, pour juger un général qui fut malheureux : il sera probablement condamné à mort. L'affaire a été jugée une première

fois il y a déjà long-temps ; mais l'empereur a ordonné de procéder sans délai à un nouveau jugement : il n'y avait pas à reculer. Voilà pourquoi votre père est sorti si matin.

— J'ai appris, dit Tchoung-Yu, que les frontières étaient continuellement menacées : est-ce au moment où l'on manque de généraux pour les défendre que l'on devrait faire mourir celui-ci ? Je ne pense pas que ce soit l'avis de mon père. Je vais savoir ce qui se passe.

— Allez ! mais n'oubliez pas que l'empereur prend un vif intérêt à cette affaire, et soyez circonspect dans vos paroles.

Tchoung-Yu le promit, et, accompagné d'un des serviteurs de son père, il se rendit au tribunal.

La sentence qui condamnait Heôu-Hiao à avoir la tête tranchée était prononcée, et le général, déjà garotté, n'attendait que le moment de marcher à la mort. L'exécution devait avoir lieu un peu après midi. Tchoung-Yu se fit jour à travers la foule pour voir le général. C'était un homme d'environ trente ans, la tête carrée, les yeux ronds et saillants, barbu comme un léopard. Il avait tous les signes de la force et de l'audace.

— Un homme d'une aussi belle apparence doit-il avoir une fin aussi misérable, se dit Tchoung-Yu, — et s'approchant de lui :

— Général, lui dit-il, quand on vous voit, on ne peut douter de votre bravoure. Comment se fait-il que vous n'ayez pas tué le chef ennemi et que vous ayez perdu votre armée?

A cette question imprévue, le général répondit d'une voix rude :

— Le brave regarde la mort avec autant d'indifférence que le retour. La chance de tuer ou d'être tué ne l'affecte guère. Heou-Hiao avec des bras d'une force de mille livres et un corps endurci aux dix-huit exercices, peut-il être battu par quelqu'un? il est victime de la haine et de l'injustice!

— S'il en est ainsi, comment vous trouvez-vous dans cette position? Je vous prie de me le dire.

— A quoi bon parler quand les choses en sont venues à ce point? dit le général en poussant un profond soupir.

— Vous êtes le maître de garder le silence; mais si maintenant on vous envoyait de nouveau défendre les frontières, répondriez-vous de la victoire?

— Je couperai la tête du chef des ennemis, j'enlèverai leur drapeau : j'en prends l'engagement, et je ne promets pas au-dessus de mes forces.

Tchoung-Yu ne le questionna pas davantage. Mais, plein de courroux, il entra dans la salle où siégeait le tribunal des Trois.

— Nobles seigneurs, s'écria-t-il, l'empereur ne

vous a confié les hautes fonctions que vous remplissez que pour travailler sincèrement au bien de l'état. Pourquoi donc dans ce moment où la frontière est attaquée, et quand l'empire manque de défenseurs, ne consulter que les apparences et condamner à la mort un homme dont la faute n'est pas sans excuse? est-ce dans un intérêt public ou dans un intérêt privé que vous agissez ainsi.

La commission était composée de Wang-Hong, président du tribunal des peines, de Tchin-Chen, président de la cour de justice, et de Tie-Yng, président de la chambre des inspecteurs généraux. L'empereur ayant donné son approbation au mémoire du ministre Kouo, aucun d'eux n'avait osé exprimer une opinion différente. Ils avaient donc prononcé la sentenee de mort du général, et n'attendaient que l'ordre de la faire exécuter; mais au fond du cœur ils n'étaient pas tranquilles. En voyant un homme entrer dans la salle et les apostropher ainsi, ils éprouvèrent un mélange de crainte, de honte et de colère. Quand, revenus de leur surprise, ils eurent reconnu Tchoung-Yu, les membres du tribunal des peines et de la cour de justice s'apaisèrent. Tie-Yng frappa du poing sur la table avec colère.

— Jeune imprudent, s'écria-t-il, c'est ici le tribunal des Trois, et nous sommes réunis dans ce lieu

par l'ordre de Sa Majesté, pour statuer suivant les lois de l'empire sur le sort d'un grand coupable : osez-vous bien nous parler avec tant d'insolence? Ici je ne connais point de parents.

Et il donna l'ordre de s'emparer du jeune homme.

— Arrêtez, seigneur, s'écria Tchoung-Yu. Le tambour est suspendu à la porte du palais, et l'empereur permet à tout le monde indistinctement de lui dire la vérité. Pourquoi devant un tribunal qui possède le droit de vie et de mort, ne serait-il pas permis de défendre un innocent?

— D'où connaissez-vous Heou-Hiao? qu'y a-t-il de commun entre lui et vous, pour que vous preniez ainsi sa défense?

— Votre fils ne le connaît pas, dit Tchoung-Yu, et il n'a aucun intérêt personnel à prendre sa défense? Mais les hommes de mérite sont rares, et c'est dans l'intérêt de sa majesté qu'on doit défendre Heou-Hiao.

— L'empereur a droit de vie et de mort sur son général; que vous importe, et de quel droit nous parlez-vous ainsi? qu'on le saisisse.

Les gardes du tribunal s'avancèrent pour s'en emparer.

— Arrêtez! s'écrièrent Wang-Hong et Tchin-Chen, — et faisant avancer Tchoung-Yu jusqu'au

pied du tribunal, ils tâchèrent de l'apaiser par de douces paroles.

— Sage ami, lui dirent-ils, quoique votre conduite soit peu raisonnable, nous ne blâmons pas les motifs qui vous guident, mais il faut obéir aux lois de l'empire. Les magistrats ont leur dignité à défendre : votre manière de vous introduire ici n'est pas convenable. Heou-Hiao, après sa défaite, fut jeté en prison et il y est depuis plus d'un an. Celui qui l'avait recommandé, Choui-Kiu-I, membre du tribunal militaire, a été exilé : son crime était constant, et à cette époque personne ne prit sa défense. Peut-on aujourd'hui le proclamer innocent? C'est ce que ne permettent ni les lois de l'empire, ni l'honneur des juges, ni la position du prisonnier. En supposant que nous puissions proposer une diminution de peine, on n'oserait revenir sur la partie la plus grave de la sentence. D'ailleurs, le ministre Kouo a demandé sa mort, et l'empereur a formellement approuvé sa demande; quel est le juge qui oserait avoir une opinion différente et demander sa vie? il n'y en a pas un.

— Hélas! dit Tchoung-Yu en poussant un profond soupir, ces paroles seraient bien placées dans la bouche de ces hommes vulgaires, qui, avides d'honneurs et de richesses, ne pensent qu'à leur conservation personnelle : mais sont-elles dignes de ces

nobles cœurs qui regardent du même œil les intérêts de la famille et les intérêts de l'état. Si les lois de l'empire, l'honneur des juges, la position du prisonnier l'exigent ainsi, des magistrats du rang le plus bas sont plus que suffisants. A quoi bon créer des magistrats tels que vous? Mais, je vous le demande, que signifiaient ces paroles de l'ancien empereur Yao : — La mort doit être différée trois fois : ou celles de Kao-Tao : — Dans trois cas seulement il faut donner la mort sans pitié. — Si ce que vous dites est vrai, que devient, hélas! la réputation de sagesse dont jouissaient ce prince et ce ministre célèbres?

Wang-Hong et Tchin-Chen gardèrent le silence.

— Assez, jeune insensé! s'écria Tie-Yng, on ne peut faire grâce à Heou-Hiao : il faut qu'il meure!

— Ce n'est que difficilement et à de rares intervalles que le Ciel enfante les héros et les hommes de génie, reprit Tchoung-Yu avec chaleur. Si vous êtes inexorables, si vous faites tomber la tête de Heou-Hiao, je vous en conjure, que celle de Tie-Tchoung-Yu tombe avant la sienne.

— L'incapacité de Heou-Hiao a été clairement prouvée par sa défaite, dit Tie-Yng, et sa mort n'a pas plus d'importance que celle du dernier des hommes. Qu'y a-t-il donc tant à regretter?

— Il est difficile de connaître les hommes. Heou-Hiao est habile et brave : chargé de nouveau de la défense des frontières, il tiendra lieu d'une nouvelle muraille de dix mille lis[1] ; il n'est pas de chef qu'on puisse lui comparer.

— Si l'on admet qu'il est doué d'un grand talent, combien sa faute est moins excusable!

— Les plus grands héros de l'antiquité ont erré quelquefois; l'empereur punissait leurs fautes, mais leur permettait de les racheter par de nouveaux exploits. Pourquoi ce général n'obtiendrait-il pas la même faveur?

— Dans ce cas, observa Wang-Hong, il fallait une caution. Consentiriez-vous à lui en servir?

— Faites grâce à Heou-Hiao, s'écria le jeune homme, rendez-lui le commandement de l'armée, et s'il ne se signale pas par des actions éclatantes, faites tomber la tête de Tie-Tchoung-Yu pour le punir de vous avoir ainsi trompés.

— Puisque votre illustre fils consent à servir de caution au général, dirent Wang-Hong et Tchin-Chen à Tie-Yng, il est impossible de tenir secrète sa proposition et de ne pas y avoir égard. Il est de notre devoir de faire connaître ce qui se passe à sa majesté et de lui demander de nouveaux ordres.

[1] Wan-Li-Tchang-Tching, c'est le nom que les chinois donnent à la grande muraille.

Tie-Yng se vit obligé de céder au vœu de ses collègues. Wang-Hong donna l'ordre de reconduire Heou-Hiao dans sa prison, et après avoir fait écrire sous ses yeux par Tchoung-Yu l'engagement qu'il venait de prendre, il remit le jeune homme entre les mains des gardes du tribunal. Les trois juges rédigèrent ensuite un mémoire qui fut aussitôt adressé à l'empereur. On venait de recevoir de la frontière des nouvelles inquiétantes, aussi, dès le lendemain, l'empereur renvoya la réponse suivante :

« La frontière attaquée réclame un général habile. Puisque Tie-Tchoung-Yu, fils de Tie-Yng, répond de l'habileté de Heou-Hiao et le juge seul capable de réparer nos malheurs, pourrions-nous n'être pas touchés de ce dévoûment? Nous renvoyons à un autre temps la punition des fautes passées du général, et lui rendons son premier commandement ; nous lui donnons en outre une épée, comme signe de son autorité sur tous les chefs des frontières. Qu'il se porte avec ses troupes sur tous les points qui auront besoin de secours et qu'il en expulse l'ennemi : s'il se distingue par de grands faits d'armes, il obtiendra des récompenses proportionnées à son mérite ; mais s'il est vaincu de nouveau, sa tête sera exposée à la frontière pour servir d'avertissement et de leçon aux généraux incapables. Choui-Kiu-I qui, le premier, l'a recom-

mandé et Tie-Tchoung-Yu qui répond de lui maintenant, seront récompensés ou punis selon que Heou-Hiao obtiendra des succès ou essuiera des revers. Nous désirons ardemment que ses fautes passées soient effacées par l'éclat de ses exploits; qu'il pense combien il est plus beau de mourir sous les coups de l'ennemi que de tomber sous le fer de la loi, et que son courage s'en augmente. Respectez cet ordre. »

Cet ordre fut aussitôt communiqué à Heou-Hiao qui, après avoir rendu grâces à l'empereur, se hâta de sortir de prison. Mais avant de se donner tout entier au soin de son armée, il monta à cheval et alla témoigner sa reconnaissance à Tchoung-Yu. Chacun d'eux appréciant le mérite de l'autre, ils éprouvèrent une joie extrême à se voir. Tchoung-Yu retint Heou-Hiao à dîner, et après avoir passé la journée à boire et à discourir sur les armes et sur l'art de la guerre, les deux amis se séparèrent.

Deux jours après, le tribunal militaire, voulant réparer les désastres de la frontière, prit les mesures les plus actives pour envoyer des renforts d'hommes et de chevaux, et pressa le départ du général.

Heou-Hiao arriva à la frontière sous le poids d'une accusation. Mais grâce à l'épée de comman-

dement qui lui avait été donnée par l'empereur, aucun des chefs du pays n'osa lui susciter des embarras. Libre d'agir, en moins de six mois il remporta cinq victoires éclatantes, repoussa l'ennemi hors du territoire et rendit la tranquillité à l'empire. L'empereur, satisfait, lui donna un rang plus élevé dans l'armée. Chouï-Kiu-I qui, auparavant, était membre du tribunal-militaire fut, à cette occasion, nommé président du même tribunal, et Tie-Tchoung-Yu fut fait tay-tchao de l'académie des han-lin : mais il refusa cette faveur, désirant n'arriver à ce poste élevé que par la voie ordinaire du concours. Le ministre Kouo, couvert de confusion, prétexta une maladie pour éviter de se montrer en public.

Lorsque les haines de famille commencent,
Le provocateur ne considère que son avantage;
Il ne songe pas alors aux vicissitudes contraires.
Après l'évènement le repentir arrive, mais trop tard.

Chouï-Kiu-I, élevé à la présidence du tribunal militaire et rappelé à la cour par l'empereur, était au faîte des honneurs et de la fortune. Les chefs qui commandaient aux frontières, et qui pour plaire au ministre Kouo, s'étaient montrés si injustes à son égard, furent dans une consternation profonde, et vinrent le supplier humblement d'oublier leurs

torts. Choui-Kiu-I était d'un caractère trop élevé pour ne pas leur pardonner.

A son arrivée à la cour, après s'être présenté à l'audience de l'empereur et l'avoir remercié des bontés dont il l'avait comblé, il apprit la conduite de Tchoung-Yu devant les membres de la triple cour, et que, grâce à la caution qu'il avait fournie, Heou-Hiao avait pu donner les preuves de ses talents militaires. Il apprit en même temps de quelle manière il était entré dans le palais de Ta-Kouay et avait délivré Han-Youen, sa femme et sa fille. Il fut pénétré de reconnaissance pour les obligations personnelles qu'il lui avait, et d'admiration pour le courage héroïque et les nobles qualités dont il avait fait preuve. Après sa nomination à la présidence du tribunal militaire, il prit deux billets de visite et alla voir Tie-Yng et son fils ; il fut reçu par l'inspecteur général. Après avoir causé quelque temps de choses indifférentes, Choui-Kiu-I exprima le désir de voir Tchoung-Yu.

— L'examen général devant avoir lieu cet automne, dit Tie-Yng, mon fils s'est retiré à Si-Chan (montagne de l'occident), pour s'y préparer. C'est ce qui le prive de l'honneur de vous voir aujourd'hui.

— Mon but en venant ici, dit le président, était de remercier le père et le fils des obligations que je leur

ai. Mais les qualités héroïques qui brillent en votre fils dans un âge aussi tendre, m'avaient inspiré un ardent désir de le connaître, et j'éprouve un vif regret de ne pas le rencontrer.

— Sa témérité et la violence de son caractère lui ont fait une vaine réputation ; c'est un juste sujet d'inquiétude pour moi, et, plus d'une fois, je lui ai fait des représentations à ce sujet. Comment pourrait-il mériter les louanges exagérées de votre seigneurie ?

— La bravoure de Tie-Tchoung-Yu ne peut passer pour témérité ; on ne peut donner le nom de violence à son amour de ce qui est juste. Ce n'est pas sa réputation que j'admire ; je n'aime que les vertus qui sont véritablement en lui, et ce sont elles qui m'inspirent un aussi ardent désir de le voir.

— Mon fils doit s'estimer bien heureux de l'indulgence de votre seigneurie. J'aurai soin de lui en faire part, pour qu'il aille vous en témoigner sa reconnaissance.

— S'il me fait l'honneur de venir me voir, répondit Choui-Kiu-I, je vous prie de me le faire savoir d'avance, afin que je puisse le recevoir d'une manière convenable. Et après avoir renouvelé ses instances, il fit ses adieux et sortit.

Il donne à son cheval la nourriture qu'il aime;

Il parle sans détour de son désir de former une alliance.
Pourquoi montre-t-il tant d'empressement ?
C'est en faveur de celui dont nous retraçons l'histoire.

Tie-Yng désirait que dans ce moment son fils ne reçut personne ; mais le président Choui ayant exprimé un si ardent désir de le voir, il sentit qu'il ne pouvait se dispenser de le satisfaire. Il en fit donc prévenir Tchoung-Yu, en lui enjoignant de revenir à la ville pour rendre la visite qu'il avait reçue.

— S'il est venu me voir, se dit Tchoung-Yu après un moment de réflexion, ce ne peut être qu'à cause de ce que j'ai fait pour Heou-Hiao et pour me remercier d'avoir été la cause de sa propre élévation : quelle nécessité de se voir pour cela ?

— Retournez auprès de votre maître, dit-il au messager, et répétez-lui mes paroles. Je me suis retiré dans les montagnes pour être tout entier à l'étude. Pourquoi donc reviendrais-je à Tchang-Ngan où tout mon temps se passerait en visites et en banquets ? Sa seigneurie m'obligera de me dispenser de toute visite.

— Il a raison, dit Tie-Yng en faisant de la tête un signe d'approbation, quand le domestique lui rapporta la réponse de son fils. — Et il alla seul rendre la visite au président.

— Mon fils, lui dit-il, a été instruit de l'honneur que vous lui avez fait ; mais une indisposition subite

le retient à Si-Chan, et je suis venu, seigneur, pour vous présenter ses excuses. Aussitôt que ses forces le lui permettront, il viendra certainement vous offrir ses respects.

— La gloire des sages de l'antiquité, dit Chouï-Kiu-I, était dans toutes les bouches ; mais leur personne était peu connue. On peut en dire autant de votre fils, et je ne l'en estime que davantage.

Après une courte visite, Tie-Yng prit congé du président.

Chouï-Kiu-I resté seul, s'abandonna à ses réflexions. — Ma fille, se dit-il, l'emporte sur toutes les femmes par sa beauté et par les rares qualités de son esprit, et j'ai long-temps désespéré de trouver un mari digne d'elle. Ce Tie-Tchoung Yu est d'une conduite irréprochable ; il est plein de générosité et de grandeur. Je n'ai pas entendu dire qu'il soit marié, et je lui ai les plus grandes obligations. Si je négligeais de m'assurer d'un gendre comme lui, on pourrait avec raison m'accuser d'avoir laissé échapper l'occasion. Une seule chose m'arrête : je ne connais pas sa figure. Il faut que je le voie pour mettre un terme à mes incertitudes.

Dans ce dessein, il chargea quelqu'un de s'informer si le jeune homme était vraiment à Si-Chan. Ayant appris qu'on lui avait dit la vérité à ce sujet, Chouï-Kiu-I, sans en parler à personne, se leva le

lendemain de très-bonne heure, se couvrit d'un habit ordinaire, monta à cheval, et, suivi de trois ou quatre domestiques, il alla sans bruit à Si-Chan faire une visite à Tchoung-Yu.

Tchoung-Yu était à déjeûner, quand un domestique du président vint lui annoncer que son maître allait arriver pour lui rendre visite. Cette nouvelle réveilla dans son cœur le souvenir de Ping-Sin et le plongea dans une profonde rêverie.

— Les événements de ce monde s'enchaînent d'une manière bien étonnante et bien imprévue, se dit-il. Quand j'arrachai Heou-Hiao à la mort, j'étais loin de prévoir que je contribuerais par là au rappel et à l'élévation de Chouï-Kiu-I. Si le hasard ne m'avait pas fait rencontrer Ping-Sin au tribunal du sous-préfet, après le service que j'ai rendu à son père, je pourrais la lui demander avec quelque espoir de succès. Mais, après les calomnies dont nous avons été poursuivis, il ne m'est pas permis de songer à elle ; et, lors même que son père viendrait me l'offrir, je n'oserais l'accepter : ce serait une atteinte portée à la pure doctrine. Ainsi tout tourne contre nous, ajouta-t-il douloureusement : l'amitié que nous avons l'un pour l'autre, les services mutuellement rendus, les circonstances qui semblaient devoir nous être le plus favorables. Auguste ciel ! pourquoi nous accabler ainsi ?

Au milieu de ces douloureuses pensées, un vieillard à longue barbe, portant un bonnet carré et vêtu d'un habit grossier, entra lentement dans la chambre et s'approcha de lui en disant :

— Seigneur Tie, il est bien difficile de vous voir; il est mal de se faire désirer ainsi.

Tchoung-Yu ne pouvait deviner quel était cet étranger.

— Je n'aime pas le monde, répondit-il avec franchise. Si vous avez désiré de me voir, seigneur, c'est sans doute parce que vous ne me connaissez pas; lorsque vous me connaîtrez davantage, vous ne songerez sans doute bientôt plus à moi.

En parlant ainsi, il se leva et reçut l'étranger avec les révérences d'usage. Le vieillard les lui rendit, le prit ensuite par la main et l'examina pendant quelques instants avec beaucoup d'attention.

— Avant de connaître le seigneur Tie, dit-il enfin, l'estime que j'avais pour lui pouvait n'être pas fondée; mais, depuis que je le vois, je l'estime encore davantage. Dès mon retour dans la capitale, mon premier soin, après avoir rendu mes devoirs à l'empereur, fut de me présenter chez vous; je vis votre noble père, mais je n'eus pas le bonheur de vous rencontrer. Je rentrai chez moi mécontent de voir mon attente trompée. Votre père m'a rendu sa visite, mais vous n'avez pas daigné me faire tant

d'honneur. Incapable de résister plus long-temps à mon impatience, je suis venu vous voir sans éclat, et j'espère que vous ne m'en saurez pas mauvais gré.

— C'est sans doute à son excellence Choui-Kiu-I que j'ai l'honneur de parler, s'écria Tchoung-Yu en poussant un cri de surprise et de joie.

— Lui-même, répondit le président, — et il ordonna à un domestique de présenter son billet.

— En fournissant à Heou-Hiao les moyens de prouver ses talents militaires, dit Tchoung-Yu, ce n'est pas moi qui ai rendu le ciel serein et dissipé les nuages qui vous enveloppaient. Votre seigneurie me fait un honneur que je suis loin de mériter.

— Si je suis venu, c'est moins pour vous remercier du service que vous m'avez rendu, que poussé par le desir de voir un homme qui, dans un âge aussi tendre, possède une si étonnante pénétration, un caractère aussi noble, aussi généreux. Je voulais connaître un des hommes les plus remarquables de notre temps.

— Votre seigneurie a pris de moi une opinion beaucoup trop flatteuse, répondit Tchoung-Yu, en faisant la salutation la plus respectueuse. Je suis vraiment confus et ne sais que répondre.

En parlant ainsi il engagea le président à s'asseoir et lui offrit une collation qui fut servie aussitôt.

Le président voulant éprouver la capacité du jeune homme, lui fit à dessein plusieurs questions difficiles. Tchoung-Yu, reconnaissant de ce qu'il était venu de si loin pour le voir, chercha à se rendre agréable et causa avec lui comme il aurait pu le faire avec un ami. La conversation roula sur les king [1], sur l'histoire, sur le littérature, sur l'art de la guerre; ils parlèrent des devoirs, de la morale, et des grands exemples transmis par les anciens sages; ils discutèrent les vrais principes du gouvernement, et tracèrent leurs justes limites. Long-temps la conversation se soutint variée, instructive, intéressante. Le président était comme une fleur qui s'entrouvre ; sa figure s'épanouissait de joie. Enfin, incapable de se contenir plus long-temps, il se répandit en éloges.

— Un savoir si extraordinaire, s'écria-t-il en finissant, est évidemment un don du ciel.

La conversation continua encore quelque temps; mais enfin Choui-Kiu-I ne pouvant plus maîtriser son impatience, dit au jeune homme :

— J'ai un désir que je ne devrais pas vous faire connaître moi-même ; mais comme nous voyons l'un et l'autre les choses de plus haut que le commun des hommes, je ne crains pas de vous parler à cœur ouvert.

[1] Livres sacrés des chinois.

— Seigneur, dit Tchoung-Yu, parlez comme vous pourriez le faire à un fils : je suis prêt à recevoir vos sages leçons.

— Je n'ai pas de fils, répondit le président ; je n'ai qu'une fille, maintenant âgée de dix-huit ans. Peut-être ne me convient-il pas de dire que, sous le rapport de la beauté, elle n'a pas d'égale dans l'empire. Quant aux qualités brillantes de l'esprit, si je disais que nul dans l'intérieur des quatre mers, vous excepté, ne peut soutenir la comparaison avec elle, peut-être penseriez-vous que c'est le langage d'un homme prévenu, et n'ajouteriez-vous pas foi à mes paroles. Retenez-les pourtant, et prenez des informations. Quand vous serez certain que je n'ai pas voulu vous tromper, peut-être consentirez-vous à serrer avec elle le nœud de soie et à conclure une union si belle et si bien assortie. Le mariage est une grande chose ! J'espère, seigneur, que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir parlé ainsi.

Tchoung-Yu garda quelque temps le silence ; enfin poussant un profond soupir :

— Ciel ! ô Ciel ! s'écria-t-il, puisque nous étions si bien faits l'un pour l'autre, pourquoi nous faire un sort si cruel ? Hélas ! hélas ! le mal est sans remède.

— Pourquoi tous ces soupirs, s'écria le président en l'entendant pousser ces exclamations douloureuses : êtes-vous déjà engagé à une autre ?

Le jeune homme secoua la tête en disant :

— Entre les quatre mers on trouverait des femmes aussi belles que Wen-Kiun ; mais on sait qu'elle était sans vertu.

— Vous n'êtes pas engagé et vous hésitez ; vous doutez donc de la vertu de ma fille ?

— Elle est belle comme Wen-Kiun et tout l'empire sait qu'elle est vertueuse comme Meng-Kouang. Je regrette seulement que nous nous soyons rencontrés dans un moment de danger et de trouble, et d'une manière qui n'est point autorisée par les rites. En acceptant votre offre, j'imiterais l'oiseau de proie et je porterais un coup funeste à la morale. Condamné à renoncer à une femme aussi accomplie, de mortels regrets remplissaient déjà mon cœur ; mais la proposition que votre seigneurie vient de me faire, ajoute encore à une douleur qui durera autant que ma vie.

— Seigneur, vous avez de la franchise, s'écria Choui-Kiu-I, à cette réponse vague, obscure, inintelligible pour lui. Quelles que soient vos pensées secrètes, que rien ne vous empêche de les déclarer. Que signifient ces paroles mystérieuses ?

— Ces paroles sont l'expression vraie de mes pensées. A votre retour chez vous, seigneur, tout vous sera expliqué.

Choui-Kiu-I, absent de chez lui depuis si long-

temps et entièrement privé de nouvelles de sa famille, ignorait complètement quelle avait été la conduite de sa fille en son absence. En entendant Tchoung-Yu s'exprimer de la sorte, il trembla qu'il ne fût arrivé quelque chose qu'il craignait de lui dire : aussi ne fit-il pas d'autre question, et après quelques paroles insignifiantes, la collation étant finie, il se hâta de prendre congé du jeune homme.

Il est venu pour voir un jeune homme doué de qualités admirables;
Il part pour interroger la plus sage des femmes.
Le désir de marier leurs enfants
Est, pour les parents, un sujet d'inquiétude continuelle.

— Ce jeune homme, se disait Choui-Kiu-I en s'en retournant, est doué d'une beauté et d'un mérite variment extraordinaires, et je ne puis renoncer ainsi à en faire l'époux de ma fille..... Mais il parlait d'une manière obscure et embarrassée..... ; il semblait vouloir et ne pas vouloir..... ; content et en même temps fâché..... ; je ne comprends rien à cela. Douterait-il de la vertu de ma fille ?..... mais je suis tranquille à ce sujet, je connais la pureté du cœur de Ping-Sin et je suis sûr qu'elle n'a rien fait contre les rites..... Peut-être le ministre Kouo, furieux de mon refus, a-t-il fait courir des bruits fâcheux sur son compte ? il n'y a pas à s'en tourmenter.

J'irai trouver le père de Tie-Tchoung-Yu, et quand le mariage sera arrêté entre nous, grondent le vent et la tempête, je ne m'en inquiéterai pas.

Cette résolution prise, il se rendit à son tribunal, choisit un jour heureux et pria un de ses collégues de faire part de son désir à l'inspecteur général Tie-Yng.

Tie-Yng savait que le ministre Kouo n'avait poursuivi Choui-Kiu-I avec tant d'acharnement que parce que celui-ci lui avait refusé sa fille pour Kouo-Khi-Tsou : à cette époque, il avait aussi entendu vanter le rare mérite de Ping-Sin, et il avait même eu l'idée de l'unir à son fils. Quand l'ami du président vint lui faire une proposition si conforme à ses vœux, il ne chercha pas à dissimuler sa joie, et s'empressa de donner son consentement.

A peine Choui-Kiu-I eût-il reçu cette réponse que, craignant un changement d'idée de la part de Tie-Yng, il alla lui rendre visite, l'invita à un grand dîner, et pria le négociateur de presser Tie-Yng de terminer cette affaire.

Tie-Yng et sa femme en délibérèrent ensemble.

— Tchoung-Yu n'est plus un enfant, dit Tie-Yng : si nous attendons qu'il se choisisse une épouse, quand se décidera-t-il ? Je sais, d'ailleurs, que cette demoiselle Choui unit à une grande beauté, les plus précieuses qualités du cœur et de l'esprit. Le fils de

Kouo, pour l'obtenir, a eu recours à cent stratagèmes qu'elle a déjoués avec une merveilleuse pénétration. C'est vraiment une fille d'un rare mérite et digne d'être la compagne de Tchoung-Yu. Le président Chouï m'a fait presser aujourd'hui de conclure l'affaire ; elle est excellente, et nous ne devons pas la laisser échapper.

— D'après ce que vous m'apprenez de cette jeune fille, répondit Heou-Chi, je pense que votre seigneurie doit se décider sans retard, et conclure sans consulter notre fils : si on le consulte, il trouvera certainement des raisons sans nombre pour refuser.

— Je pense comme vous, dit Tie-Yng.

Sans en rien dire à Tchoung-Yu, on prépara les présents d'usage, on choisit un jour heureux, et un ami fut prié de servir de médiateur. Cela fait, on envoya un messager complimenter Tchoung-Yu.

Dans l'excès de sa surprise, il courut à la ville et alla trouver son père et sa mère.

— Le mariage, leur dit-il, est une affaire d'une grande importance, et la morale enseigne que pour que la fin soit heureuse, il faut que les commencements soient irréprochables. Si, sans m'inquiéter des commencements, je me laisse séduire par la beauté et les talents, je donnerai prise à la calomnie, et nous serons couverts d'une tâche ineffaçable.

— Croyez-vous que Chouï-Ping-Sin soit sans beauté? dit Tie-Yng.

— Si l'on disait qu'elle est belle comme l'eau de l'automne et qu'elle tient de la nature des esprits célestes, qui oserait soutenir le contraire?

— Si vous savez qu'elle est belle, vous pensez donc qu'elle manque d'esprit ou de prudence?

— Quand on sait avec quelle habileté, quelle prudence, quelle fermeté d'âme elle a déjoué toutes les ruses ourdies contre elle, peut-on s'empêcher de lui reconnaître une intelligence surnaturelle?

— Puisqu'il en est ainsi, vous supposez donc qu'elle n'est pas vertueuse?

— Chouï-Ping-Sin est aussi pure que les esprits: ses actions les plus secrètes ne craindraient pas le grand jour. Qui donc oserait dire qu'elle n'est pas vertueuse?

En l'entendant parler ainsi, Tie-Yng et sa femme ne purent s'empêcher de rire.

— Si Chouï-Ping-Sin est telle que vous la dépeignez, dit l'inspecteur général, quand vos parents ont négocié et conclu votre mariage selon les formes prescrites, pourquoi craindriez-vous la calomnie? Que vous importent les discours du monde?

— Votre fils n'aura rien de caché pour vous: dans la veille, dans le sommeil, les rares vertus de Chouï-Ping-Sin étaient l'objet de toutes ses pensées;

sa seule crainte était de ne pouvoir l'obtenir. Maintenant que le ciel favorise ses vœux, pourquoi feindrait-il des scrupules qui ne seraient pas dans son cœur? Choui-Ping-Sin et votre fils ne peuvent être unis ; ils se sont rencontrés dans un moment de danger et de trouble, et se sont vus contrairement aux rites. La décence qui a présidé à tous leurs rapports, et qui aurait dû obtenir l'approbation du monde, ne les a pas mis à l'abri du soupçon. S'ils étaient unis maintenant, leur conduite passée serait attribuée à des motifs secrets. Il vaut mieux renoncer à une femme aussi accomplie que blesser les lois de la morale.

Alors Tchoung-Yu raconta à ses parents comment, pendant son voyage dans le Chan-Toung, il avait rencontré Ping-Sin au moment où elle était enlevée par les agents de Kouo-Khi-Tsou ; comment il avait obtenu du sous-préfet qu'elle fût ramenée chez elle ; comment enfin, lui-même ayant été empoisonné, Choui-Ping-Sin l'avait fait transporter dans sa maison, et l'avait soigné pendant sa maladie.

Ce récit mit le comble à la joie de Tie-Yng et de Heou-Chi.

— D'après ce que vous venez de nous dire, il est évident que Choui-Ping-Sin et vous étiez destinés l'un à l'autre, et que, sous tous les rapports, c'est la femme qui vous convient. Tous ces faits

sont publics; ils sont connus de tout le monde, et n'ont rien dont vous ayez à rougir. Les commencements ont été difficiles, et vous vous êtes conduits comme les circonstances l'exigeaient : la fin est régulière, et vous la couronnez par un mariage régulier. A quels soupçons voulez-vous vous soustraire? Les soupçons que vous éviteriez aujourd'hui n'effaceraient pas ceux que votre conduite passée a fait naître. Vous avez agi comme il convenait, et cette union peut être regulièrement conclue. Chassez tous ces scrupules, mon enfant; reprenez tranquillement vos études, et attendez le moment de la petite et de la grande promotion. Vous êtes l'espoir et la consolation de nos vieux jours.

Tchoung-Yu, voyant ses parents bien affermis dans leur résolution, désespéra de les en faire changer dans ce moment.

— Pourquoi m'obstinerais-je à refuser ce mariage? se dit-il. Si je donne mon consentement, Choui-Ping-Sin ne donnera certainement pas le sien. Quand le moment sera venu, j'agirai suivant les circonstances.

Il prit congé de son père et de sa mère, et retourna à Si-Chan reprendre ses études.

> Le sage cherche le bonheur dans les voies de la vertu;
>
> La jeune fille éloigne de son cœur toute affection criminelle.

Sur des cœurs aussi solidement vertueux, le vieillard de la lune reste sans pouvoir;
Ils poussent le scrupule jusqu'à craindre de paraître coupables.

Laissons Tchoung-Yu dans ses irrésolutions, et revenons à Choui-Kiu-I.

Il éprouvait une vive satisfaction d'être parvenu à assurer à sa fille un mari tel que Tie-Tchoung-Yu. Il était depuis long-temps éloigné de sa famille, et, réfléchissant aux dangers auxquels sont exposés les gens en place, il prétexta une maladie pour demander la permission de se retirer. L'empereur, touché des maux qu'il avait soufferts dans l'exil, refusa d'abord d'accepter sa démission; mais Choui-Kiu-I étant revenu trois fois à la charge, l'empereur lui accorda un congé d'un an, la faveur de voyager en poste aux frais de l'État, et de reprendre ses fonctions à l'expiration de son congé.

Choui-Kiu-I, transporté de joie, fit aussitôt ses préparatifs de départ. Le bruit de la faveur dont il venait d'être honoré s'étant répandu, parvint rapidement jusqu'à Li-Tching. Les porteurs de nouvelles se rendirent d'abord à l'hôtel de Choui avec un grand papier rouge sur lequel était écrite la nouvelle du rappel de Choui-Kiu-I, et de son rétablissement dans l'exercice de ses fonctions; une autre fois, ils annoncèrent sa nomination aux fonctions de

président du tribunal militaire, et enfin la faveur que l'empereur lui avait accordée de revenir en poste dans son pays aux frais de l'état.

Ping-Sin eut peine à croire à de si heureuses nouvelles; elle craignait quelque nouvelle ruse de ses ennemis : et, quand les magistrats envoyèrent chez elle pour lui en faire part, quoique convaincue de l'exactitude des faits annoncés, elle resta dans l'ignorance de ce qui avait amené cet heureux événement. Quand on vint lui apprendre que son père était rétabli dans ses honneurs, ses doutes recommencèrent. Deux jours s'étaient passés ainsi, quand Choui-Joun, tout ému, se présenta chez elle.

— Savez-vous, ma chère nièce, lui dit-il, à qui mon frère doit son rappel et tous ses honneurs?

— Non, mon oncle, répondit Ping-Sin, et personne ne peut dissiper mon ignorance à ce sujet.

— C'est Tie-Tchoung-Yu : c'est lui qui lui a servi de caution.

— Le mensonge n'est pas adroit, dit Ping-Sin en riant. Tie-Tchoung-Yu n'est pas un grand dignitaire, il n'est qu'un simple étudiant. Comment aurait-il pu faire accepter sa caution?

— Il n'a pas servi de caution à mon frère, mais au général que mon frère avait recommandé, et qui, condamné pour sa mauvaise conduite, l'avait en-

traîné dans sa ruine. Quand, sous prétexte que vous ne connaissiez pas la volonté de votre père, vous refusiez si obstinément d'épouser Kouo-Khi-Tsou, celui-ci, dans son désespoir, eut recours à son père Kouo-Loung-Toung, qui écrivit à mon frère pour lui demander son consentement. Furieux d'un refus auquel il était loin de s'attendre, et brûlant de se venger, il profita des désastres survenus à la frontière pour adresser à l'empereur un mémoire, dans lequel il attribuait le malheur de nos armes à l'incapacité du général recommandé par mon frère. Il demandait, en conséquence, qu'on les fît mourir tous deux. L'empereur y consentit. Le jour même où par l'ordre du tribunal des Trois, le général, déjà garroté, allait être conduit au supplice, Tie-Tchoung-Yu arriva dans la capitale. Frappé de l'air intrépide de Heou-Hiao, il courut au tribunal des Trois, et offrit de lui servir de caution. Les Trois n'osant rien prendre sur eux, demandèrent de nouveaux ordres à l'empereur, qui accepta la caution offerte. Heou-Hiao fut envoyé de nouveau à la frontière où il se conduisit en héros. Dès son arrivée, il se porta à la rencontre de l'ennemi, et après une suite de victoires signalées, parvint à le chasser de l'empire. L'empereur, dans l'excès de sa joie, se souvint qu'il avait été proposé par votre père : le rappel de Chouï-Kiu-I fut aussitôt ordonné. On lui

rendit sa charge, et bientôt il fut élevé à la présidence du tribunal militaire. Maintenant à qui faire remonter la source de tant d'heureux événements, si ce n'est à la généreuse intervention de Tie-Tchoung-Yu ?

— De qui tenez-vous ces détails, dit Ping-Sin ? Je crains qu'ils ne soient pas véridiques.

— Comment pourraient-ils ne pas l'être ? c'est le journal de l'empire qui les donne !

— Dans ce cas, dit Ping-Sin en riant, le libertin qui a eu l'audace extrême de se présenter d'une manière aussi inconvenante devant le tribunal des Trois, mérite bien, mon oncle, que vous l'accusiez de trahison.

— Chouï-Joun vit bien que sa nièce voulait se moquer de lui ; mais il jugea à propos de ne pas s'en fâcher, et il répondit en riant :

— Ne parlons plus de cela. Dans cette circonstance je me suis laissé entraîner par quelques jeunes fous, mais je ne m'y laisserai plus prendre.

A ces mots il sortit pour cacher son embarras.

— Quel étonnant concours de circonstances nous rapprochent, Tie-Tchoung-Yu et moi ? se dit alors Ping-Sin, s'abandonnant à ses réflexions : il me rencontra par hasard, et je lui dois ma délivrance, ce qui déjà est assez extraordinaire. Mais que mon père exilé, qu'il ne connaît pas, dont il n'a jamais

entendu parler, lui doive aussi son salut, n'est-ce pas bien plus étonnant encore? N'est-il pas à regretter que tout ce qui s'est passé nous interdise jusqu'à l'espoir d'un mariage entre nous. Le Ciel, sans doute, a ses desseins, et quoiqu'il ne nous soit pas donné de les pénétrer, nos douleurs n'en existent pas moins. — C'est dans ces tristes pensées que se passaient ses jours et ses nuits.

Naturellement inébranlable dans la bonne voie,
Son cœur est ouvert aux affections douces.
Tempérer l'ardeur de la passion par la rigidité des principes
Est le triomphe et la perfection de la vertu.

Peu de temps après on vint annoncer à Ping-Sin l'arrivée du président. Instruits des faveurs qui lui avaient été accordées par l'empereur, le préfet et toutes les autorités allèrent l'attendre à la porte de la ville, pendant que Choui-Joun, à cheval, s'était mêlé à une foule nombreuse et bruyante qui s'était portée à sa rencontre, à une certaine distance de Li-Tching.

Choui-Kiu-I n'arriva chez lui que vers le milieu du jour : Ping-Sin l'attendait avec impatience. La joie du père et de la fille, en se revoyant, ne pouvait être comparée qu'à la douleur que leur avait fait

éprouver une séparation aussi longue et aussi cruelle.

Mais si l'on veut connaître ce qui se passa entre Choui-Kiu-I et Ping-Sin, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE XV.

TIE-TCHOUNG-YU ET CHOUÏ-PING-SIN SE RENDENT AUX INSTANCES DE LEURS PARENTS.

Voyez ce jeune homme et cette jeune fille. Admirables de beauté et de vertu, le ciel les a comblés de ses dons; un attachement profond les unit, ils sont évidemment faits l'un pour l'autre!

Mais leurs cœurs fermement vertueux dédaignent les voies ordinaires. Et, repoussant une union contraire à la pure doctrine, ils conviennent d'une union digne d'eux.

En retrouvant dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, sa fille qu'il avait laissée enfant, Chouï-Kiu-I éprouva une satisfaction difficile à décrire.

— Votre père, lui dit-il, a été bien malheureux en songeant aux maux et aux dangers auxquels son exil vous laissait exposée. Il a été peu sensible aux récompenses et aux honneurs dont sa majesté vient de le combler; mais en vous retrouvant grandie, belle et tranquille, son cœur se remplit d'une douce joie, et ce qui ajoute encore à sa satisfaction, c'est d'avoir fait choix d'un mari digne de vous.

En entendant son père s'exprimer ainsi, les paroles de son oncle se présentèrent à l'esprit de Ping-Sin, et elle soupçonna qu'il s'agissait de Tie-Tchoung-Yu.

— Mon père, dit-elle, vous êtes d'un âge avancé, ma mère n'est plus depuis long-temps et je n'ai pas de frère. Seule je vous suis restée, et mon seul regret est de ne pouvoir continuer votre nom. Mais rien ne s'oppose à ce que votre fille vous donne toujours ses soins. Pourquoi donc l'affliger en parlant de lui donner un mari? Quels que soient ses défauts, elle ne peut supporter l'idée de s'éloigner de vous.

— Ne parlez pas ainsi, dit Choui-Kiu-I en souriant; je connais votre piété filiale. Pour soigner son père, il ne convient pas qu'une jeune fille renonce au mariage. Je n'aurais pas choisi un homme ordinaire sans vous consulter : quant à celui qui vous est destiné, je ne vous parle ni de sa jeunesse, ni de sa beauté, ni de ses talents, ni de ses perfections. Je mets de côté sa générosité, son courage, son amour de la vertu ; mais sa sagacité sans égale à démêler le vrai mérite, son audace à braver le danger, son éloquence quand il s'agit de défendre un ami, m'ont pénétré pour lui d'admiration et d'attachement. Voilà ce qui m'a déterminé et m'a fait penser que vous consentiriez sans peine à l'épouser.

Ping-Sin ne douta plus alors de qui son père voulait parler.

— Mon père, dit-elle, je n'ai pas d'objection à faire contre la personne ; mais les rites s'opposent à ce mariage.

Choui-Kiu-I avait irrévocablement conclu le mariage avec Tie-Yng. La résistance de Tchoung-Yu, ses discours embarrassés dont, suivant le jeune homme, il devait avoir l'explication à son retour chez lui, étaient sortis de sa mémoire. Tout cela lui revint à l'esprit en entendant la réponse de sa fille, et il devint impatient de connaître la vérité.

-- Mon enfant, lui dit-il vivement, savez-vous de qui je veux parler ? Savez-vous qu'il s'agit de Tie-Tchoung-Yu, le fils aîné de Tie-Yng, l'inspecteur général ?

— C'eût été un autre, que votre fille aurait refusé de même ; mais si c'est Tie-Tchoung-Yu, ce mariage est absolument impossible et mon refus inutile, car si je pouvais y consentir, ce serait lui qui refuserait : il existe un empêchement fondé sur les rites. Sans doute la rupture de ce mariage rendra vaine toute votre sollicitude pour mon bonheur, mais elle épargnera à votre fille une action dont elle aurait à se repentir toute la vie.

— Si, pour obtenir votre cœur, dit le président alarmé, ce Tie-Tchoung-Yu n'est jamais venu la

nuit jouer du kin sous vos fenêtres, si vous ne l'avez pas suivi à travers l'abondante rosée du matin, quel empêchement peut-il y avoir à ce mariage?

— Le voici, mon père, dit Ping-Sin.

Alors elle lui raconta les poursuites de Kouo-Khi-Tsou, et la contrainte que son oncle avait voulu exercer sur elle; la ruse à l'aide de laquelle on l'avait entraînée au tribunal du sous-préfet; sa rencontre fortuite avec Tie-Tchoung-Yu, et sa délivrance; le danger que le jeune homme avait couru à cause d'elle; la douleur qu'elle en avait éprouvée, et enfin de quelle manière elle l'avait fait transporter secrètement dans sa maison, et l'avait soigné pendant sa maladie.

— Votre fille, poursuivit-elle, n'ignore pas la réserve qui doit exister entre les personnes de sexe différent, quand elles ne sont unies par aucun lien de parenté. Notre excuse est dans les circonstances. Les services que nous nous sommes rendus prennent leur source dans un sentiment généreux et noble, et nous ont inspiré une mutuelle reconnaissance. Mais, après ce qui s'est passé, il ne peut être question de mariage entre nous : ne le pensez-vous pas comme moi?

Ce récit redoubla la satisfaction de Choui-Kiu-I.

— A quels dangers vous avez été exposée ! s'écria-t-il; mais je suis étonné que Tie-Tchoung-Yu m'ait

parlé d'une manière si ambiguë. Mon enfant, la prudence et l'habileté avec laquelle vous avez su déjouer les projets de vos ennemis annoncent une femme peu commune, et vous n'en êtes que plus digne d'être aimée. Tie-Tchoung-Yu, de son côté, n'écoutant que la justice et vous défendant avec tant de courage, a montré un mérite aussi rare, et mon admiration pour lui s'en augmente. Tout bien examiné, vous exceptée, où Tie-Tchoung-Yu trouvera-t-il une femme digne de lui? et, si vous le refusiez, où trouveriez-vous un mari digne de vous? Évidemment le ciel vous a créés l'un pour l'autre. Quant aux épreuves que vous avez subies, elles ont toutes tourné à votre gloire, et, loin d'être un obstacle à votre union, elles jeteront sur elle le plus grand éclat. Bannissez vos scrupules, mon enfant, et rapportez-vous-en à moi.

Ce que la fille redoute
Le père l'appelle de tous ses vœux;
L'un craint tandis que l'autre espère,
Et cependant l'objet de leur affection est le même.

Laissons un moment le père et la fille pour revenir à Kouo-Khi-Tsou.

Lorsque Tching-Ki, à son retour, lui apprit le refus de Choui-Kiu-I, le jeune homme fut saisi d'une douleur amère; quand, plus tard, son pèr

demanda à l'empereur la mort de son ennemi, sa douleur se changea en joie; en apprenant que, grâce à l'intervention de Tchoung-Yu, Heou-Hiao s'était signalé par de grands exploits, et que Choui-Kiu-I avait été élevé à la présidence du tribunal militaire, il éprouva une grande colère; mais, lorsqu'enfin il apprit que le président et Tie-Yng avaient conclu le mariage de Ping-Sin et de Tchoung-Yu, il s'abandonna au plus violent désespoir, et alla demander à Tching-Ki un remède à ses maux.

— Après avoir épuisé toutes les ressources de mon esprit pour obtenir Choui-Ping-Sin, lui dit-il, cette petite brute de Tie-Tchoung-Yu arrive pour déjouer tous mes plans! Quand, en dernier lieu, nous l'attirons chez moi pour le faire rouer de coups, c'est sur nous que retombe tout le mal; nous portons une accusation contre lui, il se trouve qu'il nous a prévenus, et les choses tournent à notre honte. Cela pouvait passer encore; j'aurais même pu renoncer à Choui-Ping-Sin. Mais que maintenant, grâce à moi, tranquillement, sans se donner la moindre peine, sans éprouver le moindre obstacle, son union avec cette jeune fille s'accomplisse, c'est ce qu'il me serait impossible de supporter. Dussé-je en mourir, je m'y opposerai de tout mon pouvoir. Je vous en conjure, mon ami, aidez-moi à trouver quelque moyen d'arriver à ce but.

— Naguère, dit Tching-Ki, quand Ping-Sin était seule dans sa maison, tous nos efforts ont été inutiles; maintenant que Choui-Kiu-I a été élevé aux fonctions de président du tribunal militaire, et qu'il est près d'elle, il sera bien plus difficile de réussir.

— Que m'importe son élévation! s'écria Kouo-Khi-Tsou.

— Que cela vous importe ou non, si vous voulez agir contre lui, il vous faudra nécessairement faire de plus grands efforts.

— Je les ferai.

— A la bonne heure; mais on ne peut pas agir ouvertement. Il faut trouver quelque moyen secret de rompre ce mariage.

— C'est là mon seul désir! Comment y parvenir?

— Je pense, dit Tching-Ki, que Choui-Kiu-I occupant une des charges les plus éminentes de l'état, l'honneur de sa maison doit être d'une haute importance pour lui. Répandons, sur le séjour de Tie-Tchoung-Yu dans sa maison, et à propos des soins qui lui ont été donnés par sa fille, quelque histoire scandaleuse; faisons ensorte qu'elle arrive jusqu'à lui; peut-être la crainte du déshonneur lui fera-t-elle rompre le mariage. S'il persiste dans sa résolution, priez quelque censeur de vos amis de

présenter, à ce sujet, un mémoire à l'empereur : la rupture du mariage en sera la suite nécessaire.

— Le moyen est admirable, s'écria Kouo-Khi-Tsou charmé. J'irai dès demain voir les deux magistrats. Ils seront les premiers à qui je conterai mon histoire.

— Non, dit Tching-Ki, tous deux connaissent trop bien l'affaire. Non seulement ils ne vous croiraient pas; mais encore ils pourraient faire connaître la vérité aux autres. On m'a dit qu'ils étaient tous deux sur le point de nous quitter. Le préfet est malade et le sous-préfet va se marier; ils ne tarderont pas à partir. Attendez l'arrivée de leurs successeurs; ils ne seront probablement pas instruits des détails de cette affaire, et il vous sera facile de présenter la conduite de ces jeunes gens sous le jour le plus défavorable. Les nouveaux magistrats ajouteront foi à vos paroles, et ce résultat obtenu, ils seront là pour appuyer l'accusation du censeur.

— Mon ami, s'écria Kouo-Khi-Tsou transporté de joie, quel génie fertile en inventions ! on dirait que le fameux Ko est revenu à la vie.

— Je ne veux pas vous tromper, et si vous ne dédaignez pas mes avis, j'ai quelque chose de mieux encore à vous proposer.

— Vous voulez vous moquer de moi ; je ne crois pas qu'on puisse rien imaginer de mieux.

— Cela se peut pourtant, reprit Tching-Ki. Pendant mon séjour dans la capitale, je remarquai que votre père et Ta-Kouay se voyaient souvent en secret ; j'appris en même temps que Tie-Tchoung-Yu avait arraché du palais de Ta-Kouay, une femme que celui-ci y tenait renfermée ; que l'empereur en ayant été informé, avait condamné ce seigneur à rester trois ans prisonnier dans son propre palais, et que Ta-Kouay en avait conçu une haine mortelle contre Tie-Tchoung-Yu. J'appris encore qu'il n'avait pas de fils, et que sa femme était morte depuis peu. Ecrivez à votre père ; priez-le de vanter à Ta-Kouay la beauté de Ping-Sin ; qu'il lui apprenne que le mariage des deux jeunes gens est arrêté, et qu'il l'engage, avant qu'il soit conclu, à user de tout son pouvoir et de toute son influence afin d'obtenir cette jeune fille, d'abord, pour posséder une aussi admirable personne, ensuite pour satisfaire sa haine contre Tie-Tchoung-Yu. Ta-Kouay adoptera certainement cette idée avec joie, et dans ce cas il ne nous restera plus rien à faire. Ce moyen ne vous paraît-il pas bon ?

Kouo-Khi-Tsou trépignait de joie.

— Mais, poursuivit Tching-Ki, j'ai encore une idée qui mettra le comble à votre satisfaction.

— Veuillez me la faire connaître, dit Kouo-Khi-Tsou.

— Étant dans la capitale, j'ai appris qu'il exis-

tait une liaison intime entre l'eunuque Kieou et votre père; j'ai su de plus que ce Kieou avait une nièce, d'une laideur et d'une ignorance extrêmes, et qu'elle n'était pas encore mariée. Pourquoi n'écririez-vous pas à votre père de parler de Tie-Tchoung-Yu à l'eunuque pour sa nièce? Ce serait un moyen de vous venger de votre ennemi.

Kouo-Khi-Tsou fit éclater les transports de la joie la plus bruyante.

— Ce projet est certainement le meilleur, s'écria-t-il, il doit passer avant tout autre; il ne sera pas difficile de déterminer mon père à écrire, et j'espère, mon ami, que vous voudrez bien encore faire ce voyage pour moi.

Tching-Ki lui répondit qu'il n'avait rien à lui refuser.

Le sage réussit rarement à exécuter les vertueux projets qu'il médite;

Le méchant a mille moyens d'arriver à son but.

Le siècle ne connaît aucun frein.

Tant que les choses se passeront ainsi, que faire?

Revenons à Tie-Tchoung-Yu.

Il poursuivait à Si-Chan le cours de ses études en attendant l'époque des examens d'automne. Il se présenta au concours et obtint facilement le grade de *kiu-jin*. Aux examens du printemps suivant, il

parvint, de la manière la plus brillante, au grade de *tsin-ssé;* dans l'examen qui eût lieu en présence de l'empereur, son nom fut porté le premier sur la liste du concours, et il fut nommé *chou-ki-ssé;* enfin, pour avoir refusé le grade de *taï-tchao* qui lui avait été offert à l'occasion des victoires de Heou-Hiao, il fut élevé d'un degré et fait *pian-sieou.* Tchoung-Yu se trouva alors au faîte de la gloire et des honneurs : il avait vingt-deux ans ; son père le pressa de conclure son mariage. Au seul nom de Ping-Sin il se mit à soupirer et répondit par un refus ; mais son esprit n'était nullement porté à chercher à la remplacer par une autre.

Ce fut justement à cette époque qu'expira l'année de congé accordée à Chouï-Kiu-I. Un messager lui fut envoyé pour le presser de revenir à la cour. Tie-Yng en fut informé et en profita pour écrire au président et pour l'engager à amener avec lui sa fille afin de conclure le mariage. Chouï-Kiu-I avait eu la même idée ; il en parla à Ping-Sin.

— La faveur de sa majesté me rappelle à la cour, lui dit-il, et je ne sais maintenant quand il me sera permis de revoir ma famille. Vous êtes arrivée à l'âge de porter les ki et il serait peu convenable de vous laisser seule ici : il vaut mieux que vous me suiviez à la cour et que vous rompiez la triste solitude de ma maison.

— Votre fille y avait déjà pensé, répondit Ping-Sin. Si elle restait toujours ainsi dans votre maison, de quelle utilité serait-elle pour vous ? Son désir le plus ardent est de vous suivre ; mais il est une chose de laquelle elle tient à vous prévenir.

— De quoi s'agit-il ? Quoi que ce soit, parlez.

— C'est que, si, à notre arrivée dans la capitale, il est encore question de son mariage avec Tie-Tchoung-Yu, votre fille restera libre de le refuser.

— Mon enfant, de quoi vous inquiétez-vous aujourd'hui ? répondit Choui-Kiu-I en riant. Quand nous serons dans la capitale nous verrons ce que nous aurons à faire, et nous agirons suivant les circonstances. Mais à qui laisserons-nous la direction de notre maison pendant notre absence ?

— Mon oncle, dit Ping-Sin, en aura la direction suprême, et Choui-Young et sa femme resteront chargés des détails.

Choui-Kiu-I approuva cet arrangement, et ayant confié sa maison à son frère, à Choui-Young et à sa femme, il prit avec Ping-Sin le chemin de la capitale.

Le désir que le père renferme dans son sein,
La fille l'a déjà pénétré.
Ainsi, avant que le printemps arrive, son influence se fait sentir,
Et le bouton s'élance au-devant du soleil du midi.

Il y avait environ un mois qu'ils étaient arrivés dans la capitale. Choui-Kiu-I était établi dans sa maison, et s'étant présenté à l'audience de l'empereur, tous ses collègues vinrent lui rendre visite. L'inspecteur général Tie-Yng fit comme les autres, et ordonna à son fils d'y aller à son tour.

Tchoung-Yu, par respect pour Choui-Kiu-I, qu'il connaissait déjà, et à cause des liens du sang qui l'unissaient à Ping-Sin, s'empressa d'obéir à cet ordre ; mais dans cette visite il eut soin de ne jamais prendre le titre de gendre et de ne se désigner que par la dénomination employée dans les visites entre amis. Le voyant déjà membre du collége des Han-Lin, et si favorisé sous le rapport de l'esprit, de la beauté et de l'élégance des manières, le président était transporté de joie.

— Ce docteur Tie et ma fille, se disait-il intérieurement, beaux tous deux et distingués par leur esprit, formeront le couple le mieux assorti. Mais se peut-il que son père ne l'ait pas informé de ce qui avait été réglé entre nous? D'où vient que dans le billet de visite qu'il m'a envoyé, il ne prend pas le titre de gendre. J'entrevois ses desseins qui me paraissent, en tout, conformes à ceux de ma fille. Quand le moment de conclure le mariage sera venu, je commence à craindre que nous ne rencontrions une sérieuse résistance..... Cependant la chose est

arrêtée entre Tie-Yng et moi : pourraient-ils ne pas obéir ?.... ils obéiront avec joie, j'en suis certain, et nous pouvons être sans inquiétude.

Quelques jours après, son secrétaire intime vint le trouver.

— Un de mes parents, au service de Ta-Kouay, lui dit-il d'un air de mystère, me fait savoir que son maître vient de perdre sa femme et qu'elle ne lui a pas laissé de fils. Quelqu'un lui a écrit pour lui vanter l'admirable beauté et les rares talents de la fille de votre excellence, et lui a conseillé de s'adresser à l'empereur pour l'obtenir en mariage. Craignant cependant qu'on ne lui eût pas dit la vérité, Ta-Kouay a chargé mon parent de prendre des informations, et celui-ci, sachant que j'étais le secrétaire de votre excellence, est venu secrètement me questionner à ce sujet.

— Et que lui avez-vous répondu, demanda Choui-Kiu-I.

— La fille de son excellence, ai-je répondu, est depuis long-temps fiancée au seigneur Tie, le nouvel académicien. — Alors il m'a demandé si le mariage était célébré, et je lui ai dit qu'il ne l'était pas encore. Il s'est retiré, et tout dévoué à votre excellence, j'ai cru devoir vous instruire aussitôt de ce qui se passait.

— C'est bien, dit le président ; s'il revient pour

vous faire de nouvelles questions, dites-lui que le mariage ne tardera pas à être célébré.

Le secrétaire le promit et se retira.

— Ce Ta-Kouay ,se dit Chouï-Kiu-I quand il fut seul, est un homme adonné au vin et aux femmes. Déjà condamné à trois ans de prison pour avoir enlevé une jeune fille, il ne semble nullement disposé au repentir et à changer de conduite. Que veut-il? s'il s'adresse à l'empereur, j'ai déjà reçu les présents et je n'ai rien à craindre de lui. Cependant il peut en résulter une discussion, et par suite, de l'inimitié entre nous. Il vaut mieux faire part à Tie-Yng des projets de cet homme, et pour mettre fin à toute altercation, célébrer promptement le mariage.... Tie-Yng sera facile à persuader; mais je crains une grande résistance de la part de ma fille.

Il se rendit dans la chambre de Ping-Sin.

— Mon enfant, lui dit-il, votre père ne voudrait pas employer la violence pour vous faire épouser Tie-Tchoung-Yu ; cependant il importe que ce mariage soit célébré promptement, pour n'avoir pas la douleur de ne le conclure jamais.

— Et quand il n'aurait jamais lieu, quel mal pourrait-il en résulter, dit Ping-Sin.

Le président lui raconta ce qu'il venait d'apprendre de son secrétaire.

— Si vous n'êtes pas promptement unie au docteur Tie, si, sous des prétextes frivoles, vous vous refusez à ce mariage, demain Ta-Kouay en sera informé. Il est intimement lié avec les grands officiers de l'intérieur du palais, et s'ils s'intéressent à la réussite de ses projets, peut-être nous sera-t-il difficile de résister. N'y mettez donc pas d'obstination.

— Je n'y mets pas d'obstination; mais les rites le veulent ainsi. Votre secrétaire vous a dit que quelqu'un avait écrit à Ta-Kouay. Savez-vous qui a écrit cette lettre, et conseillé à Ta-Kouay de s'adresser à l'empereur pour en obtenir la permission de m'épouser?

— Comment le saurais-je?

— Votre fille le sait, dit Ping-Sin.

— Qui est-ce donc?

— C'est le ministre Kouo-Loung-Toung.

— D'où le savez-vous?

— Il y a long-temps que votre fille a entendu dire que ce Ta-Kouay est un homme voué à l'intempérance et à la débauche, un misérable enfin. Elle sait aussi que le ministre Kouo a favorisé les coupables projets de son fils. Ces deux hommes se ressemblent, et les méchants s'unissent nécessairement avec les méchants. Le ministre vous a demandé votre fille pour son fils, et vous l'avez refusé;

premier motif de haine : ensuite il avait demandé votre mort ; sa majesté, au contraire, vous a rappelé de l'exil et vous a comblé d'honneurs : aujourd'hui, enfin, il apprend que vous donnez votre fille à Tie-Tchoung-Yu, et sa fureur s'en augmente encore. C'est par tous ces motifs de haine qu'il excite Ta-Kouay à nous susciter des embarras. Si ce n'est lui, qui serait-ce donc ?

— Vos suppositions sont parfaitement justes, dit Choui-Kiu-I ; mais sa méchanceté même est un motif de plus de nous prémunir contre lui.

— Ta-Kouay fera un acte de prudence en laissant votre fille tranquille, dit Ping-Sin ; mais si, cédant aux conseils qu'on lui donne, il s'adresse vraiment à l'empereur pour l'obtenir, elle sait ce qu'elle doit faire. Quant à vous, mon père, vous n'avez qu'à présenter un mémoire dans lequel vous exposerez sa conduite passée qui, malheureusement pour lui, n'est pas à sa gloire.

— Mon enfant, quoi que vous puissiez dire, il est mieux de prévenir les haines que d'avoir à les combattre. Terminons promptement ce mariage, nous déjouerons ainsi les mauvais desseins de Ta-Kouay : cela vaudra mieux que de le punir en dévoilant ses vices.

Ils étaient encore à discuter ensemble quand on

vint annoncer à Choui-Kiu-I que Tie-Yng désirait l'entretenir un moment d'une affaire importante. Le président désirait cette conversation autant que Tie-Yng. Il monta à cheval et se rendit chez lui sans suite. Tie-Yng vint au-devant de Choui-Kiu-I; il le fit entrer dans son cabinet particulier, congédia tous les domestiques, et le prenant par la main, il lui dit à voix basse :

— Ce matin, comme je sortais du palais par la porte de l'orient, j'ai fait la rencontre de l'eunuque Kieou. Il m'a arrêté, et m'a dit qu'il avait une nièce qu'il voudrait marier avec mon fils. Je lui ai répondu sans détour que mon fils était déjà engagé. Il m'a demandé avec qui ; et, comme je craignais ses voies détournées, je n'ai pu me dispenser de lui dire que c'était avec votre aimable fille. — Mais le mariage n'est pas conclu, m'a-t-il dit alors, on en est encore aux présents : vous ne pouvez me refuser. J'enverrai quelqu'un pour négocier ce mariage. — Quand je songe au caractère de l'eunuque et à l'insolence ordinaire de ses pareils, je crains qu'il ne fasse un mauvais usage de l'influence dont il jouit dans l'intérieur du palais. Entamer avec lui une querelle de mots, c'eût été perdre son temps. Puisque tout est arrêté entre vous et moi, concluons promptement ce mariage et prévenons ainsi les complots des méchants.

— Vous voilà donc aussi dans l'embarras, s'écria Choui-Kiu-I ; je me trouve dans une position semblable à la vôtre. — Et il lui raconta en détail ce que son secrétaire lui avait dit du projet de Ta-Kouay.

— Puisque nous sommes tous deux dans la même situation, dit Tie-Yng, hâtons-nous de célébrer ce mariage. Après cela, non-seulement nous n'aurons plus à redouter la funeste influence de ces hommes pervers, mais, lors même qu'ils obtiendraient un ordre de l'empereur, il ne leur serait d'aucun usage.

— Conclure promptement le mariage est certainement ce qu'il y a de plus convenable ; mais ma fille persiste dans son refus. Ce qui se passa lors de son enlèvement par Kouo-Khi-Tsou, les bruits fâcheux qui coururent sur son compte à l'occasion des soins qu'elle donna à votre fils pendant sa maladie, ont fait naître en elle des scrupules. Je crains qu'elle ne refuse de quitter ma maison.

— Ces scrupules honorent votre aimable fille, dit Tie-Yng ; mon fils aussi élève constamment des difficultés. A quel parti nous arrêterons-nous donc ?

— Je pense que, beaux tous deux et doués de qualités peu communes, il est impossible qu'ils n'aient pas d'amour l'un pour l'autre, et ne désirent pas d'être

unis. S'ils résistent, c'est de peur que la calomnie ne s'attache à leur conduite passée, et, s'ils veulent ne pas donner prise à la calomnie, c'est pour ne pas porter atteinte à la morale : leurs scrupules prouvent leur vertu. Ils méritent notre admiration et celle de tout l'empire. Si nos ennemis nous laissaient tranquilles, avec le temps nous les amènerions insensiblement à ce mariage : c'est une chose certaine. Mais la fâcheuse affaire de Ta-Kouay et de l'eunuque Kieou vient traverser nos plans et rendre tout retard impossible. Réunissons nos efforts pour persuader à nos enfants qu'ils doivent céder et conclure cette belle union : c'est le seul moyen de prévenir des discussions fâcheuses. Ils opposeront sans doute une vive résistance, mais ils finiront par se rendre.

— Ce que dit votre seigneurie est parfaitement juste, dit Tie-Yng : il n'y a pas d'autre parti à prendre.

Les choses étant ainsi réglées, le président retourna chez lui.

On voit rarement deux fleurs sur la même tige : des nuages obscurcissent souvent l'éclat de la lune.

Des obstacles sans nombre entravent péniblement leur marche ;

Leurs cœurs doivent être à l'abri de tout reproche

Avant de se décider à conclure une union si belle.

Après avoir accompagné Choui-Kiu-I jusqu'à la la porte, Tie-Yng envoya chercher son fils.

— Une proposition de l'eunuque Kieou, *lui dit-il*, m'avait fait sentir la nécessité de conclure promptement votre mariage, et j'avais prié Choui-Kiu-I de passer chez moi pour délibérer ensemble à ce sujet; de son côté, il avait à me consulter. La femme de Ta-Kouay est morte, et on est venu avertir le président que ce seigneur avait le désir d'épouser Choui-Ping-Sin. Plein d'inquiétude, Choui-Kiu-I est venu aussitôt chez moi, et nous sommes demeurés tous deux d'accord que votre mariage doit être conclu sans retard. Il est impossible, en effet, de le différer plus long-temps : j'espère, mon fils, que vous penserez comme nous, et que, par une plus longue résistance, vous ne voudrez pas briser mon cœur.

— Je ne résisterai jamais aux ordres de mon père, répondit Tchoung-Yu. Les sages de l'antiquité, dans toutes les circonstances de la vie ont su rester dans les limites de la vertu : pourquoi votre fils ne ferait-il pas comme eux? Pourquoi une misérable piqûre d'abeille viendrait-elle troubler la pureté de mon cœur? Quant à l'eunuque Kieou, c'est le ministre Kouo qui le fait agir. Comment pourrait-il être à craindre pour moi?

— Peut-être êtes-vous assez fort pour avoir le

dessus ; mais il faut prendre en considération la faiblesse de Ping-Sin.

— Puisque tel est votre désir, reprit Tchoung-Yu, dites à Choui-Kiu-I de publier partout que le mariage est conclu, afin d'empêcher nos ennemis de donner suite à leurs projets; mais à l'intérieur, pour ne pas donner prise à la calomnie, nous vivrons absolument séparés.

— Pour faire croire à la réalité du mariage, se dit Tie-Yng intérieurement, il faudra que les cérémonies publiques soient accomplies : quant à leurs arrangements intérieurs, ils ne nous regardent pas. Votre proposition, dit-il à son fils, concilie toutes les exigences, et je l'approuve.

Il choisit aussitôt un jour favorable pour le mariage. Le lendemain, il reçut de Choui-Kiu-I le billet suivant :

« En rentrant chez moi, j'ai fait part à ma fille de ce qui avait été décidé entre nous. Sa soumission me paraissait certaine; mais toujours ferme dans son opinion, son seul désir est d'éviter le scandale, sans s'inquiéter de ce qui peut arriver. Après des instances réitérées, et vu la gravité des circonstances, elle consent à laisser faire les cérémonies extérieures du mariage; mais de peur de porter atteinte à la morale, elle refuse obstinément de vider la coupe d'alliance. Pensant qu'après les cérémonies exté-

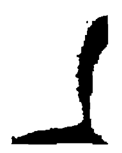
rieures, le reste suivra naturellement, et persuadé qu'à la fin nos vœux seront satisfaits, j'ai cru devoir céder à son désir. Je ne sais si vous approuverez ma conduite, et je vous prie de me donner vos sages instructions. Ma carte accompagne ceci. »

Tie-Yng lut ce billet avec une secrète joie. — Le ciel, pensa-t-il, les a vraiment créés l'un pour l'autre : avec une fille si pure, le bonheur entrera dans ma maison. Sa conduite jette un grand éclat sur la cause de la vertu. Mais si, après avoir amené ici la jeune épouse, elle refuse de vider la coupe d'alliance, on pourra faire des observations fâcheuses. Il vaut mieux que mon fils l'épouse chez elle, et, dans l'appartement intérieur, que cette cérémonie ait lieu ou non, personne n'en saura rien.

Aussitôt il fit part de son idée au président. Celui-ci fut enchanté d'un arrangement qui permettait à sa fille de ne pas quitter sa maison. Les deux pères choisirent ensemble un jour heureux, et pour donner à cet événement la plus grande publicité, presque tous les grands officiers du palais furent invités au repas de noces. Dès le point du jour choisi pour le mariage, l'air retentit du son des instruments de musique et du bruit des tambours : tout fut en mouvement. Quand vint le soir, Tie-Yng, revêtu de ses insignes de président de la cham-

bre des inspecteurs généraux, et Tie-Tchoung-Yu, revêtu du costume de membre du collége des Han-Lin, montèrent dans une chaise de cérémonie et se firent porter à l'hôtel de Choui. Le président se trouva à la porte pour les recevoir, et les fit entrer dans la salle de réception où étaient réunis tous les invités, parents ou amis, et les leur présenta. Après les révérences prescrites, Tie-Yng fut invité à prendre sa place à table, et l'on offrit à Tchoung-Yu de le conduire dans l'appartement intérieur auprès de Chouï-Ping-Sin, pour la conclusion du mariage. Le jeune homme se laissa conduire. La nuit était déjà venue. Au devant de la porte était suspendu un store en bambou à travers lequel étincelaient des lanternes qui répandaient un éclat pareil à celui du jour. Dans les deux chambres latérales étaient cachés des musiciens qui, à un signal convenu, devaient faire entendre une douce musique. Dans la chambre nuptiale, deux tables étaient dressées vis-à-vis l'une de l'autre, l'une à l'orient, l'autre à l'occident. A droite et à gauche étaient étendus deux riches tapis rouges.

Ping-Sin était debout, à droite de la chambre, au milieu de ses femmes qui se pressaient autour d'elle. A l'approche de Tchoung-Yu, deux d'entr'elles s'empressèrent de soulever le store et invitèrent l'époux à entrer.



A sa vue, Ping-Sin n'éprouva ni la honte ni l'embarras ordinaires à une jeune fille ; elle s'avança vers lui d'un air joyeux et le reçut avec une politesse affectueuse.

— Les services éminents que vous m'avez rendus sont profondément gravés dans mon cœur, lui dit-elle, et je ne pourrai jamais vous en témoigner toute ma reconnaissance. Le ciel semble vouloir compatir à nos maux, et nos pères, sans s'en douter, ont favorisé nos désirs. C'est un vrai bonheur pour moi de pouvoir aujourd'hui vous exprimer ma reconnaissance, et vous prier d'agréer mes très-humbles respects.

Quand il avait vu pour la première fois Ping-Sin au tribunal du sous-préfet, Tchoung-Yu avait été ébloui de son admirable beauté, malgré la simplicité des habits dont elle était revêtue. En la retrouvant dans ce moment étincelante d'or et de diamants, et parée comme une divinité, il lui fut impossible de maîtriser ses transports.

— Votre serviteur, lui répondit-il, n'a jamais osé, madame, exprimer publiquement ni sa reconnaissance de vos bontés passées ni l'admiration que lui inspirent vos vertus : il aurait craint d'en ternir le doux éclat. Ce n'est qu'en rêve ou dans le secret de ses pensées qu'il vous offrait l'hommage de sa profonde reconnaissance. Il est heureux aujourd'hui

d'approcher de votre céleste personne, et de pouvoir vous rendre tous les respects qui vous sont dus.

Après avoir ainsi parlé, ils se placèrent tous deux sur les tapis rouges, et se firent les quatres révérences prescrites par les rites. Dans le même temps les femmes donnaient aux musiciens placés dans les chambres latérales, le signal de commencer. Cette cérémonie terminée, la musique cessa, chacun alla s'asseoir à la table qui lui avait été destinée, et les femmes servirent le thé. Comme c'était un repas nuptial, on ne fit pas la distinction entre l'hôte qui reçoit et celui qui est reçu; aucun des deux ne s'occupa de faire les honneurs: le vin fut ensuite apporté, et quand ils eurent bu chacun trois tasses, Tchoung-Yu prit la parole.

— Votre serviteur vous a déjà, depuis long-temps, parlé de la reconnaissance que lui inspire le service que vous lui avez rendu en lui sauvant la vie; il ne vous en importunera pas davantage. Mais, madame, si pendant qu'il perdait son temps à errer sans but, vos sages avis ne lui avaient indiqué la route qu'il avait à suivre, où en serait-il aujourd'hui? Il ne lui convient de se glorifier du rang auquel il s'est élevé que pour vous en attribuer tout le mérite. C'est à vous qu'il le doit, et le souvenir n'en sortira jamais de son cœur.

— Voyez mieux les choses, répondit Ping-Sin. Quel mérite y a-t-il à cela? L'enfant peut indiquer sa route à celui qui la lui demande ; mais la prendre et la suivre jusqu'au bout, malgré les obstacles dont elle est hérissée, voilà le difficile. Le sage seul en est capable, et vous avez eu ce mérite. Où est celui de votre servante? Le service éminent que vous lui avez rendu au tribunal du sous-préfet n'a été qu'un jeu pour vous; mais l'affaire de Heou-Hiao devant le tribunal des Trois, intéressant jusqu'à l'empereur lui-même, était bien autrement importante, et vous vous y êtes engagé comme dans une affaire ordinaire. Par cet acte d'une générosité et d'une vertu célestes, vous avez étonné le monde, et l'éloquence de vos paroles a su si bien toucher le cœur du prince et des sujets, que vous avez obtenu la grâce du général et lui avez fourni les moyens de se signaler par les plus grands exploits. Par vous encore mon père fut rendu à la vie et aux honneurs. Quels services peuvent égaler des services pareils? En sacrifiant sa vie pour vous, votre servante n'acquitterait pas la dix millième partie de ce qu'elle vous doit. Quel est donc le motif qui lui a fait refuser l'honneur d'être votre femme? ce sont les soupçons semés par la calomnie sur notre conduite passée. Quoique nous ayons tous deux la conscience de la pureté de nos sentiments, le monde a pu en juger

autrement ; et même, dans ce moment, il y a des hommes qui nous portent envie, nous haïssent et nous calomnient. Comment éviter le scandale? Si, pour plaire à nos parents, nous nous étions empressés de contracter cette union, nous serions déjà, vous et moi, exposés à un blâme unanime. Ne vaut-il pas mieux attendre que les nuages flottants sur nos têtes se soient dissipés, et ne conclure cette union que quand le ciel sera devenu serein? Ce n'est qu'ainsi que votre union avec votre humble servante n'imprimera aucune tache à votre gloire. Elle ignore si vous approuvez ses sentiments.

Tie-Tchoung-Yu s'inclina en signe d'assentiment.

— Votre serviteur, dit-il, avait désiré cette union aussi ardemment que la terre altérée désire la pluie, et cette comparaison est encore bien faible. Elle était l'objet constant de mes pensées et de mes plus chères espérances ; elle avait enfin l'approbation de nos parents, et il m'était impossible de ne pas désirer de la voir s'accomplir. Cependant j'ai craint, en cédant aux mouvements de mon cœur, de m'attirer votre haine. Quand votre père et le mien voulaient connaître les motifs de ma résistance, je ne savais que répondre ; maintenant que je sais que votre manière de voir est parfaitement conforme à la mienne, je ne chercherai pas à la

combattre, et si, plus tard, nous voyons un temps plus heureux, peut-être le devrons-nous à la résolution que nous prenons aujourd'hui.

— Ce qui s'est passé aujourd'hui, dit Ping-Sin, s'est fait contre notre volonté; mais nous ne pouvions nous conduire autrement. C'était le seul moyen de déjouer les projets de Ta-Kouay et de l'eunuque.

— Votre serviteur pense que ce qui s'est passé ne vient ni de Ta-Kouay ni de l'eunuque: ils ne sont pas assez habiles pour cela. Ils n'agissent qu'à l'instigation du ministre et de son fils. Le moyen qu'ils ont employé n'a pas réussi; mais leur haine existe toujours, et qui sait ce qu'ils pourront entreprendre.

— On dit, reprit Ping-Sin, que toute affaire qui n'est pas conclue peut manquer, mais qu'on ne peut revenir sur une affaire conclue. Notre mariage est accompli; on ne peut ni l'empêcher ni le rompre. Ils en seront réduits à répandre des bruits mensongers, à donner une interprétation calomnieuse à nos actions, afin de troubler notre tranquillité. Si votre servante a désiré qu'on s'en tînt aux cérémonies extérieures, c'est pour prouver à tout l'empire l'innocence et la pureté de notre conduite passée, et confondre ainsi nos accusateurs.

— Vous parlez admirablement, madame, s'écria

Tchoung-Yu. C'est le seul moyen de prouver notre innocence et de confondre la calomnie, et l'on peut dire avec raison que vos vertus sont égales à vos talents. Lorsque je songe au passé, à notre entrevue sans l'intermédiaire de négociateur, aux soins que vous m'avez donnés pendant ma maladie, au temps que nous avons passé ensemble dans la même maison, seuls, sans témoins, sans que nous ayons, ni vous ni moi, le moindre reproche à nous faire; le ciel, la terre, et nous-mêmes exceptés, qui pourrait témoigner en notre faveur? Si nos ennemis recommencent leurs attaques contre nous, ceux qui nous connaissent refuseront de les croire, et ils prendront notre défense. Mais les autres, où trouveront-ils les preuves de notre vertu? Ainsi notre union peut être indéfiniment ajournée : que ferons-nous alors?

— Que cela ne vous inquiète pas : ce que le ciel commence, le ciel ne le laisse jamais inachevé. Les obstacles qu'il suscite ne sont que des épreuves auxquelles il soumet la vertu pour la faire briller de tout son éclat. Le sage soutient courageusement ces épreuves, le vulgaire succombe : voilà ce qui les distingue. Vous, dont la vertu est haute comme les nuages, dont les sentiments sont purs comme la neige, vous qui ne pliez ni devant le rang, ni devant la richesse, ni devant la puissance, si vous ne les

teniez du ciel, ces qualités brilleraient-elles à ce point en votre personne? Simple jeune fille, votre servante, plus habituée à juger des vertus domestiques, est peu en état de juger d'aussi nobles qualités. Cependant elle ne peut s'empêcher de penser que, s'il ne nous avait pas destinés l'un à l'autre, le ciel, au lieu de nous mettre en présence, nous aurait tenus éloignés comme le soleil et la lune, l'un à l'orient l'autre à l'occident; il nous aurait faits de telle sorte qu'il n'y eût pas le moindre rapport entre nous. Mais le hasard nous montra l'un à l'autre; votre noble cœur eut compassion de mes maux, vous prîtes généreusement ma défense, et, de mon côté, je bravai la calonnie pour vous sauver. Peut-on, d'après cela, méconnaître les secrets desseins du ciel sur nous? Étant seuls dans ma maison, nos sentiments auraient pu se montrer à découvert, mais tout resta renfermé dans nos cœurs; j'aurais désiré vous retenir encore, et je vous laissai partir; notre mariage eût fait mon bonheur, et je n'osai pas vous épouser. Aujourd'hui, nous avons le consentement de nos parents, la proposition a été régulièrement faite par l'entremise d'un négociateur, la chose est publique: il n'y a rien à redire, et nos scrupules nous retiennent encore. Nous sommes unis, et, pour conserver sans tache notre réputation de vertu, nous agissons comme si nous ne l'étions pas. Nous sui-

vons en cela la volonté du Ciel, qui ne peut manquer de nous protéger et de nous unir. S'il devait en être autrement, pourquoi nous aurait-il réunis? Les desseins du Ciel sont cachés ; il est difficile de les pénétrer : le sage attend tranquillement qu'ils lui soient révélés. Si le Ciel s'occupe de nos actions, il fera éclater notre innocence, et, dans le cas où les doutes ne seraient jamais éclaircis, nous vivrons ensemble comme nous sommes aujourd'hui, amis sincères et dévoués, dans la bonne harmonie qui doit exister dans une union plus intime, et peut-être notre conduite sera-t-elle offerte en exemple à la postérité la plus reculée.

— Vos admirables paroles dissipent toutes mes incertitudes, s'écria Tchoung-Yu, le front rayonnant de joie. Aujourd'hui, et toujours, je m'efforcerai de mener une conduite vertueuse, et sans concevoir un doute, une inquiétude, j'attendrai la volonté du Ciel.

Ils continuèrent à causer ainsi de la meilleure intelligence du monde. Ils parlèrent d'abord de Kouo-Khi-Tsou et de ses coupables projets qui avaient amené leur connaissance, et ensuite de la haine du ministre Kouo qui avait tourné contre lui et avait été l'occasion des exploits de Heou-Hiao. Un mot en provoquait un autre, le rire provoquait le rire. Après avoir ainsi passé gaîment une partie

de la soirée, ils jugèrent qu'il était temps de se séparer. Les femmes de Ping-Sin conduisirent Tchoung-Yu dans le pavillon de l'Orient qui avait été préparé pour lui, et Ping-Sin rentra dans le pavillon occidental qu'elle habitait ordinairement.

Unis en apparence, pourquoi leur union n'est-elle pas complète ?
Unis ou non, ils se trouvent tranquilles et heureux.
Celui qui sent ce que leur conduite a d'admirable
Commence à comprendre l'admirable doctrine du Sage.

Mais pour voir Tchoung-Yu et Ping-Sin unis sans l'être, engagés dans des difficultés nouvelles et forcés de recommencer les cérémonies du mariage, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE XVI.

TIÉ-TCHOUNG-YU TOMBE DANS UN PIÉGE ET ÉCHAPPE A SES ENNEMIS.

Une femme à la figure fardée de blanc et aux sourcils peints en noir, voilà l'épouse qu'on lui présente. Sans s'inquiéter du nœud de soie et sans l'approbation du vieillard de la lune on a recours à la violence pour accomplir ce mariage.

Connaissaient-ils la différence qui existe entre l'hirondelle et l'oiseau aux vives couleurs? Ils peuvent se rencontrer, mais ils ne s'accouplent jamais. Il la repousse avec une fermeté calme, et lui imprime une honte ineffaçable.

Quoique le mariage de Tie-Tchoung-Yu et de Choui-Ping-Sin se fut borné aux cérémonies extérieures, l'estime et l'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre l'emportaient de beaucoup en profondeur et en vivacité sur ces mêmes sentiments qui règnent dans les unions ordinaires. Ils restèrent trois jours sans se montrer. Choui-Kiu-I et Tie-Yng

apprirent cette circonstance avec une vive satisfaction.

Revenons à Ta-Kouay et à l'eunuque Kieou.

A l'instigation du ministre Kouo, ils avaient conçu un ardent désir, l'un d'obtenir Ping-Sin, l'autre de marier sa nièce avec Tchoung-Yu. Déjà, pour atteindre ce but, ils avaient employé tout le pouvoir et toute l'influence dont ils jouissaient, quand ils apprirent la célébration du mariage. Surpris, désolés, ne sachant que résoudre, ils firent prévenir le ministre de ce qui se passait. Celui-ci, sans perdre courage, se mit à calculer ce qu'il y avait à faire en cette occurrence.

— N'aurai-je de si loin envoyé des présents à Choui-Kiu-I, se dit-il à lui-même, ne l'aurai-je prié avec tant d'instances de m'accorder sa fille que pour en obtenir un refus outrageant? Ne l'aurai-je accusé avec tant de violence que pour faire ressortir son mérite? Comment me venger? par quel moyen satisfaire ma haine? Je me suis servi de Ta-Kouay et de l'eunuque dans l'espoir qu'ils ne laisseraient pas à mes ennemis un instant de repos, et tranquillement, sans qu'ils aient éprouvé le moindre embarras, ce mariage se trouve conclu! J'ai perdu la partie! voyons cependant s'il n'y a pas de remède.

Il choisit quelques domestiques adroits et intelligents, et les chargea de savoir exactement ce qui se

passait chez le président et chez Tie-Yng. L'un d'eux revint lui dire que le docteur Tie, au lieu de ramener Choui-Ping-Sin chez lui, avait été l'épouser dans la maison de Choui-Kiu-I. Un autre lui rapporta que, quoique régulièrement mariés, le docteur Tie et Ping-Sin occupaient deux chambres séparées, et n'étaient pas encore entrés dans le lit nuptial. Enfin, un troisième ajouta que les deux époux montraient l'un pour l'autre l'attachement le plus tendre, et étaient restés enfermés pendant trois jours. Ces rapports différents jetèrent le ministre dans la plus grande incertitude.

— Si le mariage est conclu, se dit-il, pourquoi, au lieu de conduire sa femme chez lui, a-t-il été l'épouser dans la maison de son père? S'ils sont vraiment mariés, pourquoi occupent-ils des chambres séparées? et s'ils occupent des chambres séparées, qu'est-ce que cet amour passionné dont on parle? Je ne puis m'expliquer ces contradictions! Ne serait-ce pas une ruse pour échapper aux propositions de Ta-Kouay et de Kieou. C'est cela, sans aucun doute! et s'il est vrai qu'ils ne vivent pas ensemble, il sera possible de rompre leur mariage. Dans ce moment, presser Ta-Kouay de poursuivre Ping-Sing, ce serait perdre son temps; elle est trop bien enfermée au fond de l'appartement intérieur, et il serait difficile de l'en faire sortir. Quant au doc-

teur Tie, ses fonctions l'appellent tous les jours au palais. Je recommanderai à Kieou de l'attirer adroitement dans sa maison et de le forcer à épouser sa nièce. Si le mariage n'est pas encore consommé, il n'en faudra pas davantage pour les séparer tout à fait.

Cette résolution prise, le ministre s'empressa d'aller voir l'eunuque et lui fit part du projet qu'il avait formé. Kieou l'adopta avec transport.

— L'affaire est de peu d'importance, dit-il. S'il s'agissait d'attenter à la vie du docteur Tie, j'y verrais de grands empêchements ; mais s'il ne s'agit que de le marier avec ma nièce, le mariage est une fort bonne chose, et je ne crains nullement que sa majesté en soit instruite demain. Quant à vous, seigneur, soyez sans inquiétude, l'affaire me regarde plus d'à moitié ; et soyez certain que je n'avancerai qu'après avoir pris toutes mes sûretés. Seulement, quand le moment sera venu, je désire que vous soyez un des témoins du mariage afin que le jeune homme n'ait pas un mot à dire.

Le ministre y consentit, et charmé de l'empressement que montrait l'eunuque, il prit congé de lui et revint dans sa maison attendre tranquillement les évènements.

Ils ne renonçent pas à leurs coupables projets ;
Chez les méchants un complot succède à un autre complot.

Mais lors même qu'ils en tenteraient dix mille,
Le succès ne répondrait pas à leur attente.

A l'occasion de son mariage, Tchoung-Yu avait obtenu un congé de dix jours. Le terme expiré, il se disposa à se rendre au palais.

— Le ministre Kouo, lui dit Ping-Sin avec sa sagacité ordinaire, de concert avec Ta-Kouay et l'eunuque Kieou, n'a rien négligé pour nous nuire, et quoique nous soyons parvenus, sans de grands efforts, à déjouer ses complots, je ne pense pas qu'il se tienne encore pour battu. Quelle que soit la perversité de Ta-Kouay, comme il n'est point un des grands officiers de l'intérieur du palais, la peur du châtiment l'empêchera de s'abandonner entièrement à ses mauvais penchants. Je ne crois donc pas avoir rien à craindre de lui. L'eunuque Kieou, au contraire, est attaché à la personne de l'empereur, et il ne respecte ni les lois ni les rites. Qui sait à quels excès il pourra se porter? En vous rendant au palais, je vous conjure, monsieur, de vous tenir sur vos gardes.

— Madame, répondit Tchoung-Yu, le brillant flambeau de votre pénétration et de votre prévoyance poursuit les pensées de ces misérables jusque dans les replis les plus cachés de leurs cœurs; mais ces êtres dégradés et corrompus me paraissent trop méprisables pour être à craindre.

— Par cela seul qu'ils approchent de la personne de l'empereur, ils ne sont pas à mépriser.

— Madame, répondit Tchoung-Yu, s'inclinant en signe d'approbation, vos conseils sont excellents, je promets de les suivre. — Et suivi de ses gens, il se rendit à l'audience de l'empereur.

Après l'audience, il reprit le chemin de son hôtel, et venait de franchir la porte de l'orient, lorsqu'il rencontra l'eunuque Kieou. Ils se prirent les mains, et après cette cérémonie, le jeune homme allait continuer sa route, mais l'eunuque le retint par le bras.

— Seigneur, lui dit-il, je suis heureux de vous rencontrer ! J'allais justement envoyer chez vous pour vous prier de passer chez moi.

— Quoique nous soyons tous deux serviteurs de sa majesté, il y a cependant peu de rapports entre nous, répondit Tchoung-Yu. Vous le servez dans l'intérieur du palais, tandis que je le sers au-dehors. Je ne comprends pas ce que vous pouvez avoir à me dire.

— Si l'affaire m'eût regardé personnellement, reprit l'eunuque, je ne me serais pas permis d'en importuner le seigneur Tie. Mais il s'agit d'un ordre de sa majesté, et je ne pense pas qu'il refuse de l'entendre.

Et il pressa Tchoung-Yu de remonter à cheval et de venir avec lui.

— Si vous avez un ordre de sa majesté, dit alors Tchoung-Yu, je vous prie, seigneur, de me le faire connaître. Je m'empresserai de m'y conformer.

— Vous êtes singulièrement défiant, seigneur. Me croyez-vous capable de vous transmettre un ordre supposé ? Voici de quoi il s'agit : l'empereur possède deux peintures dont il est enchanté. Ayant entendu vanter l'admirable talent de votre seigneurie pour les vers, sa majesté désire que vous composiez une inscription pour chacune de ces peintures.

— Où sont-elles maintenant, dit Tchoung-Yu.

— Elles sont chez moi, répondit l'eunuque. Voilà pourquoi je vous ai invité à me suivre.

Tchoung-Yu n'avait pas oublié les recommandations de Ping-Sin. Mais en entendant Kieou lui parler d'un ordre de l'empereur, pouvait-il se dispenser de le suivre ? Il remonta à cheval et accompagna l'eunuque chez lui. Dès qu'ils furent entrés, celui-ci fit servir le thé et donna des ordres pour une collation. Tchoung-Yu essaya de s'y opposer.

— Je suis venu, dit-il, pour des vers que sa majesté m'a fait demander. Veuillez me montrer les peintures auxquelles ils sont destinés, pour que je puisse exécuter l'ordre qui m'est donné. Quant à votre gracieuse invitation, il m'est impossible de l'accepter.

— L'eunuque, reprit Kieou, quelle que soit son ignorance, professe la plus grande admiration pour le seigneur Tie, la fleur brillante des jardins académiques. Depuis long-temps il désirait choquer amicalement le verre avec vous. S'il vous avait invité sans motif, vous n'auriez jamais accepté son invitation : l'ordre de sa majesté lui offre aujourd'hui une occasion qu'il s'empresse de saisir. Il vous retient pour une partie de la journée ; le refuser n'est pas possible : ce serait lui donner une trop grande marque de mépris.

— Quoique nos fonctions soient différentes, nous n'en sommes pas moins l'un et l'autre serviteurs de sa majesté, et je n'oserais me permettre le moindre manque d'égards envers vous. Mais, avant d'accepter votre aimable invitation, il convient que l'ordre de sa majesté soit exéeuté.

— Seigneur, ne voulez-vous pas me tromper? s'écria l'eunuque en riant; n'avez-vous pas l'intention de me quitter aussitôt que vous aurez fini? Entrons en accommodement. Il y a ici deux peintures ; je vais en faire apporter une, et, quand vous en aurez fait l'inscription, nous boirons ensemble quelques tasses. Après cela, vous composerez la seconde. Refuserez-vous cette proposition ?

Ainsi pressé, Tchoung-Yu ne put se dispenser d'accepter. L'eunuque le fit alors entrer dans le sa-

lon du fond, et donna l'ordre à un domestique d'apporter une table à écrire et de préparer le papier, le pinceau, l'encre et la pierre à broyer. Il monta lui-même à l'étage supérieur, et en rapporta une peinture soigneusement roulée. Il la déposa sur la table, et ordonna à un petit eunuque de la déployer, afin que Tchoung-Yu pût l'examiner.

Cette peinture, ouvrage d'un grand artiste, représentait les fleurs en clochette du *La-Meï*. Le travail en était admirable; il était enrichi d'or et de pierres précieuses, digne enfin de l'intérieur auquel il était destiné. Tchoung-Yu broya le noir avec tout le soin qu'exigeait cette opération, délaya l'encre, et composa quelques vers de sept pieds qu'il inscrivit avec son pinceau à côté de la fleur.

Comme il terminait l'inscription, on annonça la visite du ministre Kouo. Kieou donna l'ordre de le faire entrer, et au même instant le ministre parut.

— Seigneur, lui dit l'eunuque après les révérences d'usage, vous arrivez fort à propos. Aujourd'hui, par l'ordre de l'empereur, j'ai prié le seigneur Tie de composer quelques vers sur deux peintures représentant des fleurs. Comptant que ce serait l'ouvrage d'une demi-journée au moins, j'ai fait préparer un modeste repas afin de le retenir; mais le seigneur Tie possède un talent si extraordinaire qu'il a déjà rempli sa tâche. Je ne puis lire

ces vers moi-même, et je vous serai fort reconnaissant si vous voulez bien me les faire entendre. Lorsque j'en serai bien pénétré, je serai moins embarrassé pour en parler à sa majesté.

— Avec plaisir, répondit le ministre; — et, s'approchant de la table, il lut à haute voix ce qui suit :

Dans son enveloppe d'un jaune pâle, et la tête penchée,
La fleur recèle dans son sein de suaves parfums.
Ces parfums ne s'exhalent qu'à demi si elle ne fait qu'entrouvrir son calice :
On dirait d'un chagrin qui ne s'épanche qu'à moitié.
Elle s'incline mélancoliquement sur sa tige délicate.
Et sa corolle fermée lui donne un air de modestie qui enchante.
Ce n'est pas qu'elle craigne la rigueur de la gelée;
Elle se réserve pour lutter d'éclat, au printemps, avec les plus belles fleurs du Kiang-Nan.

— Admirable! s'écria le ministre tout le premier. C'est une description parfaite du La-Meï; chaque mot caractérise la fleur. En vérité, l'académie n'a jamais rien produit de plus beau.

— Puisque le seigneur Kouo la vante, l'inscription doit être vraiment admirable, dit l'eunuque charmé d'entendre parler ainsi le ministre. —Et il donna l'ordre d'emporter la peinture et de servir la collation.

— Puisqu'il y a encore une inscription à faire,

dit Tchoung-Yu, pourquoi ne pas faire apporter l'autre peinture? J'en finirais tout de suite, et, pour faire honneur à votre gracieuse invitation, j'aurais bien plus de liberté d'esprit.

— Je viens d'être témoin de l'extrême facilité que vous donne votre génie pour ces sortes de compositions, dit l'eunuque, buvons une tasse pour humecter votre pinceau.

En parlant ainsi, il pressa ses hôtes de se mettre à table.

Les réglements du collége des Han-Lin déterminent le rang que chacun doit occuper à table. Le ministre prit la première place, Tchoung-Yu la seconde, et le maître de la maison la troisième. Lorsque chacun eut bu un certain nombre de tasses, l'eunuque prit la parole.

Depuis long-temps, dit-il, l'empereur connaît les nobles et héroïques qualités du seigneur Tie; mais comme il était moins sûr de ses talents littéraires, il a voulu le mettre à l'épreuve en lui demandant quelques vers pour ces peintures. J'ai moi-même une affaire intéressante à traiter avec le seigneur Tie, et j'ai profité de l'occasion pour prier sa majesté de le faire venir chez moi. Aujourd'hui le ciel semble favoriser mes désirs.

Le ministre affectant de ne pas le comprendre, le pria de lui dire de quelle affaire il voulait parler.

— Le tambour qu'on ne bat pas ne rend aucun son, la cloche qu'on ne met pas en branle reste muette, comme dit le proverbe, reprit l'eunuque. Puisque l'occasion est favorable, je vais tout de suite vous dire de quoi il s'agit. J'ai une nièce d'un extérieur assez agréable, d'une bonté et d'une vertu parfaites. Elle est âgée de dix-huit ans, et jusqu'ici je n'ai pu trouver un mari digne d'elle. Lorsque j'appris que le seigneur Tie était doué d'un mérite si éclatant, et qu'il n'était pas encore marié, mon choix s'arrêta sur lui. Ces jours passés, comme je sortais de l'audience, je rencontrai Tie-Yng, son illustre père, auquel je fis ma proposition ; il l'accepta avec joie. Hier, j'en fis part à l'empereur en le priant de choisir lui-même un médiateur. Il m'ordonna de prendre ces deux peintures représentant des fleurs de La Meï, et de prier le seigneur Tie de composer des vers sur ces fleurs. Sa majesté dit que le caractère meï[1] qui désigne la fleur, et meï[2], caractère par lequel on désigne les négociateurs ayant le même son, l'inscription des vers tiendrait lieu de négociateur. Elle ajouta que tout autre signe de sa volonté impériale était inutile ; car à la vue seule de ces fleurs, un lettré ne pourrait s'y mé-

[1] Meï, abricotier.

[2] Meï, entremetteur.

prendre. L'une des deux inscriptions est déjà faite, et le seigneur Tie me comprend sans doute.

Tchoung-Yu comprit alors dans quel piége il était tombé.

— Seigneur, dit-il sans montrer le moindre embarras, il n'appartient pas au pauvre étudiant de repousser vos bienveillantes intentions à son égard. Mais hélas ! il est uni déjà à la famille du président Chouï. Comment pourrait-il s'allier à une autre ?

— Pourquoi vouloir me tromper par de semblables discours, reprit Kieou en riant ; j'ai pris des informations, et toute la vérité m'est connue. La comédie qui a été jouée ces jours-ci n'avait d'autre but que d'empêcher le mariage de la fille du président avec Ta-Kouay. Vous avez pris un rôle dans la pièce, voilà tout : n'espérez pas me tromper.

— Voilà un discours bien étrange ! s'écria Tchoung-Yu. Si l'on peut recourir au mensonge, ce n'est pas quand il s'agit de mariage, le premier des devoirs des hommes, la base de toute morale. Est-il permis de parler de comédie, quand les six cérémonies prescrites ont été accomplies ! et quand la coupe d'alliance a été présentée, est-il permis à un homme d'épouser une autre femme, à une femme d'épouser un autre homme ?

— Dans ce cas, dit l'eunuque, pourquoi, ayant

ici votre père et votre mère, au lieu de ramener votre femme chez vous, avez-vous été l'épouser dans sa maison ? Puisque la cérémonie de la coupe a eu lieu, pourquoi ne vivez-vous pas ensemble et occupez-vous des appartements séparés ?

— Si je n'ai pas ramené ma femme chez moi, répondit Tchoung-Yu, c'est parce que Chouï-Kiu-I n'a pas de fils, et pour reculer de quelques jours la douleur d'une séparation entre le père et la fille. Quant à la manière dont nous sommes ensemble, ce sont des détails d'intérieur dont il est impossible que vous soyez instruit. Placé comme vous l'*êtes*, seigneur, auprès du soleil et de la lune, il ne vous convient pas d'ajouter foi à des propos qui n'ont pas le moindre fondement.

— Que ces propos soient vrais ou non, c'est ce dont je ne m'inquiète guères. Je me suis adressé à l'empereur, et ma nièce sera votre femme. Vous ne pouvez l'éviter.

— Ce n'est pas que je m'en défende, mais depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, on ne trouverait pas un homme qui, par la nature de ses fonctions, chargé comme moi de régler les rites et de faire respecter la vertu, se soit vu, ayant déjà une femme, forcé d'en épouser une autre.

— Mais je ne veux vous donner qu'une femme, dit l'eunuque ; qui vous parle d'en épouser deux ?

— J'en ai déjà une, observa Tchoung-Yu, et c'est pour cela que je n'acepte pas celle que vous m'offrez. Sans cela je n'aurais aucun motif pour refuser.

— Que vous soyez marié ou que vous ne le soyez pas, ce n'est pas ce dont il s'agit. Si vous aviez emmené votre femme chez vous, la priorité pourrait être une excuse; mais si vous vous en êtes tenu aux formes extérieures, si votre union est irrégulière, quoiqu'elle soit la première en date, elle doit être regardée comme non avenue.

— Si véritablement mon mariage offrait quelque irrégularité, je n'opposerais pas la circonstance du temps, car je ne pourrais m'en autoriser. Mais quand un mariage a lieu entre personnes d'un rang élevé; quand il s'est fait par la volonté des parents; quand les négociations ont été régulièrement conduites; enfin, quand les parties sont d'accord, un tel mariage peut-il être regardé comme irrégulier? Il est impossible que vous le pensiez, seigneur.

— Si l'on doit obéissance à ses parents, s'écria l'eunuque, obéissance n'est-elle pas due à sa majesté? Osez-vous bien mettre en balance la volonté de vos parents et celle de l'empereur.

Tchoung-Yu s'aperçut qu'on voulait le prendre par ses paroles.

— L'importante question du mariage, dit-il, intéresse tout l'empire : elle ne peut être l'objet d'une discussion entre nous. Il ne convient pas de recourir légèrement à l'empereur, mais nous pouvons prier quelque membre du tribunal des rites d'examiner l'affaire, et de décider qui de nous a tort, qui de nous a raison.

— Pour décider cette question, nous n'avons pas besoin de sortir d'ici. Si vous voulez un membre du tribunal des rites, un des plus importants est le ministre Kouo. Doutez-vous de son savoir et de ses connaissances ? Qu'il prononce, cela suffira.

— L'éloquence, les rites, la musique se tiennent de près, dit Tchoung-Yu, nous pouvons demander l'avis du seigneur Kouo.

— Seigneur, dit Kieou s'adressant au ministre, vous connaissez le sujet de la discussion qui s'est élevée entre le seigneur Tie et moi. Qui a tort ? qui a raison ? Décidez entre nous sans vous laisser influencer par sa qualité de membre du collége des Han-Lin.

— Si vous ne m'aviez pas interrogé, mon honorable collègue et vous, répondit le ministre, je ne me serais pas permis de dire mon avis ; mais puisque vous me le demandez, je le donnerai avec une entière impartialité. Les rites du mariage sont de deux ordres, et le tribunal des rites tout entier passerait

le jour et la nuit à délibérer sans pouvoir en donner une définition exacte. Si vous voulez savoir mon humble opinion, je pense que c'est de l'empereur seul qu'émanent les rites et la musique. Dans cette circonstance, l'empereur, ayant exprimé sa volonté, les rites ne peuvent avoir le dessus. En s'appuyant sur le passé et sur le présent pour résister à la volonté impériale, on se rendrait coupable non-seulement envers les rites, mais encore envers l'empereur.

— Bien dit! s'écria l'eunuque en riant d'un gros rire, voilà qui est décisif et tranche la question! Le seigneur Tie n'a plus rien à répondre.

A ces mots, il ordonna à un petit eunuque de remplir de vin une grande tasse, se leva, la prit de ses mains et la présenta lui-même au ministre en lui faisant une profonde révérence.

— Oserai-je vous prier, seigneur, lui dit-il, de remplir pour moi le rôle de négociateur, et de conclure cet heureux mariage?

— Seigneur, répondit le ministre en recevant la tasse et prenant la main de l'eunuque, sa majesté ayant fait connaître sa volonté, ce ne sont pas vos ordres, ce sont ceux de sa majesté elle-même que je reçois de votre bouche. Je dois obéir.

A ces mots il vida la tasse et dit à Tchoung-Yu :

— La volonté de l'empereur est que ce mariage s'ac-

complisse ; et lors même que vous auriez promis à Choui-Kiu-I d'épouser sa fille, je ne pense pas que vous puissiez éviter cette nouvelle union. Cédez de bonne grâce, mon cher collègue, et livrons-nous ensemble à la joie.

Tchoung-Yu eut toutes les peines du monde à ne pas éclater ; mais il se dit intérieurement qu'il devait s'abstenir de toute parole peu respectueuse sur l'ordre de l'empereur, et que Kieou, étant un des grands officiers de l'intérieur du palais et attaché à la personne de sa majesté elle-même, il fallait le traiter avec quelque ménagement ; il pensa enfin qu'étant en quelque sorte prisonnier dans la maison de l'eunuque, il ne pouvait espérer d'en sortir qu'avec le ministre Kouo, et qu'il devait surtout éviter de l'effrayer par ses menaces.

— Si telle est la volonté de l'empereur, répondit-il sans colère, je ne puis me dispenser d'obéir. Je vais en instruire mon père et ma mère, afin qu'ils choisissent un jour heureux et envoient les présents d'usage. Il ne m'appartient pas de répondre moi-même que j'accepte la proposition.

— Seigneur Tie, vous êtes beaucoup trop savant pour moi, reprit l'eunuque ; mais il ne s'agit pas de faire ici de l'érudition. Si vous avez assez d'audace pour résister à un ordre de l'empereur, il n'est rien que vous ne puissiez faire de votre autorité privée : si

vous devez vous soumettre, soumettez-vous sans délai, et ne nous opposez pas ces belles paroles par lesquelles vous ne cherchez qu'à gagner du temps. Ce jour est justement un des plus heureux du calendrier; le repas est prêt, les musiciens sont là qui attendent; sa seigneurie veut bien nous servir de négociateur; les parfums brûlent dans l'appartement intérieur qui est décoré pour la cérémonie : pourquoi ne pas conclure à l'instant une union aussi bien assortie et qui doit faire le bonheur de vos jours? Si vous craignez les reproches de vos illustres parents pour vous être marié sans avoir demandé leur consentement, vous leur fermerez la bouche en leur opposant la volonté de l'empereur. Quant aux présents de noces, je m'en charge, et j'ose dire qu'ils ne laisseront rien à désirer.

Le ministre hasarda encore quelques mots. — Seigneur Kieou, dit-il, votre proposition est des plus généreuses, et, si le seigneur Tie persistait dans son refus, il prouverait une bien noire ingratitude.

— Les rites, observa Tchoung-Yu, doivent passer avant la reconnaissance; je ne suis pas venu ici pour me marier. Sa majesté m'a fait demander par l'eunuque Kieou de composer deux inscriptions: je n'en ai fait qu'une. Tant que l'ordre de l'empereur ne sera pas exécuté, je ne puis m'occuper de

cette autre affaire. Je vous prie donc, seigneur, de faire apporter l'autre peinture : quand ma tâche sera remplie, il sera temps encore de s'occuper d'autre chose.

— C'est très-bien, dit Kieou. Mais l'autre peinture est fort grande ; elle est à l'étage supérieur, et la faire porter ici n'est pas chose facile. Il vaut mieux que vous montiez et que vous composiez là votre inscription.

— Le lieu m'importe fort peu, s'écria Tchoung-Yu, ne se doutant pas qu'on lui tendait un piége. Je ferai ce qui vous conviendra le mieux.

— Eh bien! dit l'eunuque, prenons encore une tasse ; après cela, je vous prierai de monter pour composer votre inscription. L'une est déjà faite, hâtez-vous de terminer l'autre.

Espérant trouver un moyen de s'échapper lorsqu'il aurait fini, Tchoung-Yu se leva en disant : — Je vais tout de suite me mettre à l'œuvre, je ne boirai pas davantage.

— Montez donc, dit l'eunuque en quittant la table. — Et, élevant ses mains jointes à la hauteur de sa tête, il passa le premier pour montrer le chemin à Tchoung-Yu, qui, voyant le ministre se lever aussi, l'engagea à monter avec eux. Celui-ci semblait disposé à les suivre ; mais l'eunuque lui lança un regard qui l'empêcha d'avancer.

— C'est vous seul, répondit alors le ministre, que l'empereur a chargé de la composition de ces vers. J'attendrai ici que vous ayez fini et que vous descendiez pour terminer notre affaire.

— Puisque telle est votre résolution, reprit Tchoung-Yu, excusez-moi de vous laisser ainsi. — Et l'eunuque le conduisant par la main, il monta à l'étage supérieur.

Que le poisson évite l'amorce odorante, et l'oiseau la flèche mortelle !
Mais qu'importe à Se-Ong la perte de son cheval ?
L'oiseau qui, d'une aile puissante, vole aux extrémités du monde,
Pourra-t-on le croire ? est retenu par une hirondelle dans la chambre de l'orient.

A peine Tchoung-Yu eut-il mis le pied dans l'appartement de l'étage supérieur, que l'eunuque se hâta de descendre, et que deux domestiques fermèrent soigneusement toutes les portes. Tchoung-Yu jeta les yeux autour de lui : la pièce dans laquelle il se trouvait était décorée de la manière la plus élégante. On y voyait briller les soies brodées de diverses couleurs, les riches tapis, enfin toute l'élégance d'une chambre nuptiale. Au milieu était un paravent de soie brodée, et devant ce paravent était assise une jeune fille parée d'ajustements magnifiques.

L'or et les diamants brillent dans ses cheveux, sa figure est cachée sous une couche de fard;

Sa bouche est large comme la mer, son front haut comme une montagne;

Le prince des démons, accoutumé à de pareils objets, pouvait la regarder sans dégoût;

Mais un époux n'aurait pu la voir sans frémir.

En voyant entrer Tchoung-Yu dans la chambre, la jeune fille se leva et dit à ses femmes de le prier d'avancer. Il aurait mieux aimé s'échapper; mais les portes étaient exactement fermées, et le mal étant sans remède, il se résigna à suivre les femmes. Il s'avanca, et appliquant ses mains jointes contre sa poitrine, il s'inclina jusqu'à terre. Cela fait, il se releva et resta debout devant elle. La jeune fille n'ouvrit pas la bouche, mais une de ses suivantes, femme d'un certain âge, prit la parole pour elle.

— Seigneur Tie, dit-elle, puisque vous êtes venu ici pour la célébration de votre mariage, que signifie une semblable conduite? Venez-vous asseoir auprès de votre fiancée. Qui vous arrête?

— Je ne suis monté ici, dit Tchoung-Yu, que pour inscrire sur une peinture des vers qui m'ont été demandés par sa majesté. Que me parlez-vous de mariage!

— Les deux peintures pour lesquelles on a de-

mandé des vers au seigneur Tie sont en bas, répliqua la suivante. Qui l'a empêché d'obéir à l'ordre qu'il a reçu ? Mais la pièce où il se trouve est la chambre à coucher de mademoiselle. Un étranger aurait-il pu jamais pénétrer jusqu'ici ?

— La ruse de votre maître est certainement fort ingénieuse, s'écria le jeune homme, mais il est fâcheux pour lui qu'il se soit adressé à un membre du collége des Han-Lin, car elle ne lui réussira pas.

— Puisque vous êtes venu jusqu'ici, à quoi bon parler de la sorte ?

— Si l'on me fait un crime d'être entré dans ce lieu, je répondrai que je n'y suis venu que sur l'assurance de votre maître que j'y trouverais la peinture sur laquelle je devais inscrire des vers. C'est une chose qui ne peut être contestée, et le ministre Koue, qui est encore en bas, attestera la vérité de mes paroles. L'accusation ne réussira pas. Si vous avez cru que je me laisserais séduire par la beauté qui est là sous mes yeux, sachez que mon cœur est aussi dur que le fer ; qu'il n'est pas plus facile à émouvoir que celui de Lieou-Hia-Hoaï et qu'il est aussi inébranlable que celui de Kouan-Yun-Tchang. A quoi donc pourra vous servir cette belle personne ?

Loin d'être belle, la jeune fille était plutôt faite

pour inspirer du dégoût. Quand Tchoung-Yu était entré dans la chambre, elle avait montré l'embarras et la modestie de son sexe, et n'avait pas proféré un mot. Quand elle eut jeté sur lui quelques regards furtifs et remarqué la beauté de ses traits et la délicatesse de son teint, dont la transparence et l'éclat pouvaient le disputer à celui d'une femme, elle s'enflamma tout d'un coup ; mais en l'entendant déclarer que sa beauté serait inutile, elle ne put maîtriser sa colère.

— Quelle insolence ! s'écria-t-elle. Mon oncle est un des grands officiers du palais, et sa nièce a droit à de plus grands égards. Si l'on s'est adressé à l'empereur, c'est dans un but honorable pour vous. Que prétendez-vous donc en parlant de surprise, en disant que ma beauté sera inutile ? Nous autres habitants du palais, nous ne nous piquons pas d'une grande modération, et nous souffrons impatiemment une insulte. Nous allons vous montrer si nous réussirons ou non.

Et se tournant du côté de ses femmes :

— Vite ! Qu'on me l'amène !

— Vous l'avez entendu, seigneur, dirent les femmes s'avançant pour exécuter cet ordre. Évitez-nous, en cédant de bonne grâce, de recourir aux moyens violents.

Ne sachant s'il devait se fâcher ou rire de ces

étranges menaces, Tchoung-Yu ne répondit pas un mot. Les femmes, irritées de son silence et excitées par leur maîtresse furieuse, se jetèrent sur lui en poussant de grands cris, et se mirent à le tirer de toutes leurs forces pour le faire avancer. S'il l'eût voulu, Tchoung-Yu eût pu s'en débarrasser d'un seul coup; mais voyant qu'il n'avait affaire qu'à des femmes, et craignant de leur donner le moindre sujet de plainte, il se résigna à tout souffrir patiemment.

— Le vieux bonze, dit le proverbe, ne se laisse pas prendre aux ruses des esprits de la montagne; je ne ferai pas attention à ces femmes.

En se parlant ainsi à lui-même, il prit un siége, alla s'asseoir à l'autre bout de la chambre, et ne s'occupa plus de ces femmes, ni de leurs clameurs.

La fermeté poussée à l'excès, devient faiblesse;
La douceur sans faiblesse constitue vraiment la fermeté.
Si vous cherchez la force unie à la douceur,
Vous ne la trouverez que dans l'eau qui coule.

Les choses en étaient là, quand l'eunuque Kieou entrant par une porte intérieure, parut dans la chambre.

— Retirez-vous, dit-il sévèrement aux femmes. Osez-vous bien vous conduire d'une manière aussi inconvenante à l'égard d'un homme de son rang?

Seigneur, ajouta-t-il en s'adressant au jeune homme, les choses en sont venues à ce point, que je ne pense pas qu'un refus de votre part soit maintenant possible. Ne vaut-il pas mieux céder de bonne grâce, et nous éviter des discussions fâcheuses?

— Ce n'est pas de moi que vient le refus, dit Tchoung-Yu; ce sont les rites qui s'opposent à cette union.

— Comment cela? demanda l'eunuque.

— Vous n'ignorez pas qu'il existe un réglement qui interdit toute liaison entre les officiers de l'intérieur du palais et ceux de l'extérieur. S'il défend une liaison ordinaire, à combien plus forte raison doit-il défendre une alliance entre eux.

— C'est un vieux réglement. Croyez-vous lui devoir obéissance plutôt qu'à un ordre récent de sa majesté.

— Pour obéir à un ordre de l'empereur, il faut en avoir été positivement honoré, et en avoir remercié sa majesté suivant les rites: l'obéissance vient ensuite. Je n'ai pas reçu d'ordre de sa majesté, et je n'ai pas pu l'en remercier. Précipiter ainsi ce mariage est une chose impossible. J'espère, seigneur, que vous voudrez bien le comprendre.

La discussion en était là, quand deux petits eunuques accoururent dans le plus grand trouble et invitèrent Kieou à descendre: voici pourquoi.

Heou-Hiao, après avoir pacifié la frontière, venait d'arriver dans la capitale. Il avait ramené un grand nombre de prisonniers et rapporté les riches tributs des barbares du midi. L'empereur lui rendit les plus grands honneurs et l'invita à un festin auquel il avait été décidé que serait invité aussi le docteur Tie, auquel le général avait de si grandes obligations. Des messagers avaient été envoyés aussitôt chez Tchoung-Yu avec ordre de l'amener sans délai. Ceux-ci ayant appris qu'il avait accompagné l'eunuque dans sa maison, étaient venus l'y chercher, et avaient trouvé à la porte son cheval et ses gens qui l'attendaient. On avait envoyé prévenir Kieou, qui s'était hâté de descendre. Mais quand la cause du message fut connue, le ministre et lui se regardèrent, incapables de proférer une parole.

Cependant les messagers se disaient fort pressés. Kieou voyant que le mal était sans remède, ordonna à ses gens d'ouvrir la porte de la chambre et de laisser sortir le docteur. Il descendit, ignorant encore le motif d'un ordre semblable. Quand le messager lui eut fait connaître l'objet de son message, et combien il était pressé de s'en retourner, Tchoung-Yu se disposa à le suivre. L'eunuque, voyant qu'il lui échappait, ne put retenir plus longtemps l'expression de sa haine.

— L'ordre de l'empereur vous appelle au festin,

lui dit-il ; mais sa majesté vous avait ordonné aussi de composer des vers pour ces deux peintures. Vous n'avez fait qu'une inscription ; demain, quand sa majesté se plaindra de n'avoir pas été obéie, ne vous excusez pas en disant que je ne vous ai pas prévenu assez tôt.

— Je vous ai long-temps pressé de me laisser faire ces vers, mais je n'ai pu obtenir de vous l'autre peinture. Comment aurais-je pu en composer l'inscription?

Cette peinture n'avait pas quitté l'étage inférieur. Mais, pour attirer Tchoung-Yu dans l'autre chambre, l'eunuque n'avait jamais voulu la montrer. Pendant que le jeune homme était enfermé dans l'étage supérieur, afin de lui ôter toute excuse on avait eu soin de l'étendre sur la table, et, quand Tchoung-Yu lui reprocha de l'avoir cachée, Kieou la lui montra du doigt.

— La voilà sur cette table, dit-il ; si vous avez la prétention de vous excuser de n'avoir ni composé ni inscrit les vers, en disant qu'elle était cachée, le seigneur Kouo ici présent, pourra, heureusement pour moi, attester le contraire.

Tchoung-Yu voyant la peinture déployée sur la table, s'en approcha sans répondre un seul mot. On y avait représenté les fleurs mélangées de rouge et de blanc de l'abricotier. Ces fleurs n'avaient au-

cune ressemblance avec celles du La-Meï. Il se mit à broyer l'encre, et se disposa à écrire : à cette vue les messagers le pressèrent de nouveau de partir.

— Seigneur, lui dirent-ils, l'inscription de ces vers demandera beaucoup de temps, et, s'il faut attendre que vous ayez fini, nous arriverons certainement trop tard.

— N'importe ! répondit Tchoung-Yu. — Et d'un seul jet il écrivit les vers. Quand il eut fini, il déposa le pinceau, fit de la main un léger salut au ministre et sortit rapidement. L'eunuque ne put se dispenser de l'accompagner jusqu'à la porte extérieure, et ne rentra qu'après l'avoir vu s'éloigner à cheval.

Il marche seul et sans crainte, mettant toute sa confiance dans son courage.
Froid et superbe, il est doué de rares talents.
L'intrépide Tseu-Long renaît en lui;
En lui brille aussi le génie de Li-Pe.

Après avoir reconduit Tchoung-Yu, l'eunuque se hâta de rentrer et pria le ministre de lui lire les vers inscrits sur la peinture. En voici le sens :

Un seul Meï réunit la beauté et le parfum de deux fleurs.
L'admiration qu'il excite s'augmente encore par un examen attentif.
Il a l'éclat merveilleux de la rose, l'éblouissante blancheur de la neige;

On peut vanter sa pâleur, mais il a aussi les teintes rouges du soleil levant.

Ne dirait-on pas d'une beauté légèrement animée par le vin ?

Ou d'une jeune fille à son réveil, lorsqu'elle vient de terminer sa toilette ?

Qu'on cesse de s'étonner si le pinceau du poète reste un moment incertain !

Tant de beauté absorbe toute sa faculté de penser.

Quand le ministre eut fini sa lecture, Kieou, incapable de sentir la beauté de ces vers, ne se montra frappé que de l'aisance et de l'agilité avec lesquelles il avait vu courir le pinceau.

— Cette petite brute a vraiment un talent merveilleux ! s'écria-t-il ; on m'a dit que Choui-Ping-Sin est aussi une jeune fille fort extraordinaire. Comment l'avez-vous laissé échapper?

— Je ne renonce pas à elle plus qu'il n'y renonce lui-même, répondit le ministre. Les soins qu'elle lui a donnés chez elle pendant qu'il était malade fournissent des armes contre eux. J'en profiterai pour engager quelque membre de la censure à adresser un mémoire à l'empereur, afin d'empêcher la conclusion de ce mariage. Ce sera maintenant le but de tous mes efforts.

Mais, si l'on veut voir le miroir devenir d'autant plus brillant qu'on le frotte davantage, et l'eau couler de plus en plus claire, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE XVII.

LES INTRIGUES COUPABLES SONT DÉVOILÉES ET LA VERTU BRILLE DU PLUS VIF ÉCLAT.

Ce n'est que sur l'apparence que le vulgaire juge de la bonté ou de la méchanceté des hommes ; mais qu'ils sont rares ceux qui ne jugent que l'intention et les cœurs ! Il est difficile de connaître ce qu'ils renferment de froid ou de chaud : la langue ne peut apprécier ce qu'ils ont de piquant ou de doux.

Quand les doux rêves sont évanouis, pourquoi chercherait-on à éclaircir quelques doutes ? Le sage seul examine tout avec un soin minutieux, et pense que, dans certains cas, la vertu peut s'écarter des règles ordinaires.

Nous avons raconté comment, sous prétexte de lui faire composer quelques vers demandés par l'empereur, l'eunuque avait attiré Tchoung-Yu dans sa maison pour lui faire épouser sa nièce, et comment, lorsque celui-ci et le ministre Kouo se croyaient sûrs du succès de leur ruse, elle avait été déjouée par l'invitation qui appelait au banquet impérial Heou-Hiao et le jeune homme. Furieux tous

deux, ils se mirent à méditer de nouveaux complots.

— On m'a rapporté qu'ils habitent des appartements séparés, dit le ministre ; cependant la croyance générale est que le mariage est consommé. Pour rompre cette union et leur en faire contracter de nouvelles, on se donnerait des peines inutiles. Il vaut mieux profiter du séjour qu'il a fait chez Chouï-Ping-Sin pendant qu'il était malade, représenter ce séjour comme motivé par une inclination coupable, et obtenir d'un membre influent du tribunal des censeurs qu'il les accuse d'avoir porté un coup funeste à la morale, en faisant suivre un commerce criminel des augustes cérémonies du mariage. Usez de toute votre influence dans le palais pour obtenir un ordre qui charge le tribunal des rites d'examiner l'affaire ; de mon côté, j'ordonnerai au sous-préfet de Li-Tching de prendre de nouvelles informations sur ce qui s'est passé pendant cette maladie, et de m'envoyer un rapport dans le sens que je lui indiquerai. Il est impossible que la rupture du mariage n'en soit pas la conséquence.

— Et, lorsque leur mariage sera rompu, dit l'eunuque, je demanderai à l'empereur d'ordonner celui de Tchoung-Yu avec ma nièce : nous verrons alors s'il osera me répondre par un refus.

Laissons-les s'occuper de l'exécution de leur projet.

Si l'on cherche quelle est la nature de l'envie,
On trouve qu'elle n'est que la corruption du cœur.
L'envieux désire la ruine de tout ce qui est bien;
Et quand elle arrive, il s'en applaudit intérieurement.

Heureusement délivré par l'ordre qui l'appelait au banquet impérial avec Heou-Hiao, Tchoung-Yu s'empressa de rentrer chez lui et de raconter à son père ce qui lui était arrivé.

— Je pense que votre mariage avec Chouï-Ping-Sin est inattaquable, dit Tie-Yng, et, si vous habitez des appartements séparés, on ne peut du moins vous contester le titre d'époux. Mais pourquoi vous obstiner à ne pas conduire votre femme chez vous? ce serait le moyen de faire cesser tous les doutes qu'inspire cette union incomplète. Si l'ordre de l'empereur n'était pas venu si heureusement vous tirer d'embarras, une haine mortelle devait éclater entre l'eunuque et vous, et certes, c'est le moins qui pût arriver. Allez trouver votre femme et vous consulter avec elle, et, pour mettre un terme aux entreprises de vos ennemis, revenez tous deux à des sentiments plus raisonnables.

Tchoung-Yu se rendit aussitôt chez Ping-Sin, et lui fit part du conseil que son père venait de lui donner.

— Votre femme n'ignore pas, dit Ping-Sin, qu'elle n'a pas le droit de refuser d'habiter avec vous; mais les soins qu'elle vous a donnés ont fait naître des soupçons injurieux pour tous deux. L'éclat de votre mérite vous a fait des envieux et des ennemis, et votre humble servante elle-même est en butte à d'indignes attaques. Si nous nous hâtons de nous abandonner aux douceurs d'une union plus intime, il nous sera impossible de prouver plus tard l'innocence de notre conduite passée; et, dans ce cas, la prudence ne nous ordonne-t-elle pas d'attendre encore?

— Madame, dit Tchoung-Yu, votre opinion est conforme aux règles de la vertu, je le sais; mais, en différant encore long-temps, je crains de causer une peine profonde à mon père et à ma mère.

— Les deux seules personnes que nous ayons à craindre, reprit Ping-Sin, sont le ministre Kouo et son fils. Ils sont furieux de voir notre union si heureusement conclue; mais cette exaltation ne durera pas toujours. Si vous voulez satisfaire les désirs de vos parents, vous pouvez m'emmener chez eux, en faisant de nouveau toutes les cérémonies du mariage; mais j'espère que vous n'exigerez pas de moi davantage, et que vous attendrez que notre innocence brille à tous les yeux.

— Madame, s'écria Tchoung-Yu transporté de

joie, votre proposition satisfait à toutes les exigences, et il est impossible que je ne l'accepte pas.

Il alla aussitôt prévenir ses parents ainsi que son beau-père, et prier l'astronome de la cour de choisir le jour le plus heureux pour la cérémonie. Les parents et les amis furent conviés de nouveau à un joyeux festin. Tout le monde crut alors à la consommation du mariage ; cependant les deux époux n'avaient pas encore vidé la coupe d'alliance.

On dit que, quand viennent les jours du printemps,
Les fleurs s'ouvrent et s'épanouissent
— Mais qui peut se douter qu'entre ces murs dorés,
Le Meou-Tan conserve encore son parfum virginal.

Quand le ministre Kouo apprit cet évènement, il en éprouva un redoublement de colère. Il alla trouver aussitôt un censeur nommé Wan-Ngo, et le pria de porter une accusation contre le docteur Tie. Wan-Ngo, séduit par ses présents, adressa à l'empereur un mémoire ainsi conçu :

« Wan-Ngo, inspecteur général de la province de Chen-Si, s'adresse respectueusement à sa majesté à l'occasion d'un mariage qui blesse les saintes lois de la morale. Il supplie la bonté impériale d'ordonner une enquête et de venger les mœurs outragées.

« Des cinq devoirs qui règlent les relations des

hommes entr'eux, le devoir des époux doit passer avant tous les autres; des trois mille cérémonies, celles du mariage sont les plus importantes. De là vient l'éloignement dans lequel on tient les sexes entr'eux. Ainsi l'ont voulu les rois, ainsi le veulent les anciens rites; et le peuple lui-même s'y soumet avec respect. Un jeune homme et une jeune fille se sont trouvés dans la même maison sans qu'il y ait eu de négociateur, et ont, par là, dès l'origine, rendu tout mariage impossible entr'eux. Ce crime est encore aggravé par la haute position que les parents des jeunes gens occupent à la cour. Connaissant tout ce qui s'était passé auparavant, ils ont souffert qu'un mariage immoral les unit. Je veux parler de Choui-Kiu-I et de sa fille, et de Tie-Yng et de son fils.

« Chargé du ministère de la parole, il est de mon devoir de faire connaître à votre majesté tout ce que je vois, tout ce que j'entends. Je rencontre sur mon chemin un cortége nuptial. Il n'y avait là rien d'extraordinaire; mais, tout le long de la route, on accueillait le cortége par des rires et des railleries, et chacun exprimait tout haut sa surprise. Dans mon étonnement, je demandai quel était le mariage qu'on célébrait : j'appris que c'était celui du docteur Tie-Tchoung-Yu et de Choui-Ping-Sin, fille de Choui-Kiu-I, président du tribunal militaire. Je

m'informai avec soin du sujet de ces rires et de ces railleries, et il me fut répondu que Tie-Tchoung-Yu, étant malade, avait été recueilli par Choui-Ping-Sin et soigné dans sa maison, où elle était restée seule avec lui, circonstance qui devait nécessairement causer du scandale. On blâmait aujourd'hui la condescendance coupable des parents, et l'on s'accordait à regarder ce mariage comme portant une grave atteinte à la morale. Ces détails ont porté le trouble dans mon âme, et je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de les faire connaître à votre majesté. Le mariage étant le plus important des cent rites, si les formes prescrites ne sont pas observées, qu'arrivera-t-il des autres rites? Le fils d'un ministre doit donner l'exemple au peuple; s'il se conduit d'une manière honteuse, dans un cas semblable comment poursuivre un homme du peuple? Je supplie votre majesté de considérer que le mariage est la sauvegarde des mœurs, la plus importante des institutions; de charger le tribunal des rites de soumettre l'affaire à un sérieux examen, et de s'assurer si l'accusation portée contre Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin est fondée ou non. S'il est prouvé qu'une liaison criminelle a existé entre ces jeunes gens, que le mariage soit cassé et que les coupables soient sévèrement punis : c'est le seul moyen d'empêcher les unions illégitimes, de favo-

riser les unions vertueuses et de préserver de toute atteinte la grande cause de la morale.

« J'attends avec le plus profond respect les ordres de votre majesté. »

Le mémoire du censeur Wan-Ngo fut soumis à la délibération du conseil suprême. — C'est une affaire d'intérieur depuis long-temps oubliée, dirent les conseillers, et d'ailleurs quelle confiance peuvent mériter des bruits recueillis dans la rue? — Ils furent donc d'avis de rejeter le mémoire ; mais l'eunuque Kieou revint plusieurs fois à la charge, disant que l'affaire était des plus importantes et qu'elle ne devait pas être si légèrement traitée. Le conseil, pour sortir d'embarras, en renvoya la connaissance au tribunal compétent. Peu satisfait de cette décision, Kieou s'adressa à l'eunuque qui remplissait les fonctions de secrétaire de l'empereur, et obtint de lui qu'il mettrait le mémoire sous les yeux de sa majesté elle-même.

— Comment se fait-il, dit l'empereur après en avoir pris connaissance, que Tie-Tchoung-Yu, un jeune homme, ait reçu les soins de Choui-Ping-Sin, une jeune fille, dans sa propre maison? Il y a sans doute quelque motif à cela.

Le tribunal des rites fut chargé de faire une enquête.

Lorsque cet ordre parut, les cérémonies du ma-

riage de Tchoung-Yu et de Ping-Sin avaient eu lieu depuis plusieurs jours. Cette nouvelle causa une vive inquiétude à Tie-Yng; il se rendit aussitôt dans l'appartement intérieur pour en délibérer avec son fils et sa bru.

— Connaissez-vous à ce Wan-Ngo quelque sujet de haine contre vous pour qu'il vous accuse ainsi? dit-il à son fils.

— Cela ne vient pas de Wan-Ngo, répondit Tchoung-Yu ; c'est le ministre Kouo qui le fait agir. Nous avions prévu, votre bru et moi, qu'il y aurait quelque chose dans ce genre, et nous nous sommes tenus sur nos gardes. Voilà nos prévisions réalisées.

— Puisque vous êtes accusé, vous devez présenter un mémoire pour votre justification.

— Sans doute ; mais il est trop tôt maintenant. Il faut attendre que l'enquête soit faite et que la réponse soit arrivée. Alors ma justification ne se fera pas attendre.

— Peut-être est-ce la voie la plus sûre. Cependant, quand on saura que vous êtes accusé et que vous ne vous défendez pas, on concevra des doutes; on croira que vous êtes coupable et que vous n'avez rien à répondre.

— Si l'accusation regardait les devoirs de ma charge, dit Tchoung-Yu, et si elle m'empêchait de les remplir auprès de sa majesté, je ne pourrais me

dispenser de me justifier à l'instant. Mais l'accusation ne porte que sur ce qui m'est arrivé dans le Chan-Toung; l'enquête ne peut que m'être favorable, et dans ce cas ma justification est inutile. Si le résultat trompait mon attente, la justification ne se ferait pas attendre; dans ce moment le mieux est de ne rien dire.

— Vous avez peut-être raison, dit Tie-Yng après un moment de réflexion; mais ce Wan-Ngo est un de mes subordonnés. Comment a-t-il osé m'accuser? Certes, je ne lui passerai pas cette insolence!

— Ne vous en inquiétez pas, répondit Tchoung-Yu; je me charge de lui répondre comme il le mérite.

Tie-Yng se rendit aux raisons de son fils, et consentit à attendre les événements.

Dans le repos, il s'est préparé à la lutte,
Aussi, le moment venu, il s'y engage sans crainte.
La calomnie ne touche point son cœur. Fort de son innocence,
Elle n'appelle point la rougeur sur son front.

Laissons Tie-Yng et son fils, et revenons au tribunal des rites.

A peine l'ordre de l'empereur lui fut-il parvenu, qu'il le transmit au gouverneur général de la province de Chan-Toung. Le ministre Kouo, craignant

que les autorités inférieures ne dirigeassent l'enquête d'une manière contraire à ses intérêts, écrivit au nouveau sous-préfet de Li-Tching pour le disposer en sa faveur. En même temps, il écrivit à son fils de gagner ce magistrat par des présents, afin que dans le rapport qui lui était demandé, il exposât les faits de manière à faire réussir l'accusation.

Kouo-Khi-Tsou fut transporté de joie en apprenant la nouvelle de l'accusation portée contre Tchoung-Yu par Wan-Ngo. Sans attendre l'arrivée de l'ordre du tribunal, il prit cent onces d'or et la lettre de son père, et alla voir le sous-préfet.

Mais quel était ce sous-préfet ? Ce n'est point un étranger pour nous : c'est Weï-Peï, celui-là même dont Tchoung-Yu avait délivré la femme enfermée dans le palais de Ta-Kouay. A force de travail et d'étude, il avait mérité d'être inscrit le troisième sur la liste du concours, et il était de la même promotion que Tchoung-Yu. Pao-Tseu, le sous-préfet, ayant été rappelé, Weï-Peï avait été choisi pour lui succéder.

Kouo-Khi-Tsou se présenta chez lui avec les cent onces d'or et la lettre de son père. Le magistrat lut la lettre, et vit qu'il s'agissait d'une enquête à faire sur le séjour de Tchoung-Yu chez Choui-Ping-Sin : le ministre l'engageait à présenter les faits de manière à les faire paraître tous deux coupables.

— Et c'est à moi qu'on ose faire une semblable proposition ! se dit Weï-Peï indigné. Moi, trahir mon bienfaiteur !....... Voici, ajouta-t-il, une belle occasion de lui prouver ma reconnaissance ; mais je ne dois rien faire paraître devant Kouo-Khi-Tsou, car il pourrait se tenir sur ses gardes.

Cette considération le détermina à accepter le présent et à feindre d'entrer dans les vues de Kouo-Khi-Tsou, qui se retira transporté de joie d'avoir si bien réussi.

Weï-Peï fit venir en sa présence tous les employés qu'il avait sous ses ordres, et leur demanda s'ils savaient pourquoi Tie-Tchoung-Yu avait été recueilli dans la maison de Chouï-Ping-Sin. Il apprit alors que, après la criminelle tentative de Kouo-Khi-Tsou, Chouï-Ping-Sin, voulant rendre bienfait pour bienfait, avait fait transporter le jeune homme chez elle pour l'arracher à la haine de ses ennemis.

— Le docteur Tie et Chouï-Ping-Sin étaient bien jeunes tous deux, reprit Weï-Peï ; cette maladie n'était-elle pas un prétexte pour couvrir une liaison criminelle ?

— Personne du dehors, lui fut-il répondu tout d'une voix, n'aurait pu savoir ce qui s'était passé dans l'intérieur de cette maison, si le seigneur Pao, prédécesseur de votre seigneurie, voulant éclaircir

quelques doutes qu'il avait conçus, n'eût chargé un homme de confiance, nommé Tan-Yeou, de se glisser la nuit dans l'hôtel de Choui, et de lui rendre compte de tout ce qu'il aurait vu. Ce fut par ce moyen qu'il acquit la preuve que ces jeunes gens étaient aussi purs que le diamant, et depuis ce moment, il honora le seigneur Tie à l'égal d'un être céleste.

Ce récit remplit Weï-Peï de joie. — Ainsi, se dit-il en lui-même, non-seulement Tie-Tchoung-Yu l'emporte sur tous les hommes en générosité et en courage, mais encore son admirable vertu se montre jusque dans ses actions les plus cachées ; il est vraiment digne des plus grands respects. Si je ne répondais pas à l'ordre que j'ai reçu de manière à mettre sa vertu dans tout son jour, je serais coupable de la plus noire ingratitude.

Il commença par s'assurer secrètement de la personne de Tan-Yeou ; après cela il fit venir Tou-Sieou, le supérieur du monastère de Tchang-Cheou, et le somma de lui dire de quel poison il avait fait usage.

— Je ne donnai point de poison, répondit le religieux, parce que Kouo-Khi-Tsou craignit qu'on n'en retrouvât la trace après la mort. Je lui administrai une substance éminemment purgative [1], dont

[1] Le croton tiglium.

les effets devaient amener une prompte extinction des forces.

Après avoir obtenu ces preuves irrécusables, Weï-Peï attendit encore quatre ou cinq jours, et l'ordre de faire l'enquête lui étant enfin parvenu, il fit l'exposé le plus clair et le plus circonstancié de tout ce qui avait précédé et suivi l'affaire, et l'envoya au gouverneur général de la province, lequel le fit aussitôt parvenir au tribunal des rites. Le tribunal ne put alors s'empêcher de reconnaître que Tchoung-Yu était le plus noble et le plus vertueux des hommes; que Ping-Sin était aussi pure que la glace et le diamant; enfin, que le vrai coupable était Kouo-Khi-Tsou. Les membres du tribunal, tous dévoués au ministre Kouo, avaient espéré un rapport défavorable à Tchoung-Yu; mais voyant qu'il était, au contraire, tout à la gloire du jeune homme, ils envoyèrent secrètement prier le ministre de venir prendre connaissance de la réponse du sous-préfet.

A cette lecture, le ministre entra dans la plus violente colère.

— Que signifie la conduite de ce petit imbécille nouvellement élu? s'écria-t-il, éclatant en injures contre Weï-Peï. Je lui écris, je lui envoie un riche présent, je lui fais toutes sortes de recommandations, et il vient, au contraire, vanter la vertu de mon ennemi? Pour son éloge, passe encore; mais retourner

l'accusation contre mon fils ! voilà qui passe toutes les bornes, et je saurai bien me venger.

Il pria le tribunal de différer de quelques jours la présentation du rapport à l'empereur, et courut chez le censeur Wan. Celui-ci, à la prière du ministre, accusa Weï-Peï, le sous-préfet nouvellement élu, d'ignorance, de s'être laissé corrompre pour présenter un faux rapport, et demanda son arrestation et son châtiment. Quant au séjour de Tie-Tchoung-Yu dans la maison de Chouï-Ping-Sin, il demanda humblement à sa majesté d'ordonner au gouverneur général de faire une enquête sévère, et d'en adresser le résultat au tribunal des rites. Grâce au crédit dont l'eunuque Kieou jouissait dans le palais, en moins de deux jours l'empereur donna son approbation à ces mesures.

A la réception de l'ordre de l'empereur, le gouverneur général de la province de Chan-Toung fit appeler le sous-préfet Weï-Peï.

— Vous avez trop tenu à l'exactitude des faits, lui dit-il d'un ton sévère. Après la lettre du ministre Kouo, puisque vous ne vouliez pas accuser faussement le docteur Tie, il fallait vous contenter d'établir clairement son innocence. En agissant ainsi, vous seriez resté dans le vrai sans blesser personne : pourquoi accuser Kouo-Khi-Tsou sans nécessité ? Cette conduite a provoqué la colère de son père qui

a obtenu l'ordre de vous faire arrêter, et m'a fait demander un nouveau rapport sur cette affaire.

— Le sous-préfet ne pouvait pas faire moins, répondit Weï-Peï; chargé par le tribunal des rites de faire une enquête, je ne pouvais rapporter que tout ce que le monde répétait d'une voix unanime. En agissant ainsi, je n'ai voulu me montrer ni favorable au docteur Tie, ni contraire à Kouo-Khi-Tsou. Il résultait évidemment des témoignages que j'avais pu réunir, que Chouï-Ping-Sin n'avait reçu Tie-Tchoung-Yu chez elle que pour le soustraire aux criminelles tentatives de ses ennemis. Pouvais-je ne pas en parler? Si j'avais dissimulé la vérité, un autre l'aurait fait connaître, et alors quelle eût été mon excuse?

— Il pouvait y avoir quelques inconvénients à ne pas déclarer toute la vérité, observa le gouverneur général en riant, mais ils étaient éloignés; tandis que vous connaissez déjà tout le danger qu'il y a à la dire.

— Si, en disant la vérité, je me suis attiré quelques embarras, il me sera facile d'en sortir; tandis que, si je l'avais trahie, lors même que j'aurais évité le malheur qui pèse sur moi, la faute n'en aurait pas été moins réelle, et c'est ce que je n'aurais pu éviter. Je n'achèterai jamais ma tranquillité présente au prix d'un malheur à venir!

— Ce n'est pas sans de grandes peines que vous vous êtes élevé au rang que vous occupez aujourd'hui, dit le gouverneur général en insistant : il ne faut pas tout perdre par trop d'opiniâtreté. Faites un autre rapport, et laissez-moi vous guider dans cette affaire.

— Les faits sont tels que je les ai rapportés : les présenter d'une autre manière serait manquer à mes devoirs de magistrat, et en même temps tromper le prince. Je ne le ferai jamais.

— Puisque telle est votre résolution je n'insisterai pas davantage ; je devrais m'assurer de votre personne, mais je ne le ferai pas. Partez pour la capitale, allez sans retard rendre compte de votre conduite.

Le sous-préfet fit une profonde révérence, promit d'obéir, et déposa entre les mains du gouverneur général son sceau de sous-préfet. De retour chez lui, il s'assura secrètement de Tan-Yeou et du religieux Tou-Sieou, prit la lettre du ministre Kouo et les cent onces d'or qu'il lui avait fait remettre, et, après avoir terminé ses préparatifs, il se mit en route pour la capitale.

Il n'exagéra rien, il n'atténua rien ; mais dans un rapport des plus clairs,

Il exposa la vérité depuis le commencement jusqu'à la fin.

D'un côté, il servit un ami,

Et de l'autre, il s'acquitta de son devoir envers son souverain.

A son arrivée dans la capitale, le sous-préfet, étant sous le poids d'une accusation, ne se présenta pas à l'audience de l'empereur. Il se remit au tribunal des peines et attendit son jugement. Le tribunal des peines, n'osant pas le faire attendre, s'assembla pour procéder à son interrogatoire.

— L'affaire de Tie-Tchoung-Yu et de Chouï-Ping-Sin, lui dit-on, eut lieu avant votre entrée en fonctions ; sur quel fondement avez-vous pu affirmer qu'ils sont tous deux aussi purs que le diamant? Vous avez sans doute été gagné pour parler ainsi.

— Je ne suis entré en fonctions qu'après ces évènements, répondit Weï-Peï ; mais, chargé par le tribunal des rites de faire une enquête, pouvais-je me dispenser d'obéir ? Si les faits eussent été douteux, si personne n'en eût été témoin, je n'aurais pas affirmé comme je l'ai fait ; mais toutes les personnes placées sous mes ordres s'accordaient à dire que ces jeunes gens sont des modèles de vertu. Si, connaissant toutes ces circonstances, j'avais feint de les ignorer, sous prétexte que l'affaire avait eu lieu sous une administration précédente, j'aurais été indigne du titre que je porte [1].

[1] Tchi-Hian, celui qui connaît le district, qui sait tout ce qui se passe dans le district.

— L'ordre portait de faire une enquête sur Tie-Tchoung-Yu et sur Choui-Ping-Sin, mais il ne parlait nullement de Kouo-Khi-Tsou.

— Tout événement a une cause, répondit le sous-préfet. Si, dans cette affaire, je n'avais pas recherché la cause, il m'eût été difficile d'arriver à l'effet. Ce qui détermina Choui-Ping-Sin à faire transporter Tie-Tchoung-Yu chez elle, fut la reconnaissance qu'elle devait à ce jeune homme pour l'avoir délivrée des poursuites de Kouo-Khi-Tsou, et son désir de l'arracher à la mort dont il était menacé à cause du service qu'il lui avait rendu. Choui-Ping-Sin ne fut entraînée au tribunal du sous-préfet que sur un ordre de l'empereur, supposé par Kouo-Khi-Tsou; et elle ne fut rencontrée par Tie-Tchoung-Yu que parce qu'elle avait été enlevée par Kouo-Khi-Tsou. Si celui-ci ne l'avait pas enlevée, Tie-Tchoung-Yu ne l'aurait pas rencontrée, et par conséquent ne l'aurait pas délivrée. S'il ne l'avait pas délivrée, les deux jeunes gens, demeurant parfaitement étrangers l'un à l'autre, n'auraient eu aucun motif de se nuire; enfin, si Kouo-Khi-Tsou n'avait pas tenté d'empoisonner Tie-Tchoung-Yu, Choui-Ping-Sin, élevée dans la retraite de l'appartement intérieur, n'aurait jamais osé braver le scandale, et faire transporter son libérateur chez elle. Voilà les faits depuis le commencement

jusqu'à la fin. Chargé par le tribunal des rites de faire une enquête, pouvais-je me dispenser de lui dire la vérité?

— A la bonne heure! mais ce qui s'est passé entre Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin est une chose d'intérieur qu'il doit être difficile de connaître; comment pouvez-vous assurer qu'il ne s'est rien passé de criminel. Certainement vous avez été gagné.

—Entré en fonctions après ces événements, répondit Weï-Peï, sans doute je n'ai pu m'en assurer par moi-même; mais, après avoir commencé mes recherches, j'appris que mon prédécesseur, Pao-Tseu, avait chargé un homme de confiance, nommé Tan-Yeou, de se cacher dans la maison. Ce fut par cet homme qu'il apprit que ces deux jeunes gens étaient des modèles de sagesse et de vertu; pouvais-je laisser ignorer une circonstance aussi glorieuse pour la morale? Quant à l'accusation de corruption, voici la lettre du ministre Kouo et les cent onces d'or qui m'ont été données par son fils. Je n'ai jamais eu l'intention d'en faire un mystère. Je les remets avec confiance au tribunal, dans l'espoir que sa majesté en sera instruite.

Le tribunal des peines, qui avait promis de servir le ministre, aurait bien voulu trouver le sous-préfet en défaut; mais quand, à l'appui de ce qu'il avait

avancé, Weï-Peï présenta la lettre et les présents, le tribunal ne trouva rien à répondre.

— Puisqu'il en est ainsi, dirent les juges, allez et attendez les ordres de sa majesté.

Weï-Peï s'inclina profondément et se retira.

Le méchant n'a pas la conscience de sa méchanceté,
Et met tous ses soins à trouver des vices aux autres.
Mais quand vient le moment où les siens sont dévoilés,
La honte en rejaillit tout entière sur lui-même.

Les preuves étaient trop évidentes. Le tribunal des peines voyant qu'il ne pouvait les anéantir ni rien faire pour le ministre, convint avec le tribunal des rites de soumettre l'affaire à la décision de l'empereur.

— Choui-Ping-Sin, dit le fils du Ciel, après un mûr examen, avait de justes motifs de recevoir Tie-Tchoung-Yu chez elle, et de lui donner des soins. Un bienfait attire un bienfait ; elle ne mérite aucun blâme. — Mais quand il en vint aux preuves de leur innocence : — Si les choses se sont ainsi passées, s'écria-t-il, nous pouvons nous vanter de posséder un second Lou-Nan-Tseu.

— Ce n'est sans doute qu'une histoire brodée à plaisir par le sous-préfet, dit l'eunuque qui tenait le pinceau et qui était gagné par l'eunuque Kieou. Il n'est guère probable que les choses se soient pas-

sées ainsi. Si les faits étaient réellement tels qu'on les rapporte, Tie-Tchoung-Yu, Chouï-Ping-Sin et leurs parents, instruits depuis long-temps des ordres donnés par sa majesté, auraient-ils attendu jusqu'à ce jour pour faire éclater leur innocence? S'ils n'avaient alors aucune intention criminelle, seraient-ils unis aujourd'hui? Il est certainement des choses que nous ignorons.

L'empereur écouta sans répondre et rendit le décret suivant :

« La conduite tenue autrefois par Tie-Tchoung-Yu et Chouï-Ping-Sin, et l'alliance récente conclue entre eux par Chouï-Kiu-I et Tie-Yng ayant été diversement jugée, blamée par les uns, louée avec excès par les autres, nous ordonnons qu'ils soient entendus. On entendra aussi Kouo-Loung-Toung sur les tentatives de son fils pour obtenir Chouï-Ping-Sin en mariage. Ils attendront notre volonté impériale. »

Cet ordre fut signifié aux parties intéressées. Tie-Yng et son fils, Chouï-Kiu-I et sa fille, dont la conscience était calme, présentèrent leurs mémoires avec une grande tranquillité d'âme; mais la terreur de Kouo-Loung-Toung était à son comble.

— J'avais espéré, disait-il, l'emporter facilement sur eux. Qui aurait pu prévoir que tout tournerait ainsi contre moi? Si je nie que j'aie envoyé Tching-

Ki à la frontière pour demander cette jeune fille, on prouvera facilement le contraire. En l'avouant, je crains de confirmer l'accusation portée contre mon fils.

Après avoir flotté dans une longue incertitude, il s'arrêta au parti d'avouer qu'il avait réellement fait la demande, mais de nier les poursuites de son fils. C'est dans ce sens que son rapport fut rédigé.

« Le ministre Kouo-Loung-Toung adresse humblement ce mémoire à sa majesté, en réponse aux explications qui lui ont été demandées.

« Séduit par le rang de Choui-Ping-Sin et surtout par l'éloge qu'on m'avait fait de ses vertus, je conçus le dessein de la faire entrer dans ma famille; mais plus tard des soupçons ayant plané sur sa conduite, n'aurais-je pas été coupable de songer encore à ce mariage? Ministre attaché à la personne de l'empereur, ayant un fils adonné aux lettres et aspirant aux honneurs académiques, je désirais lui donner une épouse. Trompé par des bruits mensongers et par tout ce que j'avais entendu dire des talents et des admirables qualités de cette jeune fille, je fus sottement amené à envoyer un homme à la frontière demander, pour mon fils, à mon compatriote Choui-Kiu-I, sa fille Ping-Sin en mariage. Mais à peine était-il parti, que des bruits qui portaient atteinte à la réputation de la jeune personne

m'arrivèrent de toutes parts, et je rompis la négociation entamée. Je ne comprends pas que le sous-préfet puisse aujourd'hui contester ou confirmer ce qui s'est passé dans ces premiers temps, ni qu'il ose si faussement accuser mon fils d'avoir employé la violence pour parvenir à ce mariage. Si mon fils avait fait ce dont on l'accuse, Chouï-Ping-Sin serait aujourd'hui sa femme, il l'aurait amenée dans sa maison, à moins qu'on ne prétende qu'elle s'est échappée d'auprès de lui, comme fit autrefois Houng-Fo, qui devina un héros dans un homme pauvre et d'une condition obscure : c'est ce qu'on ne saurait expliquer. Voilà la vérité, que je présente humblement à votre majesté. J'élève mes yeux jusqu'à elle, et je supplie l'intelligence céleste de ne pas permettre que le Fang-Kouan déshonore le Ki-Lin [1]. Alors la vertu brillera du plus vif éclat, et la morale sera préservée de toute atteinte. J'attends humblement les ordres de votre majesté. »

De son côté, Tchoung-Yu adressa le mémoire suivant à l'empereur :

« Le très-humble sujet de votre majesté, membre du collége des Han-Lin, Tie-Tchoung-Yu, envoie, conformément à l'ordre qu'il a reçu, l'exposé

[1] Le Fang-Kouan est un poisson peu estimé, et le Ki-Lin un animal fabuleux, unicorne, le roi des quadrupèdes. Il n'apparaît que sous le règne des bons empereurs.

fidèle de tout ce qui s'est passé. L'histoire privée d'une famille et les aventures d'une simple jeune fille ne semblaient pas dignes d'attirer l'attention d'un aussi sublime empereur. Mais sa volonté donne de l'importance aux choses les plus humbles et les plus ordinaires : quand il commande, on doit s'empresser d'obéir.

« Lorsque, pour me conformer à la volonté de mon père, j'entrepris un voyage dans le Chan-Toung, l'instruction était pour moi la chose importante, et négligeant pour elle mes propres affaires, il n'était guère probable que je voulusse m'immiscer dans les affaires des autres. En arrivant dans Li-Tching, je me trouvai sur le passage d'une troupe de gens qui, courant comme s'ils étaient poursuivis, faillirent me renverser. De là une querelle. On se rendit en tumulte chez le magistrat, et c'est en sa présence que j'appris que Kouo-Khi-Tsou, fils du ministre Kouo-Loung-Toung, venait d'enlever Chouï-Ping-Sin, fille de Chouï-Kiu-I, dans l'intention d'en faire sa femme. Je ne pus voir sans indignation les augustes cérémonies du mariage aussi insolemment violées, et le magistrat, au mépris de toutes les lois de la justice, se déclarer contre celle qu'il aurait dû protéger. Je réussis à sauver Chouï-Ping-Sin. Cependant j'ignorais encore ce qu'étaient cette jeune fille et son ravisseur. Témoin d'un acte

de violence, je m'y étais opposé sans songer ni à la reconnaissance ni à la haine que ma conduite pouvait exciter. La haine fut portée au point d'attenter à mes jours par le poison, tandis que je dus à la reconnaissance la conservation de ma vie. Pendant que j'étais ainsi entre la vie et la mort, je ne connaissais encore ni mon ennemi ni ma libératrice; je ne les connus qu'après mon rétablissement. Kouo-Khi-Tsou avait tenté de me faire mourir; mais, ayant échappé à la mort, je pouvais renoncer à me venger. Quant à Choui-Ping-Sin, à qui je devais la vie, il ne pouvait en être de même. Je dus m'en occuper davantage, et bientôt je reconnus en elle l'héroïque vertu qui lui avait fait braver le scandale pour une cause juste; la prudence merveilleuse qui ruina les complots les mieux ourdis de ses ennemis; l'humanité qui la porta à me donner des soins si empressés, un sentiment exquis des convenances, enfin une sincérité qui ne s'est jamais démentie. Toute ma reconnaissance, tout mon respect ne pouvaient être qu'une faible compensation des obligations que je lui avais. Comment aurais-je pu songer à devenir son époux? Nos parents ont ordonné notre récent mariage. Mon père, ne voyant pas un obstacle dans ce qui s'était passé entre nous, voulut donner à son fils la plus vertueuse des femmes: le sien, ignorant la conduite de sa fille, n'a consulté

que sa reconnaissance du service que je lui avais rendu en donnant à Heou-Hiao les moyens de confondre ses ennemis. Après une longue résistance, nous avons fini par céder; car mon beau-père me prenant à tort pour un sage, et mon père, bien convaincu des admirables qualités de Choui-Ping-Sin, n'ont pu souffrir qu'une union qui leur semblait si bien assortie ne se réalisât pas. Voilà pourquoi, soumis aux grandes prescriptions de la vertu, et négligeant celles qui ont moins d'importance, nous avons consenti à ce mariage sans nous inquiéter de la calomnie. Cependant, quoique les cérémonies nuptiales aient été célébrées deux fois, en nous soumettant à la volonté de nos parents, nous nous sommes contentés du titre d'époux; et, de peur de déshonorer notre nom, le mariage n'a pas été consommé. Je n'aurais jamais fait connaître ces détails d'intérieur à votre majesté, si je n'avais pas reçu l'ordre formel de dire toute la vérité. J'attends avec respect et dans l'anxiété la plus profonde les ordres de votre majesté. »

Après ce mémoire vint celui de Ping-Sin.

« Choui-Ping-Sin, femme de Tie-Tchoung-Yu, membre du collége des Han-Lin, conformément aux ordres qu'elle a reçus de sa majesté, lui adresse respectueusement ce mémoire.

« L'or doit être soumis à plusieurs épreuves avant

d'acquérir toute sa pureté. Le diamant, pour avoir toute sa valeur, doit être sans tache. Bien jeune encore, j'eus le malheur de perdre ma mère, et mon noble père, pour avoir offensé votre majesté, fut exilé à la frontière. Triste et abandonnée dans ma maison, je dévorais mes larmes dans la solitude ; pouvais-je entretenir de folles pensées de mariage? Sans le vouloir, j'eus le malheur d'attirer l'attention de Kouo-Khi-Tsou, fils du ministre Kouo-Loung-Toung. Voyant mon isolement et ma faiblesse, il voulut m'obtenir malgré moi, et inventa dans ce but toute sorte de ruses auxquelles j'eus le bonheur d'échapper. Enfin, abusant avec une audace peu commune du nom sacré de votre majesté, et comptant sur le grand pouvoir de son père, il chargea une troupe de gens à ses ordres de s'introduire chez moi sous prétexte de me communiquer des lettres de grâce que votre majesté venait d'accorder à mon père, et me fit enlever. J'étais alors tremblante comme la feuille ou comme l'oiseau dans les serres du vautour. La vertu ne pouvait me sauver ; je ne pouvais invoquer la protection des lois de l'empire ; la mort était mon seul recours, lorsque un heureux hasard nous fit rencontrer Tie-Tchoung-Yu qui arrivait dans le Chan-Toung. Transporté d'une noble colère, il força mes ravisseurs à se rendre au tribunal du sous-préfet,

et obtint de ce magistrat qu'on me ramenât chez moi. Ceci fut aussi rapide que l'éclat du tonnerre au milieu d'un beau jour. Il agissait ainsi sans songer personnellement à moi et sans espoir de récompense. Mon cruel ennemi, voyant que la violence n'avait pas réussi, forma le dessein d'empoisonner secrètement mon libérateur, et se servit pour cela du supérieur du monastère où il était logé. Sa mort semblait inévitable. Après le service éminent qu'il m'avait rendu, à moins d'avoir la férocité d'une louve ou d'une tigresse, pouvais-je rester tranquille spectatrice de sa mort et ne pas lui tendre une main secourable? Je le fis transporter chez moi, et, aidée d'un médecin, à force de soins je parvins à le sauver. C'était s'écarter sans doute de la réserve imposée aux femmes, mais le danger était pressant, et il fallait un prompt remède. Peut-être aussi cette conduite n'est-elle pas de celles que l'humanité et la sagesse condamnent. Confiante dans la pureté de mes intentions, je me mis au-dessus de la calomnie; mais, si une rencontre de grand chemin se fût terminée par un mariage, quelle opinion aurait-on conçu de notre vertu? Aussi, lorsque Chouï-Kiu-I, mon père, dans sa reconnaissance envers Tie-Tchoung-Yu, désira me marier avec lui, je répondis par un refus à toutes ses instances; dernièrement encore, lorsque, ne pouvant résister plus

long-temps à la volonté de nos parents, nous nous sommes soumis aux cérémonies du mariage, nous sommes convenus d'habiter des appartements séparés. Nous avons agi ainsi, non par affectation, non par amour de la renommée, mais uniquement pour nous conserver purs comme l'or et sans tache comme le diamant. Les moyens mis en usage par Kouo-Khi-Tsou pour m'obtenir, l'enlèvement qui les a suivis et qui m'a mise dans la nécessité d'écrire à votre majesté, la tentative faite à la frontière pour forcer mon père à consentir à ce mariage, tout cela prouve une violence et une perversité extrêmes. Mais, après l'accusation qu'ils ont adressée à votre majesté par l'entremise d'un censeur, on peut dire que le père et le fils sont également pervers et incapables de repentir. Les lois de l'empire, et votre majesté dans sa sagesse, en décideront; il ne m'appartient pas d'en dire davantage. D'après l'ordre que j'ai reçu, je n'ai pu me dispenser d'envoyer ce fidèle exposé des faits. J'attends respectueusement les ordres de votre majesté. »

Voici le mémoire de Tie-Yng :

« Tie-Yng, président de la chambre des inspecteurs généraux, d'après l'ordre de sa majesté, lui soumet humblement cette relation fidèle des faits.

« J'ai toujours entendu dire que l'ordre du père est la condition indispensable d'un mariage régu-

lier, et que le choix d'une bru vertueuse est un des plus saints devoirs des parents. Quand ces deux conditions essentielles sont remplies, le mariage est toujours honorable, et les mœurs en reçoivent le plus grand éclat. Qu'importent alors les attaques de la calomnie? Ma charge m'impose l'obligation de donner l'exemple à l'empire : tout ce qui est mal, mon devoir est de le redresser. Ayant à donner une femme à mon fils, n'aurais-je pas mérité les railleries du monde si je ne l'avais pas choisie vertueuse et sage. Tchoung-Yu, mon fils, humble membre du collége des Han-Lin, a été élevé dans la connaissance des rites et la pratique de la vertu. J'avais vainement cherché une femme digne de lui, lorsque j'appris que Chouï-Kiu-I, le président du tribunal militaire, avait une fille, nommée Ping-Sin, qui l'emportait sur toutes les personnes de son sexe par l'éclat de sa beauté et les qualités extraordinaires de son esprit, et qui, quoique sans protecteur et vivant dans la retraite la plus profonde, était parvenue à rompre toutes les trames de ses cruels persécuteurs. Je désirai avec ardeur unir cette jeune fille à mon fils; mais je n'avais pas encore choisi de négociateur lorsque Chouï-Kiu-I reparut à la cour, après avoir obtenu sa grâce. Mon fils eut le bonheur de lui plaire. Trouvant que les deux jeunes gens étaient admirablement faits l'un pour l'autre,

le président désira que leur mariage se fît sans délai : je partageai son désir. Toutes les formalités prescrites avaient été remplies : la calomnie ne pouvait nous atteindre. Cependant mon fils résistait à cause des relations qui avaient existé entre Ping-Sin et lui ; mais lorsque, pressé par mes questions, il m'eut appris tout ce qui s'était passé, je ne vis dans la conduite de Tchoung-Yu qu'un acte de justice et de générosité, et dans celle de la jeune fille qu'un trait touchant d'humanité et de reconnaissance. Ces actes, de quelque nom que les méchants veuillent les ternir, obtiennent toujours l'approbation des hommes justes et vertueux. La calomnie ne peut rien contre eux ; ils sont dignes d'admiration. Aussi, malgré toutes leurs objections, les trois étoiles brillèrent dans le ciel, et mon fils alla chercher son épouse et la ramena chez lui. Ainsi furent remplis les vœux de leurs parents.

« Tous deux, cependant, après s'être soumis aux cérémonies extérieures du mariage, ont résolu de vivre à part dans leur intérieur. Cela ne regardait qu'eux seuls, et nous avons dû ne pas nous en mêler.

« Quant aux dernières attaques de nos ennemis, elles ne viennent que de leur désappointement de n'avoir pas réussi à empêcher ce mariage. Il est impossible que la brillante intelligence de votre majesté

se laisse prendre à ces grossières impostures, et je ne m'y arrêterai pas davantage. Conformément aux ordres qui m'ont été donnés, j'envoie ce récit véridique, et j'attends avec une crainte respectueuse les ordres de votre majesté. »

Voici enfin le mémoire de Choui-Kiu-I.

« Choui-Kiu-I, président du tribunal militaire, adresse humblement à sa majesté cet exposé fidèle des faits.

« Je sais qu'on a donné aux cérémonies du mariage le nom de joyeuses cérémonies : le pouvoir n'a rien à démêler avec elles. Elles demandent le consentement réciproque des époux et repoussent la violence. La moindre opposition est funeste dans le mariage, dit le livre des Odes ; à plus forte raison un enlèvement commis par une bande de voleurs. Voyant que son persécuteur, fier de son rang et de son pouvoir, montrait si peu de respect pour les rites et la vertu, ma fille mit tout en œuvre pour échapper à ses poursuites, et fit le serment de mourir plutôt que de consentir à être sa femme. Sa mère était morte sans me laisser de fils ; pour m'en tenir lieu, je n'avais que cette faible fille. Il ne me convient pas d'exalter ses vertus privées ; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle possède presque toutes les vertus de son sexe. Pouvait-elle, pendant l'exil de son père, se soumettre à un mariage dans lequel les rites ne seraient

pas rigoureusement observés. Cependant Kouo-Khi-Tsou ne recula devant aucune violence. Pour arriver à son but, il supposa des lettres de grâce de votre majesté, et vint l'enlever jusque dans ma maison. Une autre fois il tenta de l'enlever à la ferme du midi ; enfin, avec la rapacité d'un oiseau de proie, il eut recours au pouvoir de l'inspecteur général pour la forcer à être à lui. On peut dire qu'il porta la violence jusqu'à l'excès ; et si ma fille eut eu moins de pénétration et d'adresse, elle serait certainemnt tombée dans la gueule du tigre.

« La conduite de Kouo-Khi-Tsou est d'un homme abruti par le vin et la débauche ; mais que dire de Kouo-Loung-Toung, le conservateur des rites, un des graves ministres de votre majesté? Complètement aveuglé sur le compte de son fils, et comptant sur la terreur que devait inspirer son immense pouvoir, il me poursuivit de ses menaces jusque dans le lieu de mon exil. Si la peur de la mort eut arraché mon consentement à ce mariage, la vertu eut reçu une atteinte dont elle se serait difficilement relevée. Je pensai alors que nous étions bien peu de chose, ma fille et moi, auprès des lois éternelles de la morale, et je répondis par un refus. Kouo-Loung-Toung furieux, se hâta de demander ma tête. Pouvait-il prévoir les exploits de Heou-Hiao, et qu'en demandant ma mort il serait la cause de mon

rappel et de mon élévation? Trompé dans ses espérances, il a acheté un membre de la censure et l'a chargé d'attaquer la réputation de ma fille, ne se doutant pas non plus que cette accusation amènerait les preuves les plus éclatantes de son innocence. Ces preuves sont consignées dans le mémoire de ma fille, et je craindrais de m'y appesantir de nouveau. On peut dire cependant que la méchanceté de Kouo-Loung-Toung et de son fils a dépassé toutes les bornes ; et en présentant à votre majesté cet exposé fidèle, je ne puis me dispenser de demander qu'ils soient mis tous deux en jugement et punis comme ils le méritent. J'attends en tremblant les ordres de votre majesté. »

Ces cinq mémoires furent présentés ensemble à l'empereur. Mais pour connaître ce qui en résulta, et les honneurs décernés à l'innocence et à la vertu, il faut lire le chapitre suivant.

CHAPITRE XVIII.

LE DIAMANT EST RECONNU SANS TACHE. CONCLUSION.

Les grands officiers de l'empire remplissaient la salle d'audience. Ils avaient tous une connaissance profonde des rites, mais il n'appartenait qu'à l'empereur d'exalter l'accomplissement des devoirs et de rendre à la vertu les honneurs qui lui étaient dus.

Quand la sainte intelligence eut prononcé, la calomnie dut se taire, et l'on ne mit plus en doute l'existence d'une si grande vertu.

Qu'on ne nous accuse pas de conter des choses inutiles et une histoire vulgaire : celle-ci contient la substance du *tchun-tsieou.* [1]

L'empereur ayant pris connaissance des cinq mémoires, assembla son conseil dans son palais ordinaire.

— Les faits sont évidents, dit-il; que faut-il faire?

— Il résulte évidemment de ces mémoires, répondit le conseil, que Kouo-Khi-Tsou, en employant la violence pour obtenir Choui-Ping-Sin, a poussé

[1] Le Printemps et l'Automne, *Chroniques du royaume de Lou* par Confucius.

cette jeune fille à recevoir Tie-Tchoung-Yu dans sa maison, et à le soigner pendant sa maladie. La conduite de Kouo-Khi-Tsou est sans excuse. Mais, considérant qu'il n'est point parvenu à épouser Choui-Ping-Sin, et que Tie-Tchoung-Yu a échappé à la mort qu'il lui avait préparée, on pourrait user d'indulgence à son égard.

Tie-Tchoung-Yu s'exposant, pour délivrer Choui-Ping-Sin, à des dangers auxquels il a échappé avec tant de peine, fit preuve de générosité et de bravoure ; et Choui-Ping-Sin, bravant la calomnie pour lui prouver sa reconnaissance, ne se montra ni moins vertueuse, ni moins digne d'éloges. Mais si, profitant de la solitude où ils vivaient, ils avaient oublié les lois de la chasteté et de la vertu pour s'abandonner à une affection criminelle, que deviendrait le mérite de leur conduite passée? Et s'il est vrai, comme l'affirme le sous-préfet qui les a fait observer en secret, que leur conduite ait été irréprochable, ils ont donné le plus grand exemple de vertu des temps anciens et modernes. A la distance où nous sommes, ne pouvant juger par nous-mêmes de la vérité des faits, nous ne pouvons nous décider que d'après les informations des autres. Weï-Peï, le sous-préfet, n'est entré en fonctions qu'après les événements : il a rapporté ce qu'il avait entendu dire, mais non ce u'il avait vu lui-même. D'après des renseignements

aussi incertains, il serait difficile de se prononcer. Nous supplions donc humblement votre majesté d'ordonner au sous-préfet qui était alors en fonctions, de faire une relation détaillée de l'affaire. Ce n'est qu'alors que la vérité se manifestera dans tout son jour.

L'empereur fit un signe d'approbation et rendit aussitôt le décret suivant :

« Que l'ancien sous-préfet de Li-Tching nous adresse un rapport détaillé de tout ce qui est arrivé à Tie-Tchoung-Yu pendant sa maladie. Qu'il ne dissimule rien, qu'il n'invente rien. Respectez cet ordre. »

Cet ordre fut transmis sans délai à Pao-Tseu, l'ancien sous-préfet. Depuis son retour dans la capitale, il avait été promu aux fonctions d'inspecteur général de la province de Pe-Tchi-Li. Ce fut dans une des villes soumises à sa juridiction, où l'avaient appelé les devoirs de sa charge, qu'il apprit le mariage de Tchoung-Yu et de Ping-Sin, et que lui parvint l'ordre de l'empereur provoqué par l'accusation de Wan-Ngo, le censeur.

La nouvelle de ce mariage lui causa la plus vive satisfaction.

— Je le lui avais conseillé, dit-il, et si je n'avais pas été envoyé dans une province aussi éloignée, je n'aurais pas manqué de revenir à la charge. J'y ai souvent pensé depuis; et je suis heureux d'ap-

prendre qu'il a enfin cédé aux vœux de son père. L'ordre que je reçois me fournit une occasion que j'ai long-temps désirée.

Il prépara aussitôt une relation détaillée de tout ce qui s'était passé. La voici :

« Pao-Tseu, inspecteur général de la province de Pe-Tchi-Li, adresse humblement à votre majesté le rapport que vous lui avez demandé.

« Que peut-on mettre au-dessus de la vertu qui porte à secourir ceux qui sont opprimés ; de l'intrépidité qui envisage le péril sans crainte ; de la chasteté qui ne se dément pas, même dans le secret de l'intérieur ; de l'habileté à déjouer les complots de ses ennemis ? Je fus élevé aux fonctions de sous-préfet du district de Li-Tching. Tout indigne que j'étais d'une si grande faveur, je dus donner tous mes soins à la propagation de la vertu. Kouo-Khi-Tsou, fils du ministre Kouo-Loung-Toung, ayant par hasard entendu vanter la beauté de Chouï-Ping-Sin, fille de Chouï-Kiu-I, à cette époque membre du tribunal militaire, et aujourd'hui président du même tribunal, il voulut en faire sa femme, et demanda au préfet de m'ordonner de négocier ce mariage : le préfet étant mon supérieur, je ne pus me dispenser d'obéir. Chouï-Kiu-I était alors en exil, et son frère, Chouï-Joun, poussait évidemment le préfet et Kouo-Khi-Tsou à forcer sa nièce à se marier.

Lui-même revint plusieurs fois à la charge, et à force d'importunités, il parvint à obtenir son consentement. Selon l'usage, il envoya au jeune homme un billet d'âge pour lui prouver que sa nièce avait accepté sa proposition. Mais Choui-Ping-Sin, jeune fille parfaitement instruite de son devoir, pouvait-elle se marier sans être sûre du consentement de son père? Poussée à bout par son oncle, elle fit preuve d'une adresse admirable en substituant à son billet d'âge celui de la fille de Choui-Joun lui-même. L'ignorance de celui-ci l'empêcha de s'en apercevoir. Le jour des noces arrivé, Choui-Ping-Sin, prétendant que le billet d'âge n'était pas le sien, refusa obstinément de quitter sa maison. Choui-Joun, dans cette extrémité, se décida à envoyer sa fille, et Kouo-Khi-Tsou, qui avait reçu le faux billet d'âge sans observation, se vit condamné au silence. Ce fut le premier tour que Choui-Ping-Sin lui joua.

« Cette mystification ne pouvait être de son goût. Il fit secrètement, au billet d'âge, les rectifications nécessaires, et invita Ping-Sin à la fête qu'il donnait à l'occasion de son mariage, bien décidé à la garder pour en faire sa femme. Mais à une grande fermeté de caractère, Choui-Ping-Sin joignait une sagacité merveilleuse. Elle accepta l'invitation, et lui laissa réunir tous ses nobles parents dans un

splendide repas. Elle était arrivée jusqu'à la porte, Kouo-Khi-Tsou s'applaudissait déjà du succès de sa ruse; mais les tambours et la musique ayant retenti tout-à-coup, la jeune fille soupçonna quelque piége: elle s'en retourna chez elle sans qu'il fût possible de la ramener, et lui échappa ainsi une seconde fois.

« Ce nouveau désappointement ne fit qu'accroître la colère et le désespoir de Kouo-Khi-Tsou. Instruit que Choui-Ping-Sin irait offrir le sacrifice d'automne sur la tombe de sa mère, il mit des gens en embuscade dans le dessein de l'enlever. L'admirable jeune fille se rendit à la ferme du Midi, accompagnée d'une suite nombreuse, et revint dans le même appareil. Kouo-Khi-Tsou exécuta son dessein, et fier d'avoir réussi, il fit porter la chaise dans sa maison, où il avait réuni tous ses parents et amis pour les rendre témoins de son bonheur. Mais on ne trouva rien dans la chaise, à l'exception d'une quantité de cailloux de toutes grosseurs, cachés sous une enveloppe jaune. Cette nouvelle mésaventure de Kouo-Khi-Tsou excita un rire immodéré parmi toutes les personnes présentes.

« Plus furieux que jamais, il simula un décret impérial qui ordonnait le rappel de Choui-Kiu-I, et chargea une troupe nombreuse de s'introduire dans la maison de Choui-Ping-Sin, sous prétexte de lui faire connaître cet ordre. En entendant parler

d'un ordre de sa majesté, elle ne put se dispenser de se montrer. Étant ainsi tombée dans le piége, on l'emporta ; mais la noble jeune fille s'était secrètement armée d'un poignard, bien décidée à se donner la mort. Tie-Tchoung-Yu, qui arrivait dans ce moment, se trouva par hasard sur le chemin des ravisseurs. Violemment culbuté par eux, une querelle s'engagea, à la suite de laquelle ils se présentèrent ensemble à mon tribunal. Instruit du motif qui les amenait, j'adressai aux ravisseurs une réprimande sévère, et fit reconduire Choui-Ping-Sin chez elle.

« J'espérais que de part et d'autre on oublierait le passé ; mais Kouo-Khi-Tsou, désespéré du mauvais succès de ses ruses, résolut de s'en venger sur Tie-Tchoung-Yu. Il se servit, dans ce dessein, du supérieur du monastère qui, à l'aide de drogues empoisonnées, l'eut bientôt réduit à l'extrémité. Tie-Tchoung-Yu ne connaissait pas le danger de sa situation. Heureusement pour lui, Choui-Ping-Sin avait un cœur compatissant. Reconnaissante du service qu'il lui avait rendu, elle ne put rester tranquille spectatrice de sa mort ; elle le fit transporter secrètement chez elle, et aidée d'un médecin, elle réussit à le rappeler à la vie. En agissant ainsi, elle affronta avec calme la médisance et la calomnie ; ce qu'elle n'eut certainement pas osé faire, si son cœur n'eut pas été aussi pur que le jour. En l'apprenant, la co-



lère de Kouo-Khi-Tsou fut portée à son comble. Il s'efforça de propager des bruits calomnieux sur le compte des deux jeunes gens, et me représentant leur conduite comme une violation des lois de la morale, il m'excita à sévir contre eux. Chargé de la surveillance des mœurs, je ne pouvais me dispenser de connaître de cette affaire. Il était possible que ces jeunes gens se fussent abandonnés à des sentiments coupables, comme ils pouvaient avoir donné un grand exemple de vertu. Devais-je les condamner sans les voir et sans les entendre? c'était impossible. J'envoyai Tan-Yeou, un homme adroit, pour les observer en secret. Il se glissa sans bruit dans la maison, et c'est par lui que j'appris à connaître la rare vertu de Choui-Ping-Sin et de Tie-Tchoung-Yu. Ils dînaient ensemble, mais ils étaient séparés par un store; et suivant les règles de la plus stricte bienséance, ils étaient chacun à une table séparée. La conversation roula sur toute sorte de sujets, et, quoique animée, ne dépassa jamais les bornes de la franche amitié et de la reconnaissance. Pas un mot ne put faire croire à un sentiment plus tendre : enfin, ils se montrèrent aussi admirables que les hommes les plus vantés pour leur sagesse et leur vertu.

« Lorsque j'appris tous ces détails, je ne pus contenir mon admiration. Réfléchissant à la difficulté d'assortir le diamant sans tache et la perle brillante,

je pensai que ce n'était pas sans dessein que le ciel avait formé deux jeunes gens d'une vertu si rare, et qu'ils étaient créés l'un pour l'autre. Car s'il n'épousait pas Choui-Ping-Sin, où Tie-Tchoung-Yu trouverait-il une femme digne de lui ; de même que, à l'exception de Tie-Tchoung-Yu, personne ne serait digne de Choui-Ping-Sin. Je résolus de me charger du rôle de négociateur, et je me rendis chez le jeune homme pour lui proposer cette union qui devait répandre un si grand lustre sur la morale : mais Tie-Tchoung-Yu, scrupuleux observateur des rites, repoussa une proposition qu'il regardait comme offensante pour lui, et me quittant brusquement, il me confirma dans l'opinion que je m'étais formée de ses rares vertus. Je pensai à porter ces faits à la connaissance de votre majesté ; mais dans le rang subalterne que j'occupais, j'aurais eu tant de difficultés à vaincre, que je crus devoir renoncer à ce dessein. Cependant ce n'était pas en vain que le ciel les avait créés l'un pour l'autre. L'assistance prêtée par Tie-Tchoung-Yu au général Heou-Hiao eut pour résultat la grâce et le rappel de Chouï-Kiu-I, et enfin l'union de ces deux jeunes gens. Cette union purement humaine, est certainement l'ouvrage du ciel. Je ne fus pas maître de ma joie lorsque j'appris ce mariage si glorieux pour la vertu. Sans s'inquiéter de la vérité, le censeur Wan-Ngo a porté une

accusation contre ces jeunes gens et demandé leur châtiment. La vérité m'ayant été demandée, je suis heureux d'envoyer à votre majesté le rapport détaillé des événements qui se sont passés sous mes yeux, et dans lesquels la générosité, le courage, la chasteté, le talent brillent d'un éclat auquel rien ne peut être comparé. Je supplie humblement la suprême intelligence de faire ressortir la vérité qui doit faire tant d'honneur à la morale et à la vertu. J'attends avec reconnaissance la décision de votre majesté. »

Après la lecture du rapport de Pao-Tseu, la plus vive satisfaction se montra sur le visage de l'empereur.

— Chouï-Ping-Sin, s'écria-t-il, douée d'une si admirable intelligence est une femme vraiment extraordinaire ; et Tie-Tchoung-Yu, qui a eu assez d'empire sur lui-même pour ne pas abuser de la solitude où ils se trouvaient, lui a été certainement destiné par le ciel. L'accusation du censeur est injuste.

Le décret qui accordait à tant de vertu des éloges et des honneurs extraordinaires allait être rendu. Mais l'eunuque Kieou avait mis dans ses intérêts l'eunuque qui remplissait les fonctions de secrétaire, et celui-ci hasarda une observation dans l'intérêt de son collègue.

— Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin, dit-il, étaient seuls tous deux dans la même maison, et ce n'est que sur la foi de Tan-Yeou, un émissaire subalterne de Pao-Tseu, que l'on sait ce qui s'est passé entre eux : ce n'est que sur son rapport que sont fondés les honneurs que votre majesté leur décerne. Si ce rapport était mensonger, la dignité impériale ne serait-elle pas compromise ! D'ailleurs, je dois le dire, les mémoires de Tie-Tchoung-Yu et de Choui-Ping-Sin contiennent des assertions qui doivent inspirer des doutes graves.

— Quels sont ces doutes ? dit l'empereur.

— Tie-Tchoung-Yu, reprit le secrétaire, avance que les cérémonies ont été célébrées deux fois, mais qu'ils se sont contentés du titre d'époux, qu'ils ont vécu séparés ; enfin, que le mariage n'a pas été consommé. Choui-Ping-Sin, de son côté, dit qu'ils sont convenus de laisser faire les cérémonies extérieures et d'habiter des appartements séparés, pour ne pas ternir l'éclat de l'or et la pureté de la pierre précieuse. Si l'on s'en rapportait à ces orgueilleuses paroles, Choui-Ping-Sin serait donc encore aujourd'hui ce qu'elle était avant son mariage. Cette assertion ne semble guère croyable, et si, sous ce rapport, on pouvait les convaincre d'avoir trahi la vérité, quelle foi pourrait-on ajouter à leurs précédentes assertions ? Je supplie humblement

votre majesté d'ordonner de plus amples informations.

— Eh bien! dit l'empereur, que Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin soient amenés demain devant le conseil assemblé dans le palais ordinaire, je les interrogerai moi-même.

Le secrétaire communiqua cet ordre au conseil, qui, à son tour, le transmit à tous les grands officiers du dehors. L'obéissance était un devoir, et le lendemain pas un ne manqua à l'audience de l'empereur.

Le soleil brillait de tout son éclat,
Quand un nuage fugitif vint l'obscurcir un moment.
Mais bientôt le nuage s'éloigne sans retour,
Et le ciel reparaît plus pur qu'auparavant.

Quand l'empereur se fut assis sur son trône et que l'assemblée se fut prosternée devant lui [1], Tie-Tchoung-Yu fut introduit ; il s'avança, le corps incliné en avant, et se prosterna humblement jusqu'à terre. Le fils du ciel fut charmé de sa jeunesse et de sa beauté.

— Est-ce vous, lui dit-il, qui êtes entré de force dans le palais de Ta-Kouay, et en avez arraché Han-Youen, sa femme et sa fille?

[1] On se prosterne neuf fois devant le trône en frappant du front contre terre.

— C'est moi-même, répondit Tie-Tchoung-Yu.

— Est-ce vous, poursuivit l'empereur, qui plus récemment avez pris la défense de Heou-Hiao.

— C'est moi.

— Dans ces deux circonstances, vous avez fait preuve de courage et de pénétration ; cependant ces qualités sont peu rares. Mais, si l'assertion du sous-préfet est vraie ; si, reçu chez Chouï-Ping-Sin, vous avez passé seul avec elle cinq jours et cinq nuits, sans avoir rien à vous reprocher, c'est la chose la plus extraordinaire dont on ait entendu parler. Ce récit est-il vrai?

— Il est vrai ; mais il n'a rien d'extraordinaire. C'était un devoir imposé par les rites.

— Je crois que vous dites la vérité, reprit l'empereur ; mais, à cause du temps qui s'est écoulé, il est difficile d'en obtenir la preuve. Vous avancez dans votre mémoire que, quoique les cérémonies extérieures aient été célébrées deux fois, vous vous êtes contenté du titre d'époux ; enfin, que le mariage n'a pas été consommé. Quels ont été vos motifs pour agir ainsi ?

— Nous avions pensé, Chouï-Ping-Sin et moi, qu'après les bruits injurieux auxquels nos relations avaient donné naissance, un mariage entre nous n'était pas convenable. Mais, pressés par la volonté de nos parents, nous avons consenti, quoique à re-

gret, aux cérémonies extérieures. Si la consommation du mariage eût immédiatement succédé à ces cérémonies, il nous aurait été impossible de détruire les soupçons qui planent sur nous. Voilà pourquoi, jusqu'à ce jour, nous avons occupé des appartements séparés, non par un vain amour de renommée, mais pour fermer la bouche à la calomnie. Nous attendons de votre majesté un ordre qui nous permette de conclure honorablement ce mariage.

— Ainsi, dit le fils du ciel, charmé de cette réponse, on doit conclure de ce que vous venez de dire que Choui-Ping-Sin est encore fille.

Il donna l'ordre de faire entrer Ping-Sin. Elle s'avança et se prosterna aussi jusqu'à terre. Le fils du ciel abaissa les yeux sur la jeune fille, qui lui parut belle comme la fleur et gracieuse comme le saule.

— Choui-Ping-Sin est-il votre nom ? lui dit-il.

Ping-Sin, d'une voix douce et claire, fit une réponse affirmative.

— Pao-Tseu, l'ancien sous-préfet de Li-Tching, dit dans son rapport, que vous avez déjoué trois fois les desseins de Kouo-Khi-Tsou, avec autant d'habileté que de prudence. Les choses se sont-elles vraiment passées comme il les rapporte ?

— Faible femme, je n'aurais jamais osé provo-

quer Kouo-Khi-Tsou, répondit Ping-Sin. Mais, profitant de l'exil de mon père et de l'état d'isolement et de faiblesse où je vivais, il abusa du pouvoir que lui donnaient son rang et ses richesses pour me nuire, et je me vis dans la nécessité d'agir comme je l'ai fait pour échapper au malheur dont j'étais menacée.

— Puisque vous avez su éviter ce malheur, dit l'empereur en riant, d'où vient que vous n'avez pas su trouver le moyen d'échapper aux soupçons que devait faire naître votre conduite envers Tie-Tchoung-Yu?

— Il s'agissait de reconnaître un immense service, et je ne pouvais être arrêtée par la crainte d'un léger scandale.

— Si dans cette circonstance vous n'avez pas craint le scandale, d'où vient que vous le craignez tant, aujourd'hui que votre père autorise votre mariage? Pourquoi pousser le scrupule jusqu'à habiter des appartements séparés?

— Dans le premier cas, répondit Ping-Sin, le scandale ne pouvait durer. En supposant qu'il eût existé, il aurait cessé par mon mariage avec un autre : mais dans cette circonstance, la calomnie pouvait nous poursuivre toute la vie. Nous aurions fait de vains efforts pour nous justifier; nous aurions répandu jusqu'à la dernière goutte de notre sang,

sans pouvoir prouver notre innocence. Appelée aujourd'hui à paraître dans cette enceinte, de quel front me serais-je présentée devant votre majesté?

— Si les choses sont vraiment telles que vous le dites, s'écria l'empereur charmé de cette réponse, vous l'emportez l'un et l'autre sur Leang-Hong et Meng-Kouang. Il faut que votre innocence éclate à tous les yeux.

Alors il ordonna à quatre eunuques de conduire Ping-Sin à l'impératrice qui fut chargée de s'assurer, avec ses femmes, de l'innocence de la jeune fille. Les eunuques s'empressèrent d'obéir, et l'amenèrent chez l'impératrice.

La pierre la plus précieuse, quand elle n'est point taillée, n'est qu'une pierre brute;

L'or le plus éclatant, avant d'avoir été purifié, peut être pris pour du sable.

Après avoir célébré deux fois les cérémonies du mariage, à la troisième ils sont véritablement unis.

Que le parfum de leur vertu arrive jusqu'à la postérité la plus reculée.

Les eunuques introduisirent Ping-Sin dans le palais intérieur, et la présentèrent à l'impératrice, dont la réponse ne se fit pas long-temps attendre. La voici :

— L'impératrice et les dames du palais proclament à l'unanimité l'innocence de Choui-Ping-Sin.

L'impératrice s'empresse de faire connaître cette décision ; mais charmée de tant de vertu, elle retient Ping-Sin pour prendre le thé avec elle.

A cette réponse, l'empereur fut transporté de joie.

— Tie-Tchoung-Yu et Chouï-Ping-Sin, dit-il à ses conseillers, ont, du consentement de leurs parents, célébré deux fois les cérémonies du mariage. Pour conserver leur honneur intact, et pour la gloire de la morale et de la vertu, ils ont jusqu'ici vécu séparés. L'innocence de leurs relations, pendant les cinq nuits qu'ils ont passées sous le même toit, est démontrée de la manière la plus évidente. Où trouver un couple mieux assorti ? Si je ne les avais pas interrogés moi-même, si j'avais prêté l'oreille à la calomnie, quel tort irréparable n'aurais-je pas fait à une vertu si rare !

Il ordonna à Kouo-Loung-Toung d'approcher.

— Dans le poste éminent que vous occupiez, vous n'avez pas su inspirer à votre fils des principes de vertu. Trois fois il a tenté d'enlever Chouï-Ping-Sin. Si cette jeune fille eut été douée de moins d'adresse et de pénétration, son déshonneur était certain. La criminelle conduite de votre fils ne peut rester impunie. Vous avez vous-même calomnié ces jeunes gens d'une manière si indigne, que l'éclat de la pierre précieuse a pu paraître un moment

terni. Enfin, pour combler la mesure, vous avez tenté de suborner un magistrat. Ce sont les plus grands des crimes.

Cette sévère réprimande du fils du ciel porta la terreur dans l'âme de Kouo-Loung-Toung. Il déposa son bonnet de cérémonie, et se prosterna jusqu'à terre.

— Je n'avais pas l'intention de les calomnier, dit-il humblement ; ils m'étaient inconnus l'un et l'autre, j'ignorais leur admirable conduite.

Wan-Ngo fut amené à son tour.

— En votre qualité de censeur, lui dit le fils du ciel, vous devez me faire connaître la vérité, afin que je puisse récompenser la vertu. D'où vient que vous avez accueilli de vagues rumeurs, et que vous avez voulu flétrir ce qu'il y a de plus noble et de plus vertueux au monde ? Si j'avais prêté l'oreille à vos accusations mensongères, quel coup n'aurais-je pas porté à la cause de la vertu ?

A cette sévère réprimande, Wan-Ngo sentit une sueur glacée parcourir tout son corps, et, incapable de répondre un seul mot, il se prosterna la face contre terre.

L'empereur fit approcher Weï-Peï, et donna les plus grands éloges à sa conduite.

— A peine élevé aux fonctions de sous-préfet, lui dit-il, vous êtes resté ferme dans le devoir ; vous

avez dit la vérité sans vous laisser intimider par le rang et la puissance. Nous en avons éprouvé une vive satisfaction.

S'adressant ensuite à son conseil, il lui ordonna de formuler la sentence ; ce qui fut fait de la manière suivante :

« Il est toujours beau de remplir son devoir, mais il est beau surtout de le remplir dans les circonstances difficiles. La vertu est toujours admirable, mais elle l'est d'autant plus qu'on la pratique, même dans l'obscurité. Une faible jeune fille, Chouï-Ping-Sin, a trois fois, avec une présence d'esprit et une fermeté rares, déjoué les complots de ses puissants ennemis. Par là elle s'est montrée supérieure à son sexe. Pour prouver sa reconnaissance à son libérateur qui courait le plus grand danger, elle a courageusement bravé la calomnie, et a fait preuve d'une sagacité et d'une résolution peu communes ; mais, ce qui plus que tout le reste prouve une vertu à laquelle il n'est donné à personne d'atteindre, c'est, après avoir célébré les cérémonies du mariage, d'avoir su se conserver pure pour mettre son honneur à l'abri du soupçon : effort de vertu qu'on ne peut attendre que des saints et des sages.

« Tie-Tchoung-Yu, en retirant Han-Youen de l'antre du tigre et en découvrant les éminentes qualités de Heou-Hiao, au moment où l'on conduisait

ce général au supplice, a fait preuve d'une résolution et d'une sagacité qui ne peuvent être qu'un don du ciel. Il prit la défense de Choui-Ping-Sin avec autant de zèle que si elle eût fait partie de sa famille ; admis dans sa maison, il se montra ami respectueux et hôte plein de réserve ; dans le repas qu'ils firent ensemble il ne franchit pas les bornes de la modération. Se livrant aux inspirations de son cœur, il resta toujours fidèle aux convenances et à la vertu ; enfin, par l'abnégation dont il a fait preuve après son mariage, il s'est montré véritablement un sage. L'on peut dire du mariage du sage Tie-Tchoung-Yu et de la vertueuse Choui-Ping-Sin que c'est l'union bien assortie du courage et de la vertu.

« En témoignage de l'extrême satisfaction que nous éprouvons, nous élevons Tie-Tchoung-Yu à la dignité de ministre, et Choui-Ping-Sin aura le rang de dame du palais. Nous leur donnons, en outre, dix mille onces d'or, cent pièces de soie brodée, dix habits de cour et autant de bonnets de cérémonie. Précédés des lanternes, des étendards et de la musique impériales, ils seront ramenés chez eux pour célébrer de nouveau leur mariage qui est la gloire et le triomphe de la vertu.

« Choui-Kiu-I et Tie-Yng, pour avoir élevé leurs enfants dans l'amour de la vertu, et en ré-

compense des soins qu'ils se sont donnés pour ce mariage, seront élevés d'un degré ; Weï-Peï, qui a rendu un compte si exact et a préféré la vérité à tout, sera dignement recompensé ; Pao-Tseu, qui nous a exposé ce qu'il a vu avec tant de talent et de clarté, recevra aussi des marques de notre satisfaction.

« Kouo-Loung-Toung, pour avoir favorisé les criminelles tentatives de son fils, devrait être sévèrement puni ; mais, en considération de ses services passés, il descendra seulement de trois degrés. Wan-Ngo, pour avoir porté une accusation injuste, sera privé d'une demi-année de son revenu. Kouo-Khi-Tsou, pour ses violences envers Chouï-Ping-Sin, et pour avoir tenté, quoique sans succès, de faire périr Tie-Tchoung-Yu, et avoir ainsi montré les dispositions les plus perverses, recevra cent coups de bâton dans la ville qu'il habite : expiation légère de ses crimes.

« Hélas ! si la vertu restait sans récompense, qui voudrait en donner l'exemple aux hommes ? Si les méchants restaient impunis, à quoi serviraient les lois de l'empire ? Nous n'agissons que pour le bien de tous : que tout le monde observe et obéisse, telle est notre volonté. »

Cet édit fut promulgué sans délai.

Cependant Chouï-Ping-Sin, que l'impératrice,

dans sa bonté, avait couverte de pierres précieuses et des plus magnifiques ornements, fut ramenée par les quatre eunuques en présence de l'empereur.

— Les temps anciens et modernes, lui dit le fils du ciel de l'air le plus satisfait, offrent de nombreux exemples de filles qui n'ont pas voulu changer d'état; mais on chercherait vainement un jeune homme et une jeune fille qui, s'aimant mutuellement avec ardeur, et déjà unis par les cérémonies du mariage, aient consenti à vivre séparés, pour ne pas donner prise à la calomnie. Vous seuls avez donné l'exemple d'une si éclatante vertu. Que votre mariage soit aujourd'hui célébré de nouveau à la face des dix mille familles; que l'empire soit témoin de tout l'éclat qu'il réfléchit sur la vertu. Retournez chez vous, et comme vous l'avez fait jusqu'ici, croissez en vertu pour la plus grande gloire des mœurs.

Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin remercièrent l'empereur de ses bontés, et toute l'assemblée fit retentir l'air d'acclamations de joie bruyantes comme le tonnerre.

Les ordres avaient été donnés d'avance. A un signal convenu, les lanternes ornées d'or défilèrent deux à deux. La musique impériale fit retentir l'air du son des instruments; les drapeaux ornés de brillantes couleurs furent déployés, et Tie-Tchoung-Yu et Choui-Ping-Sin s'en retournèrent chez eux aux

acclamations d'une foule immense qui faisait des vœux pour leur bonheur.

La fleur qui est encore fermée n'exhale point de parfum ;

Le diamant encore brut, ne jette aucun éclat ;

Si le froid rigoureux de l'hiver n'était pas passé sur lui,

La fleur du pêcher répandrait-elle une odeur si suave ?

De retour chez eux, Tchoung-Yu et Ping-Sin, après avoir rendu au Ciel et à la Terre les honneurs prescrits par les rites, dressèrent la table des parfums et remercièrent l'empereur des faveurs dont il les avait comblés. Cette cérémonie terminée, ils se prosternèrent devant leurs parents et célébrèrent de nouveau leur mariage. Cette fois, étant honorés des ordres exprès de l'empereur, toute la cour exprima une grande admiration pour leur vertu, et publia hautement leurs louanges.

Kouo-Loung-Toung, lui seul, déchu de ses honneurs, désolé et furieux, ne pouvant se venger de ses ennemis, déchargea sa colère sur Tching-Ki dont les funestes conseils avaient amené sa ruine. Wan-Ngo était désespéré de la perte de ses appointements. Quand à Chouï-Joun, poisson échappé du filet, la peur lui causa une longue maladie, pendant laquelle il eut le temps de revenir à des sentiments meilleurs. Reconnaissant des bontés de son frère

et de sa nièce, il ne se permit plus rien d'hostile contre eux. Enfin, l'eunuque Kieou, effrayé de cet exemple de la justice de l'empereur, n'osa plus s'abandonner à ses mauvais penchants.

C'est en vain que les méchants ont ourdi leurs trames perfides.
Plus leurs crimes sont grands, plus leur misère est profonde.
Si, revenant de leurs erreurs, ils rentraient dans la voie de la sagesse,
Ils pourraient mériter encore le respect des hommes et des esprits.

Tchoung-Yu et Ping-Sin sortis de ces épreuves d'une manière aussi honorable pour eux, sans tache comme le diamant, aussi purs que la glace, accomplirent avec une satisfaction sans mélange les cérémonies du mariage. Le repas avait été servi dans la chambre nuptiale. Après avoir bu l'un à l'autre, ils se témoignèrent leur reconnaissance des services qu'ils s'étaient mutuellement rendus. Tchoung-Yu félicita Ping-Sin de la prudence avec laquelle elle avait confondu la calomnie ; et Ping-Sin félicita Tchoung-Yu de la fermeté qu'il avait constamment montrée. Quand ils eurent vidé la coupe d'alliance, les femmes quittèrent la chambre nuptiale qui était splendidement éclairée, ornée de tentures magnifiques et embaumée des plus suaves parfums. L'époux

était radieux comme le diamant, l'épouse belle comme la fleur.

On composa en leur honneur des vers dont voici le sens.

Après avoir célébré trois fois les cérémonies du mariage, ils sont enfin unis.

Ayant donné l'exemple des devoirs qui dirigent les hommes vertueux, fermes dans la vertu, confiants l'un dans l'autre,

Ils avaient hermétiquement fermé la porte de leur cœur.

Unis par la vertu comme par un lien de soie,

Le sentiment des convenances avait remplacé pour eux le char nuptial.

Qu'on ne dise pas qu'ils ne jetèrent sur la vertu qu'un éclat passager;

Celui qu'ils ont répandu sur elle durera plus de mille automnes.

Tie-Tchoung Yu et Choui-Ping-Sin se montrèrent, après leur mariage, fidèles à la vertu dont ils avaient donné tant de preuves. Chacune de leurs actions mériterait d'être transmise à la postérité dans un nouvel ouvrage; mais il est temps de terminer celui-ci.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

ERRATA.

Page 38 ligne 23, *au lieu de* : il avait cru n'avoir à faire, *lisez* : il avait cru n'avoir affaire.

P. 47 l. 13, *au lieu de :* la conduite que nous avons vu tenir, *lisez :* que nous vous avons vu tenir.

P. 80 l. 23, *au lieu de :* qu'il aille le chercher le billet, *lisez :* qu'il aille chercher le billet.

P. 99 l. 3, *au lieu de :* elle me proposa de mettre ma fille à la place, *lisez :* — elle me proposa de mettre ma fille à sa place.

P. 107 l. 15, *au lieu de :* en disant ces mots il sorti, *lisez :* en disant ces mots il sortit.

P. 124 l. 1, *au lieu de :* ou l'enlever comme l'oiseau de proie, *lisez :* tantôt l'enlever comme l'oiseau de proie.

P. 236 l. 11, *au lieu de* : en seriez-vous répréhensible, *lisez :* en quoi seriez-vous répréhensible.

P. 329 l. 1, *au lieu de :* il a compoés cette belle histoire, *lisez* : il a composé cette belle histoire.

P. 414 l. 2, *au lieu de :* pourquoi montre-t-il, *lisez :* pour qui montre-t-il.

P. 422 l. 16, *au lieu de :* et doué d'un mérite variment extraordinaire, *lisez :* et doué d'un mérite vraiment extraordinaire.

P. 429 l. 19, *au lieu de :* c'est Tie-Tchoung-Yu, *lisez :* c'est à Tie-Tchoung-Yu.

P. 431 l. 25, *au lieu de :* il me rencontra, *lisez :* il me rencontre.

P. 478 l. 3, *au lieu de :* comme dit le proverbe, *lisez :* dit le proverbe.

P. 533, dernière ligne, *au lieu de :* u'il avait vu lui-même, *lisez :* qu'il avait vu lui-même.


Stanford University Libraries
3 6105 124 435 699

